

RAPPORT
SUR
L'ADMINISTRATION
ET LA
SITUATION DES AFFAIRES
DE LA
VILLE D'OSTENDE

EXERCICE 1915



B9091
OSTENDE
IMPRIMERIE JOS. ELLEBOUDT, RUE DE L'ÉGLISE.

1915.



RAPPORT

SUR

l'Administration et la Situation des Affaires

DE LA

VILLE D'OSTENDE

présenté par le Collège au Conseil Communal

EXERCICE 1912

MESSIEURS,

Conformément à l'article 70 de la loi communale, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'exercice 1912.

Ostende, le 25 novembre 1913.

PAR LE COLLÈGE :

Les Bourgmestre et Echevins,

AUG. LIEBAERT.

PAR ORDONNANCE :

Le Secrétaire,

FR. THONÉ.

TITRE I.

ÉTAT-CIVIL. — POPULATION. — LISTES ÉLECTORALES.

CHAPITRE I.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL.

1. MOUVEMENT. — Le tableau ci-contre (voir page 6^{bis}) donne le mouvement de l'état civil pendant l'année 1912.

Il résulte de ce tableau que les naissances, non compris les morts-nés, se sont élevées à 1259, les décès à 771, soit un excédent des naissances sur le décès de 488.

Le tableau ci-dessous indique le mouvement de la population et de l'état civil à partir de 1900 :

ANNÉES	Total des naissances	Naissances illégitimes	Morts-nés non compris dans les naissances et décès	Mariages	Divorces	Décès	Population au 31 décembre
1900	1630	169	77	348	8	1077	99.537
1901	1781	177	78	357	6	951	40.575
1902	1724	165	56	358	4	992	41.134
1903	1673	146	68	369	6	882	41.177
1904	1642	142	68	307	4	1026	41.181
1905	1547	137	48	347	1	810	41.698
1906	1490	140	57	311	3	1092	41.846
1907	1476	137	54	329	9	815	42.419
1908	1455	134	49	342	3	921	42.606
1909	1344	130	49	331	6	956	42.759
1910	1354	130	48	325	2	818	43.190
1911	1312	154	41	330	5	870	42.633
1912	1259	120	51	327	2	771	43.002

TABLEAU

indiquant le mouvement de l'Etat Civil sous le rapport des naissances, décès, mariages et divorces.

NAISSANCES NON COMPRIS LES MORTS-NÉS												Jumeaux compris dans les naissances et dans les morts-nés.	DÉCÈS NON COMPRIS LES MORTS-NÉS												Morts-nés non compris dans les naissances et dans les décès						NOMBRE DE MARIAGES ENTRE					NOMBRE DE DIVORCES
NAISSANCES DÉCLARÉES DANS LA COMMUNE			Personnes nées hors de la commune mais faisant partie de la population de droit		Personnes nées dans la commune mais ne faisant pas partie de la population de droit		Personnes nées faisant partie de la population de droit			NAISSANCES ILLÉGITIMES			DÉCÈS CONSTATÉS DANS LA COMMUNE			Personnes décédées hors de la commune mais fai- sant partie de la population de droit		Personnes décédées dans la commune mais ne faisant pas partie de la population de droit		Personnes décédées faisant partie de la popula- tion de droit			LÉGI- TIMES		ILLÉGI- TIMES		TOTAL		GARÇONS & FILLES	GARÇONS & VEUVES	VEUFS & FILLES	VEUFS & VEUVES DONT UNE DES 2 PERSONNES EST DIVORCÉE	TOTAL			
MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ		TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL								
651	681	1282	5	8	18	18	688	621	1259	59	61	120	14	425	849	774	80	18	38	18	422	849	771	20	26	4	1	24	27	272	17	21	10	7	327	2

La comparaison des mutations de l'état civil avec le chiffre de la population donne le résultat suivant :

ANNÉES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1				Nombre de mariages pour 1 divorce
	Naissance légitime	Naissance illégitime	Décès	Mariage	
1900	27.06	233.63	36.66	110.75	116
1901	25.29	223.37	41.57	113.46	60
1902	26.38	245.90	40.90	113.33	89
1903	26.96	231.73	46.63	111.47	61
1904	27.45	290.00	40.13	134.14	77
1905	29.57	304.36	51.48	120.16	347
1906	30.99	298.90	38.32	134.55	103
1907	31.65	311.90	52.04	128.93	36
1908	32.25	317.96	46.26	124.57	114
1909	35.22	328.91	44.72	129.18	55
1910	35.28	332.23	52.79	132.89	162.50
1911	36.32	276.87	48.67	129.20	66
1912	34.15	358.35	55.77	131.50	163.50

2. MARIAGES. — Le nombre des mariages s'est élevé en 1912 à 327. Ce nombre se divise comme suit d'après l'âge des mariés :

	MASCULIN	FÉMININ
Moins de 18 ans	»	6
18 à moins de 21 »	19	68
21 » 25 »	142	133
25 » 30 »	91	64
30 » 35 »	29	16
35 » 50 »	32	35
50 ans et au-dessus	14	5

3. DÉCÈS. — Les décès se décomposent comme suit :

	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Enfants et célibataires	272	225	497
Mariés	118	60	178
Veufs	35	»	35
Veuves	»	64	64
Total			774

4. INHUMATIONS. — En 1912, il a été fait 787 inhumations: au cimetière communal d'Ostende et 35 inhumations au cimetière de la paroisse de Mariakerke.

5. CONCESSIONS A PERPÉTUITÉ. — Voici les concessions de terrains accordées au cimetière d'Ostende en 1912 :

DATE DE LA CONCESSION	NOM DU CONCESSIONNAIRE	CONTENANCE DU TERRAIN			PRIX DE LA CONCES- SION	montant de la donation au profit des administrat. charitables
		Longueur	Largeur	Superf.		
12 janvier	Goes, Gustave	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	FR. C.	FR. C.
12 "	Tratsaert, Charles	3 ^m 00	1 ^m 50	4 ^m 50	270,00	67,50
2 février	Rau, Eugène	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	450,00	112,50
15 mars	Laffon, Jenny, veuve de Destaeve, Joseph	3 ^m 00	3 ^m 50	10 ^m 50	240,00	60,00
22 "	Bulcke, Georges	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	1050,00	262,50
22 "	Degraeve, Jeanne, veuve de Deschepper, Charles	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	270,00	67,50
23 avril	Maiforth, Marthe, veuve de Kanz, Alexandre	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	240,00	60,00
26 "	Asaert, Michel	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240,00	60,00
3 mai	Simon, Charles	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240,00	60,00
7 "	Schmalzried, Christiaan, veuve de Petit, Charles	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270,00	67,50
28 "	Gaerdelen, Nathalie, v ^e de Helmerich, Jacob	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300,00	75,00
14 juin	Addams, Caroline, veuve de Pieters, Alphonse	3 ^m 00	2 ^m 00	6 ^m 00	600,00	150,00
14 "	Vandermeersch, Thérèse, v ^e de Schottey, Eugène	3 ^m 00	1 ^m 30	3 ^m 90	390,00	97,50
28 "	Cardinael, Anzélique	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240,00	60,00
3 juillet	Wover, Pauline	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240,00	60,00
9 "	Le Conte, Antoinette	3 ^m 00	1 ^m 35	4 ^m 05	405,00	101,25
13 septembre	Daniel, Joseph	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240,00	60,00
24 "	Van Elslande, Jean	2 ^m 00	1 ^m 00	2 ^m 00	200,00	50,00
27 "	Rau, Marie	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270,00	67,50
12 novembre	Crepin, Amand	3 ^m 00	1 ^m 00	3 ^m 00	300,00	75,00
9 décembre	Vancuyck, Hubertine	3 ^m 00	0 ^m 80	2 ^m 40	240,00	60,00
31 "	Wackenier, Hermanie, v ^e de Delaruwiere, Jean	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270,00	67,50
31 "	Neuts, William	3 ^m 00	0 ^m 90	2 ^m 70	270,00	67,50

6. INHUMATIONS ET TRANSPORTS FUNÉBRES. — Voici le relevé des transports funèbres qui ont été effectués en 1912 :

A. — Transports payants.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	
Adultes	1 ^e classe	0	1	1	1	0	1	1	0	1	0	2	8	
	2 ^e "	0	0	1	1	2	1	2	0	1	1	0	9	
	3 ^e "	6	2	1	5	4	3	5	8	0	1	1	34	
	4 ^e "	8	12	3	6	7	8	10	6	9	9	5	15	103
	5 ^e "	5	3	7	2	4	11	7	4	6	8	6	5	68
	6 ^e "	12	19	13	13	7	14	14	13	11	18	12	17	163
TOTAL	31	37	31	28	24	38	39	26	27	38	24	42	385	
Enfants en dessous de 12 ans	1 ^e classe	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	4	
	2 ^e "	6	4	6	7	4	3	2	1	5	4	5	10	57
	3 ^e "	29	25	22	17	29	21	36	48	32	37	39	44	379
TOTAL	35	30	29	25	33	24	38	49	37	41	45	54	440	
TOTAL GÉNÉRAL	66	67	60	53	57	62	77	75	64	79	69	97	825	

B. — Transports gratuits.

Adultes	4	1	2	2	1	2	1	5	3	3	1	4	29
Enfants en dessous de 12 ans	2	1	0	3	2	0	1	2	0	1	0	1	13
TOTAL	6	2	2	5	3	2	2	7	3	4	1	5	42

CHAPITRE II.

SERVICE DE LA POPULATION

§ 1. — *Statistiques.*

Au 31 décembre 1911, le chiffre de la population de droit (d'après les registres de population) était de :

20.300 hommes }
22.338 femmes } soit 42.638 habitants.

Le mouvement de la population pour l'année 1912, s'établit comme suit :

	Masculin	Féminin	TOTAL
Enfants nés	638	621	1259
Personnes qui se sont fixées à Ostende.	1287	1156	2443
TOTAL.	1925	1777	3702
Habitants décédés.	422	349	771
Personnes qui ont quitté la ville.	1125	1442	2567
TOTAL.	1547	1791	3338
Augmentation	378	—	
Diminution	—	14	
Augmentation	364	—	

Il résulte donc de ces chiffres qu'au 31 décembre 1912 la population de droit se composait de 20678 personnes du sexe masculin et de 22324 personnes du sexe féminin, formant un ensemble de 43.002 personnes.

§ 2. — *Changements de domicile.*

Les changements de domicile, qui ont eu lieu dans le courant de l'année 1912, peuvent se résumer dans les deux tableaux suivants :

1^{er} TABLEAU

Nombre de personnes qui se sont établies venant						
d'une autre commune du royaume		de l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL.
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
1220	1080	67	76	1287	1156	2443

2^{me} TABLEAU

Nombre de personnes qui ont quitté pour s'établir						RADIATIONS D'OFFICE			
dans une autre commune du royaume		à l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL	Masculin	Féminin	TOTAL
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
996	1297	98	127	1094	1424	2519	1	—	1

§ 3. — *Mutations de la population à l'intérieur de la ville.*

Les déclarations de changements de demeures à l'intérieur de la ville se sont élevées à 3534.

§ 4. — *Livrets d'ouvriers.*

135 livrets pour adultes et 226 pour enfants âgés de 12 à 16 ans ont été délivrés.

Les certificats de résidence pour l'obtention d'abonnements ouvriers sur les lignes du chemin de fer de l'Etat et vicinales se sont élevés à 1638.

§ 5. — *Certificats d'indigence.*

535 personnes ont réclamé des certificats d'indigence pour procédure gratuite, conseils de famille ou levée de pièces.

§ 6. — *Indigénat.*

3 déclarations d'indigénat ont été reçues pendant l'année 1912; 3 ont été faites en vertu des articles 9 et 14 de la loi du 8 juin 1909.

1. Sweetlove, Georges-Alfred-Edouard, employé.
2. Helmerich, Emile-Guillaume-Isidore, étudiant.
3. Abiven, Richard-Yves, ajusteur.

§ 7. — *Pensions.*

Le nombre de personnes, qui habitent notre ville et qui jouissent d'une pension de retraite, s'élève à 615, réparti d'après le tableau ci-dessous :

52 pensions au delà de 2000	} à charge des caisses
420 » au-dessous de 2000	
29 »	à charge de la caisse provinciale.
5 »	provisaires accordées à d'anciens militaires.
1	secours temporaire alloué à un ancien militaire.
91	pensions à charge de la caisse des ouvriers de l'Etat.
17	pensions à charge de la caisse des marins.

§ 8. — *Allocations de pensions de vieillesse.*

808 personnes jouissaient de la pension de vieillesse fin décembre 1911.

66 personnes ont introduit en 1912 une demande.

Le comité de patronage des habitations ouvrières en a refusé 9.

CHAPITRE III.

SERVICES DES LISTES ÉLECTORALES.

SECTION I.

Listes électorales.

§ 1. — *Listes électorales générales pour 1913-1914.*

Les listes provisoires ont été dressées d'office, aucune demande d'inscription ou d'augmentation du nombre des votes n'ayant été faite par les intéressés ou par des tiers.

A la suite du dépôt des dites listes, le 30 septembre 1912, 135 réclamations ont été introduites.

Ces diverses demandes ont fait l'objet d'un rapport dressé par Monsieur l'Echevin De Vriese.

Les conclusions en ont été adoptées en séance spéciale du 29 novembre 1912, et se répartissent comme suit :

- 27 demandes en inscription, dont 3 rejetées ;
- 17 demandes en réduction du nombre de votes, dont 6 rejetées ;
- 19 demandes en radiation, dont 9 rejetées ;
- 69 demandes en augmentation, dont 9 rejetées ;
- 3 demandes en rectification.

En plus des 44 électeurs décédés postérieurement à l'arrêt provisoire des listes, 6 autres ont été rayés par application de l'art. 21 de la loi électorale, soit sur réquisitoire de Monsieur le Juge de Paix du canton, soit à la demande de l'Echevin rapporteur.

Les listes arrêtées définitivement le 30 novembre 1912 donnent les résultats suivants :

7563 électeurs pour le Sénat et la Province ;
 9030 » » la Chambre des représentants ;
 6671 » » la Commune.

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS POUR : NOMBRE DE VOTES POUR :

État et Province	Chambre des Représent.	Commune		Sénat et Province	Chambre des Représent.	Commune
4550	5933	4014	à 1 vote. . . .	4550	5933	4014
1434	1464	1076	à 2 votes . . .	2868	2928	2152
1579	1633	354	à 3 votes . . .	4737	4899	1062
		1197	à 4 votes . . .			4788
7563	9030	6671	Électeurs inscrits, émettant	12155	13760	12046

§ 2. — Liste des électeurs pour le Tribunal de Commerce.

Le nombre des citoyens, réunissant les conditions requises pour élire les membres du Tribunal de Commerce, s'élève à 463 inscrits.

§ 3. — Listes électorales du Conseil des Prud'hommes.

Les listes pour la période triennale 1912-1915 donnent les chiffres suivants :

Électeurs chefs d'industrie : 816.
 » ouvriers : 3214.
 » employés : 208.

§ 4. — Liste des électeurs pour le Conseil de l'Industrie et du travail.

Section de la pêche : armateurs au nombre de 62.
 id. pêcheurs » 383.

§ 5. — Listes des Jurés.

Le nombre des personnes aptes à remplir les fonctions de jurés pendant l'année judiciaire 1911-1912 s'élève à 288.

SECTION II.

Liste des éligibles au Sénat.

16 citoyens sont inscrits.

Parmi ceux-ci, 14 sont rangés dans la catégorie, qui comprend les propriétaires d'immeubles d'un revenu cadastral imposable de 12.000 francs au moins ou imposés au profit de l'Etat pour une somme de 1200 fr. au moins.

2 sont rangés parmi ceux de la 2^e catégorie, qui comprend les citoyens payant au trésor une somme de 900 francs au moins.

A. — Habitants d'Ostende jouissant d'un revenu cadastral de 12.000 francs au moins, ou imposés à 1200 francs au profit de l'Etat.

NOMS ET PRÉNOMS	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	MONTANT DES CONTR. DIRECTES			TOTAL	REVENU CADASTRAL
		foncière	personnelle	patente		
Barat Georges	Ostende, 10 déc. 186	257 56	935 04	276 00	1468 60	—
Carbon Paul	Ostende, 14 nov. 1860	—	—	—	—	13223 84
Cnudde Gustave	Ostende, 31 janv. 1843	—	—	—	—	7440 78
Janssens Louis	Ostende, 21 juillet 1863	683 37	484 92	109 00	1366 29	—
Jean Edouard	Ostende, 6 avril 1852	—	—	—	—	20026 99
Jean Gabriel	Ostende, 14 avril 1853	—	—	—	—	21339 68
Kimpe Désiré	Ichteghem, 29 nov. 1835	—	—	—	—	2343 17
Sérruys Alphonse	Ostende, 6 oct. 1863	—	—	—	—	12222 02
Serruys Désiré	Ostende, 3 sept. 1859	—	—	—	—	56 6 42
Serruys Raymond	Ostende, 5 janv. 1862	466 62	503 00	—	969 62	—
Smis Henri	Ghistelles, 16 janv. 1858	761 91	286 63	708 00	1759 54	—
Staesens Julien	Ostende, 24 février 1856	767 50	187 79	263 80	1224 09	—
van Iseghem Alph.	Ostende, 15 juillet 1856	—	—	—	—	11790 39
van Iseghem Ch.	Ostende, 20 avril 1827	—	—	—	—	12806 94

B. — Habitants d'Ostende payant moins de 1200 fr. et plus de 900 fr. d'impôts directs au profit de l'Etat.

Stracké Martin	Naumbourg (Prusse) 28 janvier 1846	94 76	667 41	400 00	1162 97	1162 97
Verhoest Benjamin	Ostende, 9 déc. 1857	223 11	343 06	36 20	927 37	927 37

CHAPITRE IV.
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Un arrêté Royal du 13 mai 1912 a prononcé la dissolution de la Chambre des Représentants et du Sénat; le même arrêté a convoqué le collège électoral de Furnes-Dixmude-Ostende pour le dimanche 2 juin 1912, à l'effet de procéder à l'élection de cinq membres de la Chambre des Représentants, quatre en remplacement de MM. Buyl Adolphe, Hamman Auguste, Maes Jean et Pil Auguste, membres sortants et d'un siège nouveau créé en suite du recensement général de la population du 31 décembre 1910, et de deux sénateurs en remplacement de MM. Vander Heyde Jules et Verbeke Aloïse.

Voici le résultat des élections :

A. Chambre des Représentants.

5 Représentants.

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . 59,391
Bulletins blancs ou nuls 1,745

Bulletins valables . . . 57,646

Chiffres électoraux et répartition des sièges :

Liste 1 (catholique) 38,017 voix 3 sièges
Liste 2 (libérale) 19,129 voix 2 sièges

Totaux . 57,646 voix 5 sièges

Diviseur électoral: 9,814.

Suffrages obtenus par les candidats.

(Votes nominatifs et attribution des votes de liste)

LISTE 1. (Votes de liste : 33,876.)

Titulaires :

MM. Hamman Auguste 602 (+ 9.212 = 9.814), élu
Maes Jean 412 (+ 9.402 = 9.814), élu
Pil Auguste 352 (+ 9.462 = 9.814), élu
Ronse 2.353 (+ 5.800 = 8.153).
Huyghebaert 422

Suppléants :

MM. Baels 246 (+ 9,568 = 9,814), 1^r suppl.
de Coninck de Merckem 138 (+ 9,676 = 9,814), 2^e suppl.
Bieswal 188 (+ 9,626 = 9,814), 3^e suppl.
Vander Heyde 169 (+ 8,406 = 8,575).

LISTE 2. (Votes de liste : 16,512).

MM. Buyl Adolphe 692 (+ 9,122 = 9,814), élu.
Serruys Désiré 957 (+ 7,390 = 8,347), élu.
Lesaffre 76
Vander Heyde 165
Van Vlaenderen 1,228

Suppléants :

MM. Van Sieleghem 127 (+ 9,687 = 9,814), suppl.
Van Glabbeke 106 (+ 9,531 = 9,637), 2^e suppl.
Van Biesbrouck 98
Glorie 80

B. Sénat.

Election de 2 Sénateurs.

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . 54,216
Bulletins blancs ou nuls 1,965

Bulletins valables . . . 52,248

Chiffres électoraux et répartition des sièges.

Liste 1 (catholique) 34,912 voix 2 sièges
Liste 2 (libérale) 17,336 voix —

Totaux . 52,248 voix 2 sièges

Diviseur électoral : 17,456.

Suffrages obtenus par les candidats.

LISTE 1 (Votes de liste : 33,866).

Titulaires :

MM. Vander Heyde 684 (+ 16,772 = 17,456) élu.
Struye 362 (+ 17,094 = 17,456) élu.



Suppléants :

MM. Struye,	110 (+ 17.346 = 17.456), 1 ^r suppl.
de Spot,	381 (+ 17.075 = 18.456), 2 ^e suppl.

LISTE 2 (Votes de liste : 16.546).

Titulaires :

MM. Verbeke	562 (+ 16.546 = 17.111).
Van Iseghem	225.

Suppléant :

M. Serruys	423.
------------	------

CHAPITRE V.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Le Conseil des Prud'hommes d'Ostende-Breedene et Steene est organisé conformément au tableau suivant :

COMPOSITION :

Président : M. Passchyn Gustave.
Vice-Président : M. Daems Edouard, avocat.
Greffier : M. Sperlaeken Emile.
Huissier : M. Opsomer Léon.

Elections du 14 Avril 1912.

CHAMBRE POUR OUVRIERS.

Patrons (effectifs).	Ouvriers (effectifs).
Verbeke Henri,	Vandewalle Emile,
Ghaye Laurent,	Beauprez Emile,
De Vreese Richard,	Jarvis Léon,
Brys Edouard,	Leroy Pierre,
Passchyn Gustave,	Labbeke Louis,
Bauwens Jean,	De Clercq Auguste,
Pannier Léon,	Van Duyver Pamphile.
Roos Oscar,	Cordy Henri,
Ditte Albert,	Mommerency Richard,
Beke Auguste.	Maurus Joseph.

Patrons (remplaçants).

Galeyn Adolphe,
 Rayée Joseph,
 De Roo Louis,
 De Groote Joseph,
 D'Haeyere Polydore.

Ouvriers (remplaçants).

Cápelle Joseph,
 De Wulf Léopold,
 De Wulf Charles,
 Van Maele Charles.
 Delanghe Auguste.

CHAMBRE POUR EMPLOYÉS.

Effectifs, chefs d'entreprise.

De Ridder François,
 De Praetere Odilon.

Remplaçant.

Van Wynendaele Léonce.

Effectifs, employés.

Van Branteghem Martin,
 Goormaghtigh Eugène.

Remplaçant.

De Busschere Théophile.

TITRE II. ADMINISTRATION.

CHAPITRE I. DU COLLÈGE ÉCHEVINAL.

§ 1. — *Composition.*

1. NOMINATION. — Par arrêté Royal du 27 février 1912, M. Alphonse Pieters a été appelé à continuer les fonctions de bourgmestre.

En séance du 1^{er} janvier 1912, le Conseil communal a procédé à l'élection de trois échevins, en remplacement de MM. Fermon D., Van Glabbeke E. et De Cock A.

M. Edouard Moreaux a été élu échevin pour un terme de huit ans expirant le 1^{er} janvier 1920.

MM. Verhaeghe Georges et De Vriese Hector ont été élus échevins pour un terme de quatre ans, expirant le 1^{er} janvier 1916.

2. DÉCÈS DU BOURGMESTRE. — Le 30 mai 1912 est décédé à Bruxelles, Monsieur Alphonse Pieters, Bourgmestre et Conseiller communal.

Le Conseil fut convoqué d'urgence pour aviser aux mesures à prendre. Au cours de cette séance (31 mai 1912), l'éloge du défunt fut prononcé par M. le 1^{er} échevin Liebaert et par M. le conseiller Aug. Hamman.

En la même séance, le Conseil communal, voulant rendre un hommage mérité aux éminents services rendus par M. Alphonse Pieters à la ville d'Ostende, décida : 1^o que les funérailles seraient faites solennellement aux frais de l'administration communale ; 2^o qu'une distribution extraordinaire de pain serait faite aux pauvres secourus par le Bureau de Bienfaisance ; 3^o de donner au « Boulevard du Midi » le nom de « Boulevard Alphonse Pieters » ; 4^o d'adresser une lettre de condoléances à la famille au nom du Conseil communal.

Les funérailles civiles eurent lieu le lundi 3 juin, à 11 h. Les honneurs funèbres furent rendus au défunt par un détachement du 3^{me} régiment de ligne, sous le commandement du capitaine-commandant Sidders.

La Garde civique (infanterie et artillerie) en armes, assistait aux funérailles, ouvrait et fermait le cortège.

L'itinéraire du cortège était fixé comme suit : La Place d'Armes (côtés Est et Nord), la rue d'Ouest, la place Marie-José, la rue Royale, le boulevard Van Iseghem, la place Léopold 1^{er}, la chaussée de Thourout, la chaussée de Nieupoort.

Sur tout ce parcours, les réverbères, voilés de crêpe, étaient allumés.

Avant la levée du corps, l'éloge funèbre du défunt fut prononcé par M. Auguste Liebaert et par diverses autorités civiles et politiques. (Voir Bulletin communal, année 1912, page 711.)

3. NOMINATION DU NOUVEAU BOURGMESTRE. — Par arrêté royal du 25 juin 1912, M. Liebaert Auguste, 1^{er} échevin, a été appelé aux fonctions de bourgmestre. Son installation a eu lieu en séance du Conseil communal du 7 juillet 1912.

4. NOMINATION D'UN NOUVEL ÉCHEVIN. — En séance du 30 juillet 1912, le Conseil communal a procédé à l'élection d'un échevin en remplacement de M. Auguste Liebaert, nommé Bourgmestre. M. Antoine Dujardin a été élu échevin.

Les attributions des membres du Collège ont été réglées de la manière suivante :

M. Liebaert : Services de la Police, de l'Etat Civil et Beaux-Arts.

M. Moreaux : Services de l'Hygiène et des Régies communales.

M. Verhaeghe : Instruction publique.

M. De Vriese : Finances, Contentieux, Commerce et Industrie.

M. Dujardin : Travaux publics, services de l'Incendie et des Plantations.

§ 2. — *Travaux du Collège.*

Le Collège a tenu, pendant l'année 1912, 101 séances et a délibéré sur 4569 objets. En voici le résumé comparatif :

MOIS	NOMBRE DE SÉANCES					NOMBRE D'OBJETS				
	1908	1909	1910	1911	1912	1908	1909	1910	1911	1912
Janvier . . .	13	8	9	9	8	88	88	73	277	318
Février . . .	13	8	8	7	8	115	68	88	195	357
Mars . . .	13	8	9	9	9	103	92	117	295	478
Avril . . .	13	9	10	8	9	110	102	114	283	446
Mai . . .	12	8	9	9	7	122	86	115	375	358
Juin . . .	12	10	8	12	8	104	95	108	346	475
Juillet . . .	12	9	8	8	9	91	98	80	322	422
Août . . .	13	9	10	10	9	80	82	91	235	346
Septembre .	13	8	8	9	8	80	74	72	289	322
Octobre . .	12	8	8	9	10	88	76	100	257	387
Novembre .	9	10	9	9	8	89	80	91	200	293
Décembre .	9	9	9	9	8	96	93	103	293	366
TOTAUX	144	104	105	108	101	1161	1024	1147	3317	4569

§ 3. — *Mouvement des affaires.*

Le tableau ci-dessous indique le nombre des pièces inscrites, pendant la dernière période décennale, à l'indicateur général d'entrée et au registre des sorties tenus au secrétariat.

ANNÉES	ENTRÉES	SORTIES	ANNÉES	ENTRÉES	SORTIES
1903	7225	5287	1908	7830	4532
1904	7190	5298	1909	8372	5250
1905	8940	5216	1910	8514	5029
1906	6303	4620	1911	8202	4976
1907	7194	5034	1912	10166	5717

§ 4. — *Règlement organique des bureaux.*

Des modifications ont été apportées par le Conseil communal, en séances des 30 janvier et 30 juillet 1912, au règlement organique des bureaux de l'administration

communale, 1^o par la création d'un sixième service, comprenant les services de l'hygiène et des régies, et 2^o par la création d'une place de chef de bureau dirigeant les 3^e et 6^e bureaux.

§ 5. — *Personnel des services.*

Pendant l'année 1912, les mutations suivantes ont eu lieu parmi le personnel des services de l'administration :

En séance du 30 janvier 1912, le Conseil a accepté la démission de M. le docteur Goffin, de ses fonctions de médecin-vérificateur des décès.

En séance du 27 février 1912, le Conseil a nommé, à titre définitif, aux fonctions de surveillants : MM. Van den Broucke Louis, Pintelon Guillaume et Moerman Charles.

En séance du 19 mars 1912, le Conseil a nommé MM. les docteurs Kesteloot M. et Bailion M. aux fonctions de médecins vérificateurs des décès, pour le terme d'une année, expirant le 1^{er} avril 1913.

En séance du 21 avril 1912, le Conseil a nommé :

1^o en qualité de directeur du Laboratoire communal : M. Edouard Moreaux ;

2^o en qualité d'assistants : MM. Everaerts, pharmacien, Reynaerts et Van Oye Raphaël, docteurs en médecine ;

3^o en qualité de commis : M. Asseloos Edouard.

La durée de leurs fonctions a été fixée à trois ans, expirant le 31 décembre 1914.

En séance du 4 juin 1912, le Conseil a nommé en qualité de Directeur du Kursaal : M. Mathieu Emile, et comme Directeur des Bains : M. Vander Aa Arthur, pour la durée de la saison d'été 1912.

En séance du 30 juillet 1912, le Conseil a accepté la démission offerte par M. Mavoudt, de ses fonctions de sous-brigadier-mécanicien au corps des pompiers.

En séance du 27 août 1912, le Conseil a accepté la démission offerte de M. Jacobsen Arthur de ses fonctions de commis-dessinateur et l'a autorisé à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Au cours de la même séance, M. Van Yper Polydore a été nommé en qualité de chef de bureau, dirigeant les 3^e et 6^e bureaux.

En séance du 1^{er} octobre 1912, le Conseil a promu : en qualité de commis de 3^e classe, les expéditionnaires MM. Van Praet, Pilaëys R. et Goddemaere Alb.

En séance du 17 décembre 1912, le Conseil a nommé :
1^o comme directeur des services administratifs du Kursaal : M. Mathieu Emile ;

2^o comme directeur artistique du Kursaal : M. Léon Rinskopf ;

3^o comme directeur des Bains : M. Vander Aa Arth. ;
4^o comme directeur du service de la régie du gaz et de l'électricité : M. Hungs Joseph ;

5^o comme surveillant chargé du service de la voirie : M. De Bloom ;

6^o comme surveillant chargé de la surveillance des bâtiments communaux : M. De Cloedt Henri ;

7^o comme surveillant chargé de la surveillance des travaux d'entreprise : M. Vanden Bouhede Valentin ;

8^o comme dessinateur au service des bâtiments communaux : M. Clément Alphonse ;

9^o comme directeur du service de la propreté publique : M. Van Steenkiste Victor.

En séance du 31 décembre 1912, le Conseil a promu au grade de commis de 3^e classe, les expéditionnaires MM. Calmeyn Charles, Surmont Michel, Vandendooren Achille et Goddyn Edouard, et a nommé à titre définitif en qualité d'expéditionnaire, M. Velter Robert.

CHAPITRE II. CONSEIL COMMUNAL

§ 1. — Composition.

Les membres élus les 15 et 22 octobre 1911 et dont il est fait mention dans notre dernier rapport, ont été installés en séance du Conseil communal du 1^{er} janvier 1912.

A la suite du décès de M. Alphonse Pieters, bourgmestre et conseiller communal, survenu le 30 mai 1912, l'installation de M. Achille De Cock, 1^{er} suppléant, a eu lieu le 4 juin 1912.

A la suite des élections des 15 et 22 octobre 1911, le Conseil communal était composé, au 31 décembre 1912, tel qu'il est indiqué au tableau ci-après :

Nos	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la élection comme conseiller	DATE de la nomination comme échevin	DATE de la 1 ^{re} nomination comme Bourgmestre
-----	--------------------	---------	--	---	--

Première série sortant au 31 décembre 1915.

1	Liebert Auguste	Bourgmestre	16 octobre 1887	16 octobre 1888	: 5 juin 1912
2	Laroye Jean	Conseiller	17 novembre 1896		
3	Willem Désiré	id.	id.		
4	Dujardin Antoine	Echevin	20 octobre 1907	30 juillet 1912	
5	Moreaux Edouard	id.	id.	1 ^{er} janvier 1912	
6	Verdeyen Georges	Conseiller	id.		
7	Verhaeghe Georges	Echevin	id.	1 ^{er} janvier 1912	
8	Van Dycke Arthur	Conseiller	id.		
9	Metsu Médard	id.	id.		
10	de Vrièrè Raoul	id.	15 octobre 1911		
11	Everaerts Edouard	id.	id.		

Deuxième série sortant au 31 décembre 1919.

12	Jean Edouard	Conseiller	16 octobre 1887		Installé 4 juin 1912
13	Deweert Henri	id.	18 octobre 1903		
14	Kestelool Charles	id.	id.		
15	Hamman Auguste	id.	15 octobre 1911		
16	Baels Henri	id.	id.		
17	De Vrièrè Hector	Echevin	id.	1 ^{er} janvier 1912	
18	Elleboudt Alphonse	Conseiller	id.		
19	Dejardin Henri	id.	id.		
20	Garnier Louis	id.	id.		
21	Montangie Oscar	id.	id.		
22	Lescranwaet Antoine	id.	id.		
23	De Cock Achille	id.	id.		

Conseillers supplémentaires sortant au 31 décembre 1919.

24	Cornelis Pierre	Conseiller	22 octobre 1911		
25	Rau Eugène	id.	id.		
26	Mollet Jean	id.	25 octobre 1903		
27	Lams Gustave	id.	22 octobre 1911		

Conseillers suppléants.

Van Glabbeke Ernest,	suppléant des numéros 12, 13, 14, 17, 19.
Pleya Irmin,	id. id.
Castelèyn Jules,	id. du numéro 25.
Maurus Joseph,	id. du numéro 26.
Van Duyver, Pamphile,	id. du numéro 27.

§ 2. — *Commissions permanentes.*

En 1912, les commissions permanentes du Conseil ont eu 62 séances, savoir :

N°	ATTRIBUTIONS	PRÉSIDENT	NOMBRE DE SÉANCES	NOMBRE D'OBJETS EXAMINÉS
1	Police	M. Liebaert	3	3
2	Hygiène et Régies	M. Moreaux	24	93
3	Instruction publique	M. Verhaeghe	3	27
4	Finances, Contentieux, Commerce	M. De Vriese	19	112
5	Travaux publics	M. Dujardin	13	46
TOTAL			62	286

En conformité de son règlement d'ordre intérieur, le Conseil communal a déterminé de la manière suivante, en séance du 1^{er} janvier 1912, la composition de ses commissions pour l'année 1912 :

<p><i>1^{re} Commission</i></p> <p>MM. Pieters Jean Kesteloot Mollet Verdeyen Metsu Hamman Baels Dejardin Cornelis Lams</p>	<p><i>2^e Commission</i></p> <p>MM. Liebaert Jean Laroye Willem Deweert Kesteloot de Vrière Everaerts Baels Dejardin Rau</p>	<p><i>3^e Commission</i></p> <p>MM. Moreaux Laroye Deweert Mollet Metsu Van Dycke de Vrière Everaerts Elleboudt Garnier Montangie</p>
<p><i>4^e Commission</i></p> <p>MM. Verhaeghe Willem Deweert Mollet Dejardin Van Dycke Montangie Cornelis Rau Lams Lescrauwaet</p>	<p><i>5^e Commission</i></p> <p>MM. De Vriese Jean Laroye Willem Kesteloot Dujardin Verdeyen Hamman Elleboudt Garnier Lescrauwaet</p>	

A la suite de la nomination d'un nouvel échevin et l'entrée au conseil de M. De Cock, le Conseil communal, en séance du 27 août 1912, a modifié de la manière suivante la composition de ses commissions pour l'année 1912.

1^{re} Commission : Police et Beaux-Arts.

MM. Liebaert, Jean, Kesteloot, Mollet, Verdeyen, Metsu, Hamman, Baels, Dejardin, Cornelis et Lams.

2^e Commission : Hygiène et Régies.

MM. Moreaux, Laroye, Deweert, Mollet, Van Dycke, de Vrière, Everaerts, Elleboudt, Garnier, Montangie et De Cock.

3^e Commission : Instruction publique.

MM. Verhaeghe, Jean, Laroye, Willem, Deweert, Kesteloot, de Vrière, Everaerts, Baels, Dejardin et Rau.

4^e Commission : Finances, Contentieux, Commerce, Industrie et Cultes.

MM. De Vriese, Jean, Laroye, Willem, Kesteloot, Verdeyen, Metsu, Hamman, Elleboudt, Garnier et Lescrauwaet.

5^e Commission : Travaux publics, Service d'incendie, Plantations.

MM. Dujardin, Willem, Deweert, Mollet, Van Dycke, Montangie, Cornelis, Rau, Lams, Lescrauwaet et De Cock.

§ 3. — *Règlements communaux.*

Le tableau suivant indique les modifications qui ont été apportées aux règlements communaux, ainsi que les nouveaux règlements qui ont été votés dans le courant de 1912 :

30 janvier 1912	Règlement de police sur les marchés. — Modifications aux articles 2 et 4.
30 janvier 1912	Impositions communales. — Droits de place pour occupation des marchés, trottoirs, voies et places publiques. — Modifications.
30 janvier 1912	Règlement sur le tir communal. — Modifications aux articles 5 et 10.
27 février 1912	Règlement de police des maisons insalubres. — Modifications.
19 mars 1912	Règlement de police sur la propreté et l'hygiène publiques. — Modifications.
16 avril 1912	Règlement de police sur la distribution d'eau aux bornes-fontaines. — Modifications.
21 mai 1912	Règlement de police sur le roulage sur la chaussée en tar macadam entre la rue du Village et les limites ouest de la ville.
30 juillet 1912	Règlement de police sur la surveillance des substances et denrées alimentaires.
19 mars 1912	Règlement de police sur les bâtisses.
16 avril 1912	Règlement de police sur le colportage. — Modification.
21 mai 1912	Tarif-règlement sur le colportage. — Modifications.
16 avril 1912	Règlement organique et de police sur la minque communale. — Modifications.
21 mai 1912	Règlement organique et de police sur l'abattoir communal.
16 avril 1912	Règlement de police des foires. — Modifications.
1 octobre 1912	Impositions communales. — Règlement-taxe des ecluses, bassins, quais, terrains maritimes. — Modifications.
1 octobre 1912	Règlement de police des bains et du service sur la plage. — Modifications.
17 décembre 1912	Taxe sur les bateaux excursionnistes. — Modifications.
1 octobre 1912	Tarif-règlement sur les établissements de divertissement. — Modifications.
5 novembre 1912	Distribution d'eau. — Règlement. — Modifications.
31 décembre 1912	Règlement de police du transport et du débit de lait.
5 novembre 1912	Règlement de police des transports sanitaires. — Modifications.
30 novembre 1912	
30 novembre 1912	
31 décembre 1912	
31 décembre 1912	

CHAPITRE III.
BIENS COMMUNAUX.

§ 1. — *Acquisitions.*

Le tableau suivant indique les diverses acquisitions et aliénations de biens communaux, au sujet desquelles le Conseil a eu à délibérer :

SITUATION CADASTRALE		NATURE DES BIENS	Date des délibérations du Conseil	Date de l'approbation	SUPERFICIE	PRIX
SECTION	NUMÉROS					
1° Ostende-Ouest	N° 44 b2, 45 p, 44 a2, 44 z, 44 y, 44 x, 44 i, 44 m, 44 b, 44 c2, 44 d2.	Terrains pour l'ouverture des rues et la construction de l'église.	30 janvier 1912 17 déc. 1912	A. R. du 14 mai 1913	7226,50 m2	Gratuits
2° Ostende-Est	N° 169 a, 170, 171, 172, 173, 173 b2, 176, 176, 177, 178, 178 c, 178 d, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187 et 188.	Terrains avec maison pour l'établissement d'installations maritimes (bassins à pétrole, dépôt de matériel, chandises importées etc.)	27 février 1912 6 mai 1913	Loi du 30 août 1913 Moniteur 7 septembre 1913.	9h. 24 a. 31 c. 58 d.	330.001,29
1° Ostende-Ouest	N° 486 u2	Terrains rue de l'Archiduc.	30 janvier 1912 19 mars 1912	Arrêté de la députation permanente du 5 avril 1912.	1907,91 m2	42.209,49
Section B	N° ex. 780 b	Terrain à l'angle des rues St. Pierre et Paul.	16 avril 1912	Arrêté de la députation permanente du 10 mai 1912.	38 m2 09	8.309
2° Ostende-Est						
Section A						

§ 2. — *Aliénations.*

§ 3. — *Echanges.*
NÉANT.

**CHAPITRE IV.
CONTENTIEUX.**

Voici la situation des affaires contentieuses pendant l'année 1912 :

N ^o D'ORDRE	DEMANDEUR	DÉFENDEUR	OBJET DU LITIGE	Autorisation du Conseil ou décision du Collège	JUGEMENT OU ARRÊT
1	Département des Finances.	Ville d'Ostende	Décharge du droit de patente, auquel la Ville a été assujettie du chef de l'exploitation en régie des services des bains de mer et du Kursaal.	30 juillet 1912.	
2	Ville d'Ostende	Chemins de fer de l'Etat	Paiement par le département des Chemins de fer de l'Etat, de la somme de 188.082,46 fr., représentant le montant des travaux de détournement du tracé de l'émissaire général des eaux pluviales.	30 juillet 1912. 1 octobre 1912.	
3	Ville d'Ostende	Divers négociants en bois.	Paiement des taxes dues du chef de droits de quais et de bassins et de taxes pour l'occupation de terrains maritimes.	1 octobre 1912.	
4	Ville d'Ostende	MM. Quinet et Lust.	Recouvrement de la taxe de 25.000 fr. du chef d'avoir exploité pendant la saison 1912 des jeux non prohibés par la loi.	5 novembre 1912.	
5	Ville d'Ostende	Madame V ^e Defeveré et la Société « La Riga »	Recouvrement des sommes dues du chef de location de terrains aux installations maritimes.		

**TITRE III.
BIENFAISANCE PUBLIQUE.**

**CHAPITRE I.
BUREAU DE BIENFAISANCE.**

§ 1. — Administration.

En séance du 17 décembre 1912, le Conseil communal a nommé, pour un terme de cinq années, M. Etienne De Rycker, en qualité de membre du Bureau en remplacement de M. Auguste Stubbe, démissionnaire.

Le Bureau était donc composé comme suit au 31 décembre 1912 :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	Date de la 1 ^e nomination	FIN DU MANDAT
Thoma Léon	Président	14 février 1883	31 déc. 1914
Van Glabbeke Arthur	Membre	10 juillet 1900	31 déc. 1913
Van Graefscheppe Henri	id.	22 déc. 1908	31 déc. 1915
Dierycx Joseph	id.	22 déc. 1908	31 déc. 1916
Derycker Etienne	id.	17 déc. 1912	31 déc. 1917
Pede Noël	Secrétaire	25 mars 1886	—
Borgers Auguste	Receveur	11 mai 1887	—

§ 2. — Personnel médical.

Voici les noms des médecins attachés au service des pauvres en 1912 :

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DE LA 1 ^e NOMINATION
Van Oye Eugène	4 juillet 1878
Verscheure Polydore	21 novembre 1889
Kockenpoo Arthur	15 mai 1895
Goffin Hector	15 juillet 1896
Kaisergrüber Gustave	15 juillet 1896
Vande Male Georges	30 décembre 1896
Pleyn Irmin	30 décembre 1899

§ 3. — *Biens meubles et immeubles.*

Le Bureau possède :

1° Une maison à Ostende, rue St-François, 23, d'un rapport annuel de fr. 900 ;

2° Une parcelle de terre labourable, à Leffinghe, de Ha 4,84,33, d'un rapport annuel de fr. 656 ;

3° Un capital de fr. 3.400, legs Delannoy, produisant un intérêt annuel de fr. 102 ;

4° Un capital de fr. 4.600, legs Fontaine, produisant un intérêt annuel de fr. 138 ;

5° Un capital de fr. 3.500, legs Ghyselinck, produisant un intérêt annuel de fr. 105 ;

6° Un capital de fr. 17.500, legs Uzielli, produisant un intérêt annuel de fr. 525 ;

7° Un capital de fr. 4.400, don Deloy, produisant un intérêt annuel de fr. 132 ;

8° Un capital de fr. 25.900, de l'ancienne commune de Mariakerke, produisant un intérêt annuel de fr. 777 ;

9° Divers capitaux s'élevant à la somme totale de fr. 38.800, provenant des courses aux chevaux et de concessions au cimetière communal, produisant un intérêt annuel de fr. 1.164 ;

10° Les 3/5 des baux sur des biens indivis entre le Bureau de Bienfaisance et les Hospices Civils d'Ostende, dont la location annuelle rapporte fr. 327,90 ;

11° Une maison pour indigents, sise à Mariakerke (pour mémoire) ;

12° L'intérêt de 6 actions non réclamées de la Société dissoute : Vélodrome d'Ostende, soit fr. 17,60 par an ;

13° Une maison à Ostende, rue Longue, n° 99, d'un rapport annuel de fr. 800.

§ 4. — *Comptabilité.*

Le compte de 1911 se clôturait par un boni de fr. 8.534,25.

Les recettes pour 1912 se sont élevées à fr. 150.229,35

Les dépenses à » 133.923,49

Le compte de 1912 se clôturait par un excédent de fr. 16.305,86.

Quelques crédits spéciaux du budget de 1912 ayant été dépassés d'une somme de fr. 2.966,11, le Conseil communal, en sa séance du 26 août 1913, a autorisé le prélèvement de cette somme sur l'excédent des autres articles du même budget, montant à fr. 7.441,98.

Le budget de 1913 se résume de la manière suivante :

Dépenses . . . fr. 143.557,99
Recettes . . . » 21.057,99

Le subside à fournir par la Ville est de fr. 122.500,00

§ 5. — *Statistique de l'indigence.*

Le tableau ci-dessous renseigne le mouvement des indigents à charge de la ville, dans les établissements de bienfaisance de l'Etat pendant l'année 1912 :

ETABLISSEMENTS	INDIGENTS A CHARGE D'OSTENDE								SOMMES PAYÉES	
	Nombre total des indigents à charge d'Ostende au 31 décembre 1911	ENTRÉES			SORTIES					Nombre des indigents à charge d'Ostende au 31 décembre 1912
		Par condamnation	Par transfert	Par réintégration d'évasion	Par libération ou expiration de peine	Placés en apprentissage	Par transfert	Par éviction		
Ecole de Bienfaisance, Ruysselede Id. Namur	5	1	—	—	2	—	—	—	4	1.050,75
Maison de refuge p ^r femmes, Bruges	11	—	—	—	4	1	—	—	6	1.861,22
Dépôt de mendicité, Bruges	4	3	—	—	4	—	—	—	3	367,50
Dépôt de mendicité, Morxplas-Moll	—	5	—	—	1	—	—	—	4	117,00
Maison de refuge, Reckheim	44	19	2	5	22	2	7	—	39	4.465,96
Maison de refuge, Hoogstraeten	—	5	—	—	3	—	—	—	1	598,00
Ecole de Bienfaisance, Moll	7	6	1	—	3	—	—	—	5	1.563,48
Ecole de Bienfaisance, Ypres	—	1	—	—	—	1	—	—	—	22,50
Ecole de Bienfaisance, St-Hubert	4	2	—	1	2	1	—	—	3	936,75
	2	1	—	—	2	—	—	—	1	510,00
	77	43	3	6	49	2	4	7	66	11.498,16
		52			62					
		129							66	

§ 6. — *Distributions de secours.*

Pain	fr.	2611,71
Lait et œufs	»	719,77
Indigents étrangers	»	1641,00
Id. résidant à l'étranger	»	2338,56
Mendiants	»	7924,28
Délinquants	»	4427,46
Médicaments	»	1676,26
Bandages herniaires	»	237,90
Sages-femmes	»	484,00
Objets d'habillement et de couchage	»	3632,10
Secours extraordinaires	»	1046,33

CHAPITRE II.

HOSPICES CIVILS.

§ 1. — *Administration.*

1° En séance du 27 août 1912, le Conseil communal a nommé Monsieur Henri Seeuwen en qualité de membre de la Commission administrative des Hospices Civils, en remplacement de Monsieur Louis Valcke, décédé, dont le mandat expirait le 31 décembre 1916.

2° En séance du 5 novembre 1912, le Conseil a approuvé la délibération par laquelle l'administration des Hospices Civils, en séance du 14 octobre 1912, a nommé Monsieur le Docteur Maurice Ballion en qualité de médecin adjoint à l'hôpital civil.

3° En séance du 30 du même mois de novembre, il a renommé Monsieur Edouard Jean en qualité de membre de la Commission administrative des Hospices civils d'Ostende, pour un nouveau terme de cinq ans, expirant le 31 décembre 1917.

L'administration des Hospices Civils a nommé le 29 janvier 1912, Monsieur Constant Lombary en qualité de Secrétaire des Hospices Civils, en remplacement de Monsieur Charles De Jonckheere, démissionnaire.

Au 31 décembre 1912, la Commission des Hospices Civils se composait :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	DATE DE L'EXPIRATION DU MANDAT
Jean Edouard	Président	20 janvier 1891	31 décembre 1917
Helsmoortel Oscar	Membre	25 mars 1902	31 décembre 1914
Perier Georges	id.	13 octobre 1908	31 décembre 1915
Laroye Pierre	id.	22 décembre 1908	31 décembre 1915
Seeuwen Henri	id.	27 août 1912	31 décembre 1918
Lombary Constant	Secrétaire	29 janvier 1912	
Borgers Auguste	Receveur	21 décembre 1886	

Personnel médical et chirurgical de l'hôpital-hospice :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA NOMINATION
-----------------	---------	-----------------------

SERVICE MÉDICAL.

Vandemale Georges	Chef de service	5 avril 1898
Kaisergrüber Gustave	Adjoint	2 novembre 1898
Kockenpoo Arthur	id.	2 novembre 1898

SERVICE CHIRURGICAL.

Verhaeghe Georges	Chef de service	26 avril 1906
Kesteloot Michel	Adjoint	14 décembre 1909
Van Oye Raphaël	id.	14 décembre 1909
Ballion Maurice	id.	5 novembre 1912

Le service intérieur de l'hôpital-hospice se fait par la mère supérieure assistée de quinze religieuses et de quatorze domestiques ; une sage femme diplômée est attachée à la maternité.

§ 2. — *Biens meubles et immeubles.*

A. IMMEUBLES. — L'administration des Hospices Civils possédait au 31 décembre 1912, les immeubles suivants :

1° Commune de Wilskerke : 2 hectares 24 ares 20 centiares terre labourable et pré, produisant .	fr.	180,00
2° Même commune : 56 ares 40 centiares terre, produisant	»	45,00

3° Commune de Ghistelles : une maison et 62 ares 15 centiares verger et terre, produisant fr. 125,00

4° Ville d'Ostende : la nue propriété d'une maison sise rue de la Chapelle, occupée par l'usufruitière (pour mémoire).

5° Même ville : l'hôpital civil avec ses dépendances (pour mémoire).

Il résulte du rapport dressé le 8 décembre 1900 à la suite de l'expertise faite du patrimoine du Bureau de Bienfaisance de l'ancienne commune de Mariakerke, que les biens suivants ont été attribués aux Hospices Civils d'Ostende :

1° Commune de Middelkerke : 94 ares 90 centiares pâture, produisant	»	100,00
2° Même commune : H. 2-00-70 C. terre, produisant	»	225,00
3° Même commune : H. 0-53-60 C. terre, produisant	»	80,00
4° Ancienne commune de Mariakerke : H. 0-65-00 C. terre et pâture, produisant	»	35,00
5° Produit du droit de chasse	»	10,00
6° Les 2/5 sur le produit des biens réservés	»	218,60

Total . fr. 1.018,60

B. VALEURS MOBILIÈRES. — 1° Un capital de fr. 320.100, à 3%, en inscriptions au Grand-Livre de la Dette publique de Belgique, donnant une rente annuelle de fr. 9.603,00

2° Une somme de fr. 1.550,27 c. placée à la Caisse générale d'Épargne et de retraite, à 3%.

§ 3. — *Locations et adjudications.*

Les diverses fournitures à faire pour les besoins de l'hôpital-hospice pendant l'année 1913, ont fait l'objet de deux adjudications publiques, qui ont eu lieu :

1° Le 21 octobre 1912, qui a donné le résultat suivant :

Pommes de terre, à raison de fr. 5,47 les 100 kil., à Renon Verlinde, à Ostende.
Betteraves, à raison de fr. 1,47 les 100 kil., à Théophile Diet, à Snaeskerke.

2° Le 25 novembre 1912, qui a donné le résultat suivant :

Pain de froment, à Aug. Vandenbussche, à raison de fr. 0,21 le kil.		
Pain blanc, id.	»	0,24 »
Viande, à Médard Dewulf,	»	1,19 »
Os, id.		
Charbons, à Jean Helmoortel et C ^{ie} ,	»	26,04 les 1000 kil.
Bière, à Auguste Lust,	»	12,00 le fût de 160 litres.
Savon noir, à Jules Nefors,	»	29,25 les 100 kil.
Paille, à la veuve Monteyne,	»	5,44 »
Farine de seigle, à Charles Decloedt,	»	19,50 »
Farine de lin, à Félix Huys-De Jonghe,	»	22,50 »
Tourteaux indigènes, id.	»	22,50 »
Mais et froment, à Charles Decloedt,	»	18,75 »
Avoine concassée, id.	»	22,50 »
Drèche, à Auguste Lust,	»	4,00 »

§ 4. — *Legs et Donations.*

Par son testament olographe en date du 22 juillet 1899, Madame Clémence-Marie-Thérèse Duclos, veuve de Monsieur Auguste Van Iseghem, en son vivant propriétaire à Ostende, y décédé le 28 octobre 1911, a donné et légué aux Hospices Civils d'Ostende, une somme de quatre mille francs en espèces, qui leur devait être payée par sa succession dans l'année de son décès, sans intérêts, à charge par les dits Hospices d'entretenir à perpétuité son caveau de famille et le monument dont il est surmonté avec la chaîne qui l'entoure, et de faire peindre tous les ans cette chaîne et les inscriptions.

La Société Royale « Hoop in de Toekomst » a fait don aux Hospices Civils d'Ostende, d'une somme de fr. 132,75 c., formant le produit net du bal donné à la Mi-Carême de 1912.

Le Collège Echevinal a fait parvenir en 1912 aux Hospices Civils, une somme de fr. 1.162,75 c. à titre de remboursement du produit des donations faites au profit des Hospices Civils par les personnes qui ont acquis des terrains au cimetière communal en 1911, pour y fonder leur sépulture et celle de leurs parents.

§ 5. — *Acquisitions, aliénations, échanges.*

La maison sise à Ostende, rue des Sœurs Blanches, 49, avec terrain et dépendances, renseignée au cadastre section A, N° 977s, pour une superficie de 199 mètres carrés, a été vendue publiquement, après avoir obtenu l'autorisation requise de l'autorité compétente, par le ministère du Notaire Van Caillie, à Ostende, le 24 septembre 1912, à Messieurs Aloïse Verbeke, à Gand, et Désiré Serruys, à Ostende, moyennant le prix de trente mille francs payé au comptant.

Cette somme sera affectée à l'acquisition d'une inscription au Grand-Livre de la Dette publique de Belgique, 3 o/o, et sera portée au budget de 1913.

Aucune autre opération dans ce genre n'a eu lieu pendant l'année 1912.

§ 6. — *Remboursements et emplois de capitaux.*

Il n'a été fait ni remboursements ni emplois de capitaux en 1912.

§ 7. — *Comptabilité.*

Le compte de l'exercice 1912 donne les résultats suivants :

RECETTES. — Reliquat du compte de 1911	4.090,60
Revenus des propriétés mobilières et immobilières, pensions, rentes, etc.	12.677,98
Remboursement des frais d'entretien d'indigents n'ayant pas leur domicile de secours à Ostende	17.768,86

Produit de la culture	852,54
Produit du dépôt mortuaire	500,00
Produit de la taxe établie par l'article 21 du règlement du 23 février 1856	732,00
Dons anonymes et manuels	132,75
Subside ordinaire de la caisse communale	85.000,00

DÉPENSES. — Frais généraux et d'administration		19.678,25
Hôpital et Hôtel Dieu		
Entretien, lavage et couchage	14.930,32	
Alimentation	40.893,69	
Mobilier	1.797,23	
Médicaments	10.052,42	
Habilllements	871,66	
Chauffage et éclairage	10.625,19	

Orphelins et nécessiteux placés dans divers établissements et chez des particuliers, habillements compris 15.024,69

Versement dans la caisse d'Épargne de l'État de dons provenant des donations faites au profit des Hospices civils pour les personnes qui ont acquis des terrains au cimetière communal, etc	1.162,00
Rente viagère	1.200,00

CULTURE. — Le compte de la culture de l'hôpital pour 1912 a été arrêté comme suit :

Les recettes à la somme de	10.991,00
Les dépenses à	10.138,46

Solde boni 852,54

à porter en recettes au compte de l'administration pour l'exercice 1912.

§ 8. — *Contentieux.*

L'administration des Hospices n'a intenté ni soutenu aucune action judiciaire pendant l'année 1912.

§ 9. — *Contestations.*

Des contestations s'étant élevées :

1° Entre les communes de Boom et de Baesrode, au sujet du domicile de secours du nommé Galle Remi, admis à l'hôpital civil d'Ostende, le 11 octobre 1911, Monsieur le Ministre de la Justice, par dépêche du 26 mars 1913, 4^{me} direction générale, 1^{re} section, Litt. B, n° 142401 a fait connaître, suivant une communication de Monsieur le Gouverneur de la province d'Anvers, que l'Administration Communale de Boom a reconnu le domicile de secours du prénommé Galle Remi.

2° Entre les communes de Beveren-lez-Rousbrugge et de Clercken, au sujet du domicile de secours du nommé Debruyne Alphonse, admis à l'hôpital civil d'Ostende, le 25 novembre 1912, Monsieur le Gouverneur de la Flandre occidentale, par apostille du 27 août 1913, 1^{re} Direction, 2^{me} Division, n° 6681 Livre C, a fait savoir que, par lettre du 19 août 1913, que le Bureau de Bienfaisance de Clercken a accepté la charge de remboursement des frais occasionnés par l'indigent Debruyne Alphonse.

3° Entre la Ville de Malines et la commune de Laeken au sujet du domicile de secours de Marie Desmet, épouse Siermans, admise à l'hôpital civil d'Ostende, le 5 novembre 1912, M. le Gouverneur de la Flandre occidentale, par apostille du 3 juillet 1913, 1^{re} direction, 2^{me} division, n° 6677, a fait savoir qu'il a été avisé par M. le Ministre de la Justice que la Ville de Malines a reconnu le domicile de secours de la prénommée épouse Siermans-Desmet.

§ 10. — *Statistique de l'Hospice.*

A la date du 31 décembre 1912, la population de l'Hôtel-Dieu se composait de 26 personnes, dont 13 hommes et 13 femmes.

Un vieillard y étant décédé en 1912, et une vieille femme ayant quitté pendant la même année de sa propre

volonté, l'administration a pourvu à ces deux places vacantes par l'admission d'un autre vieillard et d'une femme âgée.

La conduite des pensionnaires de l'Hôtel-Dieu a été généralement satisfaisante ; on n'a eu à réprimer aucun fait grave en 1912.

§ 11. — *Statistique des orphelins.*

L'administration a pourvu en 1912 à l'entretien de :
27 orphelins placés chez divers ;

4 » » à l'orphelinat St-Vincent Ferrier, à Ostende,

4 » » à l'orphelinat de Zevécote ;

17 orphelines placées chez divers ;

15 » » à l'orphelinat de l'Ange Gardien, à Bruges ;

2 » » à l'orphelinat d'Eerneghem ;

4 » » à l'orphelinat d'Ardoye ;

3 » » dans d'autres établissements.

76 Ensemble septante-six orphelins et orphelines qui ont coûté aux Hospices une somme de neuf mille six cent soixante-sept francs quatre-vingt-cinq centimes.

§ 12. — *Statistique de l'Hôpital.*

A la date du 31 décembre 1911, il restait en traitement à l'Hôpital

46 hommes 40 femmes

Il a été admis en 1912

629 » 488 »

675 » 528 »

En 1912 il est sorti de l'établissement :

Par guérison 555 hommes 444 femmes

Par décès 63 » 41 »

618 » 485 »

Il restait donc en traitement au 31 décembre 1912 : 57 hommes et 43 femmes.

D'après les renseignements qui précèdent le nombre des personnes traitées à l'hôpital pendant l'année 1912 a été de 1203 ; pendant la même année, 999 en sont sorties par guérison et 104 y sont décédées ; 100 malades continuaient à y être traitées au 31 décembre 1912.

Le nombre de journées d'entretien des personnes entretenues à l'hôpital civil pendant l'année 1912 s'élève à 53.954 et se subdivise comme suit :

Indigentes appartenant à la localité	25.904
Indigentes étrangères à la localité	6.389
Indigentes placées à l'hospice	9.516
Non-indigentes attachées au service de l'hôpital	11.315
Non-indigentes payant leur entretien	830
Total des journées	53.954

CHAPITRE III.

ALIÉNÉS ET FONDS COMMUN.

§ 1. — *Fonds commun.*

Voici le montant des versements annuels, effectués par notre ville au Fonds commun, institué par l'article 17 de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique :

1891	34.087,20	1902	34.298,02
1892	39.835,18	1903	36.360,91
1893	29.776,86	1904	37.188,11
1894	24.025,42	1905	39.234,12
1895	21.420,01	1906	42.341,46
1896	34.144,48	1907	42.062,76
1897	24.274,09	1908	43.515,29
1898	25.669,67	1909	45.255,53
1899	31.000,14	1910	47.242,88
1900	37.445,32	1911	51.589,44
1901	35.695,37	1912	53.605,79

§ 2. — *Statistiques des aliénés.*

Tableau des collocations d'indigents.

ETABLISSEMENTS	Indigents colloqués au 31 décembre 1911	Indigents colloqués par Ostende en 1912	Indigents colloqués par d'autres localités à charge d'Ostende en 1912	Indigents colloqués sortis en 1912	Indigents colloqués au 31 décembre 1912	Indigents colloqués ayant leur domicile de secours à Ostende
Asile-dépôt pour aliénés annexé à l'hôpital Stuyvenberg à Anvers	"	"	1	1	"	1
Colonie d'aliénés à Gheel	2	"	3	2	3	3
Asile-dépôt pour aliénés annexé à l'hôpital St-Jean à Bruxelles	"	"	1	1	"	1
Asile pour enfants aliénés épileptiques à Louvain	1	"	"	"	1	1
Asile St-Julien à Bruges	5	"	1	2	4	4
Asile St-Dominique à Bruges	29	10	1	9	31	31
Asile d'aliénées St-Michel lez-Bruges	14	8	"	2	20	20
Asile du Sacré-Cœur à Ypres	4	"	"	"	4	4
Asile d'aliénés à Ypres	1	"	"	"	1	1
Asile d'aliénées épileptiques à Eecloo	"	"	1	"	1	1
Asile pour enfants aliénés à Gand	7	"	"	2	5	5
Hospice Guislain à Gand	1	"	"	"	1	1
Asile pour jeunes filles aliénées à Lokoren	5	"	"	1	4	4
Asile d'aliénées à Melle	1	"	"	"	1	1
Asile St-Jérôme à St-Nicolas	1	"	"	"	1	1
Asile d'aliénés à Selzaete	5	"	"	"	5	5
Asile pour garçons à Manage	3	"	"	"	3	3
Asile d'aliénés à Tournai	1	2	"	2	1	3
	80	20	8	22	86	90

CHAPITRE IV.

MONT DE PIÉTÉ

§ 1. — *Administration.*

Le Conseil communal, en séance du 27 août 1912, a nommé M. Limbor Charles en qualité de membre, en remplacement de M. Valcke Louis, décédé.

Le Conseil communal, en séance du 5 novembre 1912, a renouvelé le mandat de M. Jean Edouard en qualité de membre pour un terme expirant le 31 décembre 1913.

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
Jean Edouard	Président	12 février 1901	31 décembre 1913
Thoma Léon	Membre	11 nov. 1902	31 décembre 1915
Hillebrand Henri	id.	20 déc. 1906	31 décembre 1915
Seeuwen Henri	id.	27 août 1912	31 décembre 1916
Limbor Charles	id.	27 août 1912	31 décembre 1916
Mertian René	id.	21 nov. 1911	31 décembre 1913
Borgers Honoré	Secrétaire	30 mai 1911	

§ 2. — Opérations.

	1911	1912
Engagements	Nombre de prêts fr. 24.484	23.819
	Capitaux » 341.546	313.389
Dégagements	Nombre de gages » 23.775	22.965
	Capitaux remboursés et intérêts perçus » 352.584	289.671
Il est entré 23819 gages, sur lesquels il a été avancé		313.389,00
Il a été retiré ou renouvelé 22965 gages, pour lesquels il a été remboursé.		289.671,00
et perçu pour intérêts		8.641,53
1018 gages ont été vendus pour		23.164,50
Le capital de ces gages s'élevait à	13.822,00	
Les intérêts échus à	1.223,36	
Perte sur gages vendus.	33,30	

Les excédents payés aux détenteurs de reconnaissances de gages vendus, se sont élevées à 6.649,03
 Les excédents prescrits sont de 690,60
 Le bénéfice sur la gestion de 1912 est 1.595,40
 A la date du 31 décembre 1912, le Mont-de-Piété possédait un avoir de 227.411,44

se repartissant comme suit :

- a) gages en magasin 7517 pour . 139.322,00
 - b) espèces en caisse et banque . 37.027,07
 - c) fonds disponibles à la Caisse Générale d'Épargne 1.062,87
 - d) immeubles servant aux divers services de l'administration, terrain, construction, évalués à 50.000,00
- 227.411,94

§ 3. — Comptabilité.

- RECETTES. — 1. Reliquat au 31 décembre 1911 fr. 46.358,60
2. Produit des dégagements :
- A. Remboursement de prêts 289.671,00
 - B. Intérêts de prêts 8.641,53
3. Taxe sur les engagements : 1 % 2.219,14
4. Produit de la vente des gages
5. A. Capitaux prêtés 13.822,00
- (Intérêts 1.223,36
6. B. } (à payer aux propriétaires des gages vendus 6.649,03
- { Prescrit 690,60
7. Intérêts des capitaux placés en banque . 1.052,50
8. Versements de capitaux prêtés à l'établissement par la Caisse d'épargne . . 1.062,87

9. Caisse de retraite. Tantièmes dus par les employés	260,00
10. Bâtiments. — Constructions et terrain	<u>50.000,00</u>

RÉCAPITULATION.

Reliquat fr.	46.358,60
Autres recettes »	<u>375.292,03</u>

Total général . fr. 421.650,63

DÉPENSES. — 1. Montant des prêts sur gages, fr. 313.389,00

2. Boni des gages vendus restitués aux propriétaires	6.649,03
3. Courteresses non suppléées sur les intérêts	33,30
4. Frais relatifs à la vente des gages	16,00
5. Intérêts des cautionnements	25,00
6. Personnel { a) Traitements	7.650,00
{ b) Majorations. Gratificat.	300,00
{ c) Prélèvement en faveur de la Caisse de retraite	585,00
7. Fournitures de bureau, impressions, etc.	490,05
8. Chauffage, éclairage et eau	605,82
9. Achat et entretien du mobilier, matériel.	24,50
10. Autres menus frais	150,00
11. Entretien du bâtiment	496,40
12. Contributions	105,29
13. Abonnement au téléphone	97,50
14. Assurances contre l'incendie.	205,10
15. Remboursement de cautionnement	1.000,00
16. Remboursement de capitaux empruntés à la caisse d'épargne	1.062,87
17. Renouvellement de la toiture en zinc.	1.200,00
18. Travaux de sécurité	381,75
19. Bâtiment, construction et terrain	<u>50.000,00</u>

384.466,61

Balance } Recettes	421.650,63
{ Dépenses	<u>384.466,61</u>

Numéraire en caisse au 31 décembre 1912. 37.184,02

§ 4. — Etat comparatif des opérations de l'exercice 1912.

	ENGAGEMENTS		DÉGAGEMENTS		VENTES	
	NOMBRE	CAPITAUX	NOMBRE	CAPITAUX	NOMBRE	CAPITAUX
en 1911						
en 1912						
Différence						
en moins						
en 1911						
en 1912						
Différence						
en plus						
en 1911						
en 1912						
Différence						
en plus						
en 1911						
en 1912						
Différence						
en plus						

**CHAPITRE V.
LOTÉRIES. ET TOMBOLAS.**

Le tableau ci-dessous indique les diverses tombolas ou loteries qui ont été autorisées en 1912.

LOCAL	ORGANISATEURS	BUT	DATE de l'autorisation et autorité qui l'a accordée
Ecole libre de filles, rue St-Sébastien.	M. le chanoine Camerlinck, curé-doyen.	Habillement des enfants pauvres des écoles libres devant faire leur première communion.	Collège du 16 janvier 1912.
Rue Euphr. Beernaert, 94A.	Société philanthropique française.	Au profit de sa caisse de secours.	Collège du 18 février 1912.
Ecole ménagère libre, rue St-Sébastien.	M. Vermeulen, vicaire.	Pour servir à couvrir les frais de l'école ménagère libre.	Collège du 28 mai 1912.
Rue St-Paul, 23.	Soc. « Schilders-vereeniging ».	Au profit de sa caisse de secours.	Collège du 25 juin 1912.
Rue St-Sébastien, « Aux Armes de la Ville ».	Société « Voorstaanders der Gemeentescholen ».	Allocation de bourses d'études aux élèves nécessiteux sortant des écoles communales et admis aux écoles normales officielles de l'Etat.	Collège du 9 octobre 1912.
Rue de Londres.	Crèche Louise-Marie.	Au profit de l'Œuvre.	Collège du 8 décembre 1912.

TITRE IV.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

CHAPITRE I.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES PÊCHEURS.

SECTION I.

Administration.

Au 31 décembre 1912, le Conseil d'administration de cette caisse était composé comme suit :

NOM & PRÉNOMS	QUALITÉS	DATE de la 1 ^{re} nomination	FIN du mandat
Liebaert Auguste Thoma Léon	Bourgm.-Président Délégué du Bureau de Bienfaisance	12 janv. 1902	31 déc. 1913
Perier Georges	Délégué des Hospices Civils	5 avril 1909	»
Vandewalle Aug.	Membre	8 nov. 1904	»
Bauwens Jean	»	28 avril 1896	»
Defer Charles	»	»	»
Deroo Louis	»	28 déc. 1907	»
Valschaerts Em.	Secrétaire	6 juin 1896	»

M. Alphonse Pieters, bourgmestre, étant décédé le 30 mai 1912, a été remplacé par M. Auguste Liebaert, nommé bourgmestre par arrêté royal du 25 juin 1912.

SECTION II.

Statuts.

Aucune modification n'a été apportée aux statuts de cette œuvre charitable dans le courant de l'année 1912.

SECTION III.

Comptabilité.

Les opérations de la caisse pendant l'année 1912 sont indiquées dans le tableau ci-après :

LIBELLÉ DES RECETTES ET DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Prélèvement sur le produit brut de la Minque	59092,91	"
Intérêts des fonds placés	5251,79	"
Recettes extraordinaires	290,73	"
Pensions de veuves de pêcheurs	"	25325,00
Pensions de vieux pêcheurs	"	25638,00
Secours aux parents de pêcheurs décédés	"	60,00
Secours aux pêcheurs atteints de maladies non causées par le service de la pêche	"	1918,50
Secours aux pêcheurs blessés ou estropiés par suite du service de la pêche	"	5512,00
Bandages herniaires	"	175,00
Emoluments du secrétaire et honoraires du médecin	"	800,00
Frais de bureau	"	18,25
Solde créditeur	"	6098,68
	65585,43	65585,43

SECTION IV.

Situation de la caisse.

Au 31 décembre 1912, le capital social se composait comme suit :

1° Une inscription 2 1/2 % au Grand Livre de la dette publique, valeur nominale 167.000 fr., ayant coûté 109.199,11 francs au cours de fr. 66,20	fr. 110.554,00
2° Une rente 3 % sur la caisse d'épargne, valeur nominale 31.500 fr., ayant coûté 31.017,12 fr. au cours de fr. 79,30	» 24.979,50
3° Un livret de la caisse d'épargne	» 12.417,47
4° Un second livret de la caisse d'épargne	» 2.915,51
5° Espèces en caisse	» 7.646,77
TOTAL	fr. 158.513,25

CHAPITRE II.

CAISSE DE SECOURS POUR LES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA MER.

SECTION I.

Administration.

Au 31 décembre 1912, la commission administrative de cette caisse était composée comme suit :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1 ^{re} nomination
Liebaert Auguste	Bourgmestre-Président	
Bauwens Jean	Membre	24 novembre 1896
Defer Charles	id.	id.
Thoma Léon	id.	25 janvier 1899
Cnudde Gustave	id.	id.
Van Glabbeke Arthur	id.	id.
Van Iseghem Alphonse	id.	22 janvier 1904
Vandewalle Auguste	id.	8 novembre 1904
Depière Louis	id.	2 février 1906
Deroo Louis	id.	7 février 1908
Perier Georges	id.	5 avril 1909
Valschaerts Emile	Secrétaire	24 novembre 1896

M. Alphonse Pieters, bourgmestre, étant décédé le 30 mai 1912, a été remplacé par M. Auguste Liebaert, nommé bourgmestre par Arrêté Royal du 25 juin 1912.

SECTION II.

Comptabilité.

A. RECETTES :	
Capital au 1 ^{er} janvier 1912	fr. 42.694,85
Dons reçus en 1912	» 1.682,06
Intérêts sur espèces en banque	» 1.225,60
	» 45.602,51
B. DÉPENSES :	
Secours distribués en 1912	fr. 5.106,91
Frais d'administration	» 436,71
	» 5.543,62
Capital au 31 décembre 1912	» 40.058,89

CHAPITRE III.

CAISSE DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS
EN FAVEUR DES VICTIMES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le tableau ci-dessous indique pour les dix-neuf dernières années, le nombre d'accidents signalés, celui des secours accordés, la somme totale distribuée et le taux moyen du secours.

ANNÉES	Nombre d'accidents signalés	Nombre de secours accordés	SOMMES TOTALES DISTRIBUÉES	PÂCHEURS BLESSÉS	SOMMES DISTRIBUÉES	PÂCHEURS PÉRIS en moy.	SOMMES DISTRIBUÉES	DIVERS MÉTIERS	SOMMES DISTRIBUÉES	SECOURS MOYEN
1894	31	30	1040 00	22	665 00	—	—	8	375 00	34 65
1895	504	482	16330 00	256	7775 00	17	1570 00	207	6935 00	33 50
1896	506	472	16300 00	177	5230 00	26	2550 00	209	8020 00	35 50
1897	337	314	9840 00	192	3295 00	5	370 00	177	5675 00	29 75
1898	390	369	13130 00	108	2690 00	13	1290 00	248	8950 00	35 50
1899	302	256	9405 00	57	1515 00	12	1100 00	187	6890 00	36 75
1900	196	178	8270 00	34	935 00	5	550 00	139	6735 00	46 50
1901	139	117	5085 00	32	1125 00	6	1100 00	79	3660 00	50 25
1902	178	143	6210 00	49	1270 00	7	790 00	87	4150 00	43 40
1903	176	139	7695 00	44	1485 00	14	2900 00	81	3310 00	55 25
1904	209	187	8815 00	70	2220 00	7	1650 00	110	4945 00	47 00
1905	192	169	8240 00	79	2260 00	6	1450 00	94	4525 00	48 16
1906	105	74	3942 00	38	1240 00	9	1350 00	22	630 00	47 39
1907	89	62	3813 00	22	1120 00	2	260 00	30	1265 00	45 27
1908	74	69	3911 00	33	1265 00	3	294 00	24	1040 00	43 33
1909	86	71	3485 00	35	1205 00	10	900 00	26	1090 00	49 20
1910	58	37	1310 00	22	600 00	—	—	15	710 00	35 40
1911	54	41	2712 00	19	630 00	10	1652 00	12	380 00	66 14
1912	61	53	3565 00	20	955 00	20	1900 00	13	710 00	67 26

En outre, la caisse alloue à certaines veuves une pension annuelle. Depuis 1906, les pensions suivantes ont été accordées :

en 1906	à	5 veuves	Fr. 672,00
en 1907	à	8 »	1168,00
en 1908	à	9 »	1312,00
en 1909	à	6 »	1572,00
en 1910	à	12 »	1713,00
en 1911	à	10 »	1464,00
en 1912	à	10 »	1464,00

CHAPITRE IV.

COMITÉ DE PATRONAGE DES HABITATIONS OUVRIÈRES
ET DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE DE
L'ARRONDISSEMENT D'OSTENDE.

SECTION I.

Du Comité.

A. COMPOSITION. — Au 31 décembre 1911, le Comité était composé comme suit :

MM. Brys Edouard, entrepreneur à Ostende.
Camerlynck Achille, curé-doyen à Ostende.
Casse Pierre, docteur en médecine à Bruxelles.
Faict Joseph, bourgmestre à Slype.
Ghewy Guillaume, rentier à Ostende.
Pattyn Emile, employé à Breedene-Slykens.
Roger Olivier, négociant à Ostende, Président du Tribunal de Commerce.
Vande Kerckhove Henri, négociant à Ichteghem.
Vandemale Georges, docteur en médecine à Ostende.
Verraert Auguste, Ingénieur de la Ville d'Ostende.
Zwaenepoel Charles, bourgmestre à Zandvoorde.

Par arrêté Royal en date du 30 décembre 1912, les mandats des membres suivants ont été renouvelés pour un terme de trois ans, prenant cours le 1^{er} janvier 1913.

MM. Camerlynck Achille, curé-doyen à Ostende.
Casse Pierre, docteur en médecine à Bruxelles.
Pattyn Emile, employé à Breedene-Slykens.
Roger Olivier, négociant et Président du Tribunal de Commerce à Ostende.
Verraert Auguste, Ingénieur de la Ville d'Ostende.

Les mandats des membres suivants ont été renouvelés pour un terme de trois ans, par arrêté de la Députation permanente du Conseil provincial en date du 20 décembre 1912.

MM. Brys Edouard, entrepreneur à Ostende.
Faict Joseph, bourgmestre à Slype.
Ghewy Guillaume, rentier à Ostende.
Vande Kerckhove Henri, négociant à Ichteghem.
Vandemale Georges, docteur en médecine à Ostende.
Zwaenepoel Charles, bourgmestre à Zandvoorde.

B. COMPOSITION DU BUREAU. — Le 1 janvier 1912, le bureau du Comité était composé comme suit :

Président : M. Roger Olivier, négociant et président du Tribunal de Commerce, à Ostende.

Vice-présidents : MM. Vandemale Georges, docteur en médecine à Ostende, et Van de Kerckhove Henri, négociant à Ichteghem.

Secrétaire : M. Verraert Auguste, ingénieur de la ville d'Ostende.

Trésorier : M. Ghewy Guillaume, rentier à Ostende.

C. NOMBRE DE SÉANCES PLÉNIÈRES. — Le Comité a tenu neuf séances plénières dont trois spécialement consacrées à l'examen des demandes de pensions de vieillesse.

D. CIRCONSCRIPTION DU COMITÉ. — La circonscription du Comité n'a subi aucune modification pendant l'année 1912. Elle comprend vingt-sept communes d'une population totale de 89.106 habitants et occupe une superficie de 29511 hectares, 86 ares et 49 centiares.

No d'ordre	NOMS DES COMMUNES	Population	SUPERFICIE		
			Hectares	Ares	Centia
1	Ostende	42207	1209	93	78
2	Bekeghem	1080	468	64	82
3	Breedene	4212	1466	62	92
4	Clemskerke	1604	2072	48	46
5	Erneghem	5173	1885	76	98
6	Ettelghem	1095	804	97	26
7	Ghistelles	4058	1601	47	18
8	Ichteghem	5463	2362	02	11
9	Leffinghe	1959	2817	32	38
10	Lombartzyde	1160	414	40	73
11	Mannekensvere	369	658	48	48
12	Middelkerke	3166	719	95	51
13	Moere	1298	894	35	52
14	Oudenbourg	3057	1473	08	67
15	Roxem	708	553	87	92
16	St-Pieters-Cappelle	253	356	27	35
17	Schoore	468	669	52	60
18	Slype	1307	1758	86	94
19	Snaeskerke	868	895	40	91
20	Steele	2306	904	39	50
21	Wisseghem	1151	1593	18	22
22	Westende	1872	905	79	80
23	Westkerke	1812	787	09	65
24	Wilskerke	424	500	27	35
25	Zande	529	661	98	82
26	Zandvoorde	1182	944	48	01
27	Zevencote	825	691	20	27
		89106	29511	86	49

SECTION II.

Habitations ouvrières.

§ 1. — Création d'une cité de pêcheurs.

Poursuivant les études qu'il a entamées en 1911 concernant la création d'une cité des Pêcheurs sur la rive Est du Port, notre Comité a étudié, à la demande de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, la manière pratique d'organiser cette œuvre.

Voici la correspondance échangée à ce sujet :

Bruxelles, le 2 juillet 1912.

Au Comité officiel de Patronage des Habitations ouvrières et des Institutions de Prévoyance, à Ostende.

MESSEURS,

La convention, qui vient d'être conclue entre l'Etat et la Ville d'Ostende stipule, en son article 12, que « les terrains appartenant à l'Etat sur la rive Est du chenal seront affectés, à concurrence de six hectares environ, à la construction d'une cité de pêcheurs, dans les conditions que l'Etat déterminera ».

D'autre part, aux termes de l'article 14 de la même convention, « la Ville d'Ostende mettra à la disposition de l'Etat, les terrains marqués d'un liséré bleu au plan annexé. Ces terrains seront affectés ultérieurement à la construction de maisons ouvrières dans les conditions que l'Etat déterminera ».

Avant de prendre une décision au sujet de la réalisation des dispositions dont il s'agit, je vous prie de vouloir bien me faire connaître votre avis sur la manière pratique d'organiser la cité ouvrière et la cité des pêcheurs.

Je crois savoir que votre Comité a publié une brochure ayant trait à la création de la cité des pêcheurs. Il me serait agréable d'en recevoir quelques exemplaires.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre,
(s) A. VAN DE VYVERE.

Ostende, le 19 juillet 1912.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que notre Comité a pris connaissance, en séance de ce jour, de votre dépêche du 2 juillet 1912, Administration des Ponts et Chaussées, 1^{re} direction n^o 48688-82 n^o 6697 de sortie.

Nous avons, antérieurement déjà, établi quelques considérations générales au sujet de la création d'une cité des pêcheurs sur les terrains domaniaux à l'Est du chenal. Vous les trouverez formulées dans l'extrait de notre rapport sur l'exercice 1911, dont trois exemplaires sont annexés à la présente.

Cela posé et répondant à la première question de votre dépêche prérappelée (Article 12 de la convention), nous émettons l'avis que, pour réaliser ce projet, il conviendrait de constituer une Société Anonyme locale, dont le capital serait formé au moyen de versements effectués par l'Etat, la Province et la Ville et aussi par des souscriptions de particuliers, notamment de ceux qui, par leur profession, sont en contact avec l'industrie de la pêche maritime.

L'Etat devrait, en outre, abandonner gratuitement à la Société les terrains d'assiette de la future cité.

Il nous paraît indispensable et nous formons le vœu qu'une disposition légale permette à une seule société de s'occuper à la fois des opérations de construction et de crédit.

Nous ne possédons pas encore les éléments nécessaires pour déterminer l'importance du capital social. Elle dépendra évidemment du nombre et du type de maisons à construire.

Il importerait donc que nous fussions, éventuellement, renseignés au sujet des intentions de l'Etat sur ces deux points. Nous croyons qu'elles pourraient, soit être consignées dans une note, soit être exposées verbalement à notre Comité par un fonctionnaire délégué à cet effet.

En tout état de cause, il devrait d'ailleurs être entendu que la dépense d'établissement et d'entretien des travaux d'agencement de la cité, (voirie, assainissement, etc.) n'incomberaient pas à la société, à moins que l'Etat ne consente à lui allouer à cet effet des crédits spéciaux, la ville renonçant de son côté à la perception des taxes de bâtisse, de pavage, etc.

Pour gouverne, nous signalons qu'étant donné l'intérêt particulier de la question, notre Comité a cru utile de mettre à l'étude le plan d'appropriation du terrain et les types de maisons qui pourraient convenir à notre population maritime.

Il serait toutefois intéressant qu'il fût mis en mesure de pouvoir étudier sur place quelques types de maisons de l'espèce déjà existantes.

En ce qui concerne le deuxième point de votre dépêche (article 14 de la convention), il va sans dire que la Société anonyme, constituée pour la Cité des Pêcheurs, s'occuperait également des constructions à ériger au quartier Ouest, aux abords de l'église du Sacré-Coeur.

Ici également l'Etat ferait apport à la Société des terrains réservés dans ce but et marqués d'un liséré bleu au plan annexé à la convention.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Comité:

Le Secrétaire,
(s.) A. VERRAERT.

Le Président,
(s.) O. ROGER.

Ostende, le 30 septembre 1912.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des
Travaux Publics, Bruxelles.

Comme suite à notre lettre du 19 juillet 1912, n° 190, répondant à votre dépêche du 2 juillet dernier, Administration des Ponts et Chaussées, 1^{re} direction des voies hydrauliques, n°s 48638-82 n° 6697 de sortie, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-contre un avant-projet de plan général d'aménagement de la cité des pêcheurs, dont la création est décidée sur une parcelle des terrains domaniaux situés à l'Est du chenal.

	Ménages
Il comprend :	
A. 19 maisons d'angle, dont le rez-de-chaussée pourrait servir de magasin. On y logerait, en moyenne, 3 ménages, soit ensemble	57
B. 68 habitations, sans jardin, à un seul ménage	68
C. 132 habitations à un seul ménage, avec jardin de 250 à 400 m2 de superficie	132
D. 20 habitations à 3 logements chacune	60
E. 8 constructions, à ériger à front de la chaussée du Phare, à 8 logements chacune	64
Ensemble ménages	381

En admettant le chiffre moyen de 5 personnes par ménage, le quartier pourrait donc recevoir une population de 1905 habitants, soit le tiers de la population totale des pêcheurs.

Il est à remarquer que l'avant-projet comporte des rangées de constructions juxtaposées, alors que nous avions tout d'abord l'intention de proposer des groupes de maisons isolées.

Nous pensons que la nouvelle disposition serait, en définitive, préférable : 1° au point de vue de l'aspect, du coût et de l'hygiène, car, elle amènerait la suppression des murs de clôture et des haies à front de rue ; 2° au point de vue de la culture des jardins, qu'elle permettrait de soustraire, en partie, à l'action directe des vents du large auxquels l'emplacement adopté est très exposé.

Dès que vous aurez bien voulu nous faire connaître votre décision concernant cet avant-projet, nous pourrions vous soumettre quelques plans-types des diverses catégories d'habitations, dont la construction est envisagée ci-dessus.

Mais il conviendrait, comme nous en exprimions l'idée dans notre lettre prérappelée du 19 juillet 1912, que nous fussions mis en mesure de pouvoir étudier sur place quelques types de maisons de l'espèce déjà existantes.

Il est à remarquer que la cité, que vous vous proposez de créer, se trouvera située immédiatement à côté d'une des agglomérations les

plus insalubres de notre ville. Nous formons le vœu, afin que l'œuvre de l'habitation du pêcheur reçoive une solution aussi complète que possible, qu'une combinaison puisse être trouvée, qui assure l'assainissement de cette agglomération.

Elle nécessiterait la disparition des maisons insalubres, l'établissement d'un réseau d'égouts et d'une canalisation d'eau potable et l'amélioration de la voirie publique.

Enfin, permettez-nous, Monsieur le Ministre, d'insister sur ce que le relèvement de la condition matérielle du pêcheur, doit être complété par la création d'institutions d'ordre moral, telles que les cercles de tempérance, de prévoyance, etc.

Notre Comité étudiera également la question à ce point de vue et aura l'honneur de vous communiquer, en temps opportun, les desiderata que cette étude pourrait lui suggérer.

Veuillez agréer, etc.

Au nom du Comité :

Le Secrétaire,
(s.) A. VERRAERT.

Le Président,
(s.) O. ROGER.

En outre, l'étude de plans-types de maisons de pêcheurs a été commencée.

§ 2. — Congrès National des Habitations Ouvrières et des Institutions de Prévoyance. (Gand 1913.)

Notre Comité a été consulté par le Comité permanent des Congrès Nationaux des habitations ouvrières et des Institutions de prévoyance, au sujet des questions qui pourraient être utilement portées à l'ordre du jour du prochain Congrès.

Voici la lettre que nous avons rédigée à l'occasion de cette consultation.

Ostende, le 14 juin 1912.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

En réponse à vos lettres du 13 mai 1912, qui nous sont parvenues le 6 juin, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous acceptons bien volontiers le titre de membre de la Commission générale de patronage du Congrès National de Gand en 1913.

En ce qui concerne les questions que nous proposons de porter à l'ordre du jour de ce Congrès, elles se rapportent toutes, en ordre principal, au projet de création d'une cité des pêcheurs à l'Est du port d'Ostende.

Ce projet, dont le principe a été admis par une convention intervenue entre l'Etat et la Ville d'Ostende et approuvée par la Législature, a déjà fait l'objet d'une note adressée par notre Comité au Département des Travaux Publics et dont vous trouverez le texte à la page 11 de la brochure ci-annexée.

Les points énumérés ci-après pourraient éventuellement faire l'objet de rapports ou communications de la part des membres de notre Comité :

I. — Fondation de Sociétés auxiliaires à forme mutualiste, pour procurer aux ouvriers le premier versement d'un dixième et pour assurer le paiement régulier des mensualités. Encouragements spéciaux des pouvoirs publics à ces mutualités.

II. — Comment pourrait-on modifier le régime successoral belge des petits héritages en vue d'assurer une espèce d'inviolabilité de la petite propriété familiale ?

III. — Organisation d'une inspection sanitaire constante et efficace des habitations ouvrières.

IV. — Simplification des formalités et extension des faveurs fiscales (droits d'hypothèques par exemple) pour tous les actes de prêts ou de vente relatifs aux habitations ouvrières.

V. — Par quels moyens pourrait-on empêcher que les calculs que suggère l'acquisition ou la conservation d'une habitation ouvrière ne nuisent à la natalité ?

VI. — Projet de la future cité des pêcheurs, à Ostende.

Etude des différents points signalés dans la « Note » adressée par notre Comité au Département des Travaux Publics.

Nous vous serions obligés de vouloir nous faire connaître, en temps utile, ceux de ces points dont votre Comité aura admis l'examen par le Congrès de Gand.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Au nom du Comité :

Le Secrétaire,
(s.) A. VERRAERT.

Le Président,
(s.) O. ROGER.

Nous avons eu la satisfaction de constater que les questions I, II et III ont été prises en considération et insérées au programme du Congrès.

En outre, le Comité permanent a inséré, sous le No 2 du programme, la question du lotissement des terrains en cas d'expropriation par zones, dont nous avons demandé la discussion au Congrès de Bruxelles en 1910,

§ 3. — *Expropriations par zones.*

Le Comité, consulté par M. le Gouverneur de la Province au sujet du plan général d'alignement et d'expropriation par zones du quartier voisin de l'Hôtel des Postes et Télégraphes à Ostende, a rédigé le rapport suivant :

Ostende, le 15 mars 1912.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Sous renvoi de votre apostille du 6 mars 1912, 2^{me} direction, 3^{me} division, par laquelle vous nous avez transmis pour avis le plan général d'alignement et d'expropriations par zones du quartier voisin de l'Hôtel des Postes et Télégraphes à Ostende, nous avons l'honneur de vous faire part de ce qui suit :

Les immeubles, dont l'expropriation est projetée, sont situés dans les rues Babylone et Archiduchesse ; ils sont occupés par 28 ménages ouvriers, comprenant 107 personnes, dont 54 enfants. Au point de vue de la salubrité, ils laissent tous beaucoup à désirer et leur disparition sera un bienfait pour l'hygiène publique.

Ce dernier résultat ne sera toutefois atteint que si de nouveaux logements salubres sont mis, en temps opportun, à la disposition des ménages expropriés. Nous avons maintes fois fait ressortir cette conséquence funeste des grands travaux d'assainissement et d'embellissement exécutés par les administrations des villes importantes, d'aggraver les conditions de l'habitation du travailleur, généralement déjà si précaires.

Les occupants des maisons démolies vont, en effet, pour la plupart, s'entasser dans les logements existants et y accentuer les inconvénients de la surpopulation.

C'est pourquoi notre Comité a émis le vœu de voir affecter à la construction d'un groupe de logements à bon marché, une partie des lots de terrains destinés à la vente ou, à leur défaut, d'autres terrains avoisinants, de superficie égale.

On pourrait notamment réserver dans ce but les lots 12, 13 et 14 qui occupent approximativement le cinquième de la surface totale et imposer dans les conditions de vente, que l'acquéreur devra y élever des bâtiments à logements multiples destinés à la classe ouvrière et conçus d'après des plans à approuver.

Il va sans dire que, pour éviter l'inconvénient que nous avons esquissé ci-dessus, les dits bâtiments devraient être érigés préalablement à l'expulsion des ménages ouvriers signalés en tête de ce rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Comité de Patronage des Habitations ouvrières.

Le Secrétaire,
(s) A. VERRAERT.

Le Président,
(s) O. ROGER.

Comme pour les expropriations antérieures, l'arrêté Royal approuvant le plan général, dont il est question ci-dessus, ainsi que l'expropriation par zones, ne contient aucune prescription tendant à satisfaire aux conditions que nous avons préconisées.

Nous estimons que c'est regrettable et nous renouvelons ici le vœu, déjà émis à multiples reprises, de voir réviser la loi concernant les expropriations par zones, de manière à mieux sauvegarder l'intérêt des ouvriers, que les travaux d'embellissement ou d'assainissement projetés contraignent à abandonner leur habitation.

§ 4. — *Certificats délivrés.*

Au cours de l'année 1912 il a été délivré 90 certificats, conformément aux prescriptions des articles 14 et 16 de la loi du 9 août 1889.

Ce nombre se répartit comme suit :

ARTICLE 14. — 1°) 36 certificats pour achats de terrains dans le ressort du Comité, d'une superficie de 11208^m2 19^{dm}2 et représentant une valeur de 37.378 francs 21 c.

2°) 26 certificats pour achats de maisons dans le ressort du Comité, d'une superficie de 11379^m2 64^{dm}2, valeur 73.270 francs.

3°) ARTICLE 16. — 25 certificats pour prêts d'argent en vue de construire des habitations ouvrières dans le ressort du Comité, et dont le montant s'élève à 73.782 frs.

4°) ARTICLE 14. — 2 certificats pour achats de maisons en dehors du ressort du Comité d'une superficie totale de 150^m2 et représentant une valeur de mille francs.

5°) ARTICLE 16. — Un certificat pour prêt d'argent en vue de l'acquisition d'une maison en dehors du ressort du Comité d'une valeur de 500 francs.

ARTICLE	NOMBRE	OBJET	SUPERFICIE EN M2	VALEUR
<i>Dans le ressort du Comité</i>				
14	36	Terrains	11208,19	87.878,21
14	26	Maisons	11379,64	73.270,00
16	25	Prêts		73.782,00
<i>En dehors du ressort du Comité</i>				
14	2	Maisons	150,00	1.000,00
16	1	Prêt		500,00
Totaux	90		22737,83	185.930,21

Un certificat pour l'acquisition d'une maison à Ichteghem d'une superficie de 53 ares 10 c^a a été refusé par notre Comité, conformément au § 2 de l'article 14 de la loi du 9 août 1889.

Aucun refus de certificat ne nous a été notifié par M. le Receveur de l'enregistrement, ainsi que le prescrit l'article 5 § 2 de la circulaire Ministérielle N° 1256 du 20 mars 1894 en exécution des articles 14 et 16 de la loi du 9 août 1889.

Nous laissons suivre les tableaux statistiques des certificats délivrés, dressés conformément aux prescriptions de la circulaire Ministérielle du 28 février 1911.

A. — Achats de terrains dans le ressort du Comité (art. 14)

N° d'ordre	N° d'inscription	COMMUNES où LE TERRAIN EST SITUÉ	PROFESSION EXERCÉE	Contenance en M2	PRIX par acquisition	NOTAIRES
						DATES DES CERTIFICATS
1	57	Breedene	Journalier	140,00	850,00	H. Berghman 3 sept. 1912
2	61	"	Chauffeur	529,18	1000,00	V. d. Heyde G. 20 sept. 1912
3	66	"	Maçon	154,00	885,00	H. Berghman 9 oct. 1912
4	72	"	"	140,25	350,94	H. Berghman 22 oct. 1912
5	75	"	Forgeron	782,00	800,00	F. Janssens 29 oct. 1912
6	76	"	Pos. de télégr.	141,25	352,81	H. Berghman 18 nov. 1912
7	77	"	Chauffeur	140,87	352,19	H. Berghman 18 nov. 1912

8	78	Breedene	Journalier	141,88	353,44	H. Berghman 18 nov. 1912
9	80	"	Ouv. chargeur	737,46	900,00	J. Faict 23 nov. 1912
10	81	"	Transbordeur	782,00	1100,00	V. d. Heyde L. 26 nov. 1912
11	90	"	Journalier	139,76	628,92	H. Berghman 27 déc. 1912
12	89	Eerneghem	Ouv. agricole	730,00	500,00	K. Dekeyser 30 déc. 1912
13	11	Ichteghem	"	1428,00	1800,00	Ch. Dekeyser 2 fév. 1912
14	32	"	Cordonnier	215,00	1237,50	Gilb. Depuydt 11 juin 1912
15	84	Ghistelles	Journalier	477,54	1400,00	Gilb. Depuydt 26 nov. 1912
16	25	Mannekenvere	Ouv. agricole	292,00	500,00	M. V. d. Heyde 16 avril 1912
17	16	Moere	Maçon	787,00	700,00	Gilb. Depuydt 17 fév. 1912
18	1	Ostende	Menuisier	207,69	1869,21	Termote Léo 11 janv. 1912
19	2	"	"	361,20	3430,80	Termote Léo 13 janv. 1912
20	23	"	Journalier	126,90	1500,00	F. Van Caillie 5 avril 1912
21	26	"	Chauffeur	87,70	1754,00	M. V. d. Heyde 27 avril 1912
22	38	"	Ebôniste	127,70	1500,00	F. Van Caillie 13 juillet 1912
23	33	"	Couturière	114,45	1373,40	De Busschere 4 juillet 1912
24	39	"	Journalier	150,22	1125,00	H. Berghman 10 juillet 1912
25	55	"	Maçon	99,60	1025,00	Termote Léo 19 août 1912
26	60	"	Journalier	100,00	1400,00	Gilb. Depuydt 25 sept. 1912
27	69	"	Canotier	117,00	1404,00	H. Berghman 26 oct. 1912
28	86	"	Terrassier	124,03	1100,00	Termote Léo 3 déc. 1912
29	87	"	Plafonneur	139,91	1657,00	M. V. d. Heyde 17 déc. 1912
30	8	Oudenbourg	Journalier	142,13	1200,00	Termote Léo 18 janv. 1912
31	28	Snaeskerke	Menuisier	288,00	750,00	M. V. d. Heyde 1 mai 1912
32	31	Steene	Journalier	105,00	735,00	L. V. d. Heyde 21 juin 1912
33	54	Wilskerke	Maçon	150,00	600,00	M. V. d. Heyde 19 août 1912
34	29	Zandvoorde	Chargeur	707,40	1400,00	F. Janssens 12 mai 1912
35	30	"	Manœuvre	196,57	800,00	F. Janssens 3 juin 1912
36	68	"	Ouv. rangeur	185,00	544,00	F. Janssens 9 oct. 1912

B. — Achats de maisons dans le ressort du Comité (art. 14).

N° d'ordre	N° d'inscription	COMMUNE OÙ LA MAISON EST SITUÉE	PROFESSION EXERCÉE	CONTE- NANCE EN M2	PRIX PAR ACQUI- SITION	NOTAIRES — DATES DES CERTIFICATS
1	73	Breedene	Aiguilleur	1870,00	3800,00	J. Faict 29 oct. 1912
2	82	Eerneghem	Ouv. agricole	290,00	1450,00	J. Boedts 23 nov. 1912
3	22	Ettelghem	Terrassier	710,00	2570,00	F. Janssens 2 avril 1912
4	6	Ichteghem	Ouv. scieur	1260,00	2000,00	Ch. Dekeyser 22 janv. 1912
5	9	"	Ouv. agricole	365,00	900,00	J. Boedts 23 janv. 1912
6	14	"	Journalier	870,00	2000,00	Ch. Dekeyser 17 fév. 1912
7	17	"	Ouv. agricole	1565,00	1800,00	Ch. Dekeyser 6 mars 1912
8	20	"	Journalier	160,00	900,00	Ch. Dekeyser 31 mars 1912
9	42	"	Journalière	228,00	500,00	Ch. Dekeyser 9 juillet 1912
10	64	"	Journalier	640,00	4000,00	Ch. Dekeyser 5 oct. 1912
11	13	Mannekensve ^{re}	Ouv. agricole	224,00	600,00	A. Ströom 6 fév. 1912
12	70	Moere	"	865,00	2600,00	J. Boedts 16 oct. 1912
13	37	Ostende	Ouv. nettoyeur aux wagons-lits	145,00	2575,00	H. Berghman 10 juillet 1912
14	40	"	Chauffeur	150,00	2400,00	H. Berghman 10 juillet 1912
15	44	"	Veilleur de nuit	126,00	6000,00	F. Van Caillie 26 juillet 1912
16	48	"	Journalier	95,00	2500,00	F. Van Caillie 2 août 1912
17	58	"	Aide-mécan.	112,00	12600,00	F. Van Caillie 7 sept. 1912
18	62	"	Chauffeur	120,00	4100,00	F. Faict 27 sept. 1912
19	85	"	"	161,00	4200,00	L. V. d. Heyde 3 déc. 1912
20	19	Oudenbourg	Journalier	295,64	2625,00	F. Janssens 23 mars 1912
21	71	"	Ouv. agricole	290,00	600,00	F. Janssens 13 oct. 1912
22	46	Slype	"	58,00	1200,00	H. V. d. Heyde 31 juillet 1912
23	4	Snaeskerke	Journalier	290,00	1350,00	H. V. d. Heyde 18 janv. 1912
24	86	Steene	Magasinier	95,00	4500,00	H. Berghman 11 juillet 1912
25	52	"	Journalier	305,00	4600,00	F. Van Caillie 17 août 1912
26	21	Zandvoorde	"	100,00	900,00	F. Janssens 1 avril 1912

C. — Emprunts dans le ressort du Comité (art. 16).

N° d'ordre	N° d'inscription	COMMUNES OÙ LES MAISONS OU TERRAINS ACQUIS OU A ACQUÉRIR SONT SITUÉS	PROFESSION EXERCÉE PAR L'EMPRUN- TEUR	Montant de l'em- prunt	A-t-il déjà jouit des avan- tages de la loi.	QUALITÉ DU PRÉTEUR	NOTAIRES — DATES DES CERTIFICATS
1	74	Breedene	Aiguilleur	3400	oui	Propriét.	J. Faict 29 oct. 1912
2	8	Clemskerke	Ouv. agricole	2000	oui	Cultivat.	M. V. d. Heyde 23 janv. 1912
3	83	Eerneghem	"	1450	oui	Cabaretier	Boedts Julien 27 nov. 1912
4	7	Ichteghem	Scieur	1400	oui	Epicrière	Ch. Dekeyser 22 janv. 1912
5	10	"	Ouv. agricole	900	oui	Epicier	J. Boedts 23 janv. 1912
6	12	"	"	1600	oui	Rentier	Ch. Dekeyser 2 févr. 1912
7	15	"	Journalier	2000	oui	Boulangier	Ch. Dekeyser 17 févr. 1912
8	24	"	Ouv. agricole	1000	oui	Cultivat.	Ch. Dekeyser 16 avril 1912
9	34	"	Ouv. cordon ^r	4800	oui	Cordonn.	Ernest Bonte 3 juillet 1912
10	48	"	Journalière	100	oui	Particul ^{re}	Ch. Dekeyser 9 juillet 1912
11	65	"	Journalier	3500	oui	Propriét.	Ch. Dekeyser 5 oct. 1912
12	7	Ostende	Chauffeur	5000	oui	Négoc ^{te}	M. V. d. Heyde 23 avril 1912
13	41	"	ouv. nettoyeur aux Wag ^s -lits	2575	oui	Epicier	H. Berghman 10 juillet 1912
14	45	"	Veilleur de nuit	3900	oui	Docteur en médecine	F. Van Caillie 26 juillet 1912
15	49	"	Journalier	2200	oui	Propriét.	F. Van Caillie 2 août 1912
16	59	"	Machiniste	10500	oui	Rentière	F. Van Caillie 7 sept. 1912
17	67	"	Journalier	5000	oui	Cultivat.	Gilb. Depuydt 9 oct. 1912
18	79	"	Couturière	6000	oui	Cultivat.	H. V. d. Heyde 13 nov. 1912
19	88	"	Plafonneur	1657	oui	Brasseur	H. V. d. Heyde 16 déc. 1912
20	5	Oudenbourg	Journalier	2000	oui	Négociant	Ternote Léo 17 janv. 1912
21	63	"	Blanchisseur	1500	oui	Notaire	F. Janssens 21 sept. 1912
22	47	Slype	Ouv. agricole	1500	oui	Rentière	H. V. d. Heyde 31 juillet 1912
23	53	Steene	Journalier	4500	oui	Epicrière	F. Van Caillie 17 août 1912
24	18	Vlisseghem	"	2000	oui	Rentier	Tanger Aug. 11 févr. 1912
25	35	Zandvoorde	Ouv. charg ^r	4000	oui	Cultivat.	F. Janssens 30 juin 1912

D. — *Achats de maisons en dehors du ressort du Comité*
(art. 14).

N° D'ORDRE	N° D'INSCRIPTION	COMMUNE où la maison est située	PROFESSION EXERCÉE	CONTENANCE EN M2	PRIX PAR ACQUISITION	NOTAIRES — DATES DES CERTIFICATS
1	56	Adinkerke	Journalier	120,00	500,00	Donck Camille 3 sept. 1912
2	50	Leke	Ouvrier agricole	80,00	500,00	Ch. Dekeyser 17 août 1912

E. — *Emprunt en dehors du ressort du Comité*
(art. 16).

N° D'ORDRE	N° D'INSCRIPTION	COMMUNES où les maisons ou terrains acquis ou à acquérir sont situés	PROFESSION exercée par l'emprunteur	MONTANT DE L'EMPRUNT	Indiquer par oui ou non s'il a déjà reçu un certificat	QUALITÉ DU PRÊTEUR	NOTAIRES — DATES DES CERTIFICATS
1	51	Leke	Ouvrier agricole	500	oui	Menuisier	Ch. Dekeyser 17 août 1912

SECTION III.

Pensions de vieillesse.

Le Comité a eu à examiner 203 dossiers relatifs aux demandes de pensions de vieillesse.

Cet examen a été fait en 3 séances plénières, la grande majorité des membres présents.

Pour tous les cas douteux, des enquêtes sur place ont été faites par M. Ghewy Guillaume, spécialement chargé par notre Comité de cette délicate mission.

Sur les 203 demandes introduites, 147 ont été admises et 56 rejetées.

Parmi ces dernières, 6 ont été rejetées, les intéressés ne s'étant pas conformés aux prescriptions du § 2 de l'article 9 de la loi du 10 mai 1900.

20 impétrants ont interjeté appel de notre décision. La Commission d'appel en a accueilli 12 et les 8 autres décisions prises par notre Comité ont été approuvées.

D'autre part, Monsieur le Gouverneur a interjeté appel contre 3 décisions du Comité, qui ont été modifiées par la Commission d'appel.

Conformément à la circulaire ministérielle du 5 février 1902, le Comité a notifié par 58 lettres recommandées des avis de nouvelles instructions des demandes de pensions admises précédemment.

Après examen, nous avons rayé des anciennes listes 286 personnes, dont 202 par suite de décès, 55 pour changements de résidence, 26 personnes ayant été hospitalisées et 3 rejetées, ces dernières se trouvant dans un asile de mendicité.

Le Comité a maintenu la même décision des années précédentes, pour les personnes hospitalisées à Zevecote.

Nous faisons suivre les différents tableaux des opérations du Comité, relatifs à l'examen des demandes de pensions de vieillesse pendant l'année 1912.

Etat des demandes de Pensions de vieillesse des différentes Communes de l'Arrondissement d'Ostende, soumis à l'examen du Comité pendant l'année 1912.

N°	NOMS DE COMMUNES	Nouvelles demandes introduites	Demandes admissibles	Demandes rejetées	Nombre total de demandes admissibles en 1912	DATES
						DES SÉANCES
1	Ostende	66	57	9	808	14 juin 1912
2	Bekeghem	2	0	2	29	19 avril 1912
3	Breedene	3	7	1	143	"
4	Clemskerke	5	5	0	69	"
5	Eerneghem	21	8	18	186	"
6	Ettelghem	4	3	1	46	"
7	Ghistelles	14	9	5	195	"
8	Ichteghem	11	6	5	196	"
9	Lefvinghe	2	2	0	76	"
10	Lombartzyde	9	3	6	29	"
11	Mannekensvere	1	0	1	18	"
12	Middelkerke	4	4	0	57	"
13	Moere	3	3	0	60	"
14	Oudenbourg	11	8	3	116	"
15	Roxem	5	3	2	23	"
16	St-Pieterscappelle	0	0	0	7	"
17	Schoore	1	1	0	27	"
18	Slype	1	1	0	51	"
19	Snaeskerke	1	0	1	20	"
20	Steene	4	3	1	41	"
21	Vlissegghem	2	2	0	80	"
22	Westende	2	2	0	40	14 juin 1912
23	Westkerke	4	4	0	49	19 avril 1912
24	Wilskerke	0	0	0	12	"
25	Zande	0	0	0	27	"
26	Zandvoorde	1	1	0	29	"
27	Zevécote	21	15	6	125	"
	Totaux	208	147	56	2569	

ETAT indiquant par communes et par sexes le nombre de nouvelles demandes admises à la pension de vieillesse pendant l'année 1912.

N°	COMMUNES	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
1	Ostende	23	34	
2	Bekeghem	0	0	
3	Breedene	4	3	
4	Clemskerke	2	3	
5	Eerneghem	5	3	
6	Ettelghem	0	3	
7	Ghistelles	6	3	
8	Ichteghem	4	2	6
9	Lefvinghe	1	1	2
10	Lombartzyde	2	1	3
11	Mannekensvere	0	0	0
12	Middelkerke	3	1	4
13	Moere	1	2	3
14	Oudenbourg	4	4	8
15	Roxem	1	2	3
16	St-Pieterscappelle	0	0	0
17	Schoore	1	0	1
18	Slype	1	0	1
19	Snaeskerke	0	0	0
20	Steene	2	1	3
21	Vlissegghem	1	1	2
22	Westende	1	1	2
23	Westkerke	1	3	4
24	Wilskerke	0	0	0
25	Zande	0	0	0
26	Zandvoorde	0	1	1
27	Zevécote	10	5	15
		73	74	147



LISTE des personnes admises à la pension de vieillesse dans les différentes communes de l'arrondissement depuis l'année 1903.

N°	NOMS DES COMMUNES	DEMANDES ADMISES EN									
		1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
1	Ostende	755	725	802	772	804	807	780	786	834	808
2	Bekeghem	32	31	32	32	35	34	32	31	31	29
3	Breedene	187	185	143	183	145	141	141	146	151	143
4	Clemskerke	69	73	73	67	66	76	77	78	74	69
5	Eerneghem	211	212	202	203	209	208	215	207	204	186
6	Ettelghem	42	42	36	43	45	45	49	50	47	46
7	Ghistelles	175	173	175	189	201	206	200	201	215	195
8	Ichteghem	227	234	220	216	212	196	211	218	220	196
9	Leflinghe	76	81	87	77	84	86	82	74	80	76
10	Lombartzyde	41	43	47	38	32	35	31	28	29	29
11	Mannekensvere	22	28	24	23	24	25	22	19	18	18
12	Middelkerke	51	53	56	42	51	52	51	52	59	57
13	Moere	47	52	48	53	54	55	58	60	64	60
14	Oudenbourg	91	96	107	110	122	122	126	125	122	116
15	Roxem	38	38	36	36	29	31	27	24	24	23
16	St-Pieterscappelle	10	8	8	8	11	10	7	6	7	7
17	Schoore	43	42	42	37	35	33	35	33	29	27
18	Snaeskerke	21	20	22	22	19	25	25	23	22	20
19	Steene	27	36	38	40	42	46	40	45	45	41
20	Vlisseghe	46	48	44	48	44	41	40	37	36	30
21	Westende	47	50	55	50	48	38	48	38	38	40
22	Westkerke	68	59	61	63	61	58	52	49	56	49
23	Wilskerke	9	9	7	5	3	4	8	9	12	12
24	Zande	29	33	30	30	33	33	34	32	29	27
25	Slype	65	61	66	70	67	60	60	56	57	51
26	Zandvoorde	37	36	45	45	43	40	33	36	32	29
27	Zevécote	95	106	110	103	114	120	103	116	125	125
	Totaux	2506	2520	2616	2561	2629	2627	2587	2579	2680	2509

Etat indiquant par rapport à la population totale la proportion des personnes admises à la pension de vieillesse dans les différentes communes de notre arrondissement depuis l'année 1903.

N°	COMMUNES	Popu- lation 1911	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1	Ostende	42207	1.83	1.67	1.51	1.98	1.93	1.93	1.84	1.84	1.97	1.91
2	Bekeghem	1080	3.27	3.03	3.10	3.13	3.38	3.25	3.00	3.00	2.93	2.83
3	Breedene	4212	4.07	3.79	3.87	3.52	3.74	3.55	3.51	3.52	3.58	3.39
4	Clemskerke	1604	5.25	5.40	5.35	4.74	4.41	5.06	5.06	5.10	4.62	4.30
5	Eerneghem	5173	4.78	4.54	4.05	4.21	4.19	4.09	4.22	4.03	3.94	3.59
6	Ettelghem	1095	4.32	4.40	4.69	4.27	4.41	4.44	4.76	4.86	4.27	4.20
7	Ghistelles	4058	4.94	4.81	4.73	5.05	5.28	5.31	5.17	5.16	5.41	4.80
8	Ichteghem	5463	4.51	4.54	4.05	4.11	3.79	3.58	3.35	3.92	4.03	3.59
9	Leflinghe	1959	4.24	4.40	4.42	4.16	4.35	4.46	4.23	3.70	4.12	3.89
10	Lombartzyde	1160	4.12	4.17	4.54	3.56	3.53	3.11	2.73	2.46	2.49	2.50
11	Mannekensv ^{re}	369	3.70	4.12	3.90	4.06	4.05	6.33	5.53	5.00	4.88	4.37
12	Middelkerke	3166	2.30	2.15	2.09	1.10	1.31	1.79	1.71	1.70	1.92	1.80
13	Moere	1298	3.95	3.35	4.02	4.35	4.52	4.60	4.35	5.02	5.01	4.63
14	Oudenbourg	3057	3.26	3.40	3.77	3.31	3.73	4.08	4.26	4.24	4.00	3.79
15	Roxem	708	5.16	5.11	4.79	4.03	4.04	4.32	3.79	3.56	3.29	3.25
16	S ^t Piet. Cappel.	253	4.39	3.51	3.51	3.51	4.32	4.37	3.06	2.63	2.81	2.77
17	Schoore	468	10.59	10.34	10.34	9.11	8.08	7.76	8.50	7.73	6.25	5.77
18	Slype	1307	4.33	4.34	4.63	5.06	4.97	4.15	4.45	4.16	4.36	3.90
19	Snaeskerke	868	2.59	2.36	2.47	2.56	2.24	2.95	2.91	2.68	2.54	2.30
20	Steene	2306	1.91	2.05	1.30	1.53	1.73	1.33	1.56	1.77	1.69	1.46
21	Vlisseghe	1151	4.26	4.45	3.39	4.54	4.08	3.30	3.70	3.43	3.12	2.60
22	Westende	1372	5.23	3.35	5.52	5.13	4.43	3.46	3.77	3.25	2.99	2.91
23	Westkerke	1312	5.09	4.32	4.30	5.09	4.30	4.60	4.03	3.35	5.01	3.73
24	Wilskerke	424	2.55	2.40	1.31	1.31	0.79	1.03	2.00	2.13	2.33	2.33
25	Zande	529	5.01	5.70	5.13	5.13	5.37	5.70	5.37	5.53	5.29	5.11
26	Zandvoorde	1132	3.94	3.63	4.13	4.22	3.94	3.59	3.41	3.07	2.64	2.45
27	Zevécote	325	12.57	14.02	13.33	14.10	14.74	15.64	13.32	15.59	15.15	15.15
	MOYENNES	39106	3.11 %	3.06 %	3.02 %	3.06 %	3.05 %	3.30 %	2.59 %	2.92 %	2.99 %	2.81 %

Classement par communes et par sexes des personnes admises à la pension de vieillesse en 1901-2-3-4-5-6-7-8-9-10 et 11 et qui ont été maintenues à la dite pension en 1912, y compris les nouvelles demandes admises pendant le dernier exercice.

N°	COMMUNES	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
1	Ostende	276	540	816
2	Bekeghem	15	14	29
3	Breedene	68	75	143
4	Clemskerke	31	39	70
5	Eerneghem	39	98	187
6	Ettelghem	16	30	46
7	Ghistelles	90	106	196
8	Ichteghem	96	103	199
9	Leffinghe	42	35	77
10	Lombartzyde	20	9	29
11	Mannekensvere	9	9	18
12	Middelkerke	23	34	57
13	Moere	27	34	61
14	Oudenburg	52	64	116
15	Roxem	9	14	23
16	St-Pieters-Cappelle	3	4	7
17	Schoore	17	10	27
18	Slype	27	23	50
19	Snaeskerke	8	11	19
20	Steene	20	21	41
21	Vlissegghem	16	15	31
22	Westende	21	19	40
23	Westkerke	22	28	50
24	Wilskerke	5	7	12
25	Zande	10	17	27
26	Zandvoorde	11	18	29
27	Zevencote	78	52	125
	TOTAUX	1096	1429	2525

Tableau indiquant les décisions prises par notre Comité et relatives aux personnes nées en 1843-44 et 45 et qui se sont ou ne se sont pas conformées aux prescriptions du § 2 de l'article 9 de la loi du 10 mai 1900.

N°	COMMUNES	Nombre de personnes nées en 1843-44 et 45	Nombre de personnes ayant versé	Nombre de personnes n'ayant pas versé	Admises	Rejetées
1	Ostende	152	140	12	138	19
2	Bekeghem	3	3	"	1	2
3	Breedene	15	15	"	14	1
4	Clemskerke	6	6	"	6	"
5	Eerneghem	25	25	"	21	4
6	Ettelghem	3	3	"	3	"
7	Ghistelles	27	27	"	25	2
8	Ichteghem	27	22	5	17	10
9	Leffinghe	12	12	"	12	"
10	Lombartzyde	12	11	1	4	8
11	Mannekensvere	3	3	"	1	2
12	Middelkerke	7	7	"	7	"
13	Moere	5	5	"	5	"
14	Oudenburg	8	8	"	6	2
15	Roxem	4	3	1	2	2
16	St. Pieters Capelle	0	"	"	"	"
17	Schoore	2	2	"	2	"
18	Slype	6	6	"	5	1
19	Snaeskerke	4	4	"	3	1
20	Steene	9	9	"	7	2
21	Vlissegghem	6	4	2	3	3
22	Westende	2	2	"	2	"
23	Westkerke	3	3	"	3	"
24	Wilskerke	3	3	"	3	"
25	Zande	1	1	"	1	"
26	Zandvoorde	4	4	"	2	2
27	Zevencote	19	17	2	17	2
		368	345	23	305	63

CHAPITRE V.
FONDS DE CHOMAGE.

Le tableau suivant indique les sociétés ouvrières qui ont adhéré au Fonds de chômage :

№	SOCIÉTÉS	Années de l'adhésion	Présidents	Noms des receveurs qui ont reçu les allocations du Fonds	Siège	OBSERVATIONS
1	Algemeene Bediendenbond	1906	H. Vermeire	L. Six	Hôtel du Grand Salon Langestraat, 64	
2	Oostendsche Boedrnkkersbond	1906	T. Lingier	M. Tierssoone	Rogierslaan, 41	
3	Christene Houtbewerdersbond	1906	H. Cordy	J. Mollet	Christinastraat, 69	
4	Katholieke Metaalbewerdersbond	1906	A. Focke	Ph. Hamelton	id.	
5	Socialistische Houtbewerdersbond	1906	E. van Roose	E. Vanstraelen	Noordstar, Veldstraat, 31	
6	Oostendsche Metaalbewerdersbond	1906	J. Capelle	J. Deschepper	id.	
7	Houtbewerdersbond van "Help U Zelf"	1907	E. Vanduyver	C. Vermieuwe	"Help U Zelf" St. Sebastiaansstraat, 24	Dissoute en 1909
8	Metersbond	1906	Cys Frans	—	id.	
9	Oostendsche Tapijtsiers- en behangersbond	1909	G. Vilain	L. Hautelet	Christinastraat, 98	Dissoute en 1910
10	De Vereenigde Steenhouwers	1909	A. Declippel	H. De Cerf	Christijnsstraat, 8	
11	De Onafhankelijke Arduin- en Marmerbewerdersbond	1909	J. Mongaré	J. Gijles	Veldstraat, 6	
12	De Zeevisschersbond van Oostende	1910	C. Vanwetter	E. Van Maandaren	Noordstar, Veldstraat, 31	
13	De Oostendsche Zeilmakersbond	1912	G. Vermeulen	L. Lecluyse	Christinastraat, 69	
14	De Vrije Bouwwerkers	1912	P. Leroy	A. Devolder	id.	Dissoute en 1912

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS AYANT ADHÉRÉ	SUBSIDE VILLE	SUBSIDE ÉTAT	SUBSIDE PROVINCE	NOMBRE DE CHÔMEURS	Indemnité allouée par le Fonds	Journées de chômage	Montant de l'augmentation au moyen du fonds local	Indemnité totale aux chômeurs
1907	6	1200	—	—	90	448,00	326	826,00	769,00
1908	8	1200	—	—	120	1757,50	1372	1862,00	8119,50
1909	9	1200	100	—	75	1502,25	914 1/2	914,50	2416,75
1910	10	1200	25	61,90	55	1154,25	716 1/2	713,50	1867,75
1911	10	1200	25	40,74	65	1068,00	690 1/2	687,00	1755,00
1912	11	1200	50	—	68	777,00	579	540,00	1817,00
—	11	—	200	102,64	451	7242,00	5018 1/2	4958,00	12200,00

TITRE V. CULTES.

CHAPITRE I. CULTE CATHOLIQUE.

§ 1. — *Conseils de fabrique.*

Le tableau ci-dessous indique la composition des conseils de fabrique des diverses églises catholiques à la suite des élections du 1^{er} dimanche d'avril 1912.

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1 ^{re} nomination	FIN du mandat
<i>Eglise des SS. Pierre et Paul.</i>			
Camerlynck Achille	curé-doyen	memb. de droit	
Vancaille Emile	membre	1 oct. 1871	1 dim. avril 1915
Vander Meulen Jules	"	7 avril 1912	"
Hamman Auguste	secrétaire	12 juillet 1889	"
Schramme Charles	membre	15 mars 1896	"
Verbeeck Louis	"	5 avril 1896	"
Desmet Henri	président	8 oct. 1885	1 dim. avril 1918
Demuynck Joseph	membre	7 avril 1912	"
Vanderstichelen G ^{es}	trésorier	7 avril 1912	"
Bouckaert Prosper	membre	15 avril 1900	"
<i>Eglise Notre-Dame.</i>			
Clæys Julien	curé	memb. de droit	
Turlot Oscar	trésorier	2 oct. 1887	1 dim. avril 1915
Helsmoortel Jules	membre	1 janv. 1888	"
Van Outryve Emile	"	4 avril 1909	"
Decler Philippe	président	6 avril 1873	1 dim. avril 1918
Vander Heyde Jules	secrétaire	2 janv. 1887	"
<i>Eglise Saint-Joseph.</i>			
Verhaeghe Emile	curé	memb. de droit	
Staessens Emile	trésorier	25 avril 1900	1 dim. avril 1915
Van Isseghe Edm.	secrétaire	"	"
Snoecks Remi	membre	6 janv. 1907	"
Vermeersch Ferd.	"	"	"
Garnier Louis	"	"	"
Coppens Louis	président	25 avril 1900	1 dim. avril 1918
Wolter Joseph	membre	"	"
Dupont Lucien	"	23 nov. 1906	"
Baels Henri	"	"	"

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1 ^{re} nomination	FIN du mandat
----------------	---------	---------------------------------------	---------------

Eglise Notre-Dame de l'Assomption (Mariakerke).

Bosquyt Jules	curé	memb. de droit	
Roose Edmond	président	7 avril 1895	1 dim. avril 1915
Dierickx-Visschers C.	secrétaire	1 avril 1906	"
Pittery Cyrille	membre	"	"
Dewinter François	trésorier	20 avril 1903	1 dim. avril 1918
Debeuckelaere Léon	membre	1 avril 1906	"

Eglise Saint-Antoine de Padoue.

Patfoort Jules	curé		
De Fever Camille	président	20 sept. 1899	1 dim. avril 1915
Borny Odo	membre	"	"
Schreus Louis	trésorier	1 avril 1906	"
Vanhoucke Auguste	secrétaire	5 avril 1908	1 dim. avril 1918
Mollet Joseph	membre	7 avril 1912	"

Eglise du Sacré-Cœur.

Vanhoutte Polydore	curé		
Vermeire Alphonse	membre	30 déc. 1908	1 dim. avril 1915
Deroo Charles	"	14 janv. 1909	"
Maernoudt Alphonse	trésorier	"	"
Montangie Oscar	président	14 janv. 1909	1 dim. avril 1918
Barbier Henri	secrétaire	"	"

§ 2. — *Délimitation de paroisses.*

Aucune modification n'a été apportée en 1912 aux limites des paroisses.

§ 3. — *Bâtiments du culte.*

EGLISE DU SACRÉ-CŒUR. — En séance du 30 janvier 1912; le Conseil prit connaissance d'une proposition de MM. Kimpe, Bonte et Smis-Valcke, tendant à fixer

l'emplacement de la nouvelle église du Sacré-Cœur sur un terrain sis à Ostende, entre la chaussée de Nieuport, la rue des Peintres et la rue des Briquetiers, d'une superficie de 7226,50 m².

En séance du 17 décembre suivant, le Conseil accepta cette cession et approuva les plans, devis estimatif et cahier des charges relatifs à la construction de la nouvelle église. Ces documents furent approuvés par arrêté Royal du 15 avril 1913.

EGLISE DES SS. PIERRE ET PAUL. — En séance du 30 juillet 1912, le Conseil fut saisi d'une requête des voisins de la tour de l'église des SS. Pierre et Paul, tendant à voir démolir cette tour sauvée de l'incendie du 14 août 1896.

Le Collège Echevinal consulta à ce sujet la Commission Royale des Monuments, qui répondit qu'elle n'avait pas à intervenir dans la question, cette tour ne figurant pas dans la liste officielle des édifices communaux classés. D'autre part, il résulta des renseignements recueillis que cette tour est un point de premier ordre de la triangulation du royaume et qu'à ce titre il conviendrait de la conserver.

Après avoir examiné ces diverses considérations, le Conseil communal décida, en séance du 1^{er} octobre 1912, de maintenir la tour, à la condition qu'elle continuât à servir de beffroi aux cloches et horloge. Dans la même séance, le Collège Echevinal fut chargé d'élaborer les plans, devis et cahier des charges en vue de la réparation de cette tour, conformément à l'avant-projet dressé par M. de la Censerie, architecte de la nouvelle église.

§ 4. — *Biens des Fabriques.*

Aucune transaction n'a eu lieu dans le courant de l'année.

§ 5. — *Comptabilité.*

A) BUDGETS POUR 1912.

EGLISES	RECETTES		DÉPENSES			Excédent	Déficit		
	Ordinaires	Extraordinaires	Total	relatives à la célébration du culte				TOTAL	
				Ordinaires	Extraordinaires				
des SS. Pierre et Paul	28.152,91	22.867,88	46.020,79	6.655,00	12.684,08	26.731,76	46.020,79	"	"
de Notre-Dame.	5.786,21	246,37	6.032,58	1.412,00	4.320,58	300,00	6.032,58	"	"
de St-Joseph	12.488,94	"	12.488,94	4.088,20	8.384,25	21,49	12.488,94	"	"
de Ste Marie (Mariak.)	3.887,00	10.331,06	13.718,06	1.482,00	2.098,42	10.141,36	13.718,06	1,28	"
des Capucins	1.866,07	3,00	1.869,07	830,50	1.038,57	"	1.869,07	"	"
de St-Ant. de Padoue	4.988,85	360,00	5.288,85	2.022,00	3.060,00	186,85	5.288,85	"	"
du Sacré-Cœur.	3.357,61	389,39	3.697,00	1.617,00	2.080,00	"	3.697,00	"	"
de Ste-Catherine	2.351,00	"	2.351,00	577,00	1.006,00	900,00	2.351,00	"	"

BUDGET DE 1912.

B) COMPTES DE 1912.

des SS. Pierre et Paul	22.123,52	10.324,00	32.447,52	6.619,75	12.469,23	17.120,27	36.209,25	3.761,43	"
de Notre-Dame.	5.717,86	214,72	5.932,58	1.341,89	4.288,06	285,25	5.915,19	17,39	"
de St-Joseph	12.347,55	30,02	12.377,60	3.992,16	8.241,30	"	12.226,46	154,14	"
de Ste Marie (Mariak.)	3.874,50	10.334,78	13.719,28	1.472,00	2.098,14	10.141,36	13.706,50	2,78	"
des Capucins	1.872,07	3,00	1.875,07	830,00	1.038,57	"	1.868,57	6,50	"
de St-Ant. de Padoue	4.924,85	"	4.924,85	1.994,40	3.085,50	443,20	5.473,10	548,25	"
du Sacré-Cœur.	3.060,47	"	3.060,47	1.367,00	1.855,00	82,91	3.304,61	244,14	"
de Ste-Catherine	2.302,33	"	2.302,33	568,50	953,00	900,00	2.421,80	119,47	"

**CHAPITRE II.
CULTE ANGLICAN.**

§ 1. — *Conseil d'administration.*

Voici la composition du Conseil de fabrique fin 1912.

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
Hawkins C.-L.	Chapelain	15 février 1898	15 février 1916
Seymour P. Nash	Président	1 avril 1912	15 février 1916
Golder Henri	Secrétaire	15 février 1898	15 février 1916
Hervey W.-G.-T.	Membre	15 février 1908	15 février 1914

§ 2. — *Comptabilité.*

Le budget de l'exercice 1912 s'élevait :

a) en recettes ordinaires à	fr.	2,315,60
» extraordinaires à	»	1,315,72
Total	fr.	3,631,32
b) en dépenses relatives à la célébration		
du culte	fr.	235,00
ordinaires	»	2,035,00
extraordinaires	»	1,331,32
Total	fr.	3,631,32

Le compte du même exercice s'est clôturé :

a) en recettes ordinaires	fr.	2,292,82
» extraordinaires.	»	919,19
Total	fr.	3,212,01
b) en dépenses relatives à la célébration		
du culte	fr.	221,09
ordinaires	»	1,705,11
extraordinaires	»	780,46
Total	fr.	2,706,66
Excédent	fr.	535,35

**CHAPITRE III.
CULTE ISRAËLITE.**

§ 1. — *Conseil d'administration.*

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
Fridländer	Ministre officiant		
Bloch Max	Président	17 juin 1904	Mai 1916
Laufer Nissam	Membre	17 juin 1904	»
Cerf Charles	Secrétaire	17 juin 1904	Mai 1913
Natan Raphaël	Trésorier	17 juin 1904	»

§ 2. — *Bâtiments. — Construction d'une synagogue.*

La reprise définitive du bâtiment a eu lieu le 2 novembre 1911.

§ 3. — *Comptabilité.*

Le budget de l'exercice 1912 s'élevait :

a) en recettes ordinaires.	fr.	2800,00
id. extraordinaires.	»	6872,82
Total	»	9672,82
b) en dépenses relatives à la célébration		
du culte.	fr.	628,00
en dépenses ordinaires	»	2140,00
id. extraordinaires	»	5025,00
Total	»	7793,00
Excédent	»	1879,82

Le compte du même exercice s'est clôturé :

a) en recettes ordinaires	fr.	1915,00
id. extraordinaires.	»	2873,90
Total	»	4788,90
b) en dépenses relatives à la célébration		
du culte.	fr.	453,91
en dépenses ordinaires	»	1683,60
id. extraordinaires	»	2400,00
Total	»	4537,51
Excédent	»	251,39

TITRE VI. COMMERCE ET MOYENS DE TRANSPORT

CHAPITRE I.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Voici le rapport de cette institution sur l'année judiciaire 1911-1912. (Du 1^{er} août 1911 au 31 juillet 1912).

A) COMPOSITION DU TRIBUNAL. — MM. Olivier Roger, président; Pierre Laroye, Léonce Thoma, Oscar Helmoortel, John Liebaert, juges; Auguste Pede, Charles Van Hôtele, H. Hillebrand, Auguste Stracké, juges suppléants; Edouard Jean, référendaire.

B) AUDIENCES. — Le Tribunal a siégé le jeudi de chaque semaine, à 3 1/2 h. de relevée; il y a de plus siégé en audiences extraordinaires, soit pour terminer les affaires urgentes, soit pour concilier les parties.

C) STATISTIQUES. — Pendant l'année 1911-1912, le tribunal a eu à statuer sur 650 causes. Des 650 causes dont le tribunal a eu à connaître :

1^o 322 ont été terminées par jugements, 146 contradictoires et 176 par défaut;

2^o 153 par décrètement de conclusions, transactions, abandon, ou radiation; 7 affaires ont été rayées du rôle après assignation à la suite de transactions conclues à l'intervention du tribunal.

Il restait 175 affaires au rôle à la fin de l'année soit au 31 juillet 1912. Le tribunal a rendu pendant l'année, outre les jugements définitifs et par défaut et outre les jugements en matière de concordat préventif de la faillite et en matière de faillite, 190 jugements sur compétence, interlocutoires ou incidentels.

Les 475 procès terminés pendant l'année 1911-1912 par jugements ou radiation du rôle l'ont été dans le laps de temps ci-après :

<i>Inscription au rôle depuis moins de trois mois.</i>	
Terminés par jugements contradictoires . . .	54
» par défaut	160
» radiation du rôle.	77
	291

<i>Inscription au rôle depuis trois mois à six mois.</i>	
Terminés par jugements contradictoires . . .	32
» par défaut	7
» radiation du rôle.	33
	72

<i>Inscription au rôle depuis six mois à un an.</i>	
Terminés par jugements contradictoires . . .	41
» par défaut	9
» radiation du rôle.	24
	74

<i>Inscription au rôle depuis un an à trois ans.</i>	
Terminés par jugements contradictoires . . .	19
» par défaut	0
» radiation du rôle.	17
	36

<i>Inscription au rôle depuis trois ans à cinq ans.</i>	
Terminés par jugements contradictoires . . .	0
» par défaut.	0
» radiation du rôle.	2
	2

Total 475

D) REMISES DE CAUSES. — Le tribunal a accordé à la demande des parties ou de leurs conseils pendant l'année 1911-1912 **2961** remises de causes; pendant l'année 1910-1911 il y eu **2923** remises de causes.

E) FAILLITES. — Pendant l'année 1911-1912, 14 faillites ont été déclarées. Il en avait été déclaré 15 pendant l'année 1910-1911; 8 faillites restaient à liquider de l'exercice écoulé.

Dans le courant de l'année 1911-1912, 11 faillites ont été terminées par liquidation, une faillite a été rapportée par défaut de passif; deux faillites ont été closes à défaut d'actif. Il restait 8 faillites à liquider à la fin de l'année judiciaire 1911-1912.

F) **CONCORDATS PRÉVENTIFS**. — Pendant l'année 1911-1912, 4 requêtes aux fins d'être admis à faire des propositions concordataires préventives de la faillite ont été présentées au tribunal.

Pendant l'année 1910-1911, il en avait été présenté 7.

La procédure préalable a été autorisée pour 3 demandes de concordat; la procédure a été refusée à un débiteur qui a été déclaré en état de faillite.

Les trois concordats dont la procédure avait été autorisée ont été votés aux majorités légales et homologués par le tribunal.

G) **LETTRES DE CHANGE ET BILLETS A ORDRE PROTÉS**. — Pendant l'année 1911-1912, il a été protesté dans le ressort du tribunal de commerce d'Ostende **587** lettres de change acceptées et **18** billets à ordre dont le montant s'élève ensemble à fr. 191.048,77.

Pour les lettres de change, il y en a eu **76** de plus et pour les billets à ordre **4** de moins qu'en 1910-1911. Le montant total des lettres de change acceptées et billets à ordre protestés pendant l'année 1910-1911 s'élevait à fr. 199.146,35.

CHAPITRE II. ENTREPOT PUBLIC

Par arrêté Royal du 23 mars 1912, le mandat de M. Fermon Désiré, en qualité de membre de la commission administrative de l'entrepôt public, a été renouvelé pour une période expirant le 31 décembre 1914.

A la fin de l'année 1912, cette commission était donc composée comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1 ^{re} nomination Arrêté Royal du	FIN du MANDAT
Boonen Libert	Contrôleur des douanes	Membre de droit	
Liébaert Auguste	Bourgmestre	25 mars 1889	31 décem. 1915
Fermon Désiré	Négociant	20 février 1888	31 décem. 1914
Laroye Jean	Conseiller com.	16 avril 1900	31 décem. 1916

CHAPITRE III. DES TRANSPORTS PAR VOIE DE TERRE

SECTION I.

Transports par chemins de fer vicinaux.

Les chiffres suivants, extraits des comptes d'exploitation des divers chemins de fer vicinaux partant d'Ostende, indiquent l'importance des recettes sur ces lignes.

LIGNES	Voyageurs	Bagages	Marchandises	Produits extraordin. et recettes diverses	TOTAUX
Ostende-Nieuport-Furnes	269.726,23	3.494,12	96.755,92	8.451,86	378.428,83
Ostende-Blankenberghe et ext.	767.121,95	6.051,53	103.272,46	7.599,12	884.045,06
Ostende-Dixmude	73.887,20	418,46	37.897,11	2.912,56	115.115,33
Ostende à Westende (Bains)	290.124,93	4.339,80	17.175,06	414,62	312.054,43

Les dépenses d'exploitation pendant l'année 1912 se subdivisent comme suit :

LIGNES	Frais d'exploitation part de l'exploitant	Frais extraordinaires de l'exploitant	Intérêts sur les excédents de dépenses	Frais généraux d'exploitation	TOTAUX
Ostende-Nieuport-Furnes	240.710,35	4.762,75	7.272,48	13.245,01	265.990,59
Ostende-Blankenberghe et ext.	65.830,64	14.416,48	>	30.941,58	697.188,70
Ostende-Dixmude	64.490,26	293,62	>	4.029,04	68.812,92
Ostende-Westende (Bains)	218.161,86	5.781,19	>	10.921,91	234.864,96

Les chiffres ci-après indiquent la longueur kilométrique exploitée des lignes aboutissant à Ostende et le bénéfice de l'exploitation.

LIGNES	LONGUEUR	BÉNÉFICE D'EXPLOITATION
Ostende-Nieuport-Furnes	36,95 Km.	112.448,24
Ostende-Blankenberghe et extensions	45,93 Km.	186.856,36
Ostende-Dixmude	25,60 Km.	46.902,41
Ostende-Westende (Bains)	14,70 Km.	77.189,47

Dates d'ouverture des diverses lignes.

Les lignes aboutissant à Ostende ont été ouvertes aux dates suivantes :

1. Ostende-Westende-Bains 10 juin 1905.
2. Ostende-Nieuport-Furnes 15 juillet 1885, 22 juillet 1886, 21 sept. 1903 et 1 octobre 1908.
3. Ostende-Blankenberghe-Heyst 8 août 1886.
4. Ostende-Dixmude 29 juin 1907.
5. Service urbain par l'électricité dans la ville d'Ostende 1 juillet 1897.
6. Ostende - Blankenberghe (embranchement vers le phare) 21 septembre 1903.

SECTION II.

Chemins de fer.

Deux lignes de chemins de fer, celle d'Ostende à Bruxelles et celle d'Ostende à Lille par Thourout, desservent le port et la ville.

La station principale d'Ostende est située à côté des anciens bassins du commerce ; elle est affectée au service des voyageurs et au trafic local. De cette station partent les voies ferrées qui desservent les quais Nord et Sud des bassins, le quai des pêcheurs et la minque.

La station d'Ostende (Quai) est celle des paquebots-poste d'Ostende à Douvres ; elle est établie sur le quai d'embarquement et de débarquement de ces paquebots-poste et principalement ouverte au service des voyageurs se rendant vers la Grande Bretagne ou venant de ce pays.

La gare de formation, dénommée Ostende-Maritime, est affectée au service des installations du nouveau port, des ateliers du chemin de fer et de ceux des Wagons-Lits, de l'abattoir Carbon, ainsi que du chantier de créosotage des billes et des poteaux télégraphiques.

Les tableaux suivants indiquent le mouvement de chacune des gares d'Ostende :

§ 1. — *Marchandises reçues à et expédiées de la gare d'Ostende-centre.*

Le tableau suivant indique par tonne de 1000 kilos, la nature des marchandises reçues pendant l'année 1912.

NATURE DES MARCHANDISES	Quantité EN TONNES	NATURE DES MARCHANDISES	Quantité EN TONNES
Acier	46	Machineries	1620
Automobiles	1232	Marbre-ouvré	1086
Beurre	515	Matériel de foire	344
Bière	2547	Meubles	3557
Bois de construction	4836	Malt	194
Bois ouvré	781	Oufs	1935
Carreaux en ciment	245	Paille	2048
Cendrées	50	Papier	1166
Céréales	1218	Pavés	7201
Chaux	8111	Pierre de taille	7324
Chicorée	418	Plantes	460
Ciment	707	Poisson frais	531
Cordages	254	Pommes de terre	826
Caoutchouc	811	Porcs abattus	252
Déchets de carrières	4671	Poteries	128
Drèches	1014	Produits chimiques	350
Eaux minérales	975	Pulpes	495
Engrais chimiques	411	Sel	204
Epicerie	1447	Sucre	938
Farine	1321	Tissus	5330
Fer ouvré	3404	Tuiles	600
Fromage	1445	Tuyaux en grès	804
Fruits	1076	Tuyaux en fonte	535
Foin	81	Terre réfractaire	31
Glace (eau congelée)	330	Vannerie	643
Groupements	7129	Verreries	1303
Houblon	11	Vidanges	2579
Houille et briquettes	22212	Vins	202
Huile	2166	Volailles et gibiers	2570
Jouets	588	Marchandises de détail et divers	32513
Laine	1054		
Lapins abattus	1502		
Levure	223		
Macadam	2897	Total	148652

Le tableau ci-après indique par-tonne de 1000 kilos, la nature des marchandises *expédiées* pendant l'année 1912.

NATURE DES MARCHANDISES	Quantité EN TONNES	NATURE DES MARCHANDISES	Quantité EN TONNES
Beurre	658	Laine	3650
Billes	43	Lapins	13
Bois de construction	4945	Meubles	659
Briques	364	Nitrate	282
Céréales	1657	Sable	404
Chiffons	1927	Sel	7
Coke	2877	Vidanges	2152
Eaux ammoniacales	425	Poisson frais	20385
Fumier	860	Marchandises de détail et divers	22790
Glace (eau congelée)	3098		
Goudron	715		
Houille	11086	Total	78347

Poisson, grande vitesse.

Allemagne	3092	Hollande	16
France	493	Suisse	721

0782
3156
33031

§ 2. — *Marchandises arrivées à et expédiées de la station d'Ostende Maritime.*

Le tableau ci-dessous indique par tonne de 1000 kilos la nature des marchandises *reçues* en 1912.

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES				
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL
Acier laminé	178	180	"	"	358
Briquettes	14236	17245	"	"	31481
Billes en chêne	185	230	"	"	415
Barres acier	27	31	"	"	58
Bordures de trottoirs	37	27	"	"	64
Bois de construction	28	32	"	"	60
Bandages caoutchouc	"	301	531	703	1535
Bière	"	170	270	180	620
Chaux	35	32	"	"	67
Créosote	13	23	"	"	36
Charpente en fer	39	27	"	"	66
Cochons (nombre de têtes)	2611	1305	"	"	3916
Ciment	46	37	"	"	83
Cables électriques	9	19	"	"	28
Coke	80	160	"	"	240
Châssis autos	"	183	394	289	866
Conserves	"	630	1089	1476	3195
Chicorée	"	212	492	620	1324
Déchets de carrières	1039	1043	"	"	2082
Eaux minérales	11	22	"	"	33
Fer ouvré	25	359	556	412	1352
Fer laminé	27	31	"	"	58
Fascinages	"	"	"	"	"
Houille	377	402	"	"	779
Matériaux	15	31	"	"	46
Marbre	"	97	182	76	355

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES				
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL
Groupages	"	1889	5004	5870	12768
Plantes	"	59	81	50	140
Meubles	"	42	126	73	241
Levure	"	2	15	101	118
Fruits	"	60	1997	46	2103
Huile	"	86	265	104	455
Pierres taillées	17	24	"	"	41
Pavés	180	177	"	"	357
Poteaux	398	405	"	"	803
Poutrelles	14	21	"	"	35
Tuiles	280	217	"	"	497
Pommes de terre	"	"	20	1363	1383
Wagonnets	"	21	"	"	21
Zinc	11	13	"	"	24
Cendrées	2212	2319	"	"	4631
Piquets en chêne	85	73	"	"	158
Etain	17	11	"	"	28
Bouteille vides	"	12	"	"	12
Pierres brutes	17	24	"	"	41
Tuyaux en fer	10	17	"	"	27
Tissus	"	29	178	237	444
Rails	7	11	"	"	18
Acide	1	8	"	"	4
Sabots freins	7	9	"	"	16
Glace	2	59	81	127	269
Grue électrique	53	41	"	"	94
Vannerie	"	19	31	25	75
Volaille	"	"	"	568	568
Divers	81	1010	1000	1300	3391
	22410	29437	12262	13614	77723

Le tableau suivant indique par tonne de 1000 kilos, la nature des marchandises *expédiées* de la gare d'Ostende maritime pendant l'année 1912.

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES				
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	TOTAL
Bois de construction	9583	12465	10913	10339	43240
Seigle	1017	1849	3638	"	6004
Mitraille de fer	151	30	37	40	258
Rails	203	3	"	"	206
Nitrate de soude	11077	18420	1209	134	25840
Eau de nitrate	"	45	"	"	45
Locomotives	15	"	"	"	15
Houille	1075	1165	666	98	3004
Sulfate	200	70	"	"	270
Culées en chêne	"	56	"	"	56
Basculeurs	8	"	"	"	8
Piquets en chêne	"	102	31	"	133
Grue électrique	"	2	"	"	2
Ferrures de wagons	9	"	"	"	9
Billes en chêne	12664	14280	10311	9798	47251
Poteaux	2295	2295	1611	153	7149
Bois en grume	"	"	196	41	237
Poutrelles	"	"	5	"	5
Bois de mines	"	"	42	"	42
Pavés	"	"	557	"	557
Macadam	"	"	30	"	30
Poteaux	"	"	53	"	53
Mais	"	"	256	"	256
Avoine	"	"	24	"	24
Tuiles	"	"	20	"	20
Laines	"	1465	1937	1812	5214
Divers	"	"	"	"	"
Tissus, chapeaux, caoutchouc, mercerie, bonneterie	"	1721	4518	3908	10142
Grains	"	1	191	78	270
Sulfate	"	"	"	61	61
Totaux	38492	43269	36245	27455	150461

§ 3. — *Marchandises arrivées à la station d'Ostende (Quai).*

Le tableau suivant indique les marchandises arrivées pendant l'année 1912.

NATURE	POIDS par tonne de 1000 k	NATURE	POIDS par tonne de 1000 k.
Asphalte	20	Fonte	50
Bois	48	Laitier granulé	203
Brai	5	Marbre.	51
Briques à bâtir	325	Mastic	3
Calcaire	10	Matériel d'entreprenr.	35
Carreaux	332	Pavés	150
Charbons	75	Pierres de taille.	433
Chaux	126	Plâtre	74
Ciment	247	Sapin	10
Déchets de carrières	635	Verre	45
Fer	157		

§ 4. — *Recettes de la station d'Ostende (Ville).*

MOUVEMENT DES VOYAGEURS.

MOIS	VOYAGEURS		BAGAGES	
	1911	1912	1911	1912
Janvier	43.146,70	44.369,95	973,70	1.021,10
Février	33.764,00	33.401,40	762,40	783,30
Mars	39.295,50	45.518,40	912,40	901,70
Avril	75.027,40	87.313,60	2.307,45	4.114,40
Mai	73.728,30	80.550,10	1.942,20	2.019,90
Juin	109.031,35	100.352,30	4.735,00	2.961,90
Juillet	210.067,85	222.954,05	12.069,80	13.332,50
Août	387.976,30	395.425,70	33.046,00	36.462,70
Septembre	296.333,10	264.317,75	23.751,80	17.612,80
Octobre	83.919,45	80.500,60	2.465,90	2.373,60
Novembre	46.337,85	46.131,10	1.063,20	901,90
Décembre	47.229,80	46.347,70	785,30	996,30
Totaux	1.445.907,60	1.454.182,55	100.079,80	83.482,10

CHAPITRE IV.

DES TRANSPORTS PAR VOIE D'EAU

SECTION I.

Navigation maritime.

§ 1. — *Navires entrés et sortis.*

Le tableau ci-après donne le nombre et le tonnage net (jauge Moorsom) des bâtiments de mer, qui sont entrés dans le port d'Ostende et de ceux qui en sont sortis pendant les cinq dernières années (1908 à 1912).

ANNÉES	NAVIRES A VOILES		NAVIRES VAPEUR				TOTAL	
	NOMBRE	TONNAGE	Paquebots-poste		autres que Paquebots-poste		NOMBRE	TONNAGE
			NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE		
ENTRÉE								
1908	54	25.838	1.095	679.464	648	291.087	1.707	996.334
1909	48	29.073	1.096	692.866	647	308.180	1.791	1.030.119
1910	42	22.579	1.104	751.140	669	321.782	1.815	1.095.501
1911	60	24.404	1.091	788.840	640	305.204	1.791	1.118.448
1912	42	14.924	1.098	791.584	604	299.201	1.744	1.105.709
SORTIE								
1908	52	21.648	1.095	679.241	648	290.973	1.795	991.862
1909	49	33.076	1.096	692.954	645	306.564	1.790	1.032.594
1910	40	22.317	1.104	751.252	668	321.794	1.812	1.095.398
1911	59	22.520	1.091	788.614	640	305.256	1.790	1.116.390
1912	48	16.794	1.098	791.269	604	297.097	1.745	1.106.060

§ 2. — *Importations et exportations.*

Les tableaux suivants donnent le poids net et la valeur des marchandises qui, provenant de l'étranger, ont été débarqués en 1912 dans le port d'Ostende, et de celles qui, pendant la même année, ont été embarquées dans ce port en destination de l'étranger (navigation maritime et fluviale). Voici les résultats de 1912 comparés à ceux de 1911.

MARCHANDISES DÉBARQUÉES.

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES			Valeurs totales
	par mer	par canaux et rivières	TOTAL	
	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	francs
1911	885.200	45.112	930.312	127.395
1912	926.204	57.848	984.052	102.734
<i>En plus pour 1912</i>	"	12.736	3.740	"
<i>En moins pour 1912</i>	8.996	"	"	24.661

MARCHANDISES EMBARQUÉES

ANNÉES	QUANTITÉS EXPORTÉES			Valeurs totales
	par mer	par canaux et rivières	TOTAL	
	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	tonnes de 1.000 kilogr.	francs
1911	46.011	911	46.922	208.126
1912	47.837	4.640	51.977	165.660
<i>En plus pour 1912</i>	1.826	3.729	5.055	"
<i>En moins pour 1912</i>	"	"	"	37.466

Si l'on compare, d'une part, le poids — exprimé en tonnes de 1000 kgr. — des marchandises importées par mer et débarquées au port d'Ostende pendant les années 1911 et 1912 au tonnage net (jauge Moorsom) des navires de mer (chargés ou non) entrés dans ce port, et d'autre part le poids des marchandises embarquées et exportées par mer pendant les mêmes années, au tonnage net (jauge Moorsom) des navires de mer (chargés ou non) sortis, on trouve les rapports suivants :

MARCHANDISES DÉBARQUÉES

ANNÉES	Tonnage net des navires de mer entrés (1)	Poids total des marchandises débarquées (importées par mer)	Poids moyen par tonneau de jauge
	Tonneaux de mer jauge Moorsom	Tonnes de 1000 kgr.	Kilogrammes
1911	329.608	385.200	1.017
1912	914.125	926.204	1.038

MARCHANDISES EMBARQUÉES

ANNÉES	Tonnage net des navires de mer sortis	Poids total des marchandises embarquées (exportées par mer)	Poids moyen par tonneau de jauge
	Tonneaux de mer	Tonnes de 1000 kgr.	Kilogrammes
1911	327.776	46.011	140
1912	914.791	47.837	150

On ne perdra pas de vue que le tonnage Moorsom est une mesure de capacité (2 m³ 83) et qu'il ne fournit pas d'indication précise sur le poids du chargement que le navire peut embarquer. Le rapport que nous donnons ci-dessus entre le poids des marchandises débarquées et embarquées et le tonnage de jauge n'a donc aucune signification absolue ; ce chiffre et les chiffres analogues que nous donnons plus loin indiquent seulement par voie de comparaison, l'importance de l'importation et de l'exportation du port.

(1) Non compris les paguehots-poste.

ANNÉES	ENTRÉE			SORTIE		
	Tonnage net des navires	Poids total des marchandises débarquées par mer	Poids moyen par tonneau de jauge	Tonnage net des navires	Poids total des marchandises embarquées par mer	Poids moyen par tonneau de jauge
1908	316.920	293 173	9,5	312.621	43.316	139
1-09	337 253	300.592	9,1	339 640	57.472	169
1910	344 361	338.4	9,55	314.111	51.500	159
1911	329.668	335.200	10,17	327.776	46.011	142
1912	314.125	326.204	10,38	314.791	47 337	150

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paquebots-poste, ni les importations et exportations par canaux et rivières.

SECTION II.

Navigation fluviale.

Le tableau qui suit fait ressortir l'importance du batelage dans le trafic de notre port pendant les années 1911-1912.

ANNÉES	ENTRÉE (Transports internationaux et nationaux)					
	BATEAUX CHARGÉS		BATEAUX SUR LEST		TOTAL	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>
1911	1 046	143.470	763	66 094	1.809	199.564
1912	741	137 225	836	68.454	1.577	205.679

ANNÉES	SORTIE (Transports internationaux et nationaux)					
	BATEAUX CHARGÉS		BATEAUX SUR LEST		TOTAL	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>		<i>tonneaux</i>
1911	810	115.779	922	81.253	1.732	197.032
1912	628	108.196	792	96.107	1.420	204.303

SECTION III.

Services réguliers de navigation à vapeur.

Trois services réguliers de navigation maritime à vapeur desservent le port d'Ostende; ce sont les suivants:

1° Le service postal des paquebots de l'Etat belge d'Ostende à Douvres (Angleterre). Il fait l'objet des renseignements détaillés à la Section IV;

2° Le service d'Ostende à Londres de la « General Steam Navigation Company »;

3° Le service extra-rapide d'Ostende à Tilbury, fondé par la Société John Cockerill, de Seraing. Ce service, inauguré le 1^{er} juin 1896, relie Ostende au port de Tilbury, sur la Basse Tamise, à 56 kilomètres de Londres. Ses bateaux quittent Ostende à 2 heures de relevée et arrivent le même soir à 10 heures à Tilbury-Docks, où ils déposent leurs marchandises au moyen de grues hydrauliques, dans les wagons du « London Tilbury and South End Railway ». Le lendemain, à 4 heures du matin, les denrées alimentaires qu'ils ont transportées sont vendues aux marchés londonniens de Billingsgate et de Covent-Garden. Le départ de Tilbury a lieu à 8 heures du soir et l'arrivée à Ostende vers 4 heures du matin, de telle sorte que le déchargement s'effectuant avec toute la célérité possible, les marchandises destinées pour les succursales d'entrepôt parviennent à leur destination dans la matinée du même jour.

Le service d'Ostende à Londres transporte des marchandises et des passagers; celui d'Ostende à Tilbury ne transporte que des marchandises. Le premier a un départ d'Ostende les jeudi et dimanche de chaque semaine, à une heure de relevée, et le second, un départ d'Ostende les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche de chaque semaine, à 2 heures de relevée.

Voici le nom des navires qui assurent chacun des services :

NOMS DES STEAMERS	TONNAGE NET		Nombre d'hommes d'équipage	ARMEMENTS
	Tonneaux	Centièmes de tonneaux		
Swift . . .	480	34	19	General steam Navigation Company
Alouette . .	342	91	20	Id.
Topaze . . .	339	08	14	Société Cockerill
Rubis . . .	338	51	14	Id.
Saphir . . .	338	67	14	Id.

SECTION. IV.

Service des paquebots-poste entre Ostende et Douvres.

Le service des paquebots-poste de la ligne Ostende-Douvres date de mars 1846. Au début, il n'y eut qu'un départ quotidien, le dimanche excepté. Ce départ unique avait lieu la nuit, alternativement par les steamers de l'Etat Belge et par ceux de l'Amirauté Anglaise.

En 1863, le gouvernement belge prit tout le service à sa charge et en même temps établit un départ par jour.

Depuis plusieurs années, il existe, journellement, trois départs dans chaque sens. La ligne d'Ostende-Douvres met la Grande Bretagne en communication directe et rapide avec les principales villes de l'Europe.

Les paquebots-poste de cette ligne sont dénommés dans le tableau qui suit ; ils rivalisent de luxe et de confort ; ils sont entièrement éclairés à la lumière électrique. Leur vitesse moyenne est considérable. La *Princesse Elisabeth*, le premier paquebot à turbines construit sur le continent, ainsi que le *Jan Breydel* et le *Pieter De Coninck*, les deux autres paquebots à turbines, ont une vitesse de 24 nœuds, soit 45 kilomètres à l'heure, et développent une puissance de 13000 chevaux. Ces trois paquebots sont classés parmi les navires à passagers les plus rapides du monde.

NOMS DES PAQUEBOTS	Longueur	Largeur	NOMS DES CONSTRUCTEURS	DATE de la mise en exploitation	Tonnage brut	Tonnage net	HOMMES d'équipages	
							du pont	des mach.
La Flandre	mètres 86.50	HORS TAM- BOURS mètres 17.00	Société Cockerill à Seraing	nov. 1888	861.83	447.86	19	15
Princesse Henriette	91.50	22.00	William Denny à Dum- barton (Gr. Bretagne)	juin 1888	1093.59	540.85	20	21
Princesse Joséphine	91.50	22.00	William Denny à Dum- barton (Gr. Bretagne)	nov. 1888	1106.78	539.32	20	21
Léopold II	107.18	22.60	William Denny à Dum- barton (Gr. Bretagne)	avril 1893	1375.56	675.63	23	27
Marie-Henriette	108.60	22.60	Société Cockerill à Seraing	août 1893	1450.59	720.99	23	27
Rapide	95.00	22.60	Société Cockerill à Seraing	août 1895	1.95.26	633.75	20	21
Princesse Clémentine	108.60	22.60	Société Cockerill à Seraing	mai 1897	1473.80	769.64	23	27
Princesse Elisabeth	108.80	HORS BOUR- RELETS 12.80	Société Cockerill à Seraing	sept. 1905	1747.03	786.75	25	29
Jan Breydel	110.91	12.19	Société Cockerill à Seraing	mai 1910	1766.34	826.82	25	29
Pieter De Coninck	110.91	12.19	Société Cockerill à Seraing	juin 1910	1767.24	826.82	25	29

Les chiffres suivants indiquent le mouvement des voyageurs entre Ostende et Douvres depuis 1847 jusques et y compris 1912.

ANNÉES	NOMBRE	ANNÉES	NOMBRE	ANNÉES	NOMBRE
1847	19.440	1869	18.125	1891	83.535
1848	17.582	1870	37.376	1892	88.238
1849	17.668	1871	68.198	1893	97.566
1850	17.143	1872	49.726	1894	120.145
1851	21.133	1873	40.646	1895	115.601
1852	13.215	1874	40.396	1896	119.746
1853	12.218	1875	36.238	1897	126.139
1854	10.287	1876	32.337	1898	119.200
1855	11.023	1877	27.920	1899	124.724
1856	12.833	1878	26.518	1900	114.813
1857	11.220	1879	24.782	1901	127.493
1858	12.890	1880	26.590	1902	121.797
1859	11.121	1881	23.951	1903	118.613
1860	11.133	1882	27.192	1904	121.478
1861	10.858	1883	27.993	1905	136.081
1862	22.998	1884	33.190	1906	142.945
1863	15.418	1885	28.420	1907	152.846
1864	15.549	1886	30.307	1908	155.578
1865	15.564	1887	42.238	1909	159.191
1866	11.695	1888	56.034	1910	219.696
1867	13.219	1889	53.556	1911	180.685
1868	14.048	1890	75.868	1912	192.828

**STATISTIQUE comparative des transports effectués par les paquebots de l'Etat Belge
entre Ostende-Douvres et vice-versa.**

NATURE DES TRANSPORTS	ANNÉE 1912												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	
Nombre de voyageurs.	5981	5098	5694	13408	15023	16897	3280	48406	28055	105568	6735	7282	192928
Nombre de colis bagages	3361	2516	3225	5625	6392	7760	12685	1665	11115	5375	3'02	3343	81444
Nombre de sacs dépêches	21227	17666	20568	20138	19864	19340	18244	2'173	1976	18705	20224	22669	238994
Journaux (Nombre de paquets	623	599	616	626	76	726	778	724	667	689	637	666	8'60
Finances (Poids	10550	12200	12350	12420	14050	16480	18410	18010	17220	17390	1440	14010	180400
Articles (Nombre de colis	219	253	202	179	193	211	262	255	269	252	168	329	2791
Messageires (Valeur	49.66500	984630	1366590	409725	369200	6211510	467200	543760	5503160	3203255	331490	777185	61544185
Articles (Nombre de colis	33691	37907	42773	35608	38473	38468	35753	37405	36490	45959	35374	37856	456257
Messageires (Poids	26500	294540	322810	26955	29330	292330	598070	26660	281510	316565	188690	299690	3488100
Poissons (Nombre de colis	232	233	229	213	420	604	811	716	708	378	173	238	495
Poissons (Poids	16790	17050	14450	1330	23040	32170	3990	30960	35800	17990	10850	17930	286270
Levrière (Nombre de colis	131	30	70	72	1657	1756	950	1772	879	164	195	591	8017
Levrière (Poids	3920	2400	2100	2160	52060	52370	5540	53100	26250	4920	1000	9390	27190
Colis postaux	44040	45311	49508	43442	46232	49321	44962	44682	47123	53880	58860	74661	599002

Le service des paquebots-poste de la ligne d'Ostende à Douvres a donné lieu au mouvement suivant pendant la dernière période décennale :

A L'ENTRÉE.

Année	Nombre de voyages	Tonnage	Passagers transportés dans les deux sens
1903	1096	645,116	118,613
1904	1098	650,898	123,847
1905	1091	649,659	137,074
1906	1103	673,275	146,155
1907	1098	673,182	154,706
1908	1095	679,464	154,453
1909	1096	692,866	158,171
1910	1104	751,140	219,736
1911	1091	788,840	180,685
1912	1098	791,219	192,828

SECTION V.

Statistiques du port.

Les tableaux suivants indiquent pour 1912 :

- 1° Le mouvement du port d'après la nature des marchandises (Tableau I) ;
- 2° Le même mouvement d'après la nationalité des navires entrés et sortis (Tableau II) ;
- 3° Le mouvement de la navigation intérieure : beurts et bélandres (Tableau III).

TABLEAU I. — Mouvement du port d'après la nature des marchandises.

MOIS	DIVERSES													
	BOIS			CHARBONS			JOHN COCKERILL			GENERAL STEAM				
	ENTRÉES		tonnes	ENTRÉES		tonnes	ENTRÉES		tonnes	ENTRÉES		tonnes	SORTIES	
nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	
Janvier	6	6284	9	5310	26	10114	27	10508	7	2797	7	2797	7	2797
Février	8	2497	14	7893	25	9725	26	9725	8	2744	8	2744	8	2744
Mars	4	3501	1	417	27	10508	26	10114	9	3087	9	3087	9	3087
Avril	5	4473	4	2907	23	8947	24	9896	8	2744	8	2744	9	3087
Mai	4	4575	8	4100	25	9725	24	9896	7	2401	7	2401	7	2401
Juin	7	7288	3	1691	7	2728	8	3112	4	4372	8	4372	8	4372
Juillet	11	8541	9	4515	21	8169	21	8169	9	3087	9	3087	9	3087
Août	10	8042	7	3618	26	10114	27	10508	8	2744	8	2744	9	3087
Septembre	9	7637	9	5087	26	10114	26	10114	9	3087	9	3087	9	3087
Octobre	8	2418	15	9003	27	10508	27	10508	8	2744	8	2744	8	2744
Novembre	11	9698	8	4416	26	10114	27	10508	8	2744	8	2744	8	2744
Décembre	8	6469	2	1373	24	9636	26	8947	9	3087	9	3087	9	3087
Totaux 1912	81	71163	89	49780	283	110087	285	110865	94	32638	95	32638	95	32638
Totaux 1911	68	64357	98	47208	303	117867	303	117867	105	37863	105	37863	105	37863
Différence	+12	+6806	-9	+2572	-20	-7780	-18	-7002	-11	-4725	-10	-4882	-10	-4882

TABLEAU I. — Genre de marchandises (suite).

MOIS	DIVERSES — AUTRES												GLACE		GRAINS		NITRATE		PIERRES	
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES					
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes				
Janvier	1	64	1	64	2	760	2	1159	"	"	"	"	"	"	"	"				
Février	"	"	2	153	"	"	"	483	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Mars	"	"	"	"	"	1495	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Avril	"	"	1	390	2	508	3	1639	1	1686	1	1686	1	1686	1	1686	1			
Mai	1	261	"	"	6	2056	2	478	1	1562	1	1562	1	1562	1	1562	1			
Juin	"	"	"	75	6	1995	1	477	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Juillet	"	"	1	64	10	3660	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Août	"	"	"	"	9	3185	1	2554	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Septembre	"	"	"	56	8	522	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Octobre	1	370	"	"	3	787	5	4296	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Novembre	1	57	"	"	2	692	4	1808	1	4009	1	4009	1	4009	1	4009	1			
Décembre	1	80	1	57	1	367	1	76	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Totaux 1912	5	882	8	859	47	16201	21	19096	6	13742	6	13742	6	13742	6	13742	6			
Totaux 1911	6	409	6	4215	51	17517	21	10768	13	29270	13	29270	13	29270	13	29270	13			
Différence	-1	+423	+2	-356	-4	-1316	0	+282	-7	-15528	-1	-15528	-1	-15528	-1	-15528	-1			

TABLEAU I. — Genre de marchandises (suite).

MOIS	PIERRES		LEST				TOTALS	
	SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	1	74	1	74	22	16275	54	26562
Février	"	"	"	"	15	3370	52	29282
Mars	1	402	"	402	12	7517	47	20883
Avril	"	"	1	390	11	6550	48	28320
Mai	2	571	1	90	23	18045	55	26555
Jun	3	269	1	2513	18	12598	34	18475
Juillet	3	254	4	334	32	18618	64	28226
Août	1	90	"	"	26	15869	62	32045
Septembre	"	"	1	56	23	16970	57	26748
Octobre	1	402	"	"	28	16088	64	33048
Novembre	1	402	"	"	24	22486	61	36533
Décembre	"	"	"	"	13	9203	47	21264
TOTAUX	13	2484	14	3659	247	168534	645	318886
	28	2419	29	2779	258	166887	701	350081
Différence	- 15	+ 15	- 15	+ 1080	- 11	+ 2147	- 56	- 16195
								- 12578

TABLEAU II. — Mouvement du port d'après la nationalité des navires.

MOIS	ALLEMAND				ANGLAIS				AUTRICHIEN			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	1	661	1	661	16	8016	17	8068	"	"	"	"
Février	2	1827	1	863	19	8600	18	7870	"	"	"	"
Mars	2	1769	3	2233	9	3087	10	8317	"	"	"	"
Avril	4	4389	2	1348	11	4570	11	4451	"	"	"	"
Mai	1	1318	2	2990	16	9395	18	9782	"	"	"	"
Jun	2	1970	2	2223	11	3385	10	2994	"	"	"	"
Juillet	4	3206	3	4271	21	7534	21	7517	"	"	"	"
Août	5	4201	5	4201	16	9116	16	6003	"	"	"	"
Septembre	4	2888	4	2888	17	6977	18	9488	"	"	"	"
Octobre	6	6023	5	3252	22	11093	23	11467	"	"	"	"
Novembre	4	2565	5	5336	18	11765	16	11095	"	"	"	"
Décembre	6	4464	4	2908	13	4616	14	4206	"	"	"	"
TOTAUX	41	34731	39	36174	191	86039	192	88368	1	2201	1	2201
	46	39929	46	39929	221	99009	223	100008	"	"	"	"
Différence	- 5	- 5198	- 7	- 6755	- 30	- 10970	- 31	- 11640	+ 1	+ 2201	+ 1	+ 2201

TABLEAU II. — Mouvement du port d'après la nationalité des navires (suite).

MOIS	BELGE				DANOIS				FRANÇAIS			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	27	10516	28	10905	2	1686	2	1686	"	"	"	"
Février	27	10608	27	10608	"	"	"	"	"	"	"	"
Mars	29	11886	28	10987	"	"	"	"	"	"	"	"
Avril	24	9428	24	9836	1	721	1	721	"	"	"	"
Mai	26	10127	26	10219	"	"	"	"	"	"	"	"
Jun	9	5461	10	5849	"	"	"	"	"	"	"	"
Juillet	28	9421	28	9421	3	2414	2	1450	"	"	"	"
Août	26	10114	27	10508	1	911	2	1875	"	"	"	"
Septembre	28	11866	28	11866	"	"	"	"	"	"	"	"
Octobre	28	10905	28	10905	"	"	"	"	"	"	"	"
Novembre	27	10516	28	10905	1	1216	1	1216	"	"	"	"
Décembre	24	9486	28	8947	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux	1912	119184	800	119961	8	6896	8	6898	1	2025	1	2026
	1911	126058	821	126052	8	7787	8	7787	1	1695	1	1695
Différence	-23	-6869	-21	-6091	0	-889	0	-889	0	+ 830	0	+ 380

TABLEAU II. — Mouvement du port d'après la nationalité des navires (suite).

MOIS	NEERLANDAIS				NORWÉGIEN				SUÉDOIS			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	"	"	"	" 74	4	2088	6	4778	4	8650	4	8650
Février	"	"	1	"	1	756	1	756	3	1991	2	821
Mars	"	"	1	" 710	5	3128	4	1495	2	1468	3	2698
Avril	1	710	1	1921	4	1917	4	1917	3	1685	2	880
Mai	1	1821	1	"	7	2540	6	9482	2	1854	3	2609
Jun	"	"	"	"	9	4088	9	8275	2	1425	3	506
Juillet	"	"	"	"	18	5651	14	6614	"	"	1	919
Août	"	"	"	"	15	7113	12	5777	"	"	"	"
Septembre	2	1817	1	811	5	2299	7	4208	"	"	"	"
Octobre	"	"	1	1006	4	1895	4	1895	3	1162	3	1162
Novembre	"	"	"	"	10	6106	9	5558	1	1865	"	"
Décembre	"	"	"	"	2	1198	3	2412	2	1665	2	1821
Totaux	1912	3848	5	3922	77	98689	79	42052	22	16205	21	15006
	1911	1589	2	1466	76	86272	75	36808	25	15787	24	15057
Différence	+ 1	+ 2809	+ 3	+ 2457	+ 1	+ 417	+ 4	+ 5744	- 3	+ 418	- 3	- 51

TABLEAU II. — Mouvement du port d'après la nationalité des navires (suite).

MOIS	RUSSE				TOTALX 1912				TOTALX 1911			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	"	"	"	"	54	26562	55	29713	54	25121	56	22151
Février	"	"	"	"	52	23282	50	20892	44	17471	44	20047
Mars	"	"	"	"	47	20833	48	21120	61	29787	56	20331
Avril	"	"	"	"	48	23920	45	19363	51	24538	50	24926
Mai	"	"	"	"	55	26566	56	30363	60	26903	60	20851
Juin	"	"	"	"	34	13475	33	17048	55	27664	56	27208
Juillet	"	"	"	"	64	28226	66	30192	58	26013	61	31258
Août	"	"	"	"	62	32045	63	29649	64	26451	68	26708
Septembre	1	590	1	1476	57	26748	59	30227	63	31208	66	32334
Octobre	1	1476	1	1476	64	33048	64	29687	58	24578	56	25266
Novembre	"	"	"	"	61	33583	60	36135	61	32052	65	33949
Décembre	"	"	"	"	47	21264	46	21294	72	36013	66	32122
TOTAUX	2	2066	2	2066	645	31936	648	31573	"	33061	"	32351
	"	"	"	"	701	330081	700	32351	701	33061	700	32351
Différence	+ 2	+ 2066	+ 2	+ 2066	- 56	- 16195	- 52	- 12573				

TABLEAU III. — Mouvement de la navigation intérieure.

MOIS	BEURTS				BOIS				CHARBONS			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	60	4065	58	3656	2	410	21	3918	13	4102	12	670
Février	62	4565	58	4100	4	1080	19	3083	9	3322	14	1624
Mars	60	4336	58	3882	2	306	29	5149	12	4648	2	121
Avril	61	4514	54	3538	2	253	20	3926	12	4383	1	50
Mai	60	4361	60	4055	2	450	16	2945	12	4365	11	986
Juin	60	4340	56	3488	2	365	25	4727	12	4270	4	264
Juillet	63	5285	67	5171	4	1040	18	3003	9	3545	13	1157
Août	69	5285	68	4712	1	295	22	3769	11	4150	6	275
Septembre	64	4890	63	4673	"	"	12	2274	16	5968	11	905
Octobre	72	5750	66	4690	"	"	11	2245	12	4566	12	998
Novembre	64	4960	63	4545	2	300	10	1576	11	4320	5	944
Décembre	63	4425	62	4325	1	400	20	3155	12	5657	6	402
TOTAUX	764	56783	733	50737	22	4949	223	39765	141	53296	97	8336
	730	48786	709	47656	15	2233	196	34597	143	49220	102	8279
Différence	+ 34	+ 8004	+ 24	+ 3132	+ 7	+ 2616	+ 27	+ 5168	- 7	+ 4076	- 5	+ 57

TABLEAU III. — *Mouvement de la navigation intérieure (suite).*

MOIS	CIMENT		EAU		GLACE		GRAINS	
	SORTIES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	3	805	13	742	"	"	3	306
Février	2	558	14	959	7	512	4	1002
Mars	3	900	14	849	"	"	3	262
Avril	5	1515	18	896	"	"	2	256
Mai	3	730	13	1192	"	"	2	312
Jun	3	685	15	985	"	"	2	312
Juillet	4	935	19	1157	"	"	3	606
Août	2	560	16	900	"	"	4	611
Septembre	3	980	13	742	"	"	4	1300
Octobre	3	650	14	888	"	"	2	356
Novembre	1	300	15	843	"	"	4	556
Décembre	3	875	11	754	"	"	2	556
TOTAUX	35	9443	170	10986	5	287	41	6516
	32	8171	139	11351	"	"	40	6387
Différence	+ 3	+ 1272	- 19	- 365	+ 5	+ 287	+ 1	- 371
								+ 38
								+ 7666

TABLEAU III. — *Mouvement de la navigation intérieure (suite).*

MOIS	NITRATE		PÉTROLE		PIERRES		SABLE	
	ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES		ENTRÉES	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	"	"	5	215	5	990	"	2
Février	"	50	3	126	4	262	1	"
Mars	2	525	4	224	6	911	"	"
Avril	2	235	5	280	1	350	"	"
Mai	2	1240	4	224	"	"	1	140
Jun	1	300	3	135	3	455	"	"
Juillet	4	754	4	176	1	50	"	"
Août	"	"	4	180	"	"	"	1
Septembre	"	"	5	225	"	"	"	"
Octobre	"	"	4	180	"	"	3	980
Novembre	"	"	4	180	1	200	1	100
Décembre	"	"	5	225	1	160	"	"
TOTAUX	11	4491	50	2369	22	3378	6	1221
	"	"	16	1019	48	7648	2	200
Différence	+ 11	+ 4491	+ 1	- 4	+ 34	+ 1350	- 26	- 4270
								+ 4
								+ 1021
								+ 3
								+ 622

TABLEAU III. — Mouvement de la navigation intérieure (suite).

MOIS	SEL		VIDES		TOTALS 1912				TOTALS 1911			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	tonnes		nav.		nav.		tonnes		nav.		tonnes	
	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes	nav.	tonnes
Janvier	1	150	30	30	137	12392	130	9721	159	14563	146	9109
Février	2	75	21	32	132	12420	137	10675	129	11271	136	8935
Mars	"	"	24	38	130	13396	136	10945	140	12116	134	9871
Avril	"	"	30	29	133	13246	115	9170	122	11140	128	10854
Mai	"	"	31	29	129	12874	127	9861	127	9772	122	9074
Juin	"	40	22	38	124	11587	131	9821	80	6822	82	5403
Juillet	3	460	18	39	141	14048	140	9537	128	13417	129	7821
Août	1	25	21	29	129	12037	132	9217	132	14422	134	6430
Septembre	1	100	29	25	135	13466	131	10186	131	15570	131	8414
Octobre	1	60	36	25	148	13344	139	11308	120	9942	113	6714
Novembre	1	115	21	25	122	11974	114	8876	122	11446	116	6580
Décembre	"	"	21	22	121	13052	116	8523	139	11268	140	11880
TOTAUX.	11	1625	304	357	1581	154276	1548	117340	1529	187449	1510	100194
Différence.	+ 1	+ 40	+ 12	- 54	+ 52	+ 16827	+ 33	+ 17146				

CHAPITRE V.
DROITS DE BASSIN ET D'ÉCLUSE

Ce produit est indiqué dans le tableau comparatif suivant :

MOIS	DROITS DE BASSIN		DROITS D'ÉCLUSE	
	1912	1911	1912	1911
Janvier	6.974,20	4.631,81	740,25	390,39
Février	4.596,20	3.947,26	237,44	403,24
Mars	4.157,00	5.582,13	506,32	385,25
Avril	5.197,50	6.542,83	459,06	684,04
Mai	7.258,56	5.523,52	722,42	564,13
Juin	5.511,73	6.042,98	577,57	719,46
Juillet	8.141,09	8.727,37	685,44	917,00
Août	6.321,49	6.923,13	743,63	346,99
Septembre	8.014,03	8.344,80	812,56	703,82
Octobre	8.168,72	5.598,94	791,93	571,76
Novembre	8.065,79	8.142,17	1.121,33	1.064,00
Décembre	4.957,43	8.077,03	639,52	892,43
Totaux 1912	77.363,79		8.037,56	
Totaux 1911	78.121,02	78.121,02	7.652,51	7.652,51
Différence	- 757,23		+ 385,05	

CHAPITRE VI.
TAXES ET DROITS DE PORT.

Aucune modification n'a été apportée en 1912 au tarif-règlement relatif à la perception des taxes et droits du port.

TITRE VII. FINANCES COMMUNALES.

CHAPITRE I.

EMPRUNTS ET DETTES.

§ 1. — Prêt sur nantissement. — Prorogation.

En séance du 21 mai 1912, le Conseil communal autorisa le Collège Échevinal à renouveler pour un terme de cinq ans, expirant le 1 juin 1917 et aux taux de 4,20 % mais à concurrence de fr. 550 000 seulement — solde à ce jour de l'avance faite — le prêt sur nantissement d'un million consenti à la ville d'Ostende par la Caisse Générale d'Épargne et approuvé par arrêté Royal en date du 20 février 1907.

§ 2. — Emprunt avec le Crédit communal. — Retrait de fonds.

Sous la date du 30 juillet 1912, le Conseil communal décida de retirer, par l'intermédiaire de la Société du Crédit communal, sur les fonds de l'emprunt de frs 2.000.000 conclu en 1910, une somme de cent mille (100.000) francs constituant le solde disponible du susdit emprunt, laquelle somme devait servir au paiement de divers travaux d'utilité publique.

§ 3. — Emprunt avec la Société Générale. — Bons de caisse. — Prorogation.

Une délibération du Conseil communal, en date du 5 novembre 1912, autorisa le Collège échevinal à faire proroger par la Société générale pour le terme d'un an et au taux de 4 1/2 %, l'échéance au 1 novembre 1912 des bons de caisse acceptés par l'établissement financier précité en garantie de l'ouverture de crédit de 500.000 francs votée le 27 juin 1911.

§ 4. — Tableau des dettes au 31 décembre 1912.

NATURE DES DETTES	CAPITAL NOMINAL	Intérêts	Taux de l'intérêt et amortis- sement	Afférents à l'exercice 1912			Nombre d'annuités à courir
				Montant de l'annuité	Amortis- sement	Intérêts	
A) Dettes exigibles							
1858 Emp. à primes	1000000	—	—	40000	—	—	1
1877 " " "	4000000	4 %	4,85	20650	—	—	35
1891 Emp. contracté par l'entremise de la Société du Cré- dit communal . . .	325000	4 %	5,50	17875	10681	7193	12
1898 Emp. à lots . .	25172500	2 %	3.094,27	664450	181000	484300	76
1909 Emp. avec la Société du Crédit communal	2100000	2.61	4.125,00	86625	33934	52090	62
1909 Emp. avec la Société du Crédit communal	2000000	2.61	4.125,00	82500	31496	51003	63
1910 Emp. avec la Société du Crédit communal	2000000	2.61	4.125,00	82500	31496	51003	63

B) Dettes non exigibles	Nombre de kans- biljetten	Valeur en florins P. B.	Nombre des billets fraction- naires	Valeur en florins P. B.	Valeur totale en francs
1815 Dette différée	1056	105600	234	11729,17	248315,46

CHAPITRE II.

TAXES COMMUNALES.

§ 1. — Création et modifications.

A. — DROITS DE PLACE POUR OCCUPATION DES MARCHÉS, TROTTOIRS, VOIES ET PLACES PUBLIQUES. — En séance du 30 janvier 1912, le Conseil communal a révisé ses délibérations des 12 mars 1907 et 24 octobre 1911 et décidé que les redevances dues, du chef d'occupation des places sur les marchés et places publiques, sont fixées de la manière prévue au tableau ci-après.

B. — TAXE SUR LES BATEAUX-EXCURSIONNISTES : En séances des 5 et 30 novembre 1912 et 21 janvier 1913, le Conseil communal a voté la perception, pendant 10 ans, d'une taxe sur l'exploitation des bâtiments à vapeur ou à moteur affectés à des excursions en mer, ainsi que les dispositions y relatives.

C. — TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE CONSOMMATION ET DE DIVERTISSEMENT. — MODIFICATION : En séances des 5, 30 novembre et 31 décembre 1912, le Conseil communal a modifié le texte de l'article 2 du règlement susvisé, en remplaçant la taxe uniforme de cinq cents francs, qui s'y trouve prévue, par une perception fixée d'après la superficie de la salle réellement occupée par le public.

§ 2. — *Tableau des centimes additionnels.*

Le tableau figurant aux pages 118-119 indique les centimes additionnels perçus au principal des contributions foncières et personnelles et aux patentes.

§ 3. — *Tableau des impositions communales.*

Le tableau ci-après (p. 120-121) résume les impositions communales actuellement existantes.

§ 4. — *Taxes perçues à l'abattoir.*

(Voir l'énumération au Rapport de 1911, page 54).

§ 5. — *Droits de Minque.*

(Voir l'énumération au Rapport de 1911, page 55.)

§ 6. — *Tarif-règlement auquel sont soumis les bâtiments admis aux installations maritimes administrées par la ville d'Ostende.*

En séances des 4 décembre 1906 et 10 décembre 1907, le Conseil communal a voté un tarif-règlement des droits de quai, bassins, etc., à percevoir par la Ville dans ses installations maritimes; ce règlement fut approuvé par Arrêté Royal en date du 14 février 1908,

§ 7. — *Produits des taxes communales en 1912.*

150 centimes additionnels à la contribution foncière	233.097,38
150 centimes additionnels à la contribution personnelle	350.703,07
50 centimes additionnels au droit de patente	53.355,69
13,72 % du revenu cadastral des propriétés exonérées de la contribution foncière (règlement des 12 janvier et 6 avril 1909)	12.113,44
2 % sur la valeur locative de la contribution personnelle (arrêté Royal du 28 avril 1911)	36.009,12
Taxes sur les chiens (arrêté Royal du 20 décembre 1910)	4.207,50
Taxes ordinaires de pavage (règlement du 17 février 1906) directes	5.067,30
indirectes	2.736,73
Taxes sur les salles de danse (règlement des 29 décembre 1906, 28 mai 1907 et 6 avril 1909)	24.225,00
Taxes de bâtisses et de terrassement (règlement du 17 février 1908)	40.950,33
Taxe sur le colportage (règlement du 11 octobre 1904)	1.239,50
Taxe sur la pose de raccords à l'égout public (arrêté Royal du 27 novembre 1908)	4.306,89
Taxe sur le placement des trottoirs (arrêté Royal du 5 novembre 1908)	26.964,59
Taxe sur la stabulation	106,00
Taxe sur les jeux non prohibés	25.000,00
Redevance pour concession de terrains aux installations maritimes	35.000,00
Taxes perçues à l'abattoir	12.730,50
Droits de minque	59.952,86
Droits de bassins, quais et écluses	82.032,48



§ 9. — *Tableau des impositions communales.*

Nature des impositions	Etablie par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Modifié par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Durée	Base de la répartition ou de la vocation.
1. Sur les chiens	21 octobre 1825	15 novembre 1825	14 décembre 1844 13 octobre 1866 9 juillet 1901 18 octobre 1910	23 novembre 1868 28 septembre 1901 20 décembre 1910	indéterminée 31 décembre 1910 31 décembre 1920	Chien ordinaire fr. 3.00 Chien de luxe fr. 10.00 Lévrier fr. 20.00
2. 13.72 % sur le revenu cadastral	13 octobre 1868	24 décembre 1868	6 novembre 1871 5 février 1889 24 décembre 1889 24 octobre 1894 12 janvier 1901 6 avril 1904	7 février 1872 10 juin 1889 1 février 1890 27 décembre 1902 23 août 1909	10 ans 1 an 10 ans 31 décembre 1909 31 décembre 1918	
3. 2 % sur la valeur locative . .	3 avril 1869	30 août 1869	30 novembre 1897 27 juin 1911	12 février 1898 28 août 1911	indéterminée indéterminée	
4. Sur les établissements publics de consommation et de divertissement	29 décembre 1906 28 mai 1907	25 juin 1907	6 avril 1909	10 août 1909	31 décembre 1916	<p>ART. 2. — ETABLISSEMENT DE DIVERTISSEMENT : Ces établissements sont sujets à une taxe fixe d'après la superficie de la salle où se place le public.</p> <p>ART. 3. — SALLE DE DANSE : Ces établissements sont sujets à une taxe uniforme fr. 150.00</p> <p>ART. 4. — CAFÉS-CHANTANTS : a) Etablissements avec orchestre fr. 100.00 b) Avec piano ou tout autre instrument fr. 75.00</p> <p>ART. 5. — CAFÉS-CONCERTS : a) Orchestron ou orgue fr. 100.00 b) Piano, accordéon fr. 50.00 c) Tout autre instrument de musique fr. 25.00</p> <p>ART. 6. — CAFÉS-CHANTANTS et CAFÉS-CONCERTS autorisés à laisser jouer ou chanter tous les jours : a) Etablissement avec orchestre : 1^o jusqu'à minuit fr. 500 2^o jusqu'à 1 heure fr. 1200 3^o jusqu'à 2 heures fr. 1600 4^o jusqu'à 3 heures fr. 2000 b) Etablissement avec piano : 1^o jusqu'à minuit fr. 250 2^o jusqu'à 1 heure fr. 600 3^o jusqu'à 2 heures fr. 800 4^o jusqu'à 3 heures fr. 1000</p> <p>ART. 7. — HOTELS, RESTAURANTS, CAFÉS-RESTAURANTS, etc., autorisés à laisser jouer pendant les repas fr. 250 > après 10 heures, taxe de l'article 6.</p> <p>ART. 8. — INSTRUMENTS DE MUSIQUE, jouant à intervalle, etc., Taxe fixe fr. 2500</p>
5. Colportage	19 décembre 1893 5 juin 1894	24 juillet 1894	25 mai 1897 31 janvier 1906	5 mai 1905	31 décembre 1914	<p>1^o à bras, par jour fr. 1.00 par an fr. 50.00 2^o à brouette, par jour fr. 1.50 > fr. 80.00 3^o charrette à chien, par jour fr. 2.50 > fr. 100.00 4^o attelage, par jour fr. 5.00 > fr. 150.00</p>

Nature des impositions	Etablie par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Modifiée par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Durée	Base de la répartition ou de la vocation.
6. Egouts.	1 décembre 1896 8 juin 1897	13 octobre 1897	20 juin 1899 25 mars 1902 8 septem. 1908	5 septemb. 1899 2 août 1902 7 novembre 1908	31 décembre 1917 31 décembre 1917 31 décembre 1917	<p>EGOUTS : § 1. EAUX MÉNAGÈRES. § 2. EAUX PLUVIALES.</p> <p>A) 1^o Bâtimens nouveaux; 2^o Bâtimens anciens reconstruits avec nouvel embranchement d'égouts; 3^o Bâtimens anciens non pourvus d'un embranchement :</p> <p><i>Eaux ménagères</i> : 10 centimes par mètre cube du volume de la propriété. Minimum de taxe : 75 fr.</p> <p> <i>pluviales</i> : 5 centimes avec minimum de 40 fr.</p> <p>B) Bâtimens anciens à agrandir, soit en hauteur, soit en superficie, avec ou sans modification à l'embranchement existant :</p> <p><i>Eaux ménagères</i> : 10 centimes par mètre cube des parties nouvelles, avec minimum de 75 fr.</p> <p> <i>pluviales</i> : 5 centimes, avec minimum de 40 fr.</p> <p>C) Bâtimens existans améliorés ou modifiés sans augmentation du cube de la propriété, mais dont le raccordement d'égouts sous la voirie doit subir en tout ou en partie un déplacement, une reconstruction ou une modification.</p> <p><i>Eaux ménagères</i> : il est dû une taxe de 75 fr.</p> <p> <i>pluviales</i> : il est dû une taxe de 40 fr.</p> <p>D) Reconstruction, déplacement ou modification du raccordement résultant ou non de la construction du nouveau réseau :</p> <p><i>Eaux ménagères</i> : Il est dû une taxe de 75 fr.</p> <p> <i>pluviales</i> : Il est dû une taxe de 40 fr.</p>
7. Trottoirs	8 septem. 1908	5 novemb. 1908			31 décembre 1917	TROTTOIRS : 8.50 fr par mètre carré ; Bordure : 8 fr. par mètre courant; Soupiraux et couvercles d'embrises sous trottoirs non déduits.
8. Jeux non prohibés par la loi.	21 mars 1899 21 avril 1899	5 juin 1899	22 décemb. 1908 6 avril 1909	juin 1909	31 décembre 1918	25.000 fr. par exploitant.
9. Taxes de voirie, de bâtisse et de pavage	9 mai et 28 décemb. 1905	17 février 1906			31 décembre 1915	<p>CHAPITRE I. — Taxes extraordinaires de bâtisses.</p> <p align="center">Couverture des rues aux frais de la Ville.</p> <p>A) <i>Taxe indirecte.</i> 40 fr. par mètre carré de superficie de l'axe de la rue à alignement.</p> <p>B) <i>Taxe directe.</i> 4 1/2 o/o annuellement calculés sur le montant de la taxe indirecte.</p> <p>C) <i>Taxe indirecte de terrassement.</i> 1.50 fr. par mètre cube entre l'alignement et l'axe de la voie publique.</p>
10. Taxe sur les balcons, loggias et marquises	27 juin 1911	27 novemb. 1911				<p>CHAPITRE II. — Taxe ordinaire de bâtisses.</p> <p align="center">(Taxe indirecte.)</p> <p>Sur les constructions et les reconstructions. Base: cube des parties bâties et situation des propriétés.</p>
11. Taxes sur les bateaux excursionnistes	5 et 30 nov. 1912 et 21 janv. 1913	4 avril 1913			31 décembre 1922	La taxe est due par tout exploitant de bâtiment à vapeur ou à moteur affecté à des excursions en mer à raison de 10 centimes par personne et par jour en juillet et en août et de 4 centimes durant les autres mois.

CHAPITRE III.
COMPTE DE 1912.

SECTION I.

A. — Recettes ordinaires.

Chapitre I. Dotation communale . . . fr.	415.082,71
» II. Centimes additionnels et impositions communales. »	886.074,98
» III. Annuités et intérêts. . . »	141.091,11
» IV. Produit des établissements d'instruction publique . . »	18.860,00
» V. Subside de l'Etat et de la Province »	94.166,75
» VI. Commerce maritime . . . »	119.563,43
» VII. Abattoir et Minque . . . »	100.351,86
» VIII. Exploitations en régies. . . »	2.291.608,97
» IX. Fermes et locations . . . »	129.758,48
» X. Produit des propriétés louées »	72.819,96
» XI. Produits divers »	96.980,56
	<hr/>
	fr. 4.366.358,81

B. — Recettes pour ordre.

Chapitre I. Commerce maritime	fr. 19.630,66
» II. Pensions. . . »	31.740,85
» III. Produits divers. »	15.501,17
	<hr/>
	» 66.872,68
Total des recettes ordinaires	fr. 4.433.231,49

C. — Recettes extraordinaires.

Chapitre I. Recettes div.	fr. 1.521.484,80
» II. Subsidés extraordinaires. . . »	190.942,74
	<hr/>
	» 1.712.427,54
Total des recettes	<hr/> <hr/> fr. 6.145.659,03

SECTION II.

Dépenses.

A. — Dépenses ordinaires.

1 ^e Section : Administration fr.	570.766,20
2 ^e » Pensions. »	60.424,26
3 ^e » Police et sûreté publique . . »	2.318.681,39
4 ^e » Bienfaisance publique . . . »	267.435,07
5 ^e » Cultes. »	33.007,29
6 ^e » Enseignement public . . . »	459.901,52
7 ^e » Dettes et rentes »	736.884,08
	<hr/>
	fr. 4.447.099,81

B. — Dépenses extraordinaires.

Chapitre I. Résultats des exercices antérieurs . . . fr.	38.402,61
» II. Rappels et régularisations. »	1.175.379,81
» III. Dép. diverses. »	540.691,42
	<hr/>
	» 1.754.473,84
Total des dépenses . . . fr.	<hr/> <hr/> 6.201.573,65

BALANCE.

Recettes . . . fr.	6.145.659,03
Dépenses . . . »	6.201.573,65
	<hr/>
Déficit . . . fr.	55.914,62

CHAPITRE IV.
BUDGET POUR 1912.

SECTION I.

Recettes.

Recettes ordinaires.

Chapitre I. Dotation communale . . .	fr.	413.207,00
» II. Centimes additionnels et impositions communales. . .	»	952.050,00
» III. Annuités et intérêts. . .	»	188.756,46
» IV. Produits des établissements d'instruction publique. . .	»	19.300,00
» V. Subsidés de l'Etat et de la Province en faveur de l'instruction publique. . .	»	94.138,00
» VI. Commerce maritime . . .	»	132.901,00
» VII. Abattoir et Minque . . .	»	100.833,00
» VIII. Exploitations en régie . . .	»	2.427.896,25
» IX. Fermes et locations . . .	»	141.586,50
» X. Produits des propriétés louées . . .	»	94.366,04
» XI. Produits divers . . .	»	100.590,49
Total des recettes ordinaires	fr.	4.665.629,74

Recettes pour ordre.

Chapitre I. Commerce maritime . . .	fr.	21.600,00
» II. Pensions . . .	»	31.460,16
» III. Produits divers. . .	«	3.984,00
Total des recettes pour ordre	fr.	57.044,16

Recettes extraordinaires.

Chapitre I. Recettes diverses . . .	fr.	1.785.004,07
» II. Subsidés extraordinaires . . .	»	289.314,67
Total des recettes extraordinaires	fr.	2.074.318,74
Total général des recettes	fr.	6.796.992,64

SECTION II.

Dépenses.

A. — *Dépenses ordinaires.*

1 ^o Section : Administration	fr.	601.989,12
2 ^o » Pensions.	»	59.775,42
3 ^o » Police et sûreté publique	»	2.243.510,36
4 ^o » Bienfaisance publique	»	268.255,79
5 ^o » Cultes.	»	33.067,27
6 ^o » Enseignement public	»	480.149,06
7 ^o » Dettes constituées	»	1.084.163,89
		<u>fr. 4.770.850,91</u>

B. — *Dépenses extraordinaires.*

Chapitre I. Résultat des exercices antérieurs	fr.	58.165,57
» II. Rappels et régularisations.	»	1.440.459,69
» III. Dépenses diverses	»	516.572,31
Total des dépenses extraordinaires	fr.	2.015.197,57
Total général des dépenses	fr.	6.786.048,48

BALANCE

Recettes . . .	fr.	6.796.992,64
Dépenses . . .	»	6.786.048,48
Boni . . .	fr.	10.944,16

TITRE VIII. INDUSTRIE.

CHAPITRE I.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES.

§ 1. — Composition.

Le 12 avril 1912 eurent lieu les élections pour le renouvellement du Conseil des Prud'hommes. Voici la composition du Conseil, telle qu'elle est résultée de ces élections :

N° du groupe	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	PROFESSION	DATE DE NOMINATION OU DE L'ÉLECTION	DATE DE SORTIE
	Passchyn Gustave	Président	Ancien armateur	A. R. 27 sept. 1912	
	Vandewalle Emile	Vice-Président		id.	
	Daems Edouard	Assesseur	Avocat	id.	
	Vandendaele Joseph	Ass ^r suppléant	Avocat	id.	
	Sporlaecken Emile	Greffier	Rentier	A. R. 17 oct. 1897	

A. Chambre pour ouvriers.

1. — CHEFS D'ENTREPRISES.

1	Verbeke Henri	Membre effectif	Peintre	Elect. 21 avril 1912	1918
	Ghaye Laurent	"	Tailleur	"	1918
2	Devreese Richard	"	Fabr. de carreaux	"	1915
	Brys Edouard	"	Entrepr. de trav.	"	1915
3	Passchyn Gustave	"	Ancien armateur	"	1915
	Bauwens Jean	"	Armateur	"	1915
4	Pannier Léon	"	Anc. charpentier	"	1918
	Roos Oscar	"	Menuisier	"	1918
5	Ditte Albert	"	Hôtelier	"	1918
	Beke Auguste	"	Boulangier	"	1918
1	Galeyne Adolphe	membre suppl.	Peintre	"	1918
2	Rayés Joseph	"	Entrepreneur	"	1915
3	De Roo Louis	"	Armateur	"	1915
4	De Grootse Joseph	"	Charpentier	"	1918
5	D'Haeyere Polydore	"	Boulangier	"	1918

N° du groupe	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	PROFESSION	DATE DE NOMINATION OU DE L'ÉLECTION	DATE DE SORTIE
--------------	-----------------	---------	------------	---	----------------------

2. — OUVRIERS.

1	Vandewalle Emile	Membre effectif	Tailleur	Elect. 21 avril 1912	1918
	Beauprez Emile	"	Peintre	"	1918
2	Jarvis Léonce	"	Charpentier	"	1915
	Leroy Pierre	"	Maçon	"	1915
3	Labbeke Louis	"	Pêcheur	"	1915
	Declercq Auguste	"	Pêcheur	"	1915
4	Van Duyver Pamphile	"	Menuisier	"	1918
	Cordy Henri	"	Charpentier	"	1918
5	Mommerency Richard	"	Porteur de pain	"	1916
	Manrus Joseph	"	Garçon brasseur	"	1918
1	Capelle Joseph	membre suppl.	Forgeron	"	1918
2	Dewulf Léopold	"	Plafonneur	"	1915
3	Dewulf Charles	"	Pêcheur	"	1915
4	Van Maele Charles	"	Charp. de navires	"	1918
5	Delanghe Auguste	"	Garçon-brasseur	"	1918

F. Chambre pour employés.

CHEFS D'ENTREPRISES.

	Deridder François	Membre effectif	Expéditeur	Elect. 21 avril 1912	1915
	Depraetere Odilon	"	Pharmacien	"	1915
	Van Wynendaele Léon	Membre suppl.	Banquier	"	1915

OUVRIERS.

	Van Branteghem Martin	Membre effectif	Comm. de bureau	"	1915
	Goormaghtigh Eugène	"	"	"	1915
	Debusschere Théophile	Membre suppl.	Agent d'assur.	"	1915

Les groupes de la chambre pour ouvriers représentent les industries et commerces suivants :

GRUPE 1 : Branches d'industrie et de commerce diverses, pharmaciens, horticulteurs et coiffeurs ;

» 2 : Industrie du bâtiment ;

» 3 : Industrie de la pêche ;

» 4 : Industrie du bois ;

» 5 : Industrie de l'alimentation.

§ 2. — Travaux du bureau de conciliation.

Le nombre des séances du bureau a été de 59 pendant l'année 1912.

NOMBRE DES AFFAIRES	CONTESTATIONS DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL			
	ENTRE			TOTAL
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie	
Pendant devant le bureau au 1 ^{er} janvier	>	>	>	>
Inscrites pen- { retenues par le bureau	3	316	>	319
dant l'année { renvoyées au bureau spécial.	>	>	>	>
TOTAL des affaires dont le bureau était saisi	3	316	>	319
AFFAIRES				
Sur comparu- { conciliées	>	>	>	>
tion volontaire { non conciliées et renv. au Conseil	>	>	>	>
Sur avertisse- { conciliées	3	257	>	260
ment par lettre { non conciliées et renv. au Conseil	>	43	>	43
du Greffier { restées sans suite ou retirées par	>	>	>	>
les parties	>	16	>	16
Sur citation { conciliées	>	>	>	>
{ non conciliées après { en personne	>	>	>	>
comparution des { par représentant	>	>	>	>
parties	>	>	>	>
RÉCAPITULATION { conciliées	3	257	>	260
{ non conciliées	>	43	>	43
{ restées sans suite	>	16	>	16
TOTAL des affaires dont le bureau a été dessaisi.	3	316	>	319
AFFAIRES pendantes devant le bureau au 31 déc.-mb.				

Nombre des séances du bureau pendant l'année : 59.

§ 3. — Affaires conciliées par le Bureau.

NATURE DES CONTESTATIONS	CONTESTATIONS			
	ENTRE			TOTAL
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie	
<i>De la compétence du Conseil</i>				
1. Paiement de salaire	3	212	>	215
2. Indemnité pour renvoi sans préavis	>	40	>	40
3. Indemnité pour n'avoir pu entrer en service après engagement	>	12	>	12
4. Indemnité pour renvoi avant l'expiration du terme d'engagement	>	16	>	16
5. Délivrance de certificat de travail par le patron	>	7	>	7
6. Indemnité pour refus de certificat de travail par le patron	>	1	>	1
7. Indemnité pour abandon d'atelier sans préavis	>	1	>	1
8. Restitution d'outils par le patron	>	1	>	1
9. Restitution de cautionnement	>	12	>	12
10. Parts de voyage de pêche	>	3	>	3
11. Production de compte de masse de pêche	>	7	>	7
12. Parts du compte de masse de pêche	>	8	>	8

§ 4. — Travaux du Conseil.

NOMBRE DES AFFAIRES	Contestations	
	de la compétence du Conseil	en dehors de la compétence du Conseil
Restant à juger au 1 ^{er} janvier	"	"
Introduites devant le Conseil pendant l'année {	sur citation	19
	sur comparation volontaire ou avertissement	8
Revenues à l'audience sur opposition	"	"
TOTAL	27	"
Jugements avant de statuer au fond, préparatoire, interlocutoire ou sur incident	"	"
Jugements par défaut suivis d'opposition	"	"

NOMBRE DES AFFAIRES TERMINÉES	Contestations	
	de la compétence du Conseil	en dehors de la compétence du Conseil
Par jugement ou sentence {	contradictoire	4
	au fond : { par défaut	2
	d'incompétence	"
A l'amiable et sans jugement	20	"
TOTAL des affaires terminées	26	"
Affaires restant à juger au 31 décembre	1	"

§ 5. — *Affaires terminées par jugements ou à l'amiable.*

NATURE DES CONTESTATIONS	AFFAIRES TERMINÉES PAR JUGEMENTS ENTRE				A l'amiable et sans jugement ENTRE	
	Ouvriers		Chefs d'industrie et ouvriers		Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers
	En dernier ressort	A charge d'appel	En dernier ressort	A charge d'appel		
10 De la compétence du Conseil						
Paiement de salaire	>	>	6	>	>	21
20 En dehors de la Compétence du Conseil						
Néant.						

§ 6. — *Actes d'instruction. — Renseignements divers.*

Pro Deo accordée	1
Déclarations d'inscription en faux	1

CHAPITRE II.
PÊCHE MARITIME.

§ 1. — *Mouvement de la pêche.*

Le port d'Ostende présente le grand avantage d'offrir, pour l'écoulement du produit de la pêche, de nombreux débouchés directs servis par des communications rapides.

Le poisson s'y vend toute la journée à mesure de son arrivée à la minque ; celle-ci est fréquentée par des pêcheurs de diverses nationalités.

La flotille de la pêche appartenant au port d'Ostende comprenait, au 31 décembre 1912, 164 bateaux dont 26 chalutiers à vapeur et 6 chaloupes à moteur auxiliaire. Les bateaux à vapeur ont sur les chaloupes ordinaires, l'avantage de pouvoir rentrer au port à volonté, les jours de la semaine où le poisson se vend le mieux : le mardi, le mercredi et le jeudi.

Il y avait, en outre, 155 canots pêchant dans les eaux territoriales, c'est-à-dire en deça de trois milles à partir de la laisse de basse mer.

La valeur du poisson frais vendu à la minque d'Ostende s'est élevée en 1912 à la somme de de 6.010,368 fr.

Statistique comparative des ventes mensuelles de poisson frais à la minque d'Ostende de 1908 à 1912.

MOIS	1908	1909	1910	1911	1912
Janvier	512.822,58	542.719,51	485.147,55	650.954,00	564.684,69
Février	548.778,88	488.191,18	505.496,26	507.680,00	504.541,50
Mars	460.597,20	456.013,55	470.630,90	518.081,00	468.089,30
Avril	381.807,90	382.930,60	340.896,50	439.793,00	540.189,40
Mai	308.374,20	330.504,00	365.653,60	369.592,00	402.581,30
Juin	344.524,80	393.814,00	353.050,40	389.776,00	424.569,30
Juillet	410.748,40	413.173,40	404.530,50	413.932,00	460.695,10
Août	427.757,80	419.079,40	543.084,40	468.475,00	535.876,40
Septembre	403.817,60	383.476,90	435.040,40	474.707,00	519.848,20
Octobre	393.975,50	411.630,60	465.093,80	533.186,00	534.639,20
Novembre	407.914,60	434.055,50	533.107,80	563.569,00	448.116,20
Décembre	455.612,00	463.695,25	487.811,05	480.081,00	606.688,60
TOTAUX	5.056.281,46	5.064.333,89	5.399.541,16	5.804.660,00	6.010.368,19

Le tableau ci-contre (page 134^{bis}) montre que le produit total de la vente de poisson à la minque communale s'est élevé en 1912 à fr. 6.010.369,19
 En 1911 il s'élevait à » 5.804.665,79

Différence en plus pour 1912 fr. 205.703,40

Ce produit se répartit comme suit :

Vapeurs Ostendais	fr. 3.230.049,00
Voiliers	» 1.061.191,50
» de la Panne	» 336.419,14
» de Nieuport	» 72.492,77
» de Coxyde	» 10.788,50
» d'Oostduinkerke	» 287,50
» de Blankenberghe.	» 14.454,60
» de Heyst	» 3.569,50
» de Zeebrugge	» 32.367,30
» de Knocke	» 437,00
Belges : divers	» 164.505,98
Petit poisson.	» 39.649,00
Bateaux anglais	» 125.803,70
» français	» 132.114,30
» hollandais	» 62.092,10
» allemands	» 1.492,10
» danois	» 167.239,40
» norvégiens	» 493.311,50
» suédois	» 62.077,20.

Total . fr. 6.010.369,19

§ 2. — *Pêche de harengs frais.*

Dans le produit général ci-dessus est compris le montant de la vente du hareng frais. Il en a été vendu en 1912 par les bateaux belges 528.476 kil. pour fr. 50.616,90, se répartissant comme suit :

Bateaux de La Panne,	321.207 kil. en 55 pêches,	fr. 29.596,80
» Nieuport,	77.749 " 11 " "	7.622,81
» Coxyde,	5.090 " 2 " "	518,70
» Oostduinkerke,	3.595 " 1 " "	287,60
» Ostende,	120.835 " 33 " "	12.595,99

(Voir ci-contre le tableau général de la vente de poisson à la minque).

— 14 —
TABLEAU SYNOPTIQUE du produit des vents de poisson faites à la Minque d'Ostende
pendant l'année 1912.

MOIS	POISSON BELGE		ANGLAIS	FRANÇAIS	SUÉDOIS ALLEMANS NORVÉGIENS	HOLLANDAIS DANOIS	PETIT POISSON	TOTAUX	NOMBRE DE PÊCHES				
	VOILIERS	VAPEURS							Belges	Anglaises	Françaises	Norvégiennes Allemandes Suédoises	Hollandaises Danoises
Janvier . . .	182.186,09	277.266,10	7.355,60	15.571,90	65.820	12.940,80	3.490,00	564.634,60	406	3	24	12 N 1 S	"
Février . . .	157.710,60	256.827,90	12.843,40	6.210,40	40.420	26.984,90	3.535,00	504.541,50	352	2	14	9 N 1 S	4 H 2 D
Mars	127.860,90	252.737,10	8.098,50	4.761,00	45.180	25.788,90	3.610,00	463.089,30	267	4	13	7 N 2 S	3 H 3 D
Avril	105.889,70	371.835,90	13.239,00	5.294,20	21.510	18.856,40	8.510,00	540.189,40	212	11	18	3 N 2 S	4 H 2 D
Mai	121.205,00	192.859,20	14.095,80	10.179,60	49.230	11.503,60	3.400,00	402.531,30	230	23	21	11 N 2 S	5 H 1 D
Juin	151.967,50	186.019,60	4.961,50	13.852,50	51.560	13.133,30	3.277,00	424.569,30	234	5	22	11 N 2 S	3 D
Juillet	110.944,20	246.002,50	4.712,90	13.222,20	56.740	25.821,70	3.247,00	460.695,10	220	2	19	10 N 3 S	1 H 4 D
Août	132.441,30	280.823,50	12.905,10	13.107,20	57.840	30.832,00	3.119,00	535.376,40	253	3	20	11 N 1 S	1 H 4 D
Septembre . .	144.090,00	277.332,50	9.329,30	14.957,90	47.090	23.934,10	3.111,00	519.348,20	242	7	17	10 N 2 S	1 H 4 D
Octobre . . .	141.469,90	318.015,40	25.221,90	9.975,80	32.670	3.584,40	3.400,00	534.639,20	222	13	12	7 N 1 S	1 D
Novembre . .	120.554,80	263.842,20	7.726,30	9.566,00	38.860	13,50	2.550,00	443.116,20	253	5	17	8 N	"
Décembre . .	200.220,40	301.437,10	5.263,90	10.615,60	49.360	25.888,50	3.400,00	606.638,60	310	3	14	11 N	5 D
TOTAUX	1.696.540,39	3.230.049,00	125.808,70	132.114,30	556.830	229.331,50	39.649,00	6.010.369,19	3201	81	211	127	48
1911	1.735.142,49	2.954.267,80	201.704,10	126.398,10	74.350	673.187,50	40.615,00	5.804.665,79	3738	133	236	17	170
DIFFÉRENCE	38.601,60	275.781,20	75.900,40	6.716,20	482.530	443.856,00	966,00	205.703,40	537	52	25	110	122
	-	+	-	+	+	-	-	+	-	-	-	+	-

**CHAPITRE III.
OEUVRES DE PROTECTION
ET MOYENS D'ENCOURAGEMENT DE LA PÊCHE.**

§ 1. — *Primes aux pêcheurs.*

A. — CONCOURS DE L'ÉTÉ 1912.

Comme les années précédentes, le Collège Echevinal a fait inscrire au budget général de la ville de 1912, une somme de 2.000 francs, pour être répartie entre les pêcheurs, qui ont apporté pendant la saison d'été au marché la plus grande quantité de poisson.

Pour le concours dit « d'été » cette somme a été répartie comme suit :

A) CHALOUPIES A VOILES.			
1 ^e prime,	300 fr.	8 ^e prime,	100 fr.
2 ^e »	250 fr.	9 ^e »	100 fr.
3 ^e »	200 fr.	10 ^e »	100 fr.
4 ^e »	150 fr.	11 ^e »	75 fr.
5 ^e »	125 fr.	12 ^e »	75 fr.
6 ^e »	125 fr.	13 ^e »	50 fr.
7 ^e »	100 fr.	14 ^e »	50 fr.

B) CHALOUPIES AVEC MOTEUR.	
15 ^e prime,	200 fr. Néant.

Les tableaux suivants indiquent les résultats de ce concours :

Durée : du 1^{er} mai au 30 septembre 1912.

Nombre de participants : 44.

Date de la distribution des primes : 11 octobre 1912.

PRIMES ACCORDÉES.

N ^o d'ordre	Numero de la chaloupe	PATRONS	ARMATEURS	PRODUIT
1	125	Tratsaert François	V ^e Deckmijn Pierre	7.929,80
2	225	Mackelberge Alph.	Vroome Albert	7.786,20
3	181	Decraecker Auguste	Decraecker Auguste	7.588,40
4	222	Dewulf Pierre	Mouroy Alphonse	7.889,30
5	210	Ponjaert Auguste	Vandewalle & Bauwens	7.938,90
6	223	Geril Adolphe	Lescrauwaet Joseph	7.151,10
7	184	Clément Pierre,	V ^e Deckmijn Pierre	7.009,90
8	107	Martinsen Oscar	Wolter Joseph	6.806,80
9	206	Vandichel Pierre	Vroome Albert	6.778,20
10	23	Elegeert Jean	Mouroy Alphonse	6.654,30
11	218	Verlaecke Pierre	Lescrauwaet Joseph	6.495,10
12	174	Lauwereins François	Steenkiste Henri	6.341,30
13	103	Lus Emile	Lus Emile	6.243,00
14	80	Deswelgh François	Vandewalle Auguste	6.151,80

Résultat général du concours d'Eté.

NUMÉRO D'ORDRE	CHALOUPE	PRODUIT	NUMÉRO D'ORDRE	CHALOUPE	PRODUIT	NUMÉRO D'ORDRE	CHALOUPE	PRODUIT
1	14	6.042,40	16	138	4.405,00	31	209	4.886,00
2	18	2.243,00	17	145	5.359,30	32	210	7.333,30
3	28	6.654,30	18	156	6.051,50	33	212	5.999,30
4	37	5.049,00	19	160	3.298,50	34	214	5.998,30
5	45	5.043,30	20	165	5.588,30	35	215	3.777,90
6	52	4.726,00	21	168	5.923,50	36	216	4.964,30
7	56	5.788,50	22	174	6.841,30	37	217	4.797,40
8	80	6.151,80	23	180	4.983,90	38	218	6.495,10
9	100	3.561,50	24	181	5.175,00	39	220	5.618,50
10	103	6.243,00	25	188	7.538,40	40	222	7.389,30
11	105	4.776,60	26	184	7.009,90	41	223	7.151,10
12	107	6.806,80	27	186	4.695,70	42	225	7.736,20
13	118	4.448,10	28	195	4.571,90	43	57	4.052,60
14	125	7.929,80	29	205	6.027,40	44	98	4.998,50
15	133	3.762,70	30	206	6.778,20			

B. — CONCOURS DE L'HIVER 1912-1913.

Comme les années précédentes, le Collège avait inscrit au budget général de la ville de 1912 une somme de 3300 fr., destinée à être répartie entre les pêcheurs, qui prendraient part au concours de l'hiver 1912-1913 en plus une somme de 664 fr. mise à la disposition de la commission organisatrice pour l'acquisition d'objets nautiques à distribuer entre patrons-pêcheurs, ensemble 4264 fr.

Cette somme a été divisée comme suit :

A) CHALOUPIES A VOILE.

1 prime de 350 fr.	1 prime de 200 fr.
1 » 325 fr.	2 » 175 fr.
1 » 300 fr.	3 » 150 fr.
1 » 275 fr.	3 » 125 fr.
1 » 250 fr.	3 » 100 fr.
1 » 225 fr.	

B) 2^{me} CATÉGORIE. — CHALOUPIES A MOTEUR

1 prime de 200 fr.

Les tableaux suivants indiquent les résultats du concours :

Durée : du 1 novembre 1912 au 26 mars 1913.

Nombre de participants : 66.

PRIMES ACCORDÉES.

N° d'ordre	Numéro de la chaloupe	PATRONS	ARMATEURS	PRODUIT
1	228	Geril Adolphe	Lescauwaeet Joseph	11.580,60
2	126	Tratsaert François	V° Deckmyn Pierre	10.429,40
3	224	Bogaert Pierre	Vroome Albert	10.254,80
4	209	Vannieuwenhuysse M.	Vannieuwenhuysse M.	9.235,70
5	138	Mackelberghe Alph.	Vroome Albert	9.115,30
6	139	Eerebout Charles	Vroome Albert	8.748,20
7	79	Vandekerkhove Fr.	Hamman Auguste	8.590,20
8	220	Mackelberghe Ch.	Vroome Albert	8.507,70
9	195	Major Victor	Peere Auguste	8.319,20
10	161	Eerebout Michel	V° Demoor	8.239,60
11	183	Decraecker Auguste	Decraecker Auguste	8.078,20
12	56	Vincke Pierre	Hamman Auguste	7.993,40
13	218	Verlaeke Pierre	Lescauwaeet Joseph	7.944,70
14	156	Deroo Louis	Deroo L. et Blomme	7.936,30
15	67	Monteney Emile	Vandewalle François	7.836,00
16	214	Mackelberghe Pierre	V° Nefors	7.705,80
17	212	Everard Edouard	V° Goeghebeur	7.694,80
18	204	Van Welsenaers P.	Van Welsenaers P.	7.525,80

Résultat général du concours d'hiver.

A. — CHALOUPIES A VOILES.

N° d'ordre	N° de la chaloupe	PRODUIT	N° d'ordre	N° de la chaloupe	PRODUIT	N° d'ordre	N° de la chaloupe	PRODUIT
1	14	7.294,90	23	119	3.799,00	45	160	4.555,50
2	16	5.543,00	24	125	10.429,40	46	161	8.239,60
3	28	6.172,50	25	129	3.329,20	47	165	6.908,70
4	37	3.848,30	26	133	5.050,70	48	168	7.337,30
5	45	6.748,30	27	134	4.640,60	49	201	7.280,20
6	47	6.648,50	28	136	4.250,60	50	204	7.525,30
7	48	7.521,00	29	138	9.115,30	51	205	5.000,90
8	51	5.675,00	30	139	8.748,20	52	206	6.943,50
9	52	6.025,60	31	145	4.211,70	53	209	9.235,70
10	56	7.993,40	32	149	2.950,00	54	210	7.352,10
11	57	3.788,40	33	156	7.936,30	55	212	7.694,80
12	67	7.836,00	34	174	6.709,10	56	213	6.517,50
13	79	8.590,20	35	176	6.214,90	57	214	7.705,80
14	80	6.916,00	36	180	5.638,70	58	215	4.644,70
15	90	3.748,30	37	181	4.986,50	59	216	4.240,90
16	95	5.722,00	38	182	5.758,00	60	217	7.301,50
17	98	7.522,30	39	183	8.078,20	61	218	7.944,70
18	100	6.255,50	40	184	7.019,30	62	220	8.507,70
19	103	7.196,10	41	186	4.146,30	63	222	7.032,50
20	105	5.015,10	42	187	5.484,40	64	223	11.580,60
21	107	6.821,90	43	192	6.309,90	65	224	10.254,80
22	118	6.404,10	44	195	8.319,20	66	225	6.754,40

CHAPITRE IV.

ARMEMENTS A LA PÊCHE.

§ 1. — Aperçu général des ports belges.

Pour la pêche de la morue, il y a eu, en 1912, deux armements qui ont produit 2.000 kg.

Il y a eu, en 1912, pour la grande pêche du hareng, trois armements dont le produit s'est élevé à 526.800 kg. En 1911, deux armements avaient produit 460.470 kg.

En 1911, le produit de la pêche du hareng faite par 178 chaloupes, s'élevait à une valeur de 80.616,00 fr. Le produit de 1912 est de 90.307,00 francs pour 184 chaloupes.

Il y a eu 413 armements pour la pêche de marée en 1912, ayant produit du poisson pour une valeur de 5.723.712 francs. En 1911, le produit de cette pêche s'était élevé à 6.301.323 francs; il y a donc une diminution de 577.611 francs.

Le tableau ci-après indique la consistance des bateaux de pêche belges pendant la dernière période décennale. (Voir au rapport de 1911 le tableau des 30 dernières années) :

Années	Nombre de bateaux	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Années	Nombre de bateaux	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage
1903	432	9.105	2.148	1908	449	8.401	2.152
1904	418	8.316	2.021	1909	464	8.434	2.210
1905	422	9.940	1.973	1910	474	8.665	2.212
1906	401	8.088	1.914	1911	466	8.445	2.024
1907	420	8.027	2.006	1912	453	8.248	2.039

Des 468 bateaux existant en 1912

164	d'une capacité	5,013 ton.	appart. au port d'Ostende
28	"	387 "	" de Nieupoort
17	"	99 "	" d'Oostduinkerke
10	"	71 "	" de Coxyde
59	"	968 "	" de Blankenberghe
68	"	579 "	" de Heyst
97	"	1022 "	" de la Panne (Adinkerke)
10	"	104 "	" de Zeebrugge

§ 2. — Flottille de pêche ostendaise.

Au 31 décembre 1912, la flottille de pêche d'Ostende était composée comme suit :

A. CHALOUPE A VOILE.

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
1	Alida en Frans	109/100	Verbiest, Albert	Verbiest, Edouard
2	Aimé-Pierre	643/100	Poitier, Pierre	Verbiest, Léopold
3	Ibis	660/100	Bauwen, Jean	Bauwen, Jean
4	Louise	545/100	Everaert, Léopold	Everaert, Léopold
6	Richard-Alphonse	678/100	Verburgh, Richard	Verburgh, Richard
7	Auguste-Charlotte	1042/100	Deckmijn, Alphonse	Deckmijn, Alphonse
8	Pierre-Louise	727/100	Deckmijn, Charles	Deckmijn, Charles
9	Prince Albert	775/100	Bauwen, Charles	Bauwen, Charles
10	Augusta-Albert (à moteur)	1428/100	Driesmans, Michel	Vande Walle (frères)
11	Robert Geselle	533/100	Geselle, Jean	Russell, John
12	Clara-Victorine	728/100	Willaert, Emile	Willaert, Emile
14	Renilde	3126/100	Vande Kerckhove, L.	Vande Kerckhove, L.
15	Zoë	62/103	Germonpré, Auguste	Germonpré, Auguste
16	De Troost	3459/100	Tratsaert, Eugène	Monroy, Alphonse
17	Jean-Virginie	872/100	Pincket, Désiré	Geselle, Jean
19	Ernest	636/100	Logghe, Henri	Logghe, Henri
20	Foxhound	1420/100	Lusyne, Arthur	Lusyne, Arthur
21	De kleine Ferdinand	657/100	Dasseville, Gustave	Dasseville, Gustave
22	De drie Kinderen	1395/100	Janssens, Albert	Janssens, Albert
23	Gusta	833/100	Vanwulpen, Gérard	Vanwulpen, Gérard
24	Virginie-Alice	729/100	Meyers, Patrice	Meyers, Patrice
26	Marie-Martha	1118/100	Verschelde, Henri	Verschelde, Alph.
27	Edouard-Madeleine	852/100	Deckmijn, Alphonse	Deckmijn, Alphonse
28	Anna and William	3483/100	Bauché, Joseph	Monroy, Alphonse
29	André-Adrienne	1174/100	Deckmijn, André	Deckmijn, André
30	Anna-Victorine	622/100	Pilaeis, Oscar	Pilaeis, Oscar
31	De twee Marcels	1283/100	Corneau, Henri	Corneau, Henri
32	Victorine-Pierre	98/100	Ryckeman, François	Ryckeman, François
33	Pierre	830/100	Geselle, François	Lannoye, Richard
34	Frans-Julia	740/100	Pieters, François	Pieters, François
37	Julien-Lydie	3192/00	Coopman, Auguste	Aspestagh, Joseph
39	Charles	852/100	Ryck, Charles	Ryck, Antoine
40	Alida-Madeleine	63/103	Vanlooche, Amand	Champagne, Télésp.
41	Marie	820/100	Geselle, Charles	Ve Duyck, Pierre
42	Raymond (à moteur)	514/100	Borrey, Jean	Van Beerlaere, Jean
44	Amanda	788/100	Vanhee, Edouard	Vanhee, Edouard
45	De Jonge Paul	3251/100	Clement, Pierre	Hamman, Auguste
46	Lidia-Gustaaf	113/100	Salliau, Emile	Salliau, Emile
47	Antoon van Padua	3782/100	Dewaels, Léon	Hamman, Aug.
48	Elvire-Mathilde	3446/100	Rabou, Charles	Rabou, Charles

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRON	ARMATEUR
49	Pierre-Joséphine	8 36/100	Zeebroeck, Charles	Zeebroeck, Charles
50	L'Avenir (à moteur)	38 96/100	Neut, Pierre	Janssens et Mestdagh
51	Henri Corneau	31 21/100	Cottriau, Léopold	Corneau, Edouard
52	La Pipette	34 68/100	Clement, Alexandre	Hamman, Auguste
53	Irma	11 84/100	Pieters, Edouard	Pieters, Edouard
54	Rodolphe-Madeleine	8 34/100	Deckmyn, Gérard	Deckmijn, Auguste
56	Hélène	38 34/100	Ynck, Pierre	Hamman, Auguste
57	Auguste-Espérance	32 34/100	Hallemeersch, Fr.	id.
59	Morgenster	11 18/100	Pincket, Gustave	Pincket, Gustave
61	Martha	7 21/100	Ooghe, Henri	Ooghe, Henri
62	Madeline	8 13/100	Verburgh, Henri	Verburgh, Henri
63	Virginie-Marie	8 30/100	Heinderson, Auguste	Duyck, Charles
64	Hilaire	4 93/100	Donse, Oscar	Saelens, Henri
66	Irène	5 88/100	Piolon, Antoine	Piolon, Antoine
67	De Kleine Jacques	32 8/100	Monteny, Emile	Vandewalle, François.
69	Alphonse	12 7/100	Deckmijn, Henri	Deckmijn, Auguste
72	Lilian	13 43/100	Torrele, Pierre	Torrele, Pierre
73	Ibis III (à moteur)	39 2/100	Baillieul, Désiré	Société coopér. à resp. limitée, pour la perfection de la pêche
74	Ibis IV (à moteur)	30 5/100	Bruneel, Polydore	Hamman, Auguste
79	Godsgenade	84 60/100	Vandekerckhove, Fr.	Vande Walle, frères
80	Marguerite	32 32/100	Deswelgh, François	Salliau, Henri
84	Jeannot	10 59/100	Salliau, Pierre	Baillieul, Désiré
86	De vier Kinderen	2 13/100	Baillieul, Désiré	Vanderheyde, Arth.
90	Geneviève	81 15/100	Vanderheyde, Arth.	Desmit, Auguste
91	Auguste-Marie	11 25/100	Desmit, Auguste	Vercruyse, Gustave
92	Anna	10 33/100	Vercruyse, Gustave	Vantournhout, Michel
93	Laurent-Alice	7 86/100	Vantournhout, Michel	Kroothoep, Charles
95	Jean-Marcella	31 40/100	Kroothoep, Charles	Deckmijn, Jean
96	Irène-Germaine	5 73/100	Deckmijn, Jean	Devos, Lambert
98	Koning Albert	34 95/100	Devos, Lambert	Hamman, Auguste
100	De Jonge Charles-Edouard	34 7/100	Labbeke, Louis	Labeke, Pierre
103	Marie-Louise	34 83/100	Lus, Emile	Lus, Emile
105	De Jonge Ferdinand	38 81/100	Vandekerckhove, L.	Vandekerckhove, L.
106	Angèle	10	Verbiest, Jules	Verbiest, Jules
107	Emma-Louise	30 8/100	Martinsen, Oscar	Wolter, Josep
108	Jean-Bart	8 29/100	Geselle, Léopold	Geselle, Jean
110	Het Vliegmachien	8 1/100	Bessire, Pierre	Bessire, Pierre
111	Angèle	13 57/100	Boeyden, Léonard	Monroy, Alphonse
112	Robert	8 44/100	Debrock, François	Borrey, Jean
113	Julienne	9 2/100	Vanwulpen, Léon	Vanwulpen, Léon
116	Adeline	8 72/100	Smislaert, Charles	Smislaert, C.
117	Marie	11 8/100	Vandenbroeck, Pierre	Vandenbroeck, Pierre
118	Joune Progrès	27 8/100	Labbeke, Eugène	Peere, Auguste
119	Albert Vroome	35 47/100	Caroen, Emile	Vroome, Albert
121	Rosa-Augusta	10 31/100	Durand, Arthur	Durand, Arthur
122	Auguste-Madeleine	9 18/100	Zonnekeyn, Auguste	Zonnekeyn, Florim.
123	Victorine	10 35/100	Sleuyters, Alphonse	Sleuyters, Alphonse
124	De Jonge Albert	6 86/100	Corveleyn, Pierre	Corveleyn, Pierre
125	Marie-Edmond	31 88/100	Tratsaert, François	V° Deckmyn-Dieusaert
129	Baron Ruzette	31 64/100	Degruyter, Albert	Hamman, Auguste

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRON	ARMATEUR
133	Joseph	29 29/100	Defer, François	Lescrauwaet, Georges
134	Ernest-Hélène	30 56/100	Titerickx, Gustave	Vroome, Albert
136	Prince Albert	31 24/100	Ramon, Charles	id.
138	Eugène-Elvire	32 84/100	Mackelberge, Alph.	id.
139	Roi Albert	30 95/100	Eerebout, Charles	id.
145	Florida	35 9/100	Vanhoucke, Henri	id.
147	Georges-Léa	22 25/100	Catherin, August	Vanhee-Nassel, P.
149	Léon	36 8/100	De Prince, Léopold	Monroy, Alphonse
150	Etoile de la Mer	24 61/100	Mababelle, Jean	Blanc, Joseph
156	Hortensia-Elisa	37 28/100	Deroc, Louis	Deroc, L. et Blomme, E.
160	Joseph-Hélène	34 56/100	Aspelslagh, Joseph	Aspelslagh, Joseph
161	Germaine	34 46/100	Eerebout, Michel	Vve Demoor, Henri
164	Ivonne	12 16/100	Ghysel, François	Ghysel, François
165	Arthur-Bertha	36 26/100	Everaert, Louis	Everaert, Louis
167	Gustave-François	33 59/100	Tratsaert, Albert	Lescrauwaet, Joseph
168	Espérance	33 55/100	Debeau, François	Debeau, François
174	Anna-Prosper	32 3/100	Lauwereins, François	Steenkiste, Henri
176	Jean-Joséphine	32 43/100	Vercnoeke, Charles	Monroy, Alphonse
180	Vooruit	43 61/100	Vanhoucke, Auguste	Lescrauwaet, Georges
181	Maurice	32 86/100	Pauwels, Alphonse	Vve Demoor, Henri
182	Auguste-Albertine	29 85/100	Smislaert, Henri	Vande Walle, frères
188	Marie-Auguste	32 59/100	Decraecke, Aug.	Decraecke, Auguste
184	De Zeebloem	34 89/100	Zanders, Gabriel	V° Deckmyn-Dieusart
186	La Prévoyance	30 3/100	Fontaine, Eugène	id.
187	Vive Marie	30 91/100	Goetghebeur, Fr.	Vve Vandeputte-Lauwereins
191	St-Christophe	6 56/100	Désarmé	Baron Devaux
192	Jean-Jeanne	35 10/100	Peere, Léopold	Peere, Léopold
193	Jean-Antoinette	9 5/100	Pieters, Isidore	Geselle, Laurent
195	Eugénie-Auguste	32 1/100	Major, Victor	Peere, Auguste
201	Albert-Madeleine	31 93/100	Vanleke, Louis	Vande Walle, frères
204	Anna	33 66/100	Vanwelsenaere, P.	Van Welsenaere, P.
205	Louis-Irène	35 47/100	Asaert, Louis	Asaert, Louis
206	Jeannot	32 6/100	Vandicbele, Pierre	Vroome, Albert
209	Monette	32 59/100	Nieuwenhuys, M.	Nieuwenhuys, Mich.
210	John	33 73/100	Ponjaert, Auguste	Vande Walle, frères
212	Princesse Charlotte	33 74/100	Everaert, Edouard	Vve Goetghebeur, Ad.
213	Louis-Emile	34 27/100	Acken, Emile	Decroo, Louis
214	De tien kinders	33 94/100	Makelberge, Pierre	Aspelslagh, Stéphanie
215	Maria-Marcelle	32 78/100	Lauwereins, Victor	Lauwereins, Victor
216	Edouard-Marie	32 79/100	Vanleke, Gustave	De Gruyter, Edouard
217	Adolphe-Victorine	31 82/100	Hoornaert, Gustave	Lescrauwaet, Joseph
218	Alphonse-Marceline	34 63/100	Vanlaecke, Pierre	id.
220	Robert-Lea	34 71/100	Makelberge, Charles	Vroome, Albert
221	Alfons-Mathilde	8 83/100	Pots, François	Monroy, Alphonse
222	Reine des Plages	34 42/100	Dewulf, Pierre	id.
223	Prima	31 37/100	Geril, Adolphe	Lescrauwaet, Joseph
224	Princesse Elisabeth	31 62/100	Bogaert, Pierre	Vroome, Albert
225	Lydie	31 85/100	Geldhof, Auguste	id.

B. — BATEAUX DE PÊCHE A VAPEUR.

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
35	Alfred-Edith	113 8 / 100	Asaert, Pierre	Golder, A., Brix et C°
36	Prince Charles	102 41 / 100	Lefevre, Pierre	id.
55	C ^o Horace vander Burgh	85 1 / 100	Desitter, Louis	Soc. anon. Pêcheries d'Islande, Directeur Jules Baels
75	Ibis V	53 8 / 00	Chapel, François	Société anon. à respons. limitée pour le perfection. de la pêche, Bultinck, A., administr.
76	Ibis VI	50 7 / 00	Ponjaert, Louis	
81	Isa	65 39 / 100	Dedrie, Louis	
82	Gaby	69 2 / 100	Vansteenbergh, E.	
83	Marcelle	87 88 / 100	Coene, Louis	Société anonyme des Pêcheries à vapeur.
85	Président Stevens	87 7 / 100	Defer, Pierre	J. Bauwens, directeur
87	Emmanuel	65 39 / 100	Declerck, Joseph	
88	Bernard	48 65 / 00	Defer, Louis	
89	Gérard	48 47 / 100	Declerck, Henri	
97	Marie-Louise	48 37 / 00	Wittrock, Auguste	
115	J. Baels-Mauricx	87 25 / 00	Dewetter, Auguste	Soc. anon. Pêcheries d'Islande Directeur Jules Baels
120	Baron Ruzette	81 4 / 100	Klausing, Jean	H. P. Aspéslagh
126	Neptune	70 5 / 100	Zonnekeyn, Richard	id.
127	Numitor	123 6 / 100	Zonnekeyn, Louis	Soc. an. des Pêcheries à vapeur
128	Nautilus	118 9 / 100	Leire, Alexis	Direct. J. Bauwens
130	Jacqueline	75 74 / 100	Blondé, Arsène	H. P. Aspéslagh
131	John	75 74 / 100	Pmcket, Pierre	id.
141	Narval	69 3 / 100	Aspéslagh, Jacques	id.
142	Nixe	55 8 / 100	Legain, Roch	Société anon. « Delta »
144	Naiade	70 12 / 00	Crekillie, Jean	Direct. J. Nierynck
170	Delta A	77 13 / 00	Zonnekeyn, Pierre	
171	Delta B	74 2 / 00	Goderis, Henri	
172	Président Barbanson	135 5 / 00		

C. — CANOTS PÊCHANT DANS LES EAUX TERRITORIALES, C'EST-A-DIRE EN DEÇA DE TROIS MILLES A PARTIR DE LA LAISSE DE LA BASSE MER.

N°s	CANOTS	PROPRIÉTAIRES	N°s	CANOTS	PROPRIÉTAIRES
1	Bertha	Huys, Joseph	11	Emma	Braem, Louis
2	Mathilde	Dewaele, Médard	12	Valerie-Angèle	Hendrickx, Victor
3	Prudence	Hintjes, Isidore	13	Alfred-Marie	Deley, Jean
4	Mathilde	Vanhooren, Valent.	14	Henri	Helsmoortel, Oscar
5	Vélo	De Vriendt, Louis	15	Irma	Verbiest, Albert
6	Gustaaf	De Buyns, Marie	16	Pieter	Verbiest, Charles
7	Marie	Locquet, Joseph	17	Alfons	Peire, Arthur
8	Edouard	Braem, Edouard	18	Ida	Pieters, Edouard
9	Emma	Lannooye, Richard	19	De Twee Zusters	Deley, Jean
10	Flora	Bertens, Henri	20	Marie	Vanbesien, Pierre

N°s	CANOTS	PROPRIÉTAIRES	N°s	CANOTS	PROPRIÉTAIRES
21	Marie	Hubrouck, Charles	72	Marcel	Germonpré, Aug.
22	René (à mot.)	D'Hondt, Georges	73	Prosper	David, Justine
23	Victorine	Lauwereins, Pierre	74	De Kleine Alfons	David, Jean
24	Bertha	Daems, Philippe	75	Irène	V ^o Rau-Deswelgh
25	Charles	Verburgh, Auguste	76	Camille	Carbon, Gustave
26	Franç.	Pius, Gustave	77	Cyrille	Margory, Arth.
27	Espérance	Margorie, Arthur	78	Louise	Brouckson, Richard
28	Ster	Quinet, frères	79	Lydie	Deboysere Ed.
29	Fernande	Hintjes, Charles	80	Victoria	Hubrouck, Ch.
30	Gillade	Verleye, Edouard	81	Maurice	Bertens, Henri
31	Jean	Blommaert, Ernest	82	Figaro	Pylsers, Alphonse
32	Abel	Pieters, Polydore	83	Franç Geril	Geril, Jeannette
33	Kleine Edouard	Vanden Brouck, Em.	84	Elisa	Major, Vicior
34	Joseph	Peere, Auguste	85	Gusta	David, Alphonse
35	Pierre	Ghysel, Charles	86	Nannah	Hubrouck, Charles
36	Emile	Bollenberghe Emma et Anna	87	Prince Albert	Billiaert, Aug.
37	Stéphanie	Russell, John	88	Emerentine	Vercruysse, Ed.
38	Mathilde	Therry, Louis	89	Pierre	De Smit, Auguste
39	Renilde	Desmut, Julien	90	Madeleine	Vantournhout, Em.
40	Robert	Farazijn, Léon	91	Anna-Maria	Vandenbergh, L.
41	Bertha	Hagers, Polydore	92	Jeannot	Nieuwenhuysse, L.
42	Jeanne-Robert	Smislaert, Auguste	93	Dolphine	Pierre, François
43	Pierre	Peere, Jos.	94	Alfons	Delbol, Jacques
44	Pauline	Lenaert, Joseph	95	Irène	Russell, John
45	Mélanie	Helsmoortel, Franç.	96	Snouw	Peere, Henri
46	Albert	Cottinie, Emilie	97	Léontine	Rau, Gustave
47	Irène	Billiaert, Pierre	98	Marie	Pouetere, Ernest
48	Serpent	Coelus, Jean	99	Richard	Maldeghem, Charles
49	Thérèse	Dasseville, Emile	100	Zeeester	Vandenbergh, L. Calfoor, A.
50	Sarah	Geselle, Laurent	101	De Jonge Irma	Hubrouck, Perceval
51	Blondina	Vanhooren, Léop.	102	Bertha	Hoste, Jean
52	Valentine	Groonvynck, Julien	103	Gérard	Salliau, Auguste
53	Vierge-Marie	Hubrouck, Pierre	104	Nathalie	Demon, François
54	Louise	Russell, John	105	Emiel	Coenye, Léopold
55	Léontine	Kroothoep, Charles	106	Léontine	Vanbesien, Pierre
56	Gusta	Billiaert, Alph.	107	Gustave	Geril, Ernest
57	Antoinette	Russell, John	108	Rosa	Peere, Joseph
58	Victorine	Fonteyne, Médard	109	Alphonse	Rau, Charles
59	Irène	Vanhooren, Alph.	110	Justine	Aspéslagh, Charles
60	Léonie	Coelus, Louis	111	Marie	Geril, Pierre
61	Paula	Vanslebrouck, Pol.	112	Bollenberghe	Bollenberghe, Ad.
62	Emma	Catellion, Camille	114	Romanie	Casselmann, Ferd.
63	Victorine	Bessire, Aug.	115	Gilberte-Eugène	Fonteyne, Edouard
64	Ivonne	Duyck, François	116	Wilhelmina	Rau, Nestor
65	Victorine	Droogenbroot, Alph.	117	Angèle	Van den Broucke, Ch.
66	Sylvie	Flitser, Pierre	118	Alfons	Germonpré, Auguste
67	René	Hubrouck, Pierre	119	Alice	Kroothoep, Léon
68	Hélène	Vigne, Albert	122	De Zeevogel	Monroy, Alphonse
69	Sûreté	Van Dylle, Médard	123	Lucia	Saelens, Liborius
70	Mathilde	Heinderson, Charles	124	Léopold	Nefors, Colette
71	Irma	Major, Gustave	126	Märtha	Pieters, Edouard

N ^{os}	CANOTS	PROPRIÉTAIRES	N ^{os}	CANOTS	PROPRIÉTAIRES
127	Lena	Vanhoucke, Arthur	152	De twee Sebrjeders	Carton, Jean.
129	Mario	Daems, Philippe	154	Eveline	Deswelgh, Léonce.
130	Louise-Marie	Russell, John	156	Marie	Poitier Jules
131	Augusta	Hosin, Pierre	157	Gustave	Dentant, Louise
132	Pot	Aspeslagh, Henri	158	Louise	Verburgh, Aug.
133	François-Jaquette	Margorie, Jean	159	Maria	Poitier, Pierre
134	Jeanno	Vantournhout, Alph.	160	Esther	Vanhoek, Isidore
135	Marie	Oskin, François	161	Julia-Alice	Dasseville, Léon
136	Omer	Verbiest, Alphonse	162	Irène	Lauwereins, Jean
142	Jany	Declercq, Jean	163	Celina	Duyck, Frédéric
143	Georges	Coene, Louis	164	Maria	Cattoor, Joseph
144	Ivonne	Major, Victor	166	Albertina	Hagers, François,
145	Jonge Gustaaf	Groenvynck, Julien	167	Louis	Huys, Camille
146	Alice-Albert	Donche, Albert	169	François	Verduytsse, Arthur
147	Alfons	Battiaux, Charles	170	Jeannette	Van Speybrouck, L.
150	Léon	Van Loo, Augustin	172	Marie	De Boisere, Ed.
151	Marie	Enbrouck, Gustave			

§ 3. — Changements survenus dans la flottille de pêche d'Ostende, pendant l'année 1912.

a) BATEAUX QUI ONT OBTENU LE CERTIFICAT DE NATIONALITÉ.

N° O.22, *De drie kinderen*, cutter à arrière carré, construit en 1911-1912, à Ostende, sur chantier A. Cattoor. Armateur : Janssens, Albert ; entré en ligne le 3 février 1912.

N° O.42, *Raymond*, cutter à arrière carré et moteur auxiliaire, construit en 1911-1912, à Ostende, sur chantier Jean Borrey. Armateur : Van Beulaere, Jean ; entré en ligne le 26 février 1912.

N° O.142, *Nixe*, chalutier à vapeur en acier à hélice, construit à North Shields, en 1905, sur chantier Smith's Dock Company Limited, ci devant M 83 *St. Bride*, de Milford. Armateur : H.-A. Aspeslagh ; entré en ligne le 20 mars 1912.

N° O.144, *Naiade*, chalutier à vapeur en acier à hélice, construit à North Shields, en 1907, sur chantier Smith's Dock Company Limited, ci-devant M 205 *St-Clear*, de Milford, Armateur : H.-A. Aspeslagh ; entré en ligne le 20 mars 1912.

N° O.86, *De vier kinderen*, cutter à arrière carré, construit en 1912 à Ostende sur chantier Aug. Cattoor. Armateur : Ballieul, Désiré ; entré en ligne le 23 avril 1912.

N° O.10, *Auguste-Albert*, dandy cutter à arrière carré à moteur auxiliaire, construit à Ostende en 1912 sur chantier Aug. Cattoor. Armateurs : Vandewalle, frères.

N° O.172, *Président Barbanson*, chalutier et haren-guier à vapeur, ci-devant B 50 *Surcouf* de Boulogne s/M., en acier à hélice, construit à Dunkerque, en 1903, sur chantier de France. Société anonyme, à Dunkerque (France). Armateur : Société anonyme « Delta » ; entré en ligne le 16 juillet 1912. Force nominale de la machine 120 chevaux.

N° O.87, *Emmanuel*, nouveau chalutier à vapeur en acier à hélice, construit à Selby (Ecosse), en 1912, sur chantier Cochrane & Sons (Angleterre) ; entré en ligne le 2 août 1912. Armateur : Société anonyme des Pêcheries à vapeur. Directeur : J. Bauwens.

N° O.31, *De twee Marcells*, dandy cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1912, sur chantier L. Van Torre ; entré en ligne le 23 septembre 1912. Armateur : Henri Corneau.

N° O.81, *Isa*, nouveau chalutier à vapeur en acier à hélice construit à Selby (Ecosse) en 1912, sur chantier Cochrane & Sons (Angleterre) ; entré en ligne le 17 octobre 1912. Armateur : Société anonyme des Pêcheries à vapeur. Directeur : J. Bauwens.

N° O.79, *Godsgenade*, dandy cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1912 sur chantier de Auguste Hamman ; entré en ligne le 19 octobre 1912. Armateur : Auguste Hamman.

N° O.150, *Etoile de la Mer*, dandy cutter à arrière carré, construit en 1888 à Trouville, ci-devant D. 1506, de Dunkerque ; entré en ligne le 29 octobre 1912. Armateur : Blanc, Joseph.

N° O.147, *Georges-Léa*, dandy cutter à arrière carré, construit en 1892 à Trouville, ci-devant D. 1477, de

Dunkerque ; entré en ligne le 6 novembre 1912. Armateur : Pierre Vanhee-Nassel.

N° O.191, *St Christophe*, cutter en arrière carré à moteur auxiliaire construit à Ostende en 1910, ci-devant N° O.92, *Avance*, transformé en bateau de plaisance le 26 juillet 1912 ; entré en ligne le 23 novembre 1912. Armateur : Baron Devaux.

b) BATEAUX QUI SE SONT PERDUS.

N° O.150, *Jonge Edouard*, supposé péri corps et biens dans la tempête du 12 décembre 1911.

N° O.86, *Isa*, sombré le 8 janvier 1912, à 1 ½ heure du matin, à environ 21 milles anglais dans l'E. N. E. du feu de Whitby (Angleterre). Equipage sauvé.

N° O.60, *Princesse Marie-José*, sombré le 21 mars 1912, à 12 h. 30 du matin dans le O. N. O. à environ 7 milles du feu de Portland (Islande), par suite d'une collision avec le chalutier à vapeur allemand *Lezum*, N° 69, de Nordenham. Equipage sauvé.

N° O.25, *Koning Albert*, sombré le 25/26 avril à minuit, à environ 6 milles dans l'E. q. N. du bateau-phare *Coningby* (Irlande), par suite d'une collision avec le steamer anglais *Anselma de Larrinaga*, Equipage sauvé.

N° O.74, *Ibis*, sombré le 1 mai 1912, à 2 h. 15 du matin, à environ 1 mille dans le N. q. O. de Mariakerke. Equipage sauvé.

N° O.143, *Echo*, échoué sur l'estran d'Ostende (à l'ouest de l'estacade) le 17 mai 1912. Le bateau est totalement perdu. Equipage sauvé.

N° O.140, *Nervien*, sombré par suite d'une voie d'eau occasionnée par un heurt contre une épave sous-marine, le 17 juin 1912, vers 10 h. 45 du matin, à environ 6 milles dans le S. O. du phare *Longships*. Equipage sauvé.

N° O.68, *Mathilde-Frans*, sombré par suite du gros temps le 23 août 1912, à 1 ½ mille dans l'E. de Zeebrugge. Equipage sauvé.

N° O.158, *Jeannot*, sombré par suite d'une voie d'eau le 19 septembre 1912, à une heure du matin, à 1 mille

dans le N. E. q. N. du bateau-phare *Noordhinder*. Equipage sauvé.

N° O.99, *Pêcheries à vapeur X*, sombré le 9 novembre 1912 à 10 h. 15 du matin, à environ 20 milles anglais dans le S. q. S. O. de Beachy-Head, par suite d'une voie d'eau. Equipage sauvé.

c) BATEAU QUI A CESSÉ DE NAVIGUER SOUS PAVILLON BELGE.

N° O.10, *Auguste-Marie*, vendu au sieur Top Isidore, de Dunkerque, pour naviguer de ce port, le 22 mai 1912.

d) BATEAUX QUI ONT CHANGÉ DE PORT D'ATTACHE ET DE PROPRIÉTAIRE.

N° O.11, *Robert Geselle*, ci-devant *Georgette Z.1*, de Zeebrugge ; entré en ligne le 15 février 1912. Armateur : Russell John.

N° O.132, *De Nieuwe Eeuw*, passé en la propriété du sieur De Grauwe Jules, de la Panne, d'où il naviguera sous le n° 25, depuis le 3 juillet 1912.

N° O.58, *Laure-Stéphanie*, passé en la propriété du sieur Coulier Pierre, de Coxyde, d'où il naviguera sous le n° 10, depuis le 11 octobre 1912.

e) BATEAU QUI A CHANGÉ DE PORT D'ATTACHE ET DE NUMÉRO.

N° O.72, *Lilian*, ci-devant *Lilian* n° 2, de Nieuport, entré en ligne le 15 octobre 1912.

f) BATEAU QUI A CHANGÉ DE NOM ET DE NUMÉRO.

N° O.71, *Tbis IV*, ci-devant *Pionnier II* n° O.77, à moteur auxiliaire, le 20 septembre 1912.

g) BATEAUX QUI ONT CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE.

N° O.15, *Zoë*, passé en la propriété des sieurs Germonpré Auguste et Charles, depuis le 3 janvier 1912.

N° O.125, *Marie-Edmond*, passé en la propriété de la V^o Pierre Deckmyn-Dieusaert, le 15 janvier 1912.

N° O.186, *La Prévoyance*, idem

N° O.181, *De Zeebloem*, idem

N° O.30, *Anna*, passé en la propriété du sieur Pilaeis Oscar, le 3 avril 1912.

N^o O.14, *Renilde*, passé en la propriété des sieurs Vandewalle frères, depuis le 9 avril 1912.

N^o O.18, *Joseph-Mathilde*, idem

N^o O.80, *Marguerite*, idem

N^o O.182, *Auguste-Albertine*, idem

N^o O.201, *Albert-Madeleine*, idem

N^o O.210, *John*, idem

N^o O.214, *De tien Kinders*, passé en la propriété de Aspeslagh Stéphanie, V^{ve} Emile Nefors, depuis le 10 avril 1912.

N^o O.20, *Foxhound*, passé en la propriété du sieur Lusyne Arthur, depuis le 27 juin 1912.

N^o O.34, *Frans-Julie*, passé en la propriété du sieur Pieters François, depuis le 12 août 1912.

N^o O.133, *Joseph*, passé en la propriété du sieur Lescrauwaet Georges, depuis le 28 septembre 1912.

N^o O.14, *Renilde*, passé en la propriété du sieur Vandekerckhove Louis, depuis le 5 octobre 1912.

N^o O.167, *Gustave-François*, passé en la propriété du sieur Lescrauwaet Jos., depuis le 28 septembre 1912.

N^o O.15, *Zoë*, passé en la propriété du sieur Germonpré Auguste, depuis le 2 décembre 1912.

b) BATEAUX DÉMOLIS OU VENDUS POUR ÊTRE DÉMOLIS.

N^o O,5, *Espérance*, vendus pour être démolis en mars 1912.

N^o O,43, *Charles-Germaine*, idem.

N^o O,31, *Jean-Marie*, démolis en avril 1912.

N^o O,79, *Vrede*, idem.

N^o O, 169, *Louise*, démolis en juin 1912.

N^o O,18, *Joseph-Mathilde*, vendu pour être démolis en août 1912.

N^o O,219, *Vierge Marie*, vendu pour être démolis en octobre 1912.

N^o O,94, *Marie de Tournai*, vendu pour être démolis à la V^{ve} Deweert-Panesi, le 30 octobre 1912.

§ 4. — *Tableau comparatif des différents ports de pêche.*

TABLEAU indiquant l'effectif des chaloupes de pêche à la fin de chacune des années 1883 à 1912.
ainsi que le nombre des chaloupes qui ont péri en mer.

ANNÉES	NOMBRE DE CHALOUPES								TONNAGE					NOMBRE D'HOMMES D'ÉQUIPAGE								Nombre de chaloupes qui ont péri en mer								
	Anvers	Ostende	Nieuport	Oostduinkerke	Coxyde	Blankenberghe	Heyst	La Panne (Adinkerke)	Zeebrugge	TOTAL	Anvers	Ostende	Nieuport	Oostduinkerke	Coxyde	Heyst	La Panne (Adinkerke)	Zeebrugge	TOTAL	Anvers	Ostende		Nieuport	Oostduinkerke	Coxyde	Blankenberghe	Heyst	La Panne (Adinkerke)	Zeebrugge	TOTAL
1883	10	180	8	"	"	47	37	23	"	305	1010	7778	108	"	"	740	184	"	10766	119	1080	34	"	"	260	135	140	"	1818	10
1884	11	196	7	"	"	50	36	24	"	324	1082	8369	104	"	"	720	190	"	11474	133	1200	30	"	"	216	135	147	"	1811	3
1885	11	210	9	"	"	51	38	25	"	344	1095	9151	116	"	"	760	190	"	12341	133	1200	40	"	"	221	190	146	"	1930	2
1886	11	209	7	"	"	51	38	26	"	342	989	8941	98	"	"	760	196	"	12909	105	1200	34	"	"	221	190	152	"	1902	9
1887	11	211	7	"	"	50	39	26	"	344	914	8912	98	"	"	891	196	"	12191	135	1250	34	"	"	217	195	152	"	1981	10
1888	7	219	5	"	"	50	38	25	"	344	612	9108	45	"	"	853	166	"	11931	84	1250	18	"	"	226	190	120	"	1888	5
1889	6	213	5	"	"	51	37	26	"	338	520	8922	45	"	"	811	179	"	11602	76	1275	24	"	"	215	135	132	"	1907	10
1890	5	205	4	"	"	51	37	32	"	334	445	8528	32	"	"	843	226	"	11201	64	1230	14	"	"	215	135	180	"	1888	10
1891	4	208	2	"	"	50	43	34	"	341	373	8515	16	"	"	946	240	"	11210	50	1170	8	"	"	217	210	190	"	1845	7
1892	5	196	6	"	"	48	42	39	"	336	447	8035	36	"	"	926	228	"	10751	60	1110	20	"	"	206	208	234	"	1833	11
1893	2	198	8	"	"	50	39	72	"	364	181	8064	47	"	"	696	525	"	10636	26	1085	20	"	"	206	156	238	"	1781	5
1894	1	184	10	"	"	52	49	80	"	373	97	7340	50	"	"	773	581	"	9943	14	1000	25	"	"	211	171	275	"	1696	9
1895	1	180	13	"	"	50	46	76	"	366	97	7049	86	"	"	670	621	"	9379	14	995	52	"	"	191	132	324	"	1753	10
1896	"	180	9	35	26	51	45	76	"	422	"	7201	66	187	152	728	666	"	9381	"	936	36	104	104	194	179	357	"	1996	7
1897	"	170	9	35	25	53	46	66	"	404	"	6826	63	191	146	792	612	"	9619	"	960	36	140	125	147	201	396	"	2005	11
1898	"	168	8	36	25	52	43	66	"	398	"	6349	57	199	146	651	539	"	9413	"	990	21	144	105	167	157	350	"	1934	12
1899	"	159	8	21	18	49	53	73	"	381	"	6330	64	143	119	761	495	"	8826	"	945	24	105	90	174	204	385	"	1927	10
1900	"	168	8	20	16	45	46	75	"	378	"	6641	87	146	116	722	657	"	9069	"	970	32	80	90	159	165	420	"	1916	7
1901	"	177	11	22	14	45	51	74	"	394	"	6773	115	151	98	715	632	"	9163	"	1025	55	80	56	174	223	370	"	1991	7
1902	"	181	12	21	14	44	53	78	"	403	"	6600	147	135	106	742	636	"	9021	"	1045	53	85	60	217	234	390	"	2034	3
1903	"	179	12	27	16	49	61	83	"	432	"	6314	147	202	122	816	733	"	9105	"	1035	41	108	64	194	236	420	"	2143	8
1904	"	172	14	23	14	47	53	85	"	418	"	6153	133	241	108	691	690	"	8816	"	1025	45	112	56	172	217	167	"	2021	6
1905	"	170	86	14	1	49	60	42	"	422	"	6143	333	94	8	960	311	"	9140	"	1021	318	50	4	179	234	394	"	1973	10
1906	"	164	46	12	2	42	59	76	"	401	"	5333	433	83	14	895	610	"	8088	"	954	139	39	9	161	239	323	"	1914	5
1907	"	169	44	11	6	45	66	79	"	420	"	5517	543	75	34	556	656	"	8027	"	1003	133	36	26	174	243	336	"	2006	7
1908	1	172	40	12	9	62	63	37	3	449	92	5723	431	71	50	474	706	22	3401	11	999	179	40	40	215	272	391	14	2152	7
1909	1	169	42	15	8	64	64	98	4	464	92	5349	506	89	47	472	838	36	3434	11	1036	202	49	32	192	248	425	15	2210	13
1910	"	176	39	15	9	67	64	98	6	477	"	5478	572	37	51	522	891	57	3665	"	1062	165	50	40	200	256	421	13	2212	8
1911	"	169	37	16	9	61	67	99	8	466	"	5197	563	96	62	559	945	78	3445	"	871	173	56	34	215	251	395	29	2024	14
1912	"	164	28	17	10	59	68	97	10	453	"	5013	387	99	71	679	1022	104	3243	"	987	102	50	39	210	250	362	39	2039	11

§ 5. — Pêche à la morue.

Le tableau suivant indique les armements et les importations de la pêche nationale pour les années 1883 à 1912.

ANNÉES	PÊCHE A LA MORUE							
	NOMBRE D'ARMEMENTS				PRODUITS (en kilogrammes)			
	Anvers	Ostende	Nieuport	TOTAL	Anvers	Ostende	Nieuport	TOTAL
1883	9	101	2	112	133.780	531.765	8.545	679.091
1884	7	97	2	106	103.280	335.808	4.702	493.790
1885	5	49	"	54	30.650	225.000	"	255.650
1886	4	32	"	36	39.450	126.000	"	167.450
1887	3	60	"	63	45.952	265.950	"	311.902
1888	7	41	"	48	70.500	213.500	"	284.000
1889	2	18	"	20	15.500	190.000	"	205.500
1890	3	46	"	49	26.000	333.189	"	409.189
1891	4	62	"	66	45.500	420.000	"	465.500
1892	3	19	"	22	30.400	70.000	"	100.400
1893	3	27	"	30	33.400	135.000	"	168.400
1894	2	30	"	32	15.000	139.945	"	204.945
1895	1	45	"	46	30.000	294.367	"	324.367
1896	"	42	"	42	"	265.882	"	265.882
1897	"	46	"	46	"	193.252	"	193.252
1898	"	40	"	40	"	116.032	"	116.032
1899	"	22	"	22	"	81.135	"	81.135
1900	"	21	"	21	"	57.240	"	57.240
1901	"	9	"	9	"	33.750	"	33.750
1902	"	6	"	6	"	23.625	"	23.625
1903	"	1	"	1	"	4.657	"	4.657
1904	"	2	"	2	"	6.750	"	6.750
1905	"	1	"	1	"	4.050	"	4.050
1906	"	1	"	1	"	5.805	"	5.805
1907	"	2	"	2	"	2.145	"	2.145
1908	"	"	"	"	"	"	"	"
1909	"	"	"	"	"	"	"	"
1910	"	"	"	"	"	"	"	"
1911	"	"	2	2	"	"	10.280	10.280
1912	"	"	2	2	"	"	2.000	2.000

§ 6. — *Petite pêche du hareng.*

Le tableau suivant indique les armements et les importations de la petite pêche nationale pour les années 1883 à 1912.

ANNÉES	NOMBRE D'ARMEMENTS							PRODUITS (en valeur)								
	Ostende	Coxyde	Nieuport	Oostduinkerke	La Panne (Adinkerke)	Heyst	Zeebrugge	TOTAL	Ostende	Coxyde	Nieuport	Oostduinkerke	La Panne (Adinkerke)	Heyst	Zeebrugge	TOTAL
1883	"	"	7	"	28	"	"	31	francs	francs	francs	francs	francs	fr ^s	fr ^s	francs
1884	"	"	8	"	24	"	"	31	"	"	2.986	"	50.783	"	"	53.769
1885	"	"	7	"	25	"	"	32	"	"	5.545	"	98.542	"	"	104.087
1886	"	"	9	"	26	"	"	33	"	"	2.547	"	52.872	"	"	55.419
1887	"	"	7	"	26	"	"	33	"	"	3.433	"	54.674	"	"	58.107
1888	"	"	7	"	23	"	"	27	"	"	4.541	"	56.189	"	"	60.730
1889	"	"	4	"	26	"	"	30	"	"	3.330	"	21.400	"	"	24.732
1890	"	"	4	"	32	"	"	36	"	"	7.544	"	48.194	"	"	50.738
1891	"	"	4	"	34	"	"	38	"	"	1.600	"	12.800	"	"	14.400
1892	"	"	2	"	39	"	"	45	"	"	3.000	"	51.000	"	"	54.000
1893	"	"	6	"	72	"	"	78	"	"	4.500	"	66.800	"	"	70.800
1894	"	"	6	"	80	"	"	86	"	"	3.000	"	36.000	"	"	39.000
1895	"	"	1	"	76	"	"	70	"	"	50	"	56.000	"	"	56.050
1896	"	14	1	"	70	"	"	86	"	7.200	275	"	45.750	"	"	46.025
1897	"	14	2	"	66	"	"	91	"	325	60	"	52.500	"	"	60.025
1898	"	19	1	10	60	"	"	90	"	5.600	60	"	42.570	"	"	48.230
1899	"	15	1	"	70	"	"	85	"	60.230	270	25.000	190.200	"	"	275.700
1900	"	15	"	"	70	"	"	85	"	30.150	"	"	140.700	"	"	170.050
1901	"	9	"	"	58	"	"	67	"	15.300	"	"	71.400	"	"	86.700
1902	"	6	"	"	65	"	"	71	"	11.319	"	"	74.878	"	"	86.497
1903	"	16	"	"	70	"	"	86	"	6.975	"	"	117.000	"	"	123.975
1904	"	2	"	"	24	"	"	28	"	34.112	"	"	149.240	"	"	183.352
1905	"	"	"	"	8	"	"	8	"	2.156	"	"	25.872	"	"	28.028
1906	"	1	35	1	62	"	"	99	"	"	"	"	6.704	"	"	6.704
1907	"	5	37	"	61	"	"	103	"	2.728	95.480	2.417	169.136	"	"	269.761
1908	"	7	35	"	87	12	"	141	"	11.800	87.320	"	143.960	"	"	243.080
1909	"	7	35	"	87	12	"	141	"	16.138	84.665	"	210.453	5.000	"	317.051
1910	62	7	33	11	90	"	"	128	"	"	39.442	"	95.940	"	2.000	137.382
1911	65	"	36	"	80	"	"	178	20.727	2.058	9.702	"	26.460	"	"	53.947
1912	66	5	22	1	90	"	"	184	50.033	"	8.088	"	22.500	"	"	80.616
									18.922	1.063	10.985	490	58.847	"	"	90.307

§ 7. — Pêche de marée.

Le tableau suivant indique les armements et les produits de la pêche de marée pour les années 1883 à 1912.

ANNÉES	NOMBRE D'ARMEMENTS									PRODUITS (EN VALEUR)										
	Anvers	Ostende	Nieuport	Oostduinkerke	Coxyde	Blankenberghe	Heyst	La Panne (Adinkerke)	Zeebrugge	TOTAL	Anvers	Ostende	Oostduinkerke	Coxyde	Blankenberghe	Heyst	La Panne (Adinkerke)	Zeebrugge	TOTAL	
1883	10	189	8	"	"	48	38	23	"	316	330.700	2.399.598	03	"	"	304.880	195.246	199.846	"	3.448.278
1884	11	196	7	"	"	50	36	24	"	324	290.975	2.713.448	05	"	"	289.537	204.150	265.354	"	3.733.529
1885	11	209	9	"	"	50	37	25	"	341	212.250	2.809.900	06	"	"	232.639	179.636	107.656	"	3.603.326
1886	11	226	7	"	"	51	38	26	"	359	246.859	2.931.909	08	"	"	238.254	180.671	104.865	"	3.827.186
1887	11	222	4	"	"	50	39	26	"	355	200.482	2.784.712	07	"	"	242.935	185.419	108.925	"	3.537.549
1888	7	225	4	"	"	50	39	23	"	348	190.000	2.851.480	07	"	"	240.051	168.906	45.000	"	3.502.512
1889	56	227	4	"	"	52	37	26	"	402	127.800	2.621.833	08	"	"	228.577	180.050	37.400	"	3.202.863
1890	55	219	4	"	"	51	37	32	"	398	91.800	2.662.113	06	"	"	260.469	196.827	47.040	"	3.261.149
1891	47	216	2	"	"	9	8	34	"	316	105.500	2.794.905	00	"	"	208.685	146.901	76.500	"	3.337.291
1892	56	209	6	"	"	12	9	39	"	331	122.426	2.577.211	00	"	"	185.587	119.717	189.150	"	3.216.540
1893	86	200	6	"	"	12	10	72	"	336	85.000	2.635.603	00	"	"	204.644	119.933	243.500	"	3.347.880
1894	13	200	10	"	"	17	18	80	"	338	35.000	2.623.136	50	"	"	185.986	125.423	238.600	"	3.270.095
1895	12	194	12	"	"	50	46	79	"	393	30.000	2.596.987	60	"	"	131.584	59.409	97.170	"	2.929.851
1896	"	190	9	35	20	51	45	76	"	432	"	2.584.422	00	49.500	28.600	149.111	72.000	87.400	"	2.981.833
1897	"	182	9	35	25	53	46	68	"	416	"	2.608.331	50	81.500	72.500	153.426	138.000	130.940	"	3.210.097
1898	"	186	7	36	25	52	43	66	"	415	"	3.039.112	06	99.200	86.250	164.071	141.750	303.600	"	3.857.279
1899	"	170	8	21	13	49	53	73	"	401	"	3.339.178	16	152.292	180.536	161.780	190.800	529.396	"	4.537.998
1900	"	181	8	20	16	45	46	75	"	391	"	4.016.183	48	224.120	162.976	174.534	140.000	763.950	"	5.571.411
1901	"	189	11	22	14	45	51	74	"	446	"	4.209.908	60	201.520	128.240	190.277	225.000	677.840	"	6.364.348
1902	"	199	9	21	14	44	55	78	"	420	"	4.824.520	00	198.030	124.600	197.138	318.000	616.200	"	6.346.188
1903	"	198	12	21	16	49	61	80	"	443	"	4.320.207	88	310.797	184.175	237.475	280.500	920.880	"	5.978.421
1904	"	191	14	28	14	47	58	85	"	437	"	4.107.187	24	280.448	140.224	205.978	252.000	851.360	"	6.164.933
1905	"	189	86	14	1	40	60	42	"	441	"	4.320.256	00	184.610	19.615	215.737	254.000	403.839	"	6.316.521
1906	"	185	46	12	2	42	59	76	"	422	"	4.433.299	02	32.328	20.634	257.586	300.900	785.992	"	6.069.672
1907	"	187	40	11	6	45	66	79	"	434	"	4.118.169	40	18.150	64.776	237.353	346.500	852.884	"	6.242.603
1908	2	190	40	12	9	54	63	87	3	460	7.200	3.984.374	20	109.536	82.132	252.085	532.938	794.136	24.512	6.203.810
1909	23	191	42	15	8	65	31	93	2	475	93.000	3.776.105	54	171.240	91.328	278.957	450.000	905.226	50.000	6.486.702
1910	5	194	39	15	9	68	64	98	6	498	23.925	3.955.321	00	145.695	87.417	335.163	600.000	951.874	12.500	6.301.323
1911	"	191	37	13	9	61	25	98	4	488	"	4.255.391	00	91.000	63.000	295.432	369.000	521.000	73.000	6.801.323
1912	"	186	24	9	10	41	45	93	5	413	"	4.516.391	23	3.396	20.378	324.002	153.249	502.901	63.067	5.723.712

§ 8. — Grande pêche du Hareng

Le tableau suivant indique les armements et les produits de la grande pêche du hareng de 1907 à 1912. (Antérieurement à la 1^{re} de ces années cette pêche ne se pratiquait pas) :

Années	Nombre d'armements			Produits (en kilogrammes)		
	Ostende	Nieuport	Total	Ostende	Nieuport	Total
1907	0	1	1	"	325.500	325.500
1908	0	1	1	"	241.000	241.000
1909	1	2	3	168.000	680.530	798.530
1910	1	2	3	82.000	554.800	636.800
1911	0	2	2	"	460.470	460.470
1912	1	2	3	288.600	243.200	526.800

CHAPITRE V.

ÉTABLISSEMENTS INSALUBRES, DANGEREUX ET INCOMMODES.

Les tableaux suivants renseignent les établissements dangereux, insalubres et incommodes érigés sur le territoire de la ville pendant l'année 1912.

N ^o d'ordre	NATURE	SITUATION	NOM	DATE	DURÉE de l'autorisation
	DE L'USINE, FABRIQUE OU ÉTABLISSEMENT		du Propriétaire auquel l'autorisation a été accordée	de l'autorisation	

§ 1. — Etablissements de 2^e classe.

1	Moteur électr. de 2 HP	Rue Longue, 57	C. Ingelbrecht	15 janv. 1912
2	Boucherie	Rue de Leffinghe, 49	G. Loncke	22 janv. 1912
3	Atelier de menuiserie et moteur à gaz de 5 HP	Rue d'Anvers, 12	A. Vandenberghe	27 janv. 1912
4	Moteur à gaz de 4 HP	Boulev. du Midi, 80	A. Van Damme	31 janv. 1912
5	id. de 5 HP	Rue Longue	Janssens & Westdagh	6 mars 1912
6	Dépôt de pétrole	Rue du Cercle, 18	A. Dutrieux	8 mars 1912
7	Moteur à gaz de 3 HP	Rue des Champs, 27	V ^e Montéyne	21 mars 1912

N ^o d'ordre	NATURE DE L'USINE, FABRIQUE OU ÉTABLISSEMENT	SITUATION	NOM du Propriétaire auquel l'autorisation a été accordée	DATE de l'autorisation	DURÉE de l'autorisation
8	Atelier de menuiserie et moteur à gaz de 20 HP	Rue des Roseaux	Allary & Loncke	26 mars 1912	
9	Moteur électrique	Rue Terre Neuve	P. Arensma	10 mai 1912	
10	Ecurie	Pl. Ph. V. Maestricht	A. Defonseca	10 mai 1912	
11	Moteur à gaz de 2 HP	Rue des Champs, 44	E. Verstraete	13 mai 1912	
12	Moteur électr. de 2 HP et four à coke	Rue de la Chapelle, 3	E. Libert	17 mai 1912	
13	Moteur à gaz de 3 HP	R. des Capucins, 16	R. Verhelst	23 mai 1912	
14	Moteur à gaz de 18 HP	Rue de Raversyde	Janssens & Meisdagh	28 mai 1912	
15	Ecuries	Rue du Fort	Soc. R. des Courses	18 juin 1912	
16	Boucherie	Rue de l'Aviso, 25	H. Reynaert	24 juin 1912	
17	Buanderie et moteur à gaz de 5 HP	Ch. de Thourout, 323	J. Mylle	5 juillet 1912	
18	Moteur à gaz de 5 HP	Rue de l'Avenir, 25	C. Huys	17 juillet 1912	
19	Forge	Rue des Deniers	C. Saelens	25 juillet 1912	
20	Moteur électr. de 4 HP	Place d'Armes	Bloch frères	30 juillet 1912	
21	Ecurie	Boul. Alph. Pieters	Fr. Rayée	30 juillet 1912	
22	Garage p ^r automobile et dépôt de naphthe de 150 lit.	Rue Léopold II	H. Weinbergh	24 août 1912	
23	Moteur électr. de 1 HP	R. de la Chapelle, 33	P. Vandenberghe	17 sept. 1912	
24	Atelier de menuiserie et mot. à gaz de 7 HP	Rue de Blankenberghe, 60	Defraeye	14 nov. 1912	
25	Boucherie	Ch. de Thourout, 224	Ch. Casteleyn	18 nov. 1912	
26	Moteur à gaz de 11/2 HP	Rue de Rome, 97	Fl. Verlinde	18 nov. 1912	
27	Dépôt de pétrole, 150 lit.	Rue des Champs, 58	Boel-Vangaver	21 nov. 1912	
28	Dépôt d'huiles et de graisses	Rue de l'Hôpital, 3bis	L. Caroen	22 nov. 1912	
29	Boucherie	Rue du Colombier	A. Debruyne	2 déc. 1912	
30	Moteur à essence	Boul. Alph. Pieters	A. Trybou	6 déc. 1912	
31	Boucherie	Ch. de Thourout, 438	J. Taylor	18 déc. 1912	
32	Cinématographe	Boul. Van Iseghem	Ch. Feys	28 déc. 1912	
33	Boucherie	Rue des Deniers	L. Waeyaert	28 déc. 1912	

§ 2. — Etablissements de 1^{re} classe.

1	Atelier pour le travail en grand des métaux et moteur à gaz de 7 HP	Rue Wellington, 10	Ed. Asaert	31 janv. 1913	30 ans
2	Dynamo p ^r l'éclairage électrique et machine et chaudière à vapeur "Economiseur"	Canal rive des Blanchisseurs	Fr. Samyn	29 mars 1912	30 ans
3	Dynamo p ^r la production de l'éclairage électr.	Nouvelles installations maritimes	Soc. An. La Riga	5 avril 1912	30 ans
4	Moteur et dynamo pour la production de l'éclairage électrique	R. du Vélodrome, 18	Feys frères	26 avril 1912	30 ans

N ^o d'ordre	NATURE DE L'USINE, FABRIQUE OU ÉTABLISSEMENT	SITUATION	NOM du Propriétaire auquel l'autorisation a été accordée	DATE de l'autorisation	DURÉE de l'autorisation
5	Atelier p ^r le travail en grand des métaux, 2 moteurs à naphthe de 5 HP et de 10 HP. Dynamo pour l'éclairage électrique et dépôt de naphthe	Rue de l'Avant-port	J. Van Acker	26 avril 1912	30 ans
6	Magasin de détaillant de poisson, dépôt de poisson, saurisserie. Ecurie	Ch. de Thourout, 197	E. Vandewalle	31 mai 1912	30 ans
7	Moteur à gaz de 16 HP et dynamo p ^r l'éclairage électrique	Rue d'Ouest, 21	J. Kerkvoorde	20 juin 1913	30 ans
8	Fabrique d'eau gazeuses et moteur électrique	Ch. de Nieuport, 501	L. Janssens	28 juin 1912	30 ans
9	Scierie de bois et dynamo p ^r l'éclairage électrique	Nouvelles installations maritimes	H. Deweert	23 août 1912	30 ans
10	Garage pour automobiles et dépôt de naphthe de 800 litres	Rue de l'Avenir, 2	Edg. De Langhe	25 oct. 1912	10 ans

§ 3. — Machines et chaudières à vapeur.

1	Chaudière à vapeur	Ch. de Thourout, 1	E. De Rycker	6 avril 1912
2	id.	Rue Joseph II	Ostyn frères	8 août 1912
3	id.	Av. Ch. Janssens, 10	E. Staesens	11 déc. 1912

TITRE IX. INSTRUCTION PUBLIQUE.

CHAPITRE I. ENSEIGNEMENT MOYEN.

§ 1. — *Athénée Royal.*

1. POPULATION. — Le nombre des inscriptions nouvelles a été de 128. La population était de 336 élèves fin octobre, de 335 fin décembre, de 323 fin mars et de 308 fin juillet. Ce nombre se subdivisait comme suit : humanités anciennes 90 ; humanités modernes 218.

La statistique des cinq dernières années démontre que la population de notre athénée suit une progression croissante :

ANNÉES	1908-09	1909-10	1910-11	1911-12	1912-13
Inscriptions nouvelles	111	109	106	106	128
Population fin octob.	305	290	301	312	336
id. décemb.	304	289	298	311	335
id. mars	287	280	292	303	323
id. juillet	279	264	275	294	308

2. CONCOURS GÉNÉRAL. — Seize élèves appartenant aux rhétoriques et aux secondes ont pris part au concours général de 1912. Sur ce nombre, 14 élèves ont obtenu un total de 32 nominations dont un prix d'honneur, 3 prix, 3 accessits, 8 mentions honorables et 17 nominations.

3. DISCIPLINE. — La discipline générale n'a rien laissé à désirer et il y a lieu de s'en montrer très satisfait. Le nombre des exclusions temporaires est descendu à cinq.

4. ENSEIGNEMENT. — L'enseignement continue à se donner conformément au programme officiel.

La répartition des matières entre les différents professeurs n'a pas subi de modifications, sauf en ce qui concerne les attributions de M. Verdeyen, dont il est question plus loin.

Dans la section wallonne, organisée en exécution de

§ 2. — *Personnel enseignant.*

Le tableau ci-après indique la composition du personnel enseignant de l'école industrielle au 31 décembre 1912 :

N ^o d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination définitive
1	Frankignoul Henri	Directeur	A. M. 31 oct. 1890
2	Vanhille Camille	Surveillant	" 15 déc. 1898
3	Vandamme Gustave	Professeur de dessin linéaire	" 5 juin 1902
4	Vancuyck Michel	Professeur adjoint de dessin linéaire	" 28 sept. 1898
5	Declodt Henri	Professeur de dessin géométrique	" 19 nov. 1904
6	Gobin Jean	Professeur de dessin d'architecture	" 28 avril 1897
7	Van Elslande Jean	Professeur de commerce	" 5 juin 1902
8	Permeke Henri	Professeur de dessin d'ornements	" 21 mai 1898
9	De Borger Jean	Professeur de dessin de machines	" 3 mai 1905
10	Frankignoul Henri	Professeur de dessin de constructions navales	" 30 mai 1882
11	De Borger Jean	Professeur de tracé de navire	" 5 juin 1902
12	Hacken Jean	Professeur de physique	" 29 nov. 1912
13	Vanhille Camille	Professeur d'économie industrielle	" 5 juin 1902
14	Van Elslande Jean	Professeur de géométrie	" 29 nov. 1912
15	Van Oye Eugène	Professeur d'hygiène	" 10 mars 1881
16	Verucryce Médard	Professeur d'arithmétique	" 3 juin 1898
17	Birlouet Jules	id.	" 24 mai 1913
18	Remy Edgard	Professeur d'éléments de machines	" 29 nov. 1912
19	Gobin Jean	Professeur du cours oral de constructions civiles	" 31 août 1890
20	De Borger Jean	Professeur de constructions navales	" 3 juill. 1900
21	Permeke Henri	Prof. de peinture imitation de bois et de marbre	" 21 mai 1898
22	Remy Edgard	Professeur d'éléments d'algèbre	" 5 juin 1902

§ 3. — Enseignement.

Voici le rapport que nous a adressé la Commission administrative sur la marche de l'école pendant l'année scolaire 1911-1912 :

Inscription des nouveaux élèves. — L'inscription des nouveaux élèves et les examens d'admission ont eu lieu le 30 septembre.

Ouverture et durée des cours. — Les cours ont commencé le lundi 2 octobre et les leçons ont été données, sans interruption, jusqu'au samedi 30 mars 1912 inclusivement.

Admissions. — 55 jeunes gens ayant donné la preuve, à l'examen d'admission, qu'ils se trouvaient dans les conditions requises par l'article 23 du règlement organique, ont été admis à suivre les cours préparatoires de première année ; 7 candidats plus instruits ont été reçus en 2^{me} année préparatoire et 3 autres, possédant complètement les matières de la section préparatoire, ont été admis à suivre les leçons de première année d'application.

Population de l'école. — Enfin 92 anciens élèves ayant continué à suivre les cours, la population totale de l'école s'est élevée au début de l'année scolaire à 157 élèves.

Dénombrement des élèves. — Ces 157 élèves ont été répartis comme suit, par classe et par profession.

a) PAR CLASSE.

COURS DE DESSIN.

Cours de dessin linéaire et à main levée . . .	60 élèves
Cours de dessin de projections et de formes géométriques	39 id.
Cours de dessin d'ornements	13 id.
Cours de dessin industriel	21 id.
Cours de dessin d'architecture	18 id.
Cours de dessin de construction navale	6 id.
Total	157 élèves

COURS ORAUX.

Cours de dessin linéaire	60 élèves
id. d'arithmétique (division inférieure)	60 id.
id. id. id. supérieure)	39 id.
id. de géométrie id. inférieure)	39 id.
id. id. id. supérieure)	23 id.
id. de physique id. inférieure)	23 id.
id. id. id. supérieure)	16 id.
id. d'algèbre	23 id.
id. de tenue des livres	23 id.
id. de construction civile (div. inférieure)	4 id.
id. id. (div. supérieure)	8 id.
id. de mécanique (division inférieure)	23 id.
id. id. id. supérieure)	8 id.
id. de construction navale (divis. infér.)	2 id.
id. id. id. (div. supér.)	3 id.
id. d'économie industrielle	21 id.
id. d'hygiène	21 id.

b) PAR PROFESSION.

Ajusteurs	32 id.
Charpentiers	2 id.
Constructeurs de navires	7 id.
Dessinateurs	3 id.
Ebénistes	4 id.
Ecoliers	53 id.
Electriciens	5 id.
Forgerons	5 id.
Maçons	7 id.
Menusiers	15 id.
Militaires	3 id.
Peintres	8 id.
Plafonneurs	2 id.
Plombier	1 id.
Tailleurs de pierres	8 id.
Tapissiers	2 id.
Total	157 élèves

Examens de passage. — Aux examens réglementaires, 29 élèves de première année des cours préparatoires ont été reconnus aptes à suivre les cours de 2^{me} année.

20 élèves de la 2^{me} année des cours préparatoires ont subi avec succès l'examen de passage en première année des cours d'application.

4 d'entre eux sont entrés dans la section du dessin d'ornements ; 7 dans la section des élèves-architectes ; 8 dans la section des élèves-mécaniciens et 1 dans la section des élèves-constructeurs de navires.

Dans la section du dessin d'ornements : 3 élèves ont passé de première en 2^{me} année.

Dans la section des élèves-architectes : 4 élèves ont passé de première en 2^{me} année d'études et 4 élèves ont passé de 2^{me} en 3^{me} année d'études.

Dans la section des élèves-mécaniciens : 2 élèves ont passé de première en 2^{me} année d'études et 8 élèves ont passé de 2^{me} en 3^{me} année d'études.

Enfin, dans la section des élèves-constructeurs de navires : 3 élèves ont passé de première en 2^{me} année et 2 élèves ont passé de 2^{me} en 3^{me} année d'études.

Elèves militaires. — Au commencement de l'année scolaire, à la suite de démarches faites auprès de M. le Colonel commandant le régiment, 29 militaires ont suivi les cours ; mais après une quinzaine de jours à peine d'une fréquentation irrégulière, à cause peut-être de ce que les leçons se donnent en flamand, ces élèves, Wallons pour la plupart, ne se sont plus présentés.

Certificats de capacité. — MM. Burcke Albert, Dejonghe Prosper et Deweert Joseph, de la section des élèves-constructeurs de navires, ainsi que Dendooven Pierre et Vandamme Prosper, de la section des élèves-mécaniciens, ont subi devant le Jury d'examen l'épreuve réglementaire sur toutes les matières faisant l'objet de l'enseignement spécial de chacune de ces sections et ont obtenu le certificat de capacité.

Distribution des prix. — La cérémonie de la distribution des prix a eu lieu le dimanche 12 mai, à 11 heures du matin, dans la salle blanche de l'Hôtel-de-ville.

C'est M. Hacken, professeur de physique, qui avait été chargé cette année d'y prononcer le discours d'usage. L'orateur a entretenu ses auditeurs de « La Radiotélégraphie » et son discours-conférence a obtenu un très vif succès de la part des autorités et du public très nombreux qui assistaient à la solennité.

Présence aux cours. — L'assiduité aux cours a été satisfaisante, de même que les années précédentes. Les certificats que les élèves doivent me remettre à leur retour à l'école ont justifié, à peu d'exceptions près, les absences signalées aux parents.

Déchets pendant l'année. — Depuis la réouverture des cours et jusqu'à la fin de décembre, la population scolaire n'a pas sensiblement diminué. Au 31 janvier, le nombre d'élèves est descendu à 118, pour devenir 102 au 1^{er} mars. A la clôture des cours, le 30 mars, 102 élèves fréquentaient encore l'école.

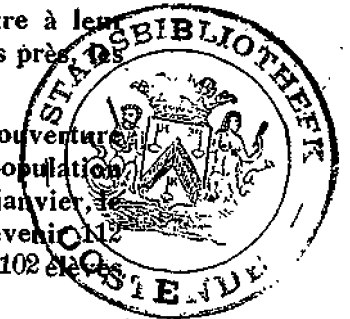
Ordre et discipline. — L'ordre et la discipline ont été comme de coutume, très satisfaisants. Pour les maintenir, je n'ai dû recourir qu'à des sanctions légères.

Corps enseignant. — Depuis mon dernier rapport, aucune modification dans la composition du corps enseignant ne s'est produite. Toutefois, à titre d'essai et à la demande des professeurs en cause, les mesures ci-après ont été prises :

M. Hacken a été déchargé du cours de mécanique et chargé du cours de physique, en remplacement de M. Hermans, décédé.

M. Remy a enseigné la mécanique en remplacement de M. Hacken et le cours de géométrie, qu'il professait, a été confié à M. Van Elslande.

D'accord avec les Inspecteurs du Gouvernement, le



cours de géométrie descriptive, dont M. Van Elslande était titulaire, a été supprimé.

Cours professionnels de peinture d'imitations de bois et marbres et tracé de navires. — Ces cours dominicaux ont été suivis respectivement par 14 et 5 élèves. Comme d'ordinaire, ils ont été donnés le premier, de 8 à 11 h., et le second de 9 à 11 heures.

Inspection. — M. l'inspecteur-général Wouters a inspecté l'école le 19 mars.

Collections. — Telles qu'elles sont actuellement composées, nos collections peuvent encore suffire aux nécessités de l'enseignement. J'exprimerai toutefois le vœu de voir figurer prochainement au budget un certain crédit à affecter à l'acquisition de quelques nouveaux modèles et objets de démonstration.

Bibliothèque. — Notre bibliothèque s'est encore enrichie cette année de plusieurs ouvrages. Le catalogue comprend aujourd'hui 723 numéros et nous avons le plaisir de constater que les emprunts faits par les élèves vont en augmentant.

Locaux et mobilier. — Le mobilier, très modeste, assurément, est bien entretenu et peut, à la rigueur, être considéré comme suffisant.

Desiderata. — En terminant ce rapport et ainsi que je l'ai fait depuis un assez grand nombre d'années, je mentionnerai que le corps professoral et la direction expriment le désir de voir apporter les modifications suivantes au règlement organique :

- 1°) établir un faible droit d'inscription à payer par les élèves, mais qui leur serait restitué à la fin de l'année scolaire, lorsque leur assiduité aurait été satisfaisante ;
- 2°) fixer à 13 ans, au lieu de 12 ans, l'âge requis pour l'admission des élèves.

CHAPITRE IV.

ÉCOLE DE NAVIGATION.

§ 1. — Commission administrative.

Le Conseil d'administration de l'école de navigation était composé, au 31 décembre 1912, comme suit :

NOMS ET PRÉNOMS	DATE de la 1 ^{re} nomination	DATE de la dernière nomination	Durée du mandat
M. Janssens de Bisthoven, gouverneur président.	Membre de droit		
M. Auguste Liebaert, bourgmestre, vice-président.	id.		
MM. Olivier Roger, Aug. Hamman, Désiré Fermon, Amédée Pierre, membres.	A. R. 31 déc. 1887 id. id. 1888 A. R. 20 avr. 1896	A. R. 17 déc. 1908 id. A. R. 29 déc. 1911 id.	4 ans id. id. id.
M. Aug. Daniels, secrétaire.	A. R. 31 déc. 1892	A. M. 10 déc. 1908	id.

§ 2. — Personnel enseignant.

Le tableau suivant renseigne la composition du personnel enseignant :

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination
MM. Edg. Remy	Professeur principal	A. M. 8 sept. 1898
Alph. Bultinck	Professeur de navigation	A. M. 2 août 1893
F. Vanden Weghe	Professeur d'anglais	A. M. 7 août 1893
Lucien Dupont	Agrégé pour donner le cours de droit commercial maritime	A. M. 20 juil. 1899
Eugène Van Oye	Agrégé pour donner le cours d'hygiène et de méd. pratique	A. M. 20 juil. 1899
P. V. Moulin	Prof. de cours de mach. mar.	A. M. 1 févr. 1903

§ 3. — *Fréquentation.*

Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre d'élèves de chaque catégorie, qui ont fréquenté les cours pendant l'exercice 1912, ainsi que le nombre d'élèves restant à la fin de l'exercice.

CATÉGORIES	RESTANT 31 DÉCEMBRE 1911	ENTRÉES	SORTIES	RESTANT 31 DÉCEMBRE 1912
Long cours	46	74	68	52
Cabotage	2	2	4	0
Pêche	1	8	5	4
Non marins	—	—	—	—
Totaux	49	84	77	56

Parmi les 77 élèves sortis, 62 ont subi avec succès leurs examens respectifs aux quatre sessions du jury, savoir :

Diplôme de capitaine au long cours	10
» de 1 ^{er} lieutenant au long cours	11
» de 2 ^e lieutenant au long cours	34
» de lieutenant au cabotage	2
» de patron-pêcheur	5

16 jeunes gens, non élèves de l'École, y ont également subi avec succès leurs examens :

- 1 de capitaine au long cours.
- 9 de second lieutenant au long cours.
- 4 de lieutenant au cabotage.
- 2 de patron-pêcheur.

11 élèves ont subi leurs examens d'une manière très satisfaisante :

- 1 de capitaine au long cours.
- 2 de premier lieutenant au long cours.
- 3 de second lieutenant au long cours.
- 3 de lieutenant au cabotage.
- 2 de patron-pêcheur.

L'école a été fréquentée au total par 133 élèves.

§ 4. — *Cours spécial de machines à vapeur.*

Le cours, dont l'ouverture a eu lieu le 1^{er} septembre 1911 et la clôture le 30 juin 1912, a été suivi par 21 élèves. Le nombre total des leçons a été de 131.

2 de ces élèves se sont fait inscrire en vue des examens de la session de juillet pour l'obtention d'un diplôme de mécanicien de 1^{re} et de 2^e classe et ont subi l'épreuve d'une manière satisfaisante.

CHAPITRE V.

ÉCOLE COMMUNALE DE PÊCHE.

Voici le rapport sur la marche de l'École communale de pêche d'Ostende pendant l'année scolaire 1911-1912, que nous a fait parvenir la direction :

	Cours inférieur	Cours supérieur	Total
<i>Population.</i> — Population de l'école au commencement de l'année scolaire	17	15	32
Elèves sortis pendant l'année scolaire	7	8	15
	—	—	—
Restent	10	7	17
Elèves entrés pendant l'année scolaire	13	6	19
Population de l'école à la fin de l'année scolaire	23	13	36

Des 15 élèves sortis, 6 ont pris la mer, 3 sont partis pour l'école n° 1, 4 pour l'école des Frères, 1 est parti pour l'école professionnelle et 1 est parti pour Anvers.

Des 19 élèves entrés, 1 est venu de la mer, 4 de l'école n° 1, 12 de l'école des Frères, 1 de Menin et 1 de Boulogne.

Bâtiment d'école. — L'école occupe toujours les mêmes locaux insalubres. Les classes sont trop basses et trop étroites, d'où manque d'air et de lumière. La salle de manipulation est trop petite et ses murs humides présentent un réel danger pour la santé des occupants. L'éloignement de la salle de machine nécessite de nombreux déplacements, expose les élèves à des refroidissements, entraîne une perte de temps regrettable et présente un danger pour l'ordre et la discipline.

Mobilier scolaire. — Le mobilier scolaire est suffisant et en bon état.

Matériel didactique. — L'insuffisance des locaux empêche l'installation du matériel didactique indispensable.

Bibliothèque. — La bibliothèque, qui comptait déjà 233 volumes, s'est enrichie de 19 ouvrages nouveaux, dont 5 flamands, 11 français, 2 anglais et 1 allemand.

Personnel. — La composition du personnel enseignant n'a subi aucune modification pendant l'année scolaire écoulée.

Inspections. — L'école a été inspectée le 20 décembre 1912 par M. l'inspecteur général Wouters et les 24 décembre 1912, 10 février et 3 mars 1913 par M. l'inspecteur communal De Smet.

Visite. — Les 3 et 4 mai derniers, M. Govindan, représentant du gouvernement de Madras, a visité l'établissement pour faire sur place une étude de l'organisation de l'école de pêche belge.

Examens de capacité professionnelle pour mousses. — Ces examens ont eu lieu la semaine de Pâques; 13 anciens élèves y ont pris part. 10 ont subi avec succès le premier examen, 2 ont obtenu leur diplôme de capacité.

CHAPITRE VI.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE.

Le Comité nous adressa le rapport suivant sur l'année scolaire 1912-13 :

Reprise de l'œuvre par la Ville. — Le Comité de l'école, en présence des difficultés d'ordre divers, qui entravaient le développement normal des cours, fit des instances auprès des autorités pour obtenir la reprise de l'œuvre par l'Administration communale.

Monsieur le Ministre, sollicité, voulut bien envoyer Monsieur l'Inspecteur De Vlaeminck, pour visiter l'école et faire rapport.

Par sa dépêche du 25 avril 1913 à l'Administration communale, Monsieur le Ministre mettait en relief la nécessité de compléter l'enseignement par l'instauration de cours généraux et spéciaux, confiés à des personnes remplissant les conditions de capacité prévues par la circulaire du 21 mars 1903 et détermina les conditions d'octroi des subsides.

Par sa dépêche du 2 août 1913, Monsieur le Ministre informa Monsieur l'Echevin Verhaeghe qu'un subside de 2400 francs était octroyé, à titre tout-à-fait exceptionnel, pour récompenser les efforts du Comité de l'école professionnelle libre.

Le Conseil communal, en séance du 20 mai 1913, décida la reprise de l'école et vota un premier subside de 25.000 fr. pour la construction d'une école des métiers.

Par cette délibération, le sort de l'école se trouvait assuré et le Comité de la Société d'enseignement professionnel, n'ayant plus de raison d'être, fut dissout en séance du 24 juillet 1913, après avoir adressé à l'Administration communale une lettre de remerciements.

Nouveaux bâtiments. — Le service technique de la Ville fut chargé d'élaborer un projet d'école des métiers.

Les plans, devis et cahier des charges pour la construction d'une vaste halle destinée au travail manuel sont actuellement soumis à l'approbation de la Députation permanente.

La mise en adjudication se fera aussitôt après cette approbation.

Programme des cours. — Le directeur de l'école fut chargé de la rédaction d'un projet de programme, d'horaires, de règlement organique et de règlement d'ordre intérieur, en tenant compte des documents-types que l'administration supérieure de l'enseignement technique au Ministère de l'Industrie et du Travail avait bien voulu communiquer.

Ces documents furent envoyés à l'Administration communale le 26 juillet 1913, pour être soumis à la discussion du Conseil communal.

Comme aucune décision n'était intervenue en vue de la réouverture des cours à la date du 1^{er} septembre 1913, le Collège des Bourgmestre et Echevins invita le directeur de l'école à continuer les cours comme par le passé, — c'est-à-dire dans les anciens locaux et avec le même personnel, sans aucune adjonction, — en attendant les décisions à intervenir.

Enseignement. — L'enseignement souffre de l'exiguité des locaux, de l'absence de contremaîtres forgeron, tourneur et mécanicien. Les élèves de la section des métaux ne peuvent être convenablement surveillés par une seule personne.

L'unique instituteur restant, après la démission du 2^e maître de dessin, fut chargé du cours de dessin pour les élèves des 3 années d'études.

Les élèves des cours de typographie se trouvent réduits au nombre de places disponibles et sont confiés au seul contre-maître typographe.

Les maîtres, très dévoués, font de louables efforts pour enseigner avec méthode ; l'absence de matériel

didactique, de collections ; l'absence de cours généraux et de technologie se fait cruellement sentir.

Examen médical des élèves. — L'examen médical exigé à l'entrée de l'école reconnaît les enfants aptes à supporter le travail manuel.

Au cours de l'année, un examen médical, qui a porté sur 53 élèves, a déterminé que :

52 élèves étaient vaccinés.	
que la vue est normale chez 41 enfants,	
assez faible	» 7 »
faible	» 2 »
L'ouïe est normale	» 51 »
assez faible	» 2 »
Le goût et l'odorat sont normaux	» 53 »
la musculature est normale	» 37 »
moyenne	» 2 »
faible	» 14 »

Collections. — Il n'a pas été acquis de collections et de modèles.

Population scolaire. — Le nombre des élèves ayant fréquenté les cours s'élève à :

Section du métaux	83.
Section du bois	23.
Section du livre	10.
Section de l'ibis	10.

Examens. — 13 jeunes gens, de la section des métaux, ayant terminé leurs études, ont reçu un certificat et un objet, confectionné par eux, leur a été remis à titre de souvenir de leur passage à l'école.

La société d'enseignement professionnel ayant, pendant 13 ans, fait toute la propagande possible pour faire apprécier la valeur de l'enseignement technique, cède la place aux pouvoirs publics, qui, plus puissamment armés pour l'organisation relativement coûteuse d'une école complète, trouveront une population ouvrière complètement convaincue des bienfaits qu'ils peuvent tirer de l'enseignement des métiers.

CHAPITRE VII.

ENSEIGNEMENT MARITIME.

Il existe à Ostende une école de navigation, une école de mousses et une école de pupilles de la pêche.

L'école de navigation délivre aux élèves, qui ont satisfait aux conditions du programme et qui ont le nombre requis d'années de navigation, un diplôme de capacité pour la grade de capitaine, de premier ou de second lieutenant au long cours, de capitaine ou de lieutenant au cabotage et de patron-pêcheur. Elle comprend en outre un cours spécial de machines à vapeur marines, en vue de la délivrance du brevet de mécanicien de bateau à vapeur.

L'école de mousses, qui dispose d'un trois-mâts et d'un ponton, forme des matelots pour la pêche et la marine marchande.

L'école de pupilles de la pêche a été fondée en 1906 par S. A. R. Monseigneur le Prince Albert de Belgique, en vue de l'adoption des orphelins de pêcheurs du Littoral et de l'Escaut. Elle est établie sur le trois-mâts goëlette *Ibis*. A ce navire stationnaire sont annexées des chaloupes écoles destinées à développer, parmi les enfants, l'enseignement professionnel de la pêche.

Mentionnons encore deux écoles de pêche, l'une communale, l'autre libre, réservée aux adolescents.

TITRE X.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES COMMUNAUX.

CHAPITRE I.

GRANDE VOIRIE.

§ 1. — *Classification.*

Aucune modification n'a été apportée en 1912 à la classification de la grande et de la petite voirie.

Le réseau de la grande voirie de l'Etat sur le territoire de notre ville comprenait au 31 décembre 1912 :

1. La route de Bruxelles à Ostende, partie comprise entre les écluses de Slykens et de la rue de la Chapelle à Ostende 2.374,00 m.
2. Boulevard du Congo, partie comprise entre l'origine de la chaussée goudronnée vers Blankenberghe et le nouvel avant port d'Ostende 2.020,00 m.
3. Le quai de l'Empereur, entre la rue de la Chapelle et l'avenue Henri Serruys ; l'avenue Henri Serruys ; la place Marie-José (côtés Est et Nord) ; la rue Royale ; la rue Courbe derrière le Chalet Royal 1.522,50 m.
4. Avenue de la Reine, partie comprise entre la route d'Ostende à Nieuport et le promenoir de la Digue de mer 411,50 m.
5. Avenue des Courses à Ostende, entre l'avenue de la Reine et la Digue de mer, à l'extrémité Nord de la rue de l'Hôtel . . . 1.008,78 m.
6. Chaussée établie sur la Digue de mer entre l'extrémité Nord de la rue de l'Hôtel et l'extrémité Ouest de la Digue d'Albertus à Ostende 1.406,00 m.

7. Avenue North traversant le quartier d'Ostende-Extension entre la route d'Ostende à Nieupoort et le promenoir de la Digue de mer 478,50 m.

8. L'avenue Elisabeth, entre les chaussées de Thourout et de Nieupoort 1.126,00 m.

§ 2. — *Alignements.*

Aucune modification n'a été apportée en 1912 à l'alignement de la grande voirie.

§ 3. — *Travaux d'entretien.*

Les routes ont été entretenues convenablement.

Les frais de l'entretien à forfait des pavages et des empièrrements se sont élevés pendant l'année de bail 1911-1912 à fr. 9.135,60.

La dépense des travaux exécutés en dehors du forfait a été de fr. 9.631,44.

§ 4. — *Travaux d'amélioration.*

Dans le courant de l'année 1912, on a procédé :

1° A un travail de réfection et de goudronnage de l'empierrement en tar macadam de la route d'Ostende à Blankenberghe. La dépense s'est élevée à fr. 78.924,55.

2° A des travaux de reconstruction du pavage de la place Vandersweep. La dépense a atteint fr. 49.135,09.

3° Aux travaux de rechargement de l'Avenue des Courses. Dépense fr. 3.770,29.

§ 5. — *Travaux en projet.*

Les travaux suivants sont projetés et l'étude en est terminée :

1° L'établissement de jardinets et trottoirs, le long de l'avenue de Smet de Naeyer.

2° Les travaux de pavage du quai de l'Empereur.

3° La construction d'une chaussée en tar-macadam le long du boulevard du Congo.

CHAPITRE II.
VOIRIE URBAINE.

§ 1. — *Plans d'alignement.*

Pendant l'année 1912, le Conseil communal a adopté les plans généraux d'alignement désignés ci-après :

1° Par délibérations des 19 mars et 16 avril 1912, le Conseil communal a décidé le rétablissement du tronçon de la rue du Polder Ste-Catherine, supprimé par arrêté Royal du 29 mars 1905.

Ces délibérations n'ont pas été approuvées jusqu'à présent par l'autorité supérieure.

2° Un arrêté Royal du 14 octobre 1912 a approuvé la délibération du Conseil communal en date du 21 novembre 1911, adoptant un plan général d'alignement et d'expropriation par zones pour l'assainissement du quartier situé à proximité du nouvel Hôtel des Postes, plan comportant également l'alignement d'une partie de la rue de l'Est.

3° Par délibération du 31 décembre 1912, le Conseil communal a arrêté : a) un plan général des travaux et le plan parcellaire relatifs à l'expropriation par zones des immeubles sis au quartier dit « Het Kroontje » ; b) le plan d'alignement des rues nouvelles à créer aux abords de la nouvelle église du Sacré-Coeur.

§ 2. — *Dénomination de rues.*

1° Par délibération du 31 mai 1912, le Conseil communal a décidé de donner au « Boulevard du Midi » le nom de « Boulevard Alphonse Pieters ».

2° Par délibération du 27 septembre 1912, le Collège échevinal a modifié la dénomination de certaines rues du quartier Ouest, savoir :

- A. La rue des Moissons par la rue des Alouettes.
- B. La rue de l'Espérance par la rue de l'Instruction.
- C. La rue du Travail par la rue des Ecoles.

3^e Le Collège échevinal, en séance du 27 septembre 1912, a procédé aux dénominations des rues, quais, écluses, bassins et ponts du quartier des installations maritimes, à savoir :

a) RUES ET QUAIS.

N ^o	DÉNOMINATIONS	COMMENCE	FINIT
1	Rue des Deux ponts	Chaussée de Slykens	Pont au Bois
2	Rue Cockerill	Chaussée de Slykens	Rue des deux ponts
3	Chaussée de Slykens	Pont de l'écluse Demey	Pont de l'Avant-Port
4	Quai de l'Ouest	Ecluse Demey	Rue des deux ponts
5	Quai de l'Est	Ecluse Demey	Rue du Camerlinckx
6	Quai au Bois	Rue des deux ponts	Pont-barrage-Aval
7	Quai au Charbon	Rue du Camerlinckx	Bassin d'évolution
8	Chem. d. Camerlinckx	Pont au Bois	Quai du Camerlinckx
9	Rue du Commerce	Rue des deux ponts	Rue des Concessions
10	Rue des Concessions	Rue des deux ponts	Pont-barrage-Aval
11	Quai de Molendorp	Rue des Concessions	Pont-barrage-Amont
12	Quai d ^e Blanchisseurs	Rue des Chaloupes	Ch. d'Oudenbourg
13	Rue des Chaloupes	Quai d ^e Blanchisseurs	Pont de Breedene
14	Quai du Contredam	Pont de Smet de Naeyer	Pont de Breedene
15	Quai de l'Abattoir	Pont de Smet de Naeyer	Pont de la Porte de Bruges
16	Quai Brandaris	Pont de la Porte de Bruges	Quai de l'Entrepôt
17	Quai des Nations	Môle d'Ostende-Quai	Pont de Smet de Naeyer
18	Quai de l'Entrepôt	Quai de la Porte de Bruges	Pont de la Couronne
19	Quai de la Gare	Pont de la Couronne	Quai du Chantier
20	Quai du Chantier	Quai de la Gare	Rue de Stockholm
21	Quai de l'Empereur	Boulev. Alph. Pieters	Parvis des SS. Pierre et Paul
22	Quai du Camerlinckx	Ecluse du Contredam	Pont de Breedene

b) BASSINS.

A.	1 ^{er} Bassin de Commerce	Pont de la Couronne	Ecluse de Commerce
B.	2 ^e Bassin de Commerce	Pont de la Couronne	Pont St-Jean
C.	3 ^e Bassin de Commerce	Pont St-Jean	Rue de Stockholm
D.	Bassin Brandaris	1 ^{er} Bassin de Commerce	Pont de la Porte de Bruges
E.	Bassin-jonction	Pont de la Porte de Bruges	P. de Smet de Naeyer
F.	Canal de dérivation	Pont de Smet de Naeyer	Pont de Breedene
G.	Grand bassin	Ecluse De Mey	Pont au bois
H.	Bassin au bois	Pont au bois	Bassin d'évolution
I.	Bassin d'évolution	Bassin au bois et Pont de Breedene	Pont barrage-Aval
J.	Bassin-Sas	Pont-barrage-Amont	Pont barrage-Aval

c) PONTS ET ÉCLUSES.

- a) Ecluse du Commerce ;
- b) Ecluse Demey ;
- c) Ecluse du Contredam ;
- d) Pont de la Couronne (entre 1^{er} et 2^e bassins de commerce) ;
- e) Pont St Jean (entre les 2^e et 3^e bassins de commerce) ;
- f) Pont du Commerce (sur l'écluse du Commerce) ;
- g) Pont de Porte de Bruges (entre bassin-annexe et bassin-jonction) ;
- h) Pont de Smet de Naeyer (Pont du Canal)
- i) Pont de Smet de Naeyer (Pont du chemin de fer) ;
- j) Pont aval de l'écluse De Mey ;
- k) Pont amont de l'écluse De Mey ;
- l) Pont au bois (entre Grand Bassin et Bassin au bois) ;
- m) Pont de l'Avant-port ;
- n) Pont de Breedene (entre bassin d'évolution et canal de jonction) ;
- o) Pont-barrage (Ouest) ;
- p) Pont-barrage-amont (Est).

CHAPITRE III.

TRAVAUX DU PORT.

Les travaux, dont l'énumération suit, ont été exécutés au port d'Ostende, pendant l'année 1912, aux frais de l'Administration des Ponts et Chaussées et sous la direction du Service spécial de la côte :

§ 1. — Travaux d'entretien.

L'entretien des ouvrages du port d'Ostende et de ses dépendances a donné lieu, pendant l'année 1911-1912, à une dépense de fr. 78.427,25.

Les dragages d'entretien du port, effectués pendant la même année de bail, ont atteint un volume de 815,935,000 m³, représentant une dépense de fr. 422.286,95.

L'entretien de la passe directe du Stroombank a exigé l'enlèvement de 209,812 m³, soit une dépense de fr. 77.630,44.

L'entretien de la passe Est du Stroombank a réclamé le dragage de 239,999 m³, soit une dépense de fr. 107.299,63.

L'enlèvement de la chaloupe O. 43, sombrée dans le bassin des Pêcheurs, fr. 700,00.

§ 2. — *Travaux d'amélioration.*

Les travaux d'amélioration suivants ont été exécutés ou sont en cours d'exécution :

1° Achèvement du hangar le long du quai à marée du nouvel avant-port, fr. 401.437,52.

2° Achèvement du bâtiment destiné à abriter les appareils de manœuvre de la nouvelle écluse de chasse. fr. 141.695,97.

3° Reconstruction de la superstructure de l'estacade Ouest, fr. 45.435,00.

4° Consolidation d'une partie du mur de quai à marée de l'avant-port, fr. 246.956,14.

5° Achèvement des travaux de construction de bâtiments pour le service du port (les grés des façades sont payés par l'Etat), fr. 136.523,03.

6° Travaux d'appropriation du mur de quai à marée pour l'établissement des voies de roulement des grues électriques, fr. 11.443,28.

§ 3. — *Travaux en projet.*

1° Construction d'un port de pêche et d'une cité de pêcheurs à l'Est du port ;

2° Construction d'un bassin et de cales sèches sur la rive Est du port ;

3° Construction d'un pont transbordeur sur le chenal d'accès au port ;

4° Réfection de la partie de l'Estacade Est entre la batterie et le musoir ;

5° Construction d'un bâtiment pour le service du pilotage ;

6° Reconstruction de l'écluse des bassins de commerce ;

7° Reconstruction et élargissement du pont situé entre les premier et deuxième bassins de commerce.

CHAPITRE IV.

CANAUX ET RIVIÈRES.

Les travaux mentionnés ci-après ont été exécutés au port d'Ostende, pendant l'année 1912, aux frais de l'administration des Ponts et Chaussées, sous la direction du service spécial de la côte :

§ 1. — *Travaux d'entretien.*

L'entretien des voies navigables fait l'objet d'une entreprise à bordereau de prix.

Les dépenses effectuées de ce chef pendant l'année de bail 1911-1912, se sont élevées à :

Canal de Bruges à Ostende, fr. 30.008,91.

§ 2. — *Travaux d'amélioration.*

Travaux d'approfondissement du canal de Bruges à Ostende, entre les briqueteries de Zandvoorde et le pont-barrage amont à Slykens (Ostende). Ces travaux, adjugés pour la somme de fr. 99.999,00, sont en cours d'exécution.

CHAPITRE V.

COTES ET DUNES.

§ 1. — *Côte entre Ostende et la frontière française.*

A) TRAVAUX D'ENTRETIEN. — L'entretien pendant l'année de bail 1911-1912, a donné lieu à une dépense de 13.077,49.

B) TRAVAUX D'AMÉLIORATION. — Travaux de construction d'un perré avec escaliers et promenoir, le long de la Digue de Mer, en prolongement vers l'Ouest du perré existant à Westende-Bains.

Valeur des travaux exécutés en 1912 : fr. 32.906,12.

§ 2. *Côte entre Ostende et la frontière Néerlandaise.*

A) TRAVAUX D'ENTRETIEN. — L'entretien pendant l'année 1912 a donné lieu à une dépense de fr. 652.460,84.

B) BOISEMENT DES DUNES. — L'entretien et l'extension des boisements des dunes domaniales ont donné lieu en 1912 à une dépense de fr. 24.372,30.

C) PHARES ET FANAUX. — L'entretien des phares et fanaux du port d'Ostende pendant l'année de bail 1911-1912, a coûté fr. 2.833,09.

D) MARÉES EXTRAORDINAIRES. — Les marées hautes atteignant ou dépassant la côte (+ 5.25) au dessus du (Z) d'Ostende ne se sont produites que deux fois pendant l'année 1912 : les 11 et 12 novembre.

La marée la plus élevée a été celle du 12 novembre (+ 5.45).

CHAPITRE VI.

SERVICE D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX.

§ 1. — Travaux extraordinaires.

A) MINQUE. MODIFICATIONS. — Le 29 décembre 1911 eut lieu l'ouverture des soumissions pour la démolition de bureaux à l'intérieur de la Minque et leur remplacement par des compartiments à l'usage des écoreurs et négociants. Le Collège reçut sept soumissions, parmi lesquelles la plus avantageuse, celle de M. Bonte Pierre, au montant de 5.535 francs, fut approuvée.

B) CANALISATION DU GAZ, RUE DES BLANCHISSEURS. — Cette adjudication est restée sans suite. Les travaux ont été effectués par les soins de la Ville.

C) INSTALLATIONS MARITIMES. REMBLAIS. — Quatre soumissionnaires prirent part à l'adjudication relative aux travaux de remblai à effectuer sur les terrains industriels situés aux installations maritimes. L'ouverture des offres eut lieu le 31 mai, et celle de M. Lootens, pour la somme de 6.887,75 francs, fut acceptée.

D) TRAVAUX DE PAVAGE. — L'offre du sieur Binamé, se montant à la somme de 49.878,79 francs, relative à

l'entreprise des travaux de voirie à exécuter dans diverses rues de la ville, fut acceptée. Cinq autres concurrents prirent part à cette adjudication, dont l'ouverture des soumissions eut lieu le 24 mai 1912.

§ 2. — Travaux de restauration et d'aménagement.

A) MOBILIER DE LA SALLE DU CONSEIL. — L'adjudication pour la fourniture et la mise en place d'un nouveau mobilier pour la Salle du Conseil eut lieu le 23 février 1912. Trois soumissions parvinrent au Collège Echevinal, qui approuva celle de M. E. David, la plus avantageuse, pour la somme de 3898 francs.

B) FOURNITURE DE CHARBONS ANGLAIS. — Parmi les offres parvenues, pour la fourniture de charbons anglais nécessaires aux divers services communaux pendant l'exercice 1912-1913, celle de MM. A. Haeck et C^o fut acceptée au prix de 26.90 francs la tonne de 1000 kgr.

§ 3. — Travaux d'entretien.

L'adjudication des fournitures et des travaux à effectuer pour le service des bâtiments communaux pendant l'année 1912, eut lieu le 22 décembre 1911 et donna les résultats suivants :

NATURE DE L'ENTREPRISE	Résultat de l'adjudication	Adjudicataires
Lot I. Terres, graviers, transports, etc.	Rabais 22 65 %	Lootens
Lot II. Briques, chaux, maçonnerie, etc.	Rabais 26 25 %	Verkemplnck
Lot III. Bois de construction et menuiserie	Augm. 4 50 %	Verkemplnck
Lot IV. Brosserie, couleurs, divers	Augm. 11 50 %	Nefors
Lot V. Grosse quincaillerie	Rabais 9 00 %	Vatcke, frères
Lot VI. Fine id.	Rabais 26 20 %	Royon
Lot VII. Plomb, zinc, articles sanitaires	Augm. 12 00 %	Blomme
Lot VIII. Vitrerie	Rabais 27 50 %	Trybou
Lot IX. Peintures	Rabais 21 02 %	Trybou
Lot X. Tapisserie	Augm. 4 00 %	Eneman
Lot XI. Badigeonnage	Rabais 40 00 %	Goes
Lot XII. Eponges	Prix d'unité inscrits dans les soumissions	Ouvry
Lot XIV. Brosses diverses		

N.B. — Le lot 13 n'ayant pas donné de résultat effectif, le Collège Echevinal décida de ne pas procéder à une réadjudication.

§ 4. — Adjudications publiques.

Voici les différentes adjudications de travaux et fournitures, qui ont eu lieu pendant le courant de l'exercice 1912 :

N ^o	DATE DE l'adjudication	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DE LA SOUMISSION	ADJUDICATAIRES
1	23 févr. 1912	Mobilier salle du Conseil	8.896,00	David
2	3 mai 1912	Vente des bois	Divers prix	Heughebaert
3	30 avril 1912	Peinture du Kursaal et Portique . .	7.812,89	Trybou
	10 mai 1912	Réadjudication id.	2.937,80	Duforest
4	14 mai 1912	Auvent de l'Hôtel-de-ville	Sans suite	
5	17 mai 1912	Canalisation du gaz	Sans suite	
6	24 mai 1912	Pavage de diverses rues	49.878,79	Binamé
7	31 mai 1912	Remblai aux installations maritimes .	6.887,75	Lootens
8	18 oct. 1912	Charbons pour les bâtiments commun.	26.90 ‰	Haeck et C ^{ie}
9	8 nov. 1912	Poste de pompiers aux install. marit.	Sans suite.	
10	27 déc. 1912	Entretien et fournitures pendant l'année 1913 pour l'entretien des bâtiments communaux :		
		Lot I. Terres, transports, etc.	Rab. 7.25 ‰	Lootens
		II. Maçonnerie, etc.	Rab. 30.— ‰	Devreese
		III. Bois, menuiserie, etc.	Rab. 5.10 ‰	Verkempinck
		IV. Couleurs et objets divers .	Augm. 8.— ‰	Ouvry
		V. Grosse quincaillerie	Augm. 11.50 ‰	Valcke
		VI. Fine quincaillerie	Rab. 31.— ‰	Royon
		VII. Plomb, zinc, etc.	Rab. 1.— ‰	Blomme
		VIII. Vitrierie	Rab. 30.— ‰	Ouvry
		IX. Peintures	Rab. 32.60 ‰	Ouvry
		X. Tapisserie	Augm. 3.— ‰	David
		XI. Badigeonnage	Augm. 5.— ‰	Goes
		XII. Eponges, etc.	Augm. 10.— ‰	Ouvry
		XIII. Lavettes	Augm. 4.50 ‰	Ouvry
		XIV. Brosses .	Rab. 0.10 ‰	Ouvry

CHAPITRE VII.

CONSTRUCTIONS PRIVÉES.

§ 1. — Bâtisses nouvelles.

A. — Relevé des constructions érigées sur des terrains vagues, dans les rues suivantes :

1. Rue des Allouettes,	1	26. Rue Frère-Orban,	2
2. Rue Antoine Mouqué,	1	27. Rue Gouweloos,	1
3. Rue de l'Archiduc,	1	28. Rue des Hirondelles,	1
4. Rue de l'Association,	3	29. Installations Maritimes,	4
5. Rue de l'Avant-Port,	2	30. Place de la Justice,	2
6. Rue de l'Aviso,	3	31. Rue de Leffinghe,	3
7. Rive des Blanchisseurs,	4	32. Rue de la Liberté,	3
8. Rue des Briquetiers,	2	33. Rue des Maçons,	3
9. Rue du Chanvre,	1	34. Rue Marie-Thérèse,	7
10. Rue des Charpentiers,	1	35. Chaussée de Nieupoort,	1
11. Square Clémentine,	4	36. Rue du Nord,	4
12. Rue du Colombier,	2	37. Rue des Peintres.	2
13. Boulevard du Congo,	1	38. Rue des Plafonneurs,	1
14. Rue des Cordiers,	2	39. Rue du Prospect,	1
15. Avenue de la Couronne,	1	40. Place Publique,	5
16. Rue des Deniers,	7	41. Rue de la Rivière,	1
17. Rue de l'École,	7	42. Rue des Roseaux,	1
18. Rue de l'Economie,	2	43. Square Stéphanie.	7
19. Rue Edouard Hamman,	3	44. Rue Terre Neuve,	8
20. Rue de l'Eglise,	3	45. Chaussée de Thourout,	8
21. Rue de l'Espérance,	1	46. Boulevard Van Iseghem,	1
22. Rue des Forgerons,	1	47. Rue du Vélodrome,	2
23. Rue du Fort,	1	48. Avenue Victoria,	1
24. Rue de France,	2		
25. Rue de la Frégate,	1		126

B. — Liste des immeubles démolis et reconstruits dans les alignements existants :

1. Boulevard Alph. Pieters,	1	3. Rue du Port franc,	1
2. Rue Archiduchesse,	1	9. Rue du Quai,	1
3. Place d'Armes,	1	10. Rue de Stockholm,	1
4. Rue de la Bride,	1	11. Rue Traversière,	1
5. Rue des Capucins,	1		
6. Rue des Fèves,	1		12
7. Rue de l'Ouest,	2		

C. — Relevé des murs de clôture construits à front de rue :

1. Rue de l'Aviso,	1	6. Rue de Suisse,	1
2. Rue Edouard Hamman,	1	7. Rue Wellington,	1
3. Rue St-François,	1		—
4. Digue de Mer,	1		7
5. Chaussée du Phare,	1		

§ 2. — Changements de façade, etc.

A. — Relevé des maisons auxquelles des changements et modifications ont été exécutés.

1. Boul. Alphonse Pieters	4	22. Rue de Gand	1
2. Rue de l'Archiduc	1	23. Avenue Guillaume	1
3. Rue Archiduchesse	1	24. Marché aux Herbes	1
4. Place d'Armes	1	25. Rue du Jardin	2
5. Rue de l'Aviso	1	26. Rue de Leffinghe	1
6. Rue banc aux huitres	1	27. Rue Longue	2
7. Rue de Bucharest	1	28. Square Marie-José	1
8. Rue du Caire	1	29. Rue Neuve	1
9. Rue des Capucins	1	30. Chaussée de Nieuport	9
10. Rue du Cercle	1	31. Rue de l'Ouest	3
11. Rue du Cerf	1	32. Rue des Rentiers	1
12. Rue de la Chapelle.	3	33. Rue Royale	2
13. Avenue Charles Janssens	1	34. Rue St. Paul	1
14. Rue Christine	3	35. Rue St. Pierre	2
15. Rue des Cordiers	1	36. Parvis SS. Pierre et Paul	2
16. Rue Courte	2	37. Rue des Sœurs Blanches	3
17. Av. de Smet de Naeyer	2	38. Chaussée de Thourout	3
18. Rue de l'Eglise	2	39. Boulevard Van Iseghem	3
19. Rue d'Est	2	40. Rue du Village	1
20. Rue Euphr. Beernaert	2		—
21. Rue de Flandre	2		74

B. — Pendant l'exercice 1912, il a été établi une marquise.
Chaussée de Nieuport 1

C. — Seize demandes ont été autorisées pour transformations intérieures.

1. Rue des Capucins	1	10. Chaussée de Nieuport	1
2. Rue des Chariots	1	11. Rue de l'Ouest	1
3. Rue de Gand	1	12. Boulevard Rogier	1
4. Chaussée de Nieuport	1	13. Rue de Rome	1
5. Rue St. Paul	1	14. Chaussée de Thourout	1
6. Avenue de la Reine	1	15. Rue du Village	1
7. Rue Royale	1		—
8. Rue Wellington	2		16
9. Rue Euphr. Beernaert	1		

D. — Sept immeubles ont été exhausés dans les rues suivantes :

1. Rue de l'Avenir	1	6. Rue St. Paul	1
2. Rue de Brabant	1	7. Boulevard Van Iseghem	1
3. Rampe des Capucins	1		—
4. Chaussée de Nieuport	1		7
5. Avenue de la Reine	1		

§ 3. — Statistique.

Tableau récapitulatif des autorisations de bâtir, etc., délivrées par le Collège échevinal, pendant les années 1906 à 1912.

	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
Nouvelles constructions.	133	141	188	196	177	188	126
Reconstructions	15	16	9	16	17	6	12
Murs de clôture	6	1	2	1	2	1	7
Changements de façade	94	102	112	112	174	91	74
Exhaussements.	"	"	"	"	"	6	7
Marquises	"	"	"	"	"	5	1
Annexes	"	"	"	"	"	12	16

CHAPITRE VIII.

SERVICE DE LA DISTRIBUTION D'EAU.

SECTION I.

Exploitation.

§ 1. — Organisation du service.

Le Collège Echevinal approuva en séance du 11 juin 1912 la proposition de transfert du service de comptabilité de la distribution d'eau au 6^e bureau, qui fut créé par délibération du Conseil communal en date du 30 janvier 1912.

§ 2. — Tarif-Règlement.

Par délibération du Conseil communal en date du 30 novembre 1912, l'article 21 du règlement régissant les abonnements à la distribution d'eau fut modifié comme suit :

ARTICLE 21. — Le consommateur s'engage à ne réclamer aucune indemnité pour les interruptions de service résultant de quelque cause que ce soit, de même que pour les conséquences accidentelles que ces interruptions pourraient entraîner dans le fonctionnement normal des installations privées, tant de nuit que de jour. L'Administration communale appelle tout spécialement l'attention des abonnés sur le danger qu'offre, dans les cas inattendus d'interruption dans les services de la distribution d'eau, l'emploi d'appareils automatiques, tels que caléfacteurs, réfrigérants, etc.

§ 3. — Concessions nouvelles.

Au 31 décembre 1912, le nombre des abonnés au service de la distribution d'eau s'élevait à 2509, soit une augmentation de 86 unités sur celui de l'année 1911.

Ce nombre se répartit comme suit :

Abonnements pour usage domestique . . .	2492
id. id. d'eau de construction . . .	17
TOTAL . . .	2509

Il a été donné dans le courant de l'année 1912, 132 nouvelles concessions.

Quarante-six abonnés ont résilié leur abonnement pour le même exercice.

§ 4. — Compteurs.

Deux cent trente compteurs ont été emmagasinés pour l'hiver, ce qui fait que le nombre des compteurs qui ont fonctionné durant toute l'année, s'élève à 2279.

Le nombre des compteurs entrés en magasin pendant l'année 1912, soit pour le nettoyage, la réparation ou l'emmagasinage, s'élève à 1617, savoir :

Compteurs réparés ou nettoyés par le personnel du service	1962
Nouveaux compteurs Siemens-Halske 1/2	20
id. id. id. 20 m/m	1
id. id. id. 50 m/m	1
id. id. Frager 100 m/m	1
id. id. Etoile 20 m/m	2
Compteurs emmagasinés pour l'hiver	280
Total	1617

Cinq compteurs propriétés achetés par les abonnés sont entrés en service après leur vérification sur le banc d'épreuve de l'atelier communal.

Le nombre des compteurs propriétés des abonnés est porté ainsi à 156 dont voici la liste :

Compteurs Siemens 1/2	3	Schinzel 3/4	1
id. id. 3/4	61	Trident 3/4	30
id. id. 4/4	3	id. 4/4	1
id. id. 5/4	2	id. 30 m/m	3
id. id. 60 m/m	1	id. 100 m/m	1
id. id. 75 m/m	4	Meinecke 1/2	12
id. id. 100 m/m	1	id. 30 m/m	1
id. id. 200 m/m	1	id. 50 m/m	3
Siemens-Halske 20 m/m	3	id. 65 m/m	1
id. 50 m/m	1	id. 100 m/m	1
id. 60 m/m	2	Frager 100 m/m	1
Berhaut 3/4	3	Etoile 1/2	11
id. 30 m/m	1	id. 20 m/m	2
Oesten 3/4	1		
Belge 3/4	1	Total compteurs propriétés	156

Voici la liste des différents compteurs qui ont fonctionné chez les abonnés pendant l'exercice 1912, ainsi que dans les bâtiments communaux, bornes-fontaines, etc.

Comme les années précédentes, ces derniers ont été alimentés par des compteurs défectueux, et par ce fait, il nous a été impossible d'évaluer, même approximativement, la consommation d'eau de chaque service de la ville.

Siemens 1/2	5	Trident 3/4	584
id. 3/4	824	id. 4/4	33
id. 4/4	18	id. 30 m/m	16
id. 5/4	11	id. 40 m/m	30
id. 6/4	5	id. 60 m/m	3
id. 50 m/m	7	id. 100 m/m	1
id. 60 m/m	2	Meinecke 1/2	344
id. 75 m/m	12	id. 30 m/m	5
id. 100 m/m	2	id. 40 m/m	3
id. 150 m/m	6	id. 50 m/m	4
id. 200 m/m	1	id. 65 m/m	2
Siemens-Halske 20 m/m	111	id. 100 m/m	4
id. 50 m/m	1	Ville d'Ostende	21
id. 65 m/m	2	Etoile 1/2	430
Berhaut 3/4	6	id. 25 m/m	2
id. 30 m/m	2	id. 30 m/m	3
Oesten 3/4	70	id. 40 m/m	14
Van Loeye 3/4	1	Frager 65 m/m	4
Calvaert 3/4	3	id. 75 m/m	2
Bobb et Reuther 3/4	1	id. 100 m/m	5
Belge 3/4	29	Woltmann 200 m/m	1
Schinzel 3/4	4		
		TOTAL des compteurs	2684

§ 5. — Nouveaux raccordements.

Les raccordements suivants ont été placés par le personnel du service dans les différentes rues de la ville.

Square Stéphanie	9	Avenue de la Reine	2
Rue du Port	2	Rue de la Chapelle	1
Rue de Leffinghe	1	Rue d'Est	1
Rue de Stockholm	3	Quai de l'Empereur	1
Rue de l'Archiduc	3	Rue St Pétersbourg	1
Chaussée de Thourout	5	Rue François Musin	1
Rue du Quai	1	Rue des Capucins	2
Boulevard Alphonse Pieters	5	Chaussée de Nieuport	2
Rue Christine	3	Rue de Flandre	1
Quai des bateaux à vapeur	1	Avenue de Smet de Naeyer	1
Rue du Vélodrome	7	Avenue Charles Janssens	1
Rue St Pierre	2	Rue Wellington	1
Square Clémentine	6	Rue de l'Estran	1
Rue de l'Orphelinat	2	Rue des Deniers	1
Rue Frère-Orban	1	Rue Marie-Thérèse	3
Installations maritimes	3	Rue de Brabant	1
Boulevard Rogier	2	Rue de Constantinople	2
Rue de l'Eglise	2	Minque Communale	1
Rue de l'Avenir	2	Rue des Hospices	1
Rue des Cordiers	1	Rue de l'Hippodrome	1
Rue St Paul	2	Rue du Sport	1
Avenue Henri Serruys	1	Rue du Port Franc	1
Marché-aux-Herbes	1	Quai Est	1
Rue de la Frégate	1	Parvis SS. Pierre et Paul	1
Rue des Rentiers	3		
Rue du Cerf	1	TOTAL nouveaux raccord ^{ts}	100

Ce nombre est inférieur de quarante-quatre unités à celui de l'année 1911.

Le coût total de ces 100 placements a été de fr. 7.777,03, soit une moyenne de 77 francs 77 c. par placement.

Il a été employé pour ces travaux 832,90 mètres de tuyaux en plomb, 6,00 mètres tuyaux en fonte de 75^{m/m} et 6,70 mètres tuyaux en fonte de 50^{m/m}.

Sur les raccordements particuliers en fonte, les vannes suivantes ont été placées :

1 vanne de 200 ^{m/m}		2 vannes de 75 ^{m/m}
1 id. 150 ^{m/m}		2 id. 50 ^{m/m}

Dix branchements en plomb ont été renouvelés entre le compteur et la prise en charge avec 23,20 mètres de tuyaux.

83 réparations ont été faites aux branchements particuliers avec 19,50 mètres de tuyaux en plomb.

§ 6. — Adjudications.

A. — Le 29 décembre 1911, il fut procédé à l'ouverture des soumissions pour la fourniture de tuyaux en fonte, appareils et objets divers nécessaires au service de la distribution d'eau pendant l'année 1912.

Voici les différents résultats :

LOT I. — *Tuyaux et pièces spéciales en fonte. Epreuve à 15 atmosphères.*
MM. Valcke Frères, Ostende Fr. 3.080,28

LOT II. — *Robinetterie.*

MM. Valcke Frères, Ostende Fr. 560,00

LOT III. — *Tuyaux en plomb. — Blain.*

MM. Valcke Frères, Ostende Fr. 3.782,00

LOT IV. — *Fers.*

MM. Valcke Frères, Ostende Fr. 210,61

LOT V. — *Tuyaux en fonte et Boulons.*

MM. Valcke Frères, Ostende Fr. 1.099,07

Le Collège, en séance du 5 janvier 1912, a approuvé toutes les offres de MM. Valcke Frères.

B. — Le 26 avril 1912, il fut procédé à l'ouverture des soumissions pour l'entreprise des travaux de curage des deux bassins d'eau filtrée à l'Usine hydraulique.

Voici les résultats :

MM. L. Lootens, Ostende Fr. 3.100,00

F. Verkempinck, Ostende " 3.850,00

D. Vollemaere, Ostende " 5.495,00

Le Collège, en séance du 30 avril 1912, a approuvé la soumission de M. L. Lootens.

C. — Le 3 mai 1912 a eu lieu l'ouverture des soumissions pour la fourniture de compteurs à eau pendant l'année 1912, dont voici les résultats :

MM. L. Van Loey, Schaerbeek Fr. 3.500,00

Société Anonyme pour la fabrication de compteurs

Meinecke, à Liège " 3.600,00

Société Anon. Belge Siemens et Halske, à Bruxelles " 3.790,00

Le Collège décida de procéder à une réadjudication.

L'ouverture des soumissions pour cette réadjudication donna les résultats suivants :

Société Anonyme Belge Siemens et Halske, à Bruxelles.	Fr. 4.000,00
Société Anonyme pour la fabrication des compteurs Meinecke, à Liège	» 4.000,00
M. G. Vanderlinden, à Bruxelles	» 4.750,00

Le Collège Echevinal, en séance du 7 juin 1912, estimant que l'augmentation des prix présentés par les soumissionnaires n'était nullement justifiée, décida de ne donner aucune suite à cette réadjudication.

D. — Le Conseil Communal, en séance du 12 décembre 1911, ayant décidé de faire un essai de chauffage au moyen de briquettes, il n'a pas été procédé à l'adjudication de la fourniture de charbons nécessaires à l'usine hydraulique pendant l'année 1912.

E. — D'autres adjudications eurent encore lieu pendant l'année 1912, mais elles se rapportèrent à des fournitures à effectuer pendant le courant de l'année 1913.

SECTION II.

Travaux.

§ 1. — Nouvelles canalisations.

Il a été placé 909 mètres courants de canalisations nouvelles dans les rues suivantes :

Conduites de 250 m/m : Rue Frère-Orban . . .	61 m. c.
Conduites de 200 m/m : Rue Frère-Orban . . .	356 m. c.
Conduites de 150 m/m : Rue St-Paul . . .	222 m. c.
Conduites de 100 m/m : Rue Frère-Orban . . .	30 m. c.
Rue Louise . . .	72 m. c.
Conduites de 75 m/m : Rue Frère-Orban . . .	48 m. c.
Route de Breedene. . .	60 m. c.
Conduites de 60 m/m : Ecluse Demey . . .	60 m. c.
Ensemble 909 m. c.	

Les canalisations existantes ont été prolongées dans les rues suivantes et ont nécessité 298 mètres courants de tuyaux de 100 m/m, savoir :

Avenue du Congo	144 m. c.
Rue de l'Archiduc	51 m. c.
Rue Banc aux Huîtres	36 m. c.
Quai des bateaux à vapeur	22 m. c.
Minque communale	45 m. c.
Ensemble 298 m. c.	

§ 2. — Restaurations.

142 fuites d'eau d'importance diverse ont été réparées pendant l'année courante.

§ 3. — Vannes.

Pendant l'année 1912, il a été placé sur les conduites du réseau 16 vannes de différents diamètres, savoir :

1 vanne de 350 m/m	6 vannes de 100 m/m
1 id. 250 m/m	8 id. 75 m/m
1 id. 200 m/m	1 id. 60 m/m
8 id. 150 m/m	Total 16 vannes.

Trois vannes se trouvant sur le réseau ont été supprimées, savoir :

1 vanne de 350 m/m
2 id. 75 m/m

Le bourrage de 46 vannes a été renouvelé pendant le même exercice.

§ 4. — Bornes-fontaines.

Pendant l'année 1912, le service de l'entretien a exécuté 137 réparations aux bornes-fontaines se trouvant aux différents endroits de la ville.

Une borne-fontaine a été placée dans la rue de Lef-finghe et quatre bornes-fontaines ont été enlevées, savoir : Rue St Pierre, Square Marie-José, rue de l'Hippodrome et rue du Port Franc.

§ 5. — *Bouches d'incendie.*

Six bouches d'incendie, type Ville d'Ostende, ont été placées dans différents endroits de la ville, dont trois en remplacement de bouches d'incendie, système Galasse, usées.

Diverses pièces de bouches d'incendie ont été renouvelées, savoir : 14 courbes intérieures Galasse, 2 courbes extérieures Galasse, 11 couvercles de bacs en fonte, 14 nipples en bronze, 9 soupapes Galasse en bronze, 126 soupapes en cuir.

SECTION III.

Réseau.

§ 1. — *Longueur des canalisations.*

Le réseau de la distribution d'eau se compose actuellement des canalisations suivantes :

Tuyaux en fonte de	350 m/m	2975 m. c. environ
"	300 m/m	500 "
"	250 m/m	1847 "
"	200 m/m	5142 "
"	150 m/m	8871 "
"	100 m/m	19709 "
"	75 m/m	14730 "
"	60 m/m	681 "
"	50 m/m	399 "
"	40 m/m	15 "

Soit une longueur totale de 54.869 m. c. environ

§ 2. — *Vannes.*

Le réseau de la distribution d'eau est sectionné par les vannes suivantes :

Vannes de	350 m/m	35	Vannes de	60 m/m	7
"	300 m/m	8	"	50 m/m	20
"	250 m/m	19	"	40 m/m	2
"	200 m/m	50	"	30 m/m	1
"	150 m/m	58			
"	100 m/m	172	Soit ensemble	501 vannes	
"	75 m/m	129			

dont 59 se trouvent sur les branchements particuliers.

§ 3. — *Bornes-fontaines.*

L'eau est distribuée gratuitement à la classe ouvrière par les 31 bornes-fontaines suivantes :

- | | |
|--|--|
| 1. Rue de la Corderie | 19. Chaussée de Nieupoort (angle rue de l'Archiduc) |
| 2. Rue des Bâteliers | 20. Chaussée de Thourout (angle rue des Deniers) |
| 3. Rue St. François | 21. Rue des Chariots (angle rue de Leffinghe) |
| 4. Minque Communale | 22. Chaussée de Thourout (angle rue de Leffinghe) |
| 5. Rue du Midi | 23. Chaussée de Thourout (angle impasse du Coq) |
| 6. Rue Babylone | 24. Chaussée de Thourout (angle rue de l'Orphelinat) |
| 7. R. Babylone (eau artésienne) | 25. Rue des Cordiers |
| 8. Rue Euphrosine Beernaert | 26. Rue du Port Franc |
| 9. Rue de Stockholm | 27. Avenue Victoria |
| 10. Rue de Rome | 28. id. |
| 11. Rue du Chemin de fer (bureau des marchandises) | 29. Rue du Chemin de fer |
| 12. Rue des Champs | 30. Avant-port route de Slykens |
| 13. Rue Wellington | 31. Rue de Leffinghe (en face de la Société Excelsior) |
| 14. Chaussée de Nieupoort (angle rue des Briquetiers) | |
| 15. Rue des Briquetiers | |
| 16. Rue des Chariots | |
| 17. Rue des Deniers | |
| 18. Chaussée de Nieupoort (à proximité Usine électrique) | |

Le Conseil communal, en séance du 19 mars 1912, modifia comme suit l'article 2 du règlement de police du 17 décembre 1871, concernant la distribution d'eau aux bornes-fontaines. Voici le nouveau texte :

ARTICLE 2. — L'eau des bornes-fontaines est réservée exclusivement aux ouvriers et indigents, qui ne peuvent l'utiliser que pour leur usage personnel et celui de leur ménage.

Le déversement direct ou indirect de l'eau dans tout récipient d'une contenance supérieure de 20 litres, amené dans le voisinage immédiat ou à proximité des bornes-fontaines, est strictement défendu.

§ 4. — *Fontaine publique.*

La fontaine publique, qui se trouve Square Marie-José, a fonctionné pendant les mois de saison. Il a été impossible d'établir sa consommation d'eau, le compteur alimentant la dite fontaine ayant été défectueux.

Pour l'année 1912, le m³ d'eau équivant donc à 0,812 kg. de charbons.

En 1911 le rapport entre la consommation d'eau et celle du charbon était de 1 m³ d'eau = 0,802 kg. de charbons, soit donc pour 1912 une augmentation de 0,010 kg. de charbons en plus par m³ d'eau.

En 1908 le m³ d'eau correspondait à 1 kg. 000 de charbons.

1909	id.	id.	1 kg. 340	id.
1910	id.	id.	0 kg. 845	id.
1911	id.	id.	0 kg. 802	id.
1912	id.	id.	0 kg. 812	id.

§ 2. — *Consommation d'eau par les divers services publics et bâtiments communaux.*

La quantité d'eau consommée suivant l'enregistreur général et la quantité d'eau évaluée du 25 août au 11 septembre s'élevant ensemble à 1.443.099 m³ et celle faite par les abonnés étant de 334.931 m³, il en résulte donc que les divers services publics de la ville, ainsi que les bâtiments communaux, ont consommé 1.443.099 — 334.931 m³ = 1.108.168 mètres cubes, soit 148.219 mètres cubes de plus que l'année 1911.

§ 3. — *Consommation d'eau des abonnés.*

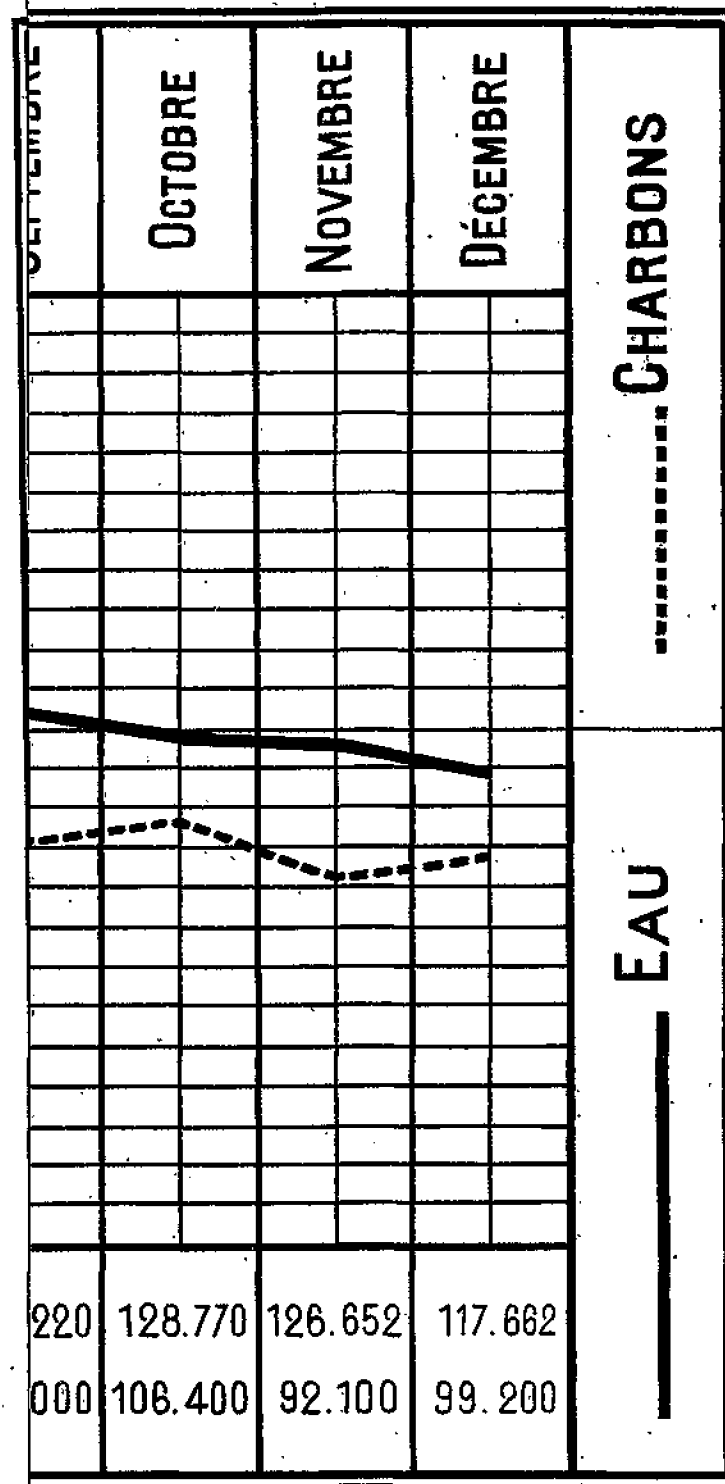
Voici un relevé indiquant le nombre des abonnés, ainsi que la quantité d'eau consommée pendant l'année 1912 par chaque catégorie.

1284	abonnés ont consommé	300 Hl. d'eau et moins.
963	»	» de 1 à 1.500 Hl. d'eau.
113	»	» de 1 à 2.500 »
144	»	» de 1 à 100.000 »
4	»	» de 1 à 200.000 »
1	»	» de plus de 200.000 »

2505 abonnés.

La consommation d'eau totale des abonnés pendant l'année 1912 était de 334.931 m³, soit 45.522 m³ de moins que l'année 1911.

DIAGRAMMES DES CONSOMMATIONS D'EAU ET DE CHARBONS ANNÉE 1912.



Pour l'année 1912, le m³ d'eau équivant donc à 0,812 kg. de charbons.

En 1911 le rapport entre la consommation d'eau et celle du charbon était de 1 m³ d'eau = 0,802 kg. de charbons, soit donc pour 1912 une augmentation de 0,010 kg. de charbons en plus par m³ d'eau.

En 1908 le m³ d'eau correspondait à 1 kg. 000 de charbons.

1909	id.	id.	1 kg. 340	id.
1910	id.	id.	0 kg. 845	id.
1911	id.	id.	0 kg. 802	id.
1912	id.	id.	0 kg. 812	id.

§ 2. — *Consommation d'eau par les divers services publics et bâtiments communaux.*

La quantité d'eau consommée suivant l'enregistreur général et la quantité d'eau évaluée du 25 août au 11 septembre s'élevant ensemble à 1.443.099 m³ et celle faite par les abonnés étant de 334.931 m³, il en résulte donc que les divers services publics de la ville, ainsi que les bâtiments communaux, ont consommé 1.443.099 — 334.931 m³ = 1.108.168 mètres cubes, soit 148.219 mètres cubes de plus que l'année 1911.

§ 3. — *Consommation d'eau des abonnés.*

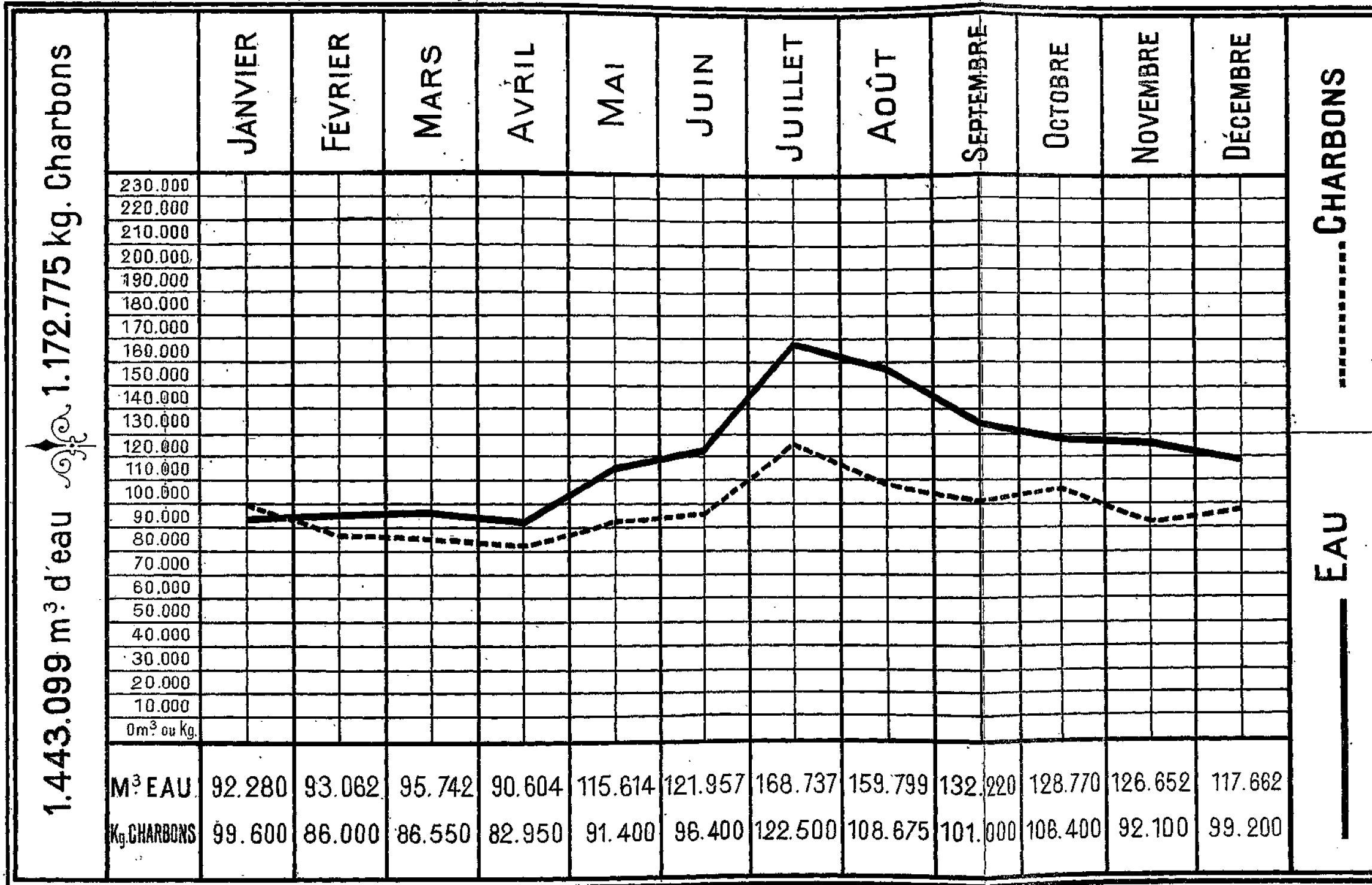
Voici un relevé indiquant le nombre des abonnés, ainsi que la quantité d'eau consommée pendant l'année 1912 par chaque catégorie.

1284	abonnés ont consommé 300 Hl. d'eau et moins.
963	» » de 1 à 1.500 Hl. d'eau.
113	» » de 1 à 2.500 »
144	» » de 1 à 100.000 »
4	» » de 1 à 200.000 »
1	» » de plus de 200.000 »

2505 abonnés.

La consommation d'eau totale des abonnés pendant l'année 1912 était de 334.931 m³, soit 45.522 m³ de moins que l'année 1911.

DIAGRAMMES DES CONSOMMATIONS D'EAU ET DE CHARBONS ANNÉE 1912.



**SECTION V.
Comptabilité.**

§ 1. — *Compte des recettes et des dépenses de
l'année 1912.*

Nous laissons suivre le compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1912, en y indiquant les sommes prévues au budget pour le même exercice et les recettes et les dépenses réelles en 1911.

RECETTES.

	réelles en 1911	prévues pour 1912	réelles en 1912
1. Produit des concessions	129.010,51	125.000,00	118.233,72
2. Produit de la location des compteurs	19.889,00	19.900,00	20.477,93
3. Placement de conduites et réparations	19.943,72	15.000,00	9.962,79
4. Produits divers	5,30	100,00	"
Total des recettes, fr.	168.848,53	160.000,00	148.679,44

DÉPENSES.

1. Installations :			
A. Intérêts et amortissement du capital de 1 ^{er} établissement avant 1898	27.745,63	27.745,63	"
B. Intérêts et amortissement du capital de 1 ^{er} établissement depuis 1898	29.454,18	29.454,18	"
2. Usine :			
A. Charbons	24.136,27	22.500,00	60.886,81
B. Graisse, huile, coton	523,03	400,00	1.127,71
C. Eclairage	2.102,58	800,00	2.175,60
D. Entretien des bâtiments et machines	7.328,22	3.000,00	12.881,02
E. Produits chimiques	4.590,19	5.000,00	9.684,80
3. Réseau, bouches d'incendie, vannes et bornes-fontaines	17.287,33	10.000,00	23.638,80
4. Acquisition et réparation de compteurs	10.537,36	1.500,00	14.445,13
5. Placem ^t de conduites privées	7.754,50	6.000,00	5.914,94
6. Assurances et contributions	1.403,37	1.403,37	1.365,11

S

g
1
f
d
ai
1.
14

ai
19
19
9
1
1

—
25

l'a.
qu

	réelles en 1911	prévues pour 1912	réelles en 1912
7. Personnel :			
A. Directeur	1.200,00	1.200,00	1.200,00
B. Conducteur	600,00	600,00	600,00
C. Comptable	500,00	500,00	500,00
D. 2 Machinistes	3.600,00	1.800,00	1.616,64
E. Chauffeur	2.400,00	1.200,00	1.400,00
F. Préposé aux filtres ff. d'en- caisseur	1.700,00	1.900,00	1.900,00
G. Fontainiers et ouvriers . .	10.855,23	15.000,00	5.429,51
H. Nettoyeur	1.200,00	1.200,00	1.200,00
8. Frais imprévus	2.352,42	1.796,82	973,85
Total des dépenses, fr.	157.321,36	138.000,00	146.939,42
Récapitulation : Recettes fr.	168.848,53	160.000,00	148.679,44
Dépenses fr.	157.321,36	138.000,00	146.939,42
Excédent fr.	11.527,17	22.000,00	1.740,02

§ 2. — *Observations sur le compte.*

Les recettes de 1912 ont diminué de 20.169 fr. 09 c., comparativement à celles de l'année 1911.

Cette diminution se rapporte principalement aux produits des concessions et des placements de conduites privées.

Malgré l'augmentation du nombre des abonnés, il nous a été impossible d'atteindre les prévisions pour le poste relatif au produit des concessions. Les prévisions étaient, en effet, de 125.000 fr. et les recettes réellement faites ne s'élèvent qu'à 118.233 fr. 72 c., soit 10.771 fr. 79 c. de moins qu'en 1911.

Nous attribuons la cause de ce fait aux fréquentes périodes de pluie que nous avons eues pendant l'année, et spécialement pendant les mois de saison. Pendant le mois d'août 1911, la consommation d'eau générale s'élevait de 8.500 à 9.000 m³ par jour, tandis que pour la même période de l'année 1912 elle n'atteint pas 5.500 m³.

Quant aux recettes pour placement de conduites privées, qui sont en diminution de 10.000 fr. sur celles de 1911, nous devons faire remarquer que le nombre de nouveaux placements en 1911 était de 144, tandis qu'en 1912 il ne s'élève qu'à 100.

Les dépenses pour 1912 ont dépassé les prévisions de 8.939 fr. 42 c.

Voici les observations sur les chiffres des dépenses du compte de 1912 dont les crédits ont été dépassés.

Nous devons tout d'abord faire remarquer que les sommes portées au budget en prévision des dépenses pour intérêts et amortissement du capital de l'établissement avant et depuis 1898, et dont le montant s'élève à 57.199 fr. 81 c., n'ont pas été portées en dépenses au compte de l'exercice 1912.

Il en résulte donc que le déficit réel des dépenses est de 57.199 fr. 81 c. + 8.939 fr. 42 c., soit 66.139 fr. 23 c.

Article 2. A. — Charbons :

Le chiffre de 60.886 fr. 81 est erroné. Il comprend :

1° La fourniture du charbon nécessaire au service des eaux.

2° Celle nécessitée par les besoins du service des égouts.

3° Diverses fournitures aux bâtiments et services communaux.

Ces diverses quantités s'élèvent aux sommes suivantes:

Service des eaux	1.172.775 kg.	soit fr. 31.506,10
Service des égouts	961.200 kg.	» » 25.806,05
Bâtiments et services communaux	132.395 kg.	» » 3.574,66
Ensemble	2.266.370 kg.	ou fr. 60.886,81

Donc les dépenses réellement faites pour fourniture de charbons au service des eaux ne s'élèvent qu'à 31.506 fr. 10 c.

Article 2. B. — Graisse, huile, coton :

Cette dépense, qui s'élève à 1.127 fr. 71 c. comprend, outre la fourniture des graisses et huiles nécessaires pour le service des eaux, celle nécessitée par les divers services et bâtiments communaux, tels que le service des égouts, l'usine d'épuration, l'abattoir, les serres de

la ville, les écoles professionnelle et de pêche, le service des pompiers et l'atelier communal.

Article 2. C. — Eclairage :

Les deux tiers de cette dépense devraient être portés à charge du service d'entretien des bâtiments communaux, du chef de gaz utilisé pour force motrice et d'éclairage de l'atelier communal.

Article 2. D. — Entretien des bâtiments et machines.

Ce poste comprend une somme de 3.596 fr. 65 c., montant des travaux de curage des bassins de décanation, dont M. L. Lootens a été chargé par décision du Conseil communal en date du 26 avril 1912.

Article 3. — Réseau, bouches d'incendie, vannes et bornes-fontaines :

Cette dépense comprend une somme de 7.000 francs environ pour salaires d'ouvriers, somme qui vient en déduction du poste G, Fontainiers et ouvriers, dont les dépenses ne s'élèvent qu'à 5.429 fr. 51 c. au lieu de 15.000 francs prévus

Les autres dépenses n'ont pas dépassé les prévisions.

CHAPITRE IX.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.

§ 1. — Attributions du service.

Les attributions de ce service sont déterminées comme suit :

1. Le balayage de la voirie ;
2. L'enlèvement des produits du balayage des rues et des cendres et résidus de ménage ;
3. Le nettoyage des réservoirs-siphons des égouts ;
4. L'arrosage des rues ;
5. Le nettoyage de la plage et des différents marchés ;
6. Vidange des fosses d'aisance.

§ 2. — Personnel.

Le personnel attaché à ce service se composait au 31 décembre 1912 de :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA NOMINATION	TRAITEMENT ET SALAIRE
Van Steenkiste Victor	Inspecteur	21 janvier 1900	2600 fr. p. an
Vanhecke Henri	Chef-ouvrier	1 octobre 1895	5 fr. par jour
François Valentin	id.	16 juin 1889	4 fr. »
Coopman Léon	id.	16 octobre 1907	3.50 fr. »
Damman Camille	Machiniste	1 janvier 1897	120 fr. p ^r m.

Le tableau ci-dessous indique l'importance du personnel ouvrier attaché au service et le montant des salaires par quinzaines :

QUINZAINE	DATES DE PAYEMENT	NOMBRE	SALAIRES PAYÉS	DURÉE de la JOURNÉE de TRAVAIL	NOMBRE de JOURS de TRAVAIL
1	15 janvier	85	2512,13	8 1/2	1024 3/4
2	31 id.	88	2897,20	8 1/2	1188
3	15 février	89	2783,34	9	1186 3/4
4	29 id.	95	2609,63	9	1071 3/4
5	15 mars	95	2953,62	10	1216 1/4
6	31 id.	95	3084,38	10	1273
7	15 avril	94	2991,13	11	1181 3/4
8	30 id.	95	3144,30	11	1237
9	15 mai	95	3100,75	11	1221 3/4
10	31 id.	97	3302,05	11	1312
11	15 juin	98	3298,25	11	1312 1/4
12	30 id.	98	3096,97	11	1229 1/2
13	15 juillet	94	3340,40	11	1317 3/4
14	31 id.	97	3429,27	11	1350
15	15 août	93	3123,90	11	1238 3/4
16	31 id.	104	3266,68	11	1274 3/4
17	15 septembre	91	3008,26	11	1202 1/4
18	30 id.	85	2949,55	11	1152
19	15 octobre	87	2664,19	10	1118 1/4
20	31 id.	84	2969,80	9 1/2	1208 1/2
21	15 novembre	83	2611,68	8 1/2	1069 1/2
22	30 id.	81	2717,34	8 1/2	1112 1/4
23	15 décembre	80	2536,58	8 1/2	1048
24	31 id.	79	2716,83	8 1/2	1106
		2177	71108,38		28552 3/4

§ 3. — *Exploitation.*

Au 1 janvier 1912, 31 chevaux se trouvaient à l'écurie; 2 ont été vendus pour cause de vieillesse.

Le tableau ci-dessous donne par quinzaine: 1° le nombre de chariots et de charrettes de boues et immondices transportées aux différents dépôts; 2° le nombre d'hectolitres de matières fécales enlevées dans les différentes sections de la ville pendant l'exercice 1912; 3° le nombre de charrettes de déchets et de fumier enlevées de l'abattoir et de la minque.

DATES 1912	Chariots	Charrettes 4 roues	Charrettes 3 roues	TOTAL M ³ d'immondices	Hectolitres de matières fécales	Minque et Abattoir
1 au 15 janvier	156	207	50	1146,740	3416	37
16 au 31 "	170	239	67	1245,473	2000	46
1 au 15 février	170	228	60	1216,200	1195	44
16 au 29 "	153	213	52	1108,868	2990	40
1 au 15 mars	170	231	58	1240,552	5310	42
16 au 31 "	182	238	76	1300,964	5250	42
1 au 15 avril	169	229	64	1217,986	2455	41
16 au 30 "	180	239	71	1239,729	3848	41
1 au 15 mai	178	248	71	1230,009	3513	41
16 au 31 "	178	250	71	1304,359	2850	42
1 au 15 juin	174	238	67	1259,603	3040	41
16 au 30 "	174	229	60	1234,470	3290	39
1 au 15 juillet	187	245	69	1325,601	3985	41
16 au 31 "	209	270	71	1471,309	4808	44
1 au 15 août	190	260	78	1380,162	5178	39
16 au 31 "	215	278	86	1515,754	3390	44
1 au 15 septembre	191	245	75	1350,375	4674	39
16 au 30 "	178	232	87	1281,963	4600	39
1 au 15 octobre	173	224	84	1242,366	4525	41
16 au 31 "	183	247	90	1336,050	3035	44
1 au 15 novembre	176	210	79	1220,891	2410	40
16 au 30 "	175	224	83	1249,537	2785	41
1 au 15 décembre	163	214	84	1181,166	3282	39
16 au 31 "	162	228	87	1203,883	2865	43
	4251	5061	1740	30611,560	84194	990

La quantité de boues et immondices transportées pendant l'année 1912 a été de 30.611,560 mètres cubes; la moyenne par mois a donc été de 30.611,560 : 12 = 2.550,963 m³ et par jour 30.611,560 : 365 = 83,867 m³.

De la minque et de l'abattoir, on a transporté 990 charrettes de fumier et de déchets.

La quantité de matières fécales, enlevée dans les différentes sections de la ville pendant l'année 1912, a été de 84.194 hectolitres, soit une moyenne par jour de 84.194 : 300 = 280 hectolitres.

Le tableau ci-dessous indique la quantité des boues-immondices et matières fécales enlevée par jour depuis 1902 :

ANNÉES	BOUES ET IMMONDICES	MATIÈRES FÉCALES	ANNÉES	BOUES ET IMMONDICES	MATIÈRES FÉCALES
1902	64.970 m ³	500 Hl.	1908	83.853 m ³	547 Hl.
1903	59.684 m ³	500 Hl.	1909	88.166 m ³	575 Hl.
1904	64.526 m ³	500 Hl.	1910	87.730 m ³	529.414 Hl.
1905	63.125 m ³	536 Hl.	1911	83.322 m ³	318 Hl.
1906	69.847 m ³	586 Hl.	1912	83.867 m ³	280 Hl.
1907	76.888 m ³	588 Hl.			

§ 4. — *Arrosages des rues.*

Pour l'arrosage des rues, on a employé :

16 au 30 avril	7.191 Hl.	16 au 30 septembre	2.080 Hl.
1 " 15 mai	12.988 "	1 " 15 octobre	1.411 "
16 " 31 "	10.982 "	16 " 31 "	1.972 "
1 " 15 juin	4.199 "	1 " 15 novembre	459 "
16 " 30 "	9.486 "	16 " 30 "	324 "
1 " 15 juillet	14.025 "	1 " 15 décembre	920 "
16 " 31 "	10.795 "	16 " 31 "	762 "
1 " 15 août	5.178 "		
16 " 31 "	1.130 "		85.160 Hl.
1 " 15 septembre	1.258 "		

§ 5. — *Heures de travail et salaires.*

A. — LE SERVICE D'ÉTÉ commence le 1 avril pour finir le 30 septembre. Pendant cette période, le conducteur est payé à raison de 3,50 et 3,00 fr. et le balayeur de 2,50 et 2,00 fr. par jour.

Les conducteurs commencent leur service à 5 heures du matin pour le nettoyage de leurs chevaux; à 6 heures ils sortent avec les chevaux, chariots et charrettes pour rentrer ordinairement vers midi.

L'après-midi ils commencent leur service à 1 1/2 heure pour finir à 7 heures du soir.

Les balayeurs travaillent de 6 heures à 11 1/2 heures le matin et de 1 1/2 heure jusqu'à 7 heures du soir, avec un repos d'un quart d'heure le matin et l'après-midi.

B. — LE SERVICE D'HIVER commence le 1^{er} octobre pour finir le 31 mars. Pendant cette époque, les conducteurs reçoivent 3,50 fr. et 3,00 fr., les balayeurs 2,50 fr. et 1,50 fr. par jour ; toutefois les balayeurs payés à 1,50 fr. et qui entretiennent bien leurs charrettes et qui font preuve de zèle pendant toute une quinzaine, reçoivent un supplément de 0,25 fr. par jour à titre de gratification.

Les conducteurs commencent leur service à 6 heures du matin par le nettoyage de leurs chevaux ; à 7 heures ils sortent avec les chevaux, chariots et charrettes pour rentrer à midi ; l'après-midi ils sortent à 1 1/2 heure pour rentrer vers la chute du jour.

Les balayeurs travaillent de 7 à 11 1/2 heures du matin et les après-midi de 1 heure jusqu'à la tombée du jour.

C. — Une équipe de trois conducteurs travaille l'après-midi pour faire le curage des anciens égouts, dans les quartiers non raccordés.

En cas d'accident ou de maladie, les ouvriers du service touchent la moitié de leur salaire et, en cas d'accident, ils reçoivent gratuitement la visite d'un médecin et les soins pharmaceutiques ; ils sont, en outre, assurés contre les incapacités de travail, conformément à la loi sur les accidents du travail. La Ville a créé une caisse de retraite pour les ouvriers qui ont atteint l'âge de 65 ans ; cette caisse alloue les pensions suivantes :

A ceux qui sont entrés au service de la Ville entre :

20 à 30 ans	1,50 fr. par jour
30 à 40 ans	1,25 fr. par jour
40 à 50 ans	1,00 fr. par jour.

Douze balayeurs et un palefrenier, devenus trop vieux, infirmes et incapables de travailler, mais n'ayant pas

assez d'années de services pour pouvoir prétendre à une pension, ont obtenu néanmoins une pension de cent à cent-vingt-cinq francs.

§ 6. — Services rendus à d'autres Régies.

Le service de la propreté publique a été appelé à diverses reprises à prêter ses chevaux et son matériel à d'autres services communaux.

Service des parcs et jardins pour une somme de fr. 725,00

Service des bâtiments communaux. fr. 1106,75

Service de la voirie fr. 330,00

Au corps des pompiers, on a livré des fourrages pendant l'année 1912 pour . . . fr. 1673,52

§ 7. — Matériel.

Le service possédait au 31 décembre 1912 :

2 machines à vapeur	2 bascules
2 fourgons	38 couvertures de cheval
6 voitures en tôles	35 chaînes d'attache
1 ancienne voiture	21 brosses
2 pompes à bras	21 peignes
3 bateaux de transport	1 suspensoir complet
2 vieilles pompes à bras	3 sangles d'écurie
12 chariots	3 brouettes
12 charrettes à 4 roues	15 tuyaux de 2 m. sur chariot
4 charrettes à 3 roues	3 lances
5 tonneaux d'arrosage	6 raccords pour prise d'eau
1 camion	6 clefs pour bouche d'eau
1 traîneau	3 cuillères pour le curage
4 doubles volées	15 doubles traits en chanvre
12 volées	19 simples id.
45 palonniers	14 jambières
3 gerbières	16 musettes
2 cuvelles	2 ressorts
10 sceaux	7 anciennes charrettes à 2 roues
20 sonnettes	20 anciens bacs en tôle à 2 roues
9 tridents	14 anciennes charrettes à 3 roues
5 fourquets	17 nouvelles charrettes en tôle à 2 roues
7 lanternes	8 anciens colliers
3 leviers	

31 colliers cuivrés	1 bricol complet
2 harnais d'halage	12 simples lanières
48 brides	11 doubles lanières
2 colliers d'attache	Une partie de faux colliers et coussins
48 licols	2 chaînes de cinq mètres de longueur
35 Mors de brides	2 bacs à charbons
35 fourreaux de trait avec chaîne	1 palan complet
35 sous-ventrières avec boucles	4 tuyaux en caoutchouc
37 courroies de dossière	1 id. id. pour l'aspiration
7 contre-courroies de dossière	1 tuyaux en caoutchouc pour pompe à bras
4 reculs à deux chevaux	12 tuyaux en tôle
1 jeu d'entraves	2 id. en fer courbé
2 sellettes de tombereau complet	2 verres indicateurs p ^r tuyaux
1 dossière de tombereau complet	10 id. p ^r chariots
1 sellette sans recul	2 robinets en cuivre avec couvercle
13 sellettes avec recul ordinaire.	84 raccords
2 dossiers de sellettes ordinaires avec bracelets	88 couvercles des raccords
8 sous-ventrières de sellettes	1 machine balayouse
3 croupières de colliers	2 petites charrettes à bras

Le Collège échevinal a autorisé, dans sa séance du 27 janvier 1912, le service de la propreté publique :

1° à faire transformer deux tonneaux du service des vidanges en tonneaux pour l'arrosage des rues avec un nouvel appareil.

2° à faire construire 12 nouvelles charrettes à bras pour le nettoyage de la voirie.

Crédit voté	fr. 2200,00
Dépense	fr. 1964,39
Reste disponible	fr. 235,61

Le service possède trois propriétés :

1° Un établissement comprenant : habitations, bureau, écuries, magasins et forge, dont coût.	fr. 110.307,38
2° Une fosse dans le même établissement	7.870,12
3° id. située à Steene	7.000,00
4° id. située à Jabbeke	6.000,00

§ 8. — Fourrages.

La dépense pour fourrages, litière, vétérinaire, sellerie, ferrage et amortissement pour l'exercice 1912 s'est élevée à :

Avoine	81.100 kg.	fr. 16.949,90
Féveroles	21.850 "	" 5.059,78
Drèche-Mélasse	20.000 "	" 3.100,00
Foin	77.513 "	" 8.816,42
Paille	14.547 "	" 1.085,69
Tourbe	40.598 "	" 958,10
Divers	—	" 5,75
Sellerie et Ferrage	—	" 2.668,15
Vétérinaire	—	" 226,00
Amortissement	—	" 8.000,00
Total		fr. 41.369,74
A déduire le fourrage livré au corps des pompiers		" 1.673,52
		fr. 39.696,22

Par conséquent, le coût moyen de l'entretien des chevaux a été par jour et par cheval 3,62 fr., non compris le conducteur.

Les fourrages ont été fournis aux prix indiqués dans le tableau ci-après :

	1911	1912
Avoine, par 100 kg.	fr. 17,68	fr. 20,80
Drèche-Mélasse, id.	" 14,65	" 15,50
Féveroles, id.	" 19,95	" 24,00
Foin, id.	" 10,00	" 10,47
Tourbe, par 10.000 kg.	" 236,00	" 236,00
Paille, par 100 kg.	" 7,14	" 7,46

CHAPITRE X.

ABATTOIR COMMUNAL.

§ 1. — Personnel.

Au 31 décembre 1912, le personnel de l'abattoir se composait de :

Noms et prénoms	Qualité	Date de la nomination
Helsmoortel Georges.	Directeur-receveur	7 juin 1900
Van Biesbrouck Cam.	Inspecteur-vétérinaire	15 novembre 1910
Van Parys Auguste	Expert de viande	23 juin 1881
Verbiest Jacques	id.	26 janvier 1897
id.	Concierge	1 janvier 1871

§ 2. — *Exploitation.*

Le tableau ci-dessous indique le nombre de têtes de bétail tué à l'abattoir pendant l'année 1912 :

Bœufs	1418		Porcs	1535
Taureaux	408		Moutons	2545
Vaches	2055		Chevaux	77
Génisses	774		Porcs p ^r l'exportation	1108
Veaux	683		Total	10.608

§ 3. — *Expertise des viandes.*

Les cas anormaux suivants ont été constatés en 1912 par le service vétérinaire et ont donné lieu à la saisie totale ou partielle :

SAISIES TOTALES : 9 vaches (tuberculose) ; 3 génisses (tuberculose) ; 7 porcs ; 4 veaux ; 1 mouton ; 11 chevaux.

SAISIES PARTIELLES : 29 vaches ; 2 bœufs ; 1 taureau ; 3 génisses ; 18 porcs ; 5 veaux et 1 mouton dont la viande avait saisie partiellement, ont été livrés à la consommation après expertise.

12 kg. de viande de porc ont été saisies au marché.

§ 4. — *Service de la fourrière.*

247 chiens et 13 chats, mis à la fourrière, ont été asphyxiés durant l'année 1912.

18 chiens ont été mis en observation par la police. Aucun cas de rage n'a été constaté.

§ 5. — *Recettes.*

La recette du chef de taxes d'abattage et d'expertise s'est élevée en 1912 à fr. 12.130,75 et du chef de taxes de pesée à fr. 599,50, soit au total à fr. 12.730,25.

La recette provenant des droits de stabulation à l'écurie de quarantaine s'est élevée à fr. 106.101 chevaux et 3 bêtes bovines ont été placés aux écuries de quarantaine.

CHAPITRE XI.

SERVICES DES ÉGOUTS ET DE L'ÉPURATION DES EAUX D'ÉGOUT.

Le service de l'épuration des eaux d'égout a fonctionné normalement.

Le tableau suivant renseigne les recettes prévues et réelles pour l'exercice 1912.

	Prévues.	Réelles.
RECETTES.		
Vente de boues, de tourteaux et de poudrette.	10.000,00	194,50
DÉPENSES.		
<i>A. Relèvement des eaux ménagères et réseau.</i>		
1. Usine. a) Charbons	8.000,00	74,15
b) Graisse, huile, coton.	700,00	950,96
c) Eclairage	500,00	—
d) Entretien des bâtiments et machines.	1.000,00	2.484,54
2. Réseau d'eau comprimé et de refoulement, réservoirs de chasse et stations de pompage.	1.250,00	6.982,06
<i>B. Epuration des eaux d'égout.</i>		
3. Usine. a) Assurances et contributions	200,00	358,58
b) Charbons	4.500,00	1.408,90
c) Graisses, huiles et coton	800,00	47,18
d) Eclairage	—	—
e) Chaux	7.000,00	6.321,61
4. Personnel.		
<i>Service général.</i>		
a) Indemnité au directeur	1.000,00	1.000,00
b) Indemnité au conducteur	600,00	600,00
c) Indemnité au comptable	100,00	100,00
<i>Réseau.</i>		
d) Salaires des surveillants	1.550,00	1.162,50
e) Salaires des mécaniciens	1.800,00	1.616,14
f) Salaires des chauffeurs.	1.500,00	1.544,90
g) Salaires des ajusteurs	500,00	—
h) Salaires des égoutiers	5.000,00	6.158,56
<i>Epuration.</i>		
i) Traitement du mécanicien-électricien.	1.800,00	1.620,00
j) Salaire du chauffeur-machiniste	1.500,00	1.560,00
k) Salaires des manœuvres	6.000,00	7.235,38
5. Frais imprévus	500,00	788,78
	45.800,00	41.964,19

Les recettes prévues se sont élevées à 10.000 francs ; les recettes réelles à 194,50 francs.

Les dépenses prévues se sont élevées à 45.800 francs ; les dépenses réelles à 41.954,19 francs.

Il résulte de ces chiffres que la caisse communale a eu à supporter une charge réelle de 41.759,69 francs.

CHAPITRE XII.

SERVICE DU TIR COMMUNAL

§ 1. — *Personnel.*

Voir le Rapport de 1911, page 244.

§ 2. — *Installations.*

Les installations du stand de tir comprennent trois lignes de tir à 300 mètres et deux lignes à 200 mètres, avec lignes de tir électro-automatiques et enregistreurs automatiques ; deux lignes de tir à cent mètres avec cibles ordinaires.

Les appareils de marquage consistent pour chaque cible à 100 mètres en une couple d'enregistreurs à cadran avec sonnerie. Quant aux cibles électro-automatiques à 200 et 300 mètres, elles sont munies d'enregistreurs électro-automatiques.

Les sources électriques employées pour le fonctionnement des appareils du stand de tir sont : Quatre accumulateurs électriques de 16 volts chacun, qui sont chargés à l'usine à Gaz, plus deux batteries de 32 piles. Il faut à chaque distance un accumulateur de 16 volts, où bien une batterie de 16 piles. Le fonctionnement des appareils électriques pendant l'année 1912 a été irréprochable.

Pour les cibles ordinaires à 100 mètres, les corps de troupe fournissent le carton, la toile et le papier néces-

saire à la confection de ces cibles, ainsi qu'éventuellement les disques et fanions destinés au relevé des coups. Les marqueurs pour les lignes de tir à 100 mètres sont également fournis par l'armée. L'entretien des autres cibles est complètement à charge de la ville.

§ 3. — *Exploitation.*

D'après la convention règlement passée entre le ministère de la guerre et l'administration communale d'Ostende, le tir doit être mis à la disposition de l'armée pendant toute l'année :

Le lundi et mercredi de chaque semaine de huit heures du matin à midi. Le premier et le troisième jeudi de chaque mois à la disposition de la Gendarmerie d'Ostende.

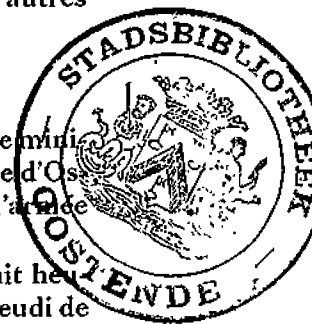
La troupe en garnison à Ostende est venu régulièrement aux jours indiqués ci-dessus. Toutefois pendant l'année 1912, le 3^{me} Régiment de Ligne a reçu une autorisation du collège échevinal pour venir tirer tous les jours de la semaine de huit heures du matin à midi, à l'exception du vendredi, qui est consacré aux travaux et d'entretien des appareils électriques.

Le nombre de cartouches tirées par le 3^{me} Régiment de Ligne et la Gendarmerie pendant cette période de tir est de 85.468. Rien d'extraordinaire ne s'est présenté pendant toute la durée du tir.

Les dimanches pendant les mois de mars, avril, mai et juin, la Garde Civique d'Ostende est venue exécuter des exercices de tir depuis huit heures du matin à midi. Nombre de balles tirées 8570.

Pendant l'année 1912, la Société de tir constituée au sein de la Garde Civique a organisé plusieurs concours de tir pour les membres, ainsi que la batterie d'artillerie. Nombre de cartouches tirées 5581.

Le tir est ouvert tous les jours pendant toute l'année, à l'exception du vendredi. (Art. 20 du règlement). L'entrée du tir est gratuite pour l'armée, la Garde Civique



et les membres des Sociétés de la Garde Civique ; les autres personnes payent un droit d'entrée de 25 centimes. L'armée apporte ses munitions. Les membres de la Garde Civique reçoivent un certain nombre de cartouches sur présentation d'une carte d'indentité.

CHAPITRE XIII.

SERVICES DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ.

SECTION I.

Service administratif.

Dans le courant de l'année 1912, la commission spéciale a tenu 32 séances, aux dates suivantes : Janvier 6, 9, 16, 20, 27. — Février 1, 8, 15, 24, 29. — Mars 5, 7, 9, 16, 21, 28. — Avril 4, 18, 27. — Mai 2, 4, 23. — Juin 20. — Juillet 11. — Août 29. — Septembre 17. — Octobre 3, 17, 31. — Novembre 8. — Décembre, 3, 19.

Au début de l'année 1912, la composition de notre commission a subi les modifications suivantes : M. Moreaux, en sa qualité d'Echevin de l'Hygiène et des Régies, en a pris la présidence, en remplacement de M. De Cock. M. Ed. Everaerts, conseiller communal, a été désigné en qualité de membre (*Bull. communal 1912, p. 151*).

Les difficultés soulevées par la Société des Wagons-Lits pour le passage de la canalisation d'amenée dans la partie de terrain qu'elle tient en location devant son usine, avaient empêché notre entrepreneur d'achever les travaux d'installation. Nous avons obtenu de l'État l'autorisation de passer dans la partie élargie de la nouvelle berge Sud du bassin-sas. Le cahier des charges pour l'entreprise des travaux d'installation de la partie restant à effectuer entre le pont-barrage aval et l'enclos du gazomètre a été approuvée par le Conseil communal en séance du 19 mars. (*Bull. communal p. 331*). Les résul-

tats de l'adjudication publique lui ont été communiqués en séance du 21 mai suivant (*Bulletin communal p. 551*). En présence de l'exagération des offres parvenues, on a décidé d'exécuter ces travaux en régie, ce qui a permis de les conduire rapidement à bonne fin.

En séance du 16 avril 1912, le Conseil a été saisi d'une proposition de fourniture du courant électrique pour les besoins de la Régie communale. (*Bull. communal p. 421*). La société Ostendaise Lumière et Force motrice, concessionnaire de la fourniture du gaz, devait, en vertu du cahier des charges, livrer une certaine quantité d'électricité. Afin de diminuer son prix de revient par l'installation d'unités plus grandes et, éventuellement, d'obtenir des conditions plus favorables en raison de l'importance du marché à proposer à l'industrie existante, cette société a été amenée à proposer à la Ville la fourniture de tout le courant électrique dont la Régie aurait besoin pendant toute la durée du contrat.

Cette proposition a fait l'objet, de la part de la commission, d'une étude minutieuse et approfondie. Les résultats de cette étude sont développés dans un rapport qui fut présenté au Conseil en séance du 21 mai 1912 (*Bull. communal, p. 552 à 565*). Les conclusions favorables de ce rapport, ainsi que les modifications à apporter au cahier des charges, furent approuvés par le Conseil au cours de la même séance. L'approbation de la Députation permanente fut notifiée au Conseil en séance du 30 juillet 1915 (*Bull. communal p. 778*). Ainsi se trouvait résolue, d'une façon complète, la question de l'alimentation en gaz et en électricité de la Régie communale durant une période de 26 années.

Le cahier des charges, ayant servi à l'adjudication publique de la fourniture du gaz, prévoyait la mise à la disposition de l'entrepreneur, pour la construction des fours à coke, de tout ou partie du terrain qui avait été exproprié pour les installations pétrolifères. Le changement de destination a nécessité des négociations avec

les administrations des Chemins de fer et des Domaines de l'Etat. La convention proposée par cette dernière fut présentée au Conseil et acceptée provisoirement par lui en séance du 27 février 1912 (*Bull. communal, p. 163*). Cette convention prévoyait le droit de rétrocession, en faveur de l'Etat, pour le cas où le terrain n'aurait pas conservé, dans la suite, les destinations qui s'y trouvent indiquées. Le concessionnaire n'a pas voulu souscrire à cette condition, et il a préféré installer son usine sur un terrain contigu, sur lequel il avait une option d'achat.

En ce qui concerne les installations pour la fourniture du courant électrique, le concessionnaire a préféré ne pas occuper l'usine de la rue de Stockholm, et il a demandé à la Ville d'appliquer immédiatement les clauses de déménagement éventuel, prévues par le contrat (5 novembre 1912.) (*Bull. communal, p. 1098*). Cette solution permettait d'éviter les transformations profondes qu'il aurait fallu apporter aux installations existantes, et les difficultés qu'on aurait rencontrées à cause de l'obligation de ne pas interrompre le service de distribution du courant. La Ville a accepté cette proposition et en séance du 30 novembre 1912, le Conseil communal a voté, en principe, l'installation de la sous-station dans le parc, soit dans la partie non grevée de servitude et longeant l'avenue Henri Serruys, soit dans la partie ancienne, où l'établissement en sous-sol devait permettre de ne rien modifier à la destination de la surface. (*Bull. communal, p. 1219 à 1234*).

Les négociations entamées par le concessionnaire avec la Soc. An. du chemin de fer électrique Ostende-Blankenberghe, pour l'achat du courant à fournir en exécution du contrat qui le lie à la Ville, ayant abouti à un accord définitif, le Conseil, en séance du 5 novembre (*Bull. communal, p. 1118*) a accordé l'autorisation sollicitée. Il en est de même de la demande formulée par le plus bas soumissionnaire à l'adjudication de la fourniture du gaz de pouvoir, en exécution des stipulations de

l'art. 11 du cahier des charges, céder le contrat à une société anonyme en formation. En séance du 21 mai (*Bull. communal, p. 587*), le Conseil a accordé cette autorisation et il a approuvé, moyennant certaines conditions définies dans sa décision, la cession à la société ostendaise Lumière et Force motrice, ainsi que les statuts de cette société. L'approbation de cette décision par la Députation permanente fut notifiée au Conseil en séance du 30 juillet 1912 (*Bull. communal, p. 779*).

Le nouveau gazomètre a pu être mis en service dans le courant de l'année 1912. La S. O. L. et F. M. étant concessionnaire de la distribution du gaz dans un grand nombre de communes situées au Sud, a demandé à la ville de lui fournir le gaz nécessaire à leur alimentation, en attendant que ses propres installations pour la fabrication puissent être mises en service. Le Conseil, en séance du 5 novembre 1911 (*Bull. communal, p. 1115*), a pris une décision favorable contenant les conditions auxquelles cette fourniture serait faite. Quand les installations du concessionnaire pourront être mises en exploitation, la Ville devra compléter l'enclos du nouveau gazomètre pour les appareils nécessaires à la réception du gaz, qui comportent l'établissement des canalisations et vannes d'entrée et de sortie du gazomètre, les compteurs et les régulateurs d'émission. Un cahier des charges préparé en vue d'une adjudication publique fut présenté au Conseil en séance du 19 mars 1912 (*Bull. communal, p. 371*) et renvoyé pour examen à la Commission des Régies. Cette affaire est toujours à l'étude, mais tout fait prévoir que l'on pourra procéder bientôt à l'exécution des travaux nécessaires.

Les comptes détaillés plus loin donnent les indications nécessaires au sujet des extensions et des améliorations apportées aux installations de l'éclairage public en 1912. Cette intéressante question a été traitée à différentes reprises par le Conseil communal, notamment en séances des 30 janvier (*Bull. communal, p. 114*),

27 février (*Bull. communal, p. 226*) et 19 mars (*Bull. communal, p. 372*).

En dehors des décisions rappelées ci-dessus, le Conseil communal a eu à s'occuper des questions administratives suivantes :

14 juin 1912. — Budget du service du gaz et de l'électricité pour 1912. — Introduction. (*Bull. commun. p. 743*).

27 août 1912. — Idem. Rapport et approbation. (*Bull. communal, p. 834 à 846*).

5 novembre 1912. — Rapport d'exploitation des services du gaz et de l'électricité en 1911. — Introduction. (*Bull. communal, p. 1102*).

5 novembre 1912. — Compte administratif de l'exercice 1912. — Introduction. (*Bull. communal, p. 1103*).

17 décembre 1912. — Budget de la régie pour 1913. — Introduction (*Bull. communal, p. 1290*).

17 décembre 1912. — Nomination du Directeur pour 1913. (*Bull. communal, p. 1309*).

17 décembre 1912. — Nomination du personnel technique et administratif. Délégation au Collège pour l'année 1913. (*Bull. communal, p. 1309*).

31 décembre 1912. — Comptes administratifs de l'exploitation en 1911. Approbation. (*Bull. communal, p. 1341*).

SECTION II.

Service du Gaz.

§ 1. — Installations.

En attendant la fourniture du gaz des fours à coke, la Commission avait décidé, au début de l'année 1912, d'étudier les remèdes à apporter provisoirement à la situation créée durant la saison d'été par le manque de pression en certains endroits de grande consommation.

Plusieurs projets ont été présentés par le service technique de la Régie. On a adopté celui permettant

d'alimenter le centre de la ville, aux heures de forte consommation, par une conduite spéciale à l'extrémité de laquelle le gaz, refoulé à haute pression, est débité à une pression constante.

Ce système a été adopté parce qu'il présente l'avantage d'assurer une alimentation très importante, à des heures déterminées, et qu'il permet en outre d'utiliser des conduites moins volumineuses.

Pendant la saison 1912, ce système a rendu de grands services et il permettra, dans la suite, d'apporter progressivement au réseau existant les modifications qui seront jugées nécessaires.

§ 2. — Résultats techniques d'exploitation.

A. — TABLEAU DES ÉMISSIONS DES PREMIÈRES ANNÉES D'EXPLOITATION EN RÉGIE.

Mois	1909	1910	1911	1912
Janvier	349.275	402.418	406.971	413.493
Février	300.502	328.893	334.843	352.004
Mars	309.758	340.062	333.690	338.817
Avril	276.149	301.309	309.362	362.260
Mai	265.493	288.513	293.912	291.285
Juin	296.027	309.085	330.652	306.310
Juillet	403.005	431.867	444.525	450.726
Août	522.629	563.206	556.475	569.162
Septembre	431.888	465.772	469.375	439.450
Octobre	343.410	394.469	381.646	381.156
Novembre	355.490	392.317	392.115	399.440
Décembre	417.537	417.938	414.107	438.340
Totaux m³	4.271.253	4.635.849	4.667.673	4.692.443
Emission en ‰ :				
Janvier	8.2	8.7	8.7	8.8
Février	7.0	7.1	7.15	7.53
Mars	7.2	7.3	7.15	7.22
Avril	6.5	6.5	6.6	6.68
Mai	6.2	6.2	6.3	6.2

Mois	1909	1910	1911	1912
Juin	6.9	6.7	7.1	6.52
Juillet	9.5	9.3	9.5	9.6
Août	12.2	12.2	11.95	12.10
Septembre	10.1	10.0	10.05	9.35
Octobre	8.1	8.5	8.2	8.14
Novembre	8.3	8.5	8.4	8.5 -
Décembre	9.8	9.0	8.9	9.36

Répartition du gaz émis (en m³)

1° Eclairage public	611.926
2° Eclairage bâtiments communaux	158.684
3° Eclairage des gares	86.724
4° Eclairage des particuliers	1.585.799
5° Chauffage de bâtiments communaux	25.070
6° Chauffage de particuliers	1.251.497
7° Force motrice	421.085
8° Consommé à l'usine	117.970
9° Fuites ordinaires	433.688
Total en m³	4.692.443

B. -- CHARBONS.

Il a été distillé au total	15.183.370 kgs
dont 94,46 % de charbons anglais Derwentcote et 5,54 % de charbons français du Pas de Calais.	
Il a été utilisé pour le chauffage des cornues	200.800 »
Pour le gaz d'huile	94.270 »
Pour les thermo-siphons	3.000 »
Pour les ateliers	6.010 »
Pour le traitement des eaux ammoniacales	6.260 »
Total	15.493.710 »

C. — UTILISATION DES FOURS.

Le nombre des cornues-jour a été de	24.333
Le nombre des fours-jour a été de	2.939

La production en gaz par tonne de charbon	m ³ 273
La production par cornue-jour	170
Le nombre maximum de cornues en service a été de	97
Le nombre minimum de cornues en service a été de	46
L'émission maximum par 24 heures a été de	19.693
L'émission minimum par 24 heures a été de	7.693
L'émission maximum par heure a été de	2.160

D. — COMBUSTIBLE EMPLOYÉ AU CHAUFFAGE DES FOURS.

Il a été employé :

en coke tout-venant :	3.132.850 kg.
en poussier de coke :	301.200 »
en charbon :	200.800 »
	<u>3.634.850 »</u>

Soit par tonne distillée :	239
et par 1000 m ³ de gaz produit :	877

Cette diminution de combustible employé par tonne distillée provient surtout de ce que nous avons rarement distillé pendant 8 heures au lieu de 6 heures (meilleure utilisation des fours).

E. — SOUS-PRODUITS.

I. Coke. — Au premier janvier 1912, le stock

s'élevait à	56.230
La production de l'année a été de	11.680.910
Total	11.737.140
dont il est sorti	11.577.320
le stock au 31 décembre 1912 était de	159.820

Division de sortie du coke :

Chauffage des cornues	(poussier	301.200
	(tout-venant	3.132.850
Gaz à l'eau	(poussier	156.350
	(tout-venant	420.200
Eaux ammoniacales	(poussier	11.780
	(tout-venant	2.760

Thermo-siphons	»	
Locaux de l'usine		6.515
Exploitation électrique	{ poussier	500.975
	{ tout-venant	282.700
Vente		6.761.990
Total		11.577.320

Le prix de vente moyen a été de 20,88 contre 22,14 en 1909, 21,77 en 1910 et 22,90 en 1911.

II. *Goudron* : Le stock au premier janvier s'élevait à 99.315

La production de l'année a été de 693.279

Total 792.594

dont il est sorti 687.707

reste en stock au 31 décembre 1912. 104.887

Le prix de vente à terme du goudron a progressé de : 22,36 en 1909, à 24,75 en 1910, à 22,07 en 1911 et à 33,36 en 1912.

III. *Eaux ammoniacales* : Le stock au premier janvier 1912 était de (HI. à 2 1/2 B°) 1.834 HI.

La production de l'année a été de 9.605

Total 11.439

dont il est sorti 10.905

reste en stock au 31 décembre 1912. 1.534

IV. *Sulfate d'ammoniaque* : La production de l'année a été de 22.580 K^{ss}

Il a été employé : acide sulfurique 28.714 »

 eaux ammoniacales 4.270 HI.

Le prix de vente moyen a été de frs 33,08.

F. — GAZ D'HUILE.

La quantité de gaz d'huile fabriqué s'est élevée à 547.349 m³ soit seulement 11,67 % de la production totale.

La consommation en huile à gaz a été de 129.375 Kgs au prix moyen de 96,05 frs la tonne rendue à l'usine.

La consommation par 100 m³ a été :
 en huile à gaz : 42,5 Kgs
 en combustible ; 122 »
 chauffage compris.

Pouvoir Calorifique. — Le pouvoir calorifique du gaz de houille a été déterminé pour essais à 5225 calories. Le pouvoir calorifique du gaz à l'eau n'a pas été supérieur à 4300.

G. — CANALISATIONS.

I. *Extensions.* — Le développement au 1 janvier 1912 était de 37.689 m.

Le développement au 31 décembre 1912 était de 39.256 m.

Accroissement 1.567 m.

se répartissant comme suit :

Sq. Clémentine et Stephanie long^r 12,00 m.; diam. 150 ^m/_m
 Boulevard Van Iseghem
 Avenue Léopold, parc Léopold
 et rue Euphrosine Beernaert . » 966,00 m. » 150 ^m/_m
 Chaussée de Thourout . . . » 171,00 m. » 100 ^m/_m
 Avenue Elisabeth » 198,00 m. » 100 ^m/_m
 Rue des Moissons » 102,00 m. » 100 ^m/_m
 Rue des Moutons » 51,00 m. » 100 ^m/_m
 Rue des Rentiers » 21,00 m. » 75 ^m/_m
 Rue des Rentiers » 9,00 m. » 60 ^m/_m
 Quai des bateaux de Londres. » 11,00 m. » 60 ^m/_m
 Rue de l'Abattoir » 26,00 m. » 50 ^m/_m
 Total 1567,00 m.

II. Autres modifications apportées au réseau.

a) *Remplacements.* — Rue Christine, rue St. Sébastien 521 m. diam. de 50 ^m/_m par du 150 ^m/_m

Rue Peter Benoit . 261 m. » 50 ^m/_m » 150 ^m/_m
 Rue du Vélodrome 117 m. » 50 ^m/_m » 100 ^m/_m
 Parc Léopold . . . 39 m. » 50 ^m/_m » 100 ^m/_m
 Rue Stöckholm . . 15 m. » 50 ^m/_m » 100 ^m/_m
 Rue St Pétersbourg 35 m. » 50 ^m/_m » 100 ^m/_m

b) *Branchements.* — Le nombre de branchements a progressé comme suit :

	1908	1909	1910	1911	1912
Lanternes d'éclairage public	964	976	997	1004	1013
Etablissements communaux	29	35	36	37	38
Etablissements privés	2920	3063	3203	3363	3491
Totaux :	3913	4074	4236	4404	4542
Augmentations.	111	162	168	138	

c) *Eclairage public.* — Variation du nombre de lanternes :

	1908	1909	1910	1911	1912
Lanternes sur consoles	260	264	282	283	295
Lanternes sur poteaux	675	683	689	697	702
Lanternes sur candélabres	108	108	108	103	103
Totaux :	1043	1055	1079	1083	1100
Augmentations.	12	24	4	17	

d) *Compteurs.* — Tableau indiquant la répartition et la progression du nombre des compteurs :

	1908	1909	1910	1911	1912
Etabliss. { communaux	16	21	24	25	28
{ location propriété	40	36	35	34	31
Privés (location)	3511	3628	3731	3958	4098
» (propriété).	671	758	811	839	855
A l'usine et gratuits	11	9	10	10	8
Totaux :	4249	4455	4612	4866	5020
Augmentations.	206	157	254	154	

e) <i>Abonnés.</i>	1908	1909	1910	1911	1912
Nombre d'abonnés	2614	2708	2813	2943	3020
Augmentations	94	105	130	77	
Nombre d'habitants.	42419	42606	42759	43190	42638
Abonnés en % du nombre d'habitants	6.16	6.36	6.57	6.81	7.10
Répartition du nombre de becs	50672	53442	54879	58819	60937

Cuisinières.	57	63	63	65	65
Réchauds	1677	1757	1806	1886	1958
Foyers	381	387	398	406	410
Puissance des moteurs en chevaux.	554	616	662	797	866

§ 3. — *Résultats financiers.*

A. — COMPTE DE PREMIER ÉTABLISSEMENT.

Meubles. — Régularisation fr. 244,74

Compteurs. — Valeur des compteurs placés en location pendant l'année, fr. 8.069,61

A déduire valeur des compteurs entrés en magasin. . . » 700,85

» 7.368,76

Canalisations. — *Extensions.* — Raccordement au nouveau gazomètre . . . » 3.656,26

Chaussée de Thourout, etc. » 12.133,58

Canalisation. — *Remplacement.* — Rue Christine, rue St-Sébastien, etc. . . » 9.348,23

Eclairage public. — Transformations . . » 1.292,31

Appareils. — Surpresseur, modifications au nouveau gazomètre, etc. » 10.247,55

Bâtiments. — Enclos, outillage et abri pour surpresseur, appropriation du terrain du gazomètre » 1.338,71

Outillage » 250,51

Appareils de chauffage » 97,38

Total fr. 45.783,27

B. — EXPLOITATION.

Frais de Fabrication et de Distribution.

1° <i>Frais de l'usine.</i>	1911	1912
Charbons distillés	264.605,16	278.759,42
Gazine.	1.364,76	1.498,12
Distillation du gaz d'huile.	15.509,60	23.689,28
Chauffage des cornues.	71.882,11	69.518,43

Extracteur	2.701,57	2.342,86
Épuration	353,39	931,69
Entretien des fours	11.252,28	9.626,31
Entretien général et réparations	8.645,57	9.450,97
Traitements	26.062,64	24.456,21
Salaires d'exploitation	39.045,02	39.678,31
Frais généraux	20.748,08	22.383,55
	<u>462.170,18</u>	<u>482.335,15</u>
à déduire, rentrée sur épuration	4.183,00	1.450,00
	<u>461.687,18</u>	<u>480.885,15</u>
2° Frais de Distribution.	1911	1912
Entretien de la canalisation	4.243,21	5.154,37
Installations en location	5.795,11	5.543,35
Installations particulières	47.331,63	39.177,47
Frais généraux	4.597,46	4.148,01
Entretien de l'éclairage public	12.423,87	14.447,75
Salaires des allumeurs	6.379,15	7.659,10
Meubles, entretien	174,01	2,99
Total	<u>80.944,44</u>	<u>76.138,04</u>
Recettes.	1911	1912
A) Vente de gaz	511.134,01	514.025,59
B) Sous-produits.		
Coke	226.723,14	230.454,08
Goudron	19.069,70	23.386,13
Produits ammoniacaux (eaux et sulfate)	10.046,75	9.708,71
Total	<u>255.814,59</u>	<u>263.548,92</u>
Recettes diverses.		
Installations particulières	56.981,91	47.097,85
Installations en location	38.441,89	39.919,84
	<u>95.423,80</u>	<u>87.017,69</u>
Récapitulation.		
Dépenses.	1911	1912
Frais d'exploitation	461.687,18	480.885,15
Frais de distribution	80.944,44	76.138,04
Total	<u>542.631,62</u>	<u>557.023,19</u>

Recettes.	1911	1912
Vente de gaz	511.134,01	514.025,59
Valeur des sous-produits	255.844,59	263.548,92
Recettes diverses	95.423,80	87.017,69
Total	<u>862.402,40</u>	<u>864.592,20</u>
Différence	319.770,78	307.569,01
Régularisation	— 540,97	+ 810,44
Bénéfice brut	<u>319.229,81</u>	<u>308.379,45</u>

Tableau des Résultats financiers.

	<i>Vente en m³.</i>	<i>Recettes.</i>	<i>Bénéfices fr.</i>
Année 1912.	4.258.755	864.592,20	308.379,45
Année 1911.	4.290.074	862.402,40	319.229,81
Différences.	— 31.319	+2.189,80	—10.850,36

SECTION III.

Service de l'électricité.

§ 1. — *Installations.*

Comme travail digne d'être noté, la réfection de la batterie d'accumulateurs est à signaler.

Toutes les plaques positives ont été renouvelées, et les négatives retartinées.

Depuis cette réfection adroitement faite, la batterie s'est très bien comportée.

§ 2. — *Résultats techniques de l'exploitation.*

A. — PRODUCTION DE VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ.

	1908	1909	1910	1911	1912
Nombre de-Kw. produits.	393.858	364.379	376.441	414.977	399.212
Id. vendus.	293.880	289.147	303.989	322.436	349.673
Pertes au réseau et aux accu- mulateurs.	99.978	75.232	72.452	92.541	49.539
Pertes en %	25,38	20,65	19,25	22,30	12,41

Nous croyons qu'il serait difficile de faire descendre pratiquement les pertes en dessous du pourcentage de l'année 1912.

Répartition de l'émission :	1911	1912
Eclairage public	8644.4	17454.6
Eclairage gare et poste	50144.2	51815.5
Eclairage bâtiments communaux	45901.5	41256.8
Eclairage particuliers	174332.0	187878.5
Force motrice — Particuliers	23594.3	26119.0
Idem — Bâtiments communaux		954.8
Consommé à l'usine	19819.0	24194.0
Kwh.	322485.4	349673.2
Pertes dans le réseau et aux accumulateurs	92541.6	49538.8
	414977.0	399212.0

Tableau des émissions des années 1909, 1910 1911 et 1912.

Mois	1909	1910	1911	1912
Janvier	11.083Kwh	12.258Kwh	13.096Kwh	17.921
Février	8.757	10.581	11.531	16.047
Mars	7.054	11.956	11.389	15.150
Avril	7.079	7.877	11.803	15.566
Mai	6.247	7.812	7.411	11.160
Juin	13.773	19.273	19.604	20.129
Juillet	61.410	64.358	58.537	61.683
Août	94.300	87.434	90.787	95.083
Septembre	45.961	43.968	48.309	42.378
Octobre	11.052	13.177	15.103	16.001
Novembre	11.104	12.473	15.666	17.487
Décembre	11.348	12.843	19.200	21.068
TOTAUX	289.147Kwh	303.989Kwh	322.436Kwh	349.673

Emissions en %.

Mois	1909	1910	1911	1912
Janvier	3.8	4.02	4.06	5.13
Février	3.0	3.46	3.58	4.57
Mars	2.4	3.93	3.53	4.25
Avril	2.4	2.57	3.66	4.45
Mai	2.2	2.56	2.30	3.19
Juin	4.8	6.34	6.08	5.72
Juillet	21.3	21.20	18.16	17.65
Août	32.7	28.80	28.16	27.25
Septembre	15.9	14.50	14.98	12.08
Octobre	3.8	4.33	4.68	4.55
Novembre	3.8	4.09	4.86	5.00
Décembre	3.09	4.20	5.95	6.06

Production maximum instantanée 765 Kw. 894 Kw. 894 Kw. 692

Il est à noter que les données relatives à la puissance maximum ont été puisées, faute d'appareil enregistreur, dans le livre de fabrication.

Variation de la puissance en Kw. raccordés :

	1908	1909	1910	1911	1912
Eclairage public	8.25	8.25	10.25	11.00	22.50
Eclairage privé	1103.75	1185.50	1319.75	1395.75	1458.75
Force motrice	166.50	185.75	213.75	244.50	281.75
Totaux	1278.50	1379.50	1543.75	1651.25	1763.00
Accroissement		101.00	164.25	107.50	111.75

Nombre de kw. installés pour l'éclairage par cent abonnés.

	1908	1909	1910	1911	1912
	104	82	69	63	66

B. — RÉSEAU ET APPAREILS.

1° Extensions et remplacements.

Feeders. — La longueur des feeders qui était de 10.518 m. au 1 janvier 1912 n'a pas varié.

Réseau de distribution. — Longueur totale
 fin décembre 1912 6.925 m.
 Contre fin décembre 1911 6.273 m.
 Différence (accroissement). 652 m.

Longueur de réseau se répartissant comme suit :

Rue de l'Eglise et rue				
St-Paul	67,00 mètres	63	‰	section
Boulev. Alph. Pieters	356,00	»	100	‰
Quai de l'Empereur	220,00	»	100	‰
Rampe du Cerf	9,00	»	208	‰

2° *Abonnés.*

	1908	1909	1910	1911	1912
Nombre d'habitants	42.419	42.606	42.759	43.190	42.638
Nombre d'abonnés	106	145	190	222	268
Accroissements	—	39	45	32	46

3° *Compteurs.*

Le nombre de compteurs en service a varié comme suit :

	1908	1909	1910	1911	1912
Etablissements commu-					
naux. Location	4	4	4	18	20
Privés. Location	124	164	214	235	285
Privés. Propriété	8	12	18	21	26
Usine et gratuits	3	2	3	3	3
Totaux	139	187	239	277	334

§ 3. — *Résultats financiers de l'exploitation.*

A. — COMPTE DE PREMIER ÉTABLISSEMENT.

Meubles. — Acquisitions diverses. 52,25
Compteurs. — Valeurs des compteurs placés en location . . . 5.134,35
 à déduire : Valeur des compteurs rentrés en magasin. 227,22
 4.907,13

Canalisations, extensions. — Rue de l'Eglise, Quai de l'Empereur, Boulevard Alphonse Pieters. 5.545,77

Canalisations, sectionnement. — Quai de l'Empereur 622,20

Appareils divers 1.949,94

 Conduites à vapeur. Modifications 3.728,27

 Modifications aux accumulateurs 27.419,06

 Alternateur 340,97

Bâtiments. — Raccordement aux égouts. 32,97

Outils. — Divers 1.232,80

Frais généraux. 440,85

Total 46.272,21

B. — EXPLOITATION.

Dépenses.

1° *Frais de fabrication.*

	1911	1912
Combustibles	12.885,80	20.117,75
Eau	1.868,41	1.797,20
Huiles et graisses	1.097,02	1.488,88
Cotons et chiffons	295,81	414,00
Eclairage de l'usine	1.550,96	2.588,46
Salaires	9.177,90	10.734,81
Divers.	169,20	20,82
Entretien de la Centrale	8.498,16	6.792,81
Entretien des accumulateurs	4.330,92	—
Entretien des meubles.	5,16	148,66
Entretien de l'outillage	248,03	222,25
Total	40.080,42	44.475,84

2° *Distribution.*

Entretien de la canalisation	720,58	744,82
Eclairage public	226,41	150,79
Salaires	30,51	150,26

Relevé des compteurs	132,54	173,82
Lampes à incandescence	325,15	175,55
Crayons d'arcs	—	—
Eclairage gratuit (mais. Dir.)	174,71	141,20
Entretien appareils (mais. Dir.)	22,05	—
Total	1.631,95	1.536,44

3° *Frais généraux et divers.*

Traitements	8.087,76	8.000,00
Fournitures	360,37	335,38
Impôts, dépenses fixes et div.	5.319,40	6.419,56
Total	13.767,13	13.754,94

4° *Installations particulières.* 9.719,33 14.893,42

5° *Compteurs.* 243,00 364,38

6° *Régularisations diverses* — 85,70

Recettes.

1° <i>Vente d'électricité.</i>	Prix	Kwh.	Sommes
Eclairage public	50,00	17454.6	8.727,30
Etablisse. communaux	80,00	41256.8	33.005,44
	75,00	954.8	716,10
	105,00	1331.0	1.397,55
Eclairage privé	100,00	95125.9	95.125,90
	80,00	91421.6	73.137,28
	58,00	51815.5	30.052,99
Force motrice	75,00	17769.0	13.326,75
	50,00	8350.0	4.175,00
Moteurs de l'usine à gaz	21,43	8496.0	1.820,93
Eclairage usine électriq.	22,84	11336.0	2.588,46
Eclairage usine à gaz.	19,73	3764.0	742,68
Eclairage gratuit	23,61	598.0	141,20

Totaux 75,77 349673.2 264.957,58

A déduire : remise sur 523406,00 Kwh. 9.344,02

73,10 255.613,56

2° *Installations particulières* 20.778,91

3° *Compteurs* 11.623,00

4° *Régularisations diverses.* 889,52

Récapitulation générale.

<i>Recettes</i>	1909	1910	1911	1912
Vente d'électricité	217.267,15	223.777,94	233.430,31	255.613,56
Install. particulières.	7.886,29	12.476,16	13.423,51	20.778,91
Install. en location	8.952,75	8.755,00	10.181,00	11.623,00
Régularisations diverses	1.520,39	2.351,73	557,57	889,52

Total des recettes 235.576,58 252.360,83 262.547,39 288.904,99

Dépenses.

Product. et distribution	44.046,25	44.904,29	55.479,50	59.767,22
Install. particulières.	4.812,21	8.486,98	9.719,33	14.893,42
Entretien des compteurs	485,39	168,89	248,00	364,38
Dépenses diverses.	—	69,00	—	85,70

Total des dépenses 49.343,85 53.629,16 65.441,83 75.110,72

Bénéfice brut 186.232,73 198.731,67 197.105,56 213.794,27

SECTION IV.

Comptes.

§ 1. — *Bilan arrêté au 31 décembre 1912.*

ACTIF.

Premier établissement gaz	Matériel fixe	213.513,57
	Outillage	4.790,32
	Meubles	6.772,96
	Canalisations	111.818,54
	Installations gra- tuites.	20.113,25
	Compteurs.	87.912,12
	Appareils de chauf- fage	379,85
	Appareils d'éclai- rage public	49.795,21
	Travaux d'égouts.	14.616,93
		509.712,75

Premier établissement électricité	Bâtiments et ter- rains	38.992,95	
	Matériel fixe	539.824,36	
	Outillage	2.577,49	
	Meubles	1.139,35	
	Canalisations	340.421,13	
	Appareils d'éclairage public	7.880,89	
	Compteurs	25.908,85	
	Travaux d'égouts	1.725,63	
			<u>958.470,65</u>
	Approvision- nements	Charbons	12.407,82
Magasin		49.770,57	
Gaz		192,60	
Coke		3.519,24	
Goudron		3.513,71	
Débiteurs	Eaux ammoniacales	1.104,48	
			<u>70.508,42</u>
Débiteurs	Consommateurs de gaz	47.951,19	
	Divers pour instal- lations particu- lières gaz	6.348,07	
	Abonnés électri- cité	18.011,42	
	Divers pour instal- lations particu- lières électricité	1.070,45	
	Locataires d'instal- lations	2.980,70	
	Ville d'Ostende	140.455,36	
	Débiteurs divers	23.352,57	
	Eclairage public au pétrole	3.475,73	
			<u>243.645,49</u>
		Caisse	4.393,41
		<u>1.786.730,72</u>	

PASSIF

Fonds général de réserve	858.487,60
Créditeurs divers	6.689,76
Caisse communale	906.009,17
Cautionnements	15.544,19
	<u>1.786.730,72</u>

§ 2. — *Compte de profits et pertes au 31 décembre 1912.*

DOIT.

Indemnité à l'ancien concessionnaire (4 ^e année)	232.082,69
Fonds général de réserve	240.091,03
	<u>522.173,72</u>

AVOIR.

Bénéfice d'exploitation suivant rapport annuel :

1 ^o du gaz	308.379,45
2 ^o de l'électricité	213.791,27
	<u>522.173,72</u>

§ 3. — *Résumé du compte administratif et du budget de 1912.*

ARR.	RECETTES	Recettes effectives.	Prévues au budget.
CHAPITRE I.			
Gaz.			
1	Gaz	514065 20	520000 00
2	Coke	245226 78	252000 00
3	Goudron	26457 09	25500 00
4	Eaux ammoniacales	10742 88	13000 00
5	Cendres	1638 70	1000 00
6	Matières épurantes saturées	1450 00	1000 00
7	Installations particulières	47043 90	56000 00
8	Location de compteurs, etc.	39870 34	40000 00
9	Divers	52058 58	87000 00
		<u>938452 27</u>	<u>945500 00</u>
CHAPITRE II.			
ELECTRICITÉ.			
1	Electricité	264882 58	260000 00
2	Installations particulières	20778 03	16000 00

ART.	RECETTES	Recettes effectives.	Prévues au budget.
3	Location de compteurs	11623 00	10000 00
4	Divers	1806 63	1000 00
	CHAPITRE III.	298590 24	286000 00
	SERVICE FINANCIER ET COMPTES D'ORDRE		
	Approvisionnements	172005 12	160000 00
1	Intérêts du fonds de réserve (pour mémoire).	—	—
2	Eclairage public au pétrole	17516 50	18500 00
3	Divers	—	1000 00
4	Intérêts sur frs 100.000 valeur nominale des actions de la Société du Crédit Communal	5000 00	5000 00
5	Quote part dans la distribution du fonds de réserve de la Société du Crédit Communal	112 50	—
	RÉCAPITULATION.	194634 12	184500 00
	Chapitre I.	938452 27	945500 00
	id. II.	298590 24	286000 00
	id. III.	194634 12	184500 00
	Total des recettes (art. 62 du compte communal)	1491676 63	1416000 00

ART.	DÉPENSES	Dépenses effectives.	Prévues au budget.
	CHAPITRE I.		
	Gaz.		
1	Distillation	329559 07	301000 00
2	Chauffage des cornues	71057 13	75000 00
3	Epuration	918 64	1200 00
4	Extracteur	2335 41	3000 00
5	Entretien général et réparation	3494 17	4000 00
6	Entretien de la canalisation	1075 75	1300 00
7	Entretien des fours	8332 45	7000 00
8	Salaires généraux	95376 94	84000 00
9	Frais pour éclairage public	8114 85	10000 00
10	Entretien des meubles	297 49	500 00
11	Entretien des outils	1584 10	2500 00

ART.	DÉPENSES	Dépenses effectives.	Prévues au budget.
12	Installations particulières	39177 47	48000 00
13	Installations en location	4668 31	5000 00
14	Traitements	24456 21	24775 00
15	Frais généraux	22472 48	23000 00
16	Divers	17152 35	25025 00
	CHAPITRE II.	680072 62	616700 00
	ELECTRICITÉ.		
1	Frais d'exploitation	26808 51	20000 00
2	Entretien du matériel	4704 50	6000 00
3	Entretien du réseau	254 65	1000 00
4	Frais pour l'éclairage public	399 49	750 00
5	Entretien des meubles	147 42	250 00
6	Entretien des outils	209 30	250 00
7	Installations particulières	14898 42	10000 00
8	Installations en location	81 77	500 00
9	Salaires généraux	14159 83	15000 00
10	Traitements	5000 00	5000 00
11	Frais généraux	5783 24	6000 00
12	Divers	9358 84	12250 00
	CHAPITRE III.	84795 97	80000 00
	SERVICE FINANCIER ET COMPTES D'ORDRE.		
1	Approvisionnements	172005 04	160000 00
2	Frais pour l'éclairage public au pétrole	17491 70	18500 00
3	Indemnité à l'ancien concessionnaire	282082 69	282082 69
4	Intérêts et amortissements du capital	82500 00	82500 00
	RÉCAPITULATION.	554079 43	543082 69
	Chapitre I.	630072 62	616700 00
	id. II.	84795 97	80000 00
	id. III.	554079 43	543082 69
	Total des dépenses (art. 105 du compte communal)	1268948 22	1230782 69

§ 4. — Conclusions.

A. — RÉCAPITULATION DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS.

Les bénéfices d'exploitation accusés par les comptes de Profits et Pertes depuis 1909 sont rappelés dans le tableau suivant.

	<i>Gaz.</i>	<i>Electricité.</i>	<i>Totaux.</i>
1909	310.259,58	186.232,73	496.492,31
1910	313.616,96	198.731,67	512.379,63
1911	319.229,81	197.105,56	516.335,37
1912	308.379,45	213.794,27	522.173,72

Malgré l'augmentation de consommation, l'exercice 1912 donne une diminution dans la part de bénéfices provenant du service de gaz. Ce résultat est dû à la crise charbonnière qui a sévi au printemps de 1912.

Les bénéfices annuels totaux montrent une augmentation constante depuis que la Ville a repris l'exploitation en régie en 1909.

**B. — CONCORDANCE DU COMPTE ADMINISTRATIF
ET DU COMPTE INDUSTRIEL.**

Les chapitres I et II du compte administratif concernent uniquement le service de l'exploitation ; la juxtaposition de leurs résultats donne :

	<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
Chapitre I	938.452,27	630.072,82
Chapitre II	298.590,24	84.795,97
Recettes fr.	1.237.042,51	714.868,79
Dépenses »	714.868,79	
Excédent fr.	522.173,72	

Egal au montant des bénéfices d'exploitation résultant du compte de Profits et Pertes.

Le chapitre III du compte administratif renseigne l'indemnité payée à l'ancien concessionnaire et il donne le détail des recettes et des dépenses du service financier qu'exige le capital dont la régie a été dotée.

L'ensemble du compte administratif présente :
en recettes (voir art. 62 du compte général) fr. 1.431.676,63
en dépenses (voir art. 105 du compte général) » 1.268.948,22
et il laisse un excédent de recettes de fr. 172.628,41

Nous donnons ci-après les détails du calcul des redevances communales auxquelles la Ville avait droit sous le régime de la concession. Ces redevances sont :

pour le gaz	fr. 84.250,94
pour l'électricité	» 71.560,63

Soit au total fr. 155.811,57

En déduisant cette somme du montant des bénéfices nets accusés par le compte, soit » 162.615,91

il reste un solde disponible de fr. 6.804,34 qu'après paiement de toutes les charges, la Ville a reçu au-delà des redevances qui lui sont servies comme sous le régime de la concession.

Les sommes semblables, versées depuis la reprise de l'exploitation en régie, sont :

pour 1909	fr. 16.684,13
pour 1910	» 28.313,01
pour 1911	» 6.608,39
pour 1912	» 6.916,84

Soit, au total, fr. 58.522,37

Ce capital, déposé provisoirement à la Caisse communale, appartient au *Fonds de réserve*, dont la constitution a été prévue et autorisée.

Annexe I. — Service du Gaz.

CALCUL DE LA REDEVANCE COMMUNALE DE 1912.

Produit de la vente des catégories soumises à redevances.

a) Bâtiments communaux	158684 m ³ à 14 c ^s	22215,76
b) Gares	86724 » à 16 »	13875,84
c) Particuliers	1535799 » à 16 »	253727,84
d) Éclairage public	611926 » à 8 »	48954,08
(Prix moyen de vente 13 c ^s 87).	2148188 m ³	fr. 988778,52

REDEVANCE.

a + b	245408	×	0.025	=	6135,20
c	1585799	×	0.025	=	39644,98
a + b + c — 1000000	891207	×	0.01	=	8912,07
a + b + c — 1500000	891207	×	0.01	=	8912,07
c	1585799	×	0.015	=	23786,99
d	611926	×	0.005	=	3059,63
					<u>fr. 84250,94</u>

Par m³ de vente à redevances. 2448133 à 3 c^s 45
 Par m³ de vente totale 4140785 à 2 c^s 08

Annexe II. — Service de l'Electricité.

CALCUL DE LA REDEVANCE COMMUNALE DE 1912.

*Produit de la vente des catégories de Consommations
 soumises à redevances.*

A. — ANCIEN TARIF.

a) Consommation de moins de 3000 kw.	816545 hw. à 10.5 c ^s	85737,23
b) Consommation de moins de 3000 kw. et plus de 1428.6 kw.	85499 hw. à 8.4 c ^s	2976,88
c) Consommation de plus de 3000 kw.	1489869 hw. à 8.5 c ^s	122346,37
d) Gare et poste	518155 hw. à 5.8 c ^s	30052,99
(Prix moyen de vente 8.58 c ^s)	2309508 hw.	<u>fr. 241113,47</u>

B. — NOUVEAU TARIF.

Particuliers. Eclairage	13810 hw. à 10.5 c ^s	1397,55
id.	519089 hw. à 10 c ^s	51908,90
id.	105352 hw. à 9.5 c ^s	10008,44
id.	1049270 hw. à 8 c ^s	83941,60
id. (hiver)	604382 hw. à 8 c ^s	48346,56
Gare et poste.	518155 hw. à 5.8 c ^s	30052,99
(Prix moyen de vente 8.03 c ^s)	2309508 hw.	<u>fr. 225656,04</u>

REDEVANCE.

I. — CALCUL DE LA CONCESSION.

a + b	851984 hw. × 0.025	=	21299,60
c	1489869 hw. × 0.0177	=	25476,83
a + b + c — 500000	1791353 hw. × 0.0071	=	12718,61
a + b + c — 1000000	1291353 hw. × 0.0071	=	9168,61
d	518155 hw. × 0.012	=	6217,86
			<u>fr. 74881,51</u>

Par Hw. de vente à redevances 2309508 2.67 c^s
 Par Hw. de vente totale 3254792 2.30 c^s

II. — CALCUL A RÉDUCTION PROPORTIONNELLE.

74881.51 × 225.6/241.1 fr. 71560,63
 Par Hw. de vente à redevances 2.55 c^s
 Par Hw. de vente totale 2.20 c^s

CHAPITRE XIV.

EXPLOITATION DU KURSAAL.

La location publique du Kursaal n'ayant fourni aucun résultat, le Conseil communal décida, en séance du 4 avril 1911, d'exploiter directement cet établissement en régie.

A cet effet fut nommée, en séance du 25 avril 1911, une commission spéciale chargée, avec le Collège, de l'exploitation du Kursaal.

La Ville exploitait encore le Kursaal en 1912.

Divers services secondaires, mentionnés au tableau suivant, furent loués publiquement :

OBJET	Date de l'approbation du cahier des charges	CONCESSIONNAIRES	PRODUIT de la LOCATION
1. Aubette pour la vente de fleurs . . .	21 mai 1912	—	—
2. Cours de danse et direction des bals.	21 mai 1912	P. Selderslagh	2.000,00
3. Vente de livres, journaux, images, etc.	21 mai 1912	A. Demulder	350,75
4. Service des Water-closets . . .	21 mai 1912	Eug. Van Steenkiste	5.123,50
5. Fourniture et impression des programmes des fêtes au Kursaal	27 février 1912		
6. Service des vestiaires	21 mai 1912	J. Vermeulen et F. Frankin	6.789,00
7. Exploitation du café-restaurant . . .	4 juin 1912	P. L'Hermitte et P. Le Gloannec	15.000,00
8. Publication de la Liste des Etrangers	30 nov. 1912	H. Raick	1.000,00
9. Exploitation des locaux de l'ancien Cercle de jeu	19 mars, 16 et 25 avril 1912	Elio Quinet et V. Lust	150.785,00

Le rapport sur l'exploitation de cet établissement ne nous est pas parvenu.

CHAPITRE XV.
SERVICE DES BAINS.

§ 1. — *Personnel.*

A la date du 23 mars 1912, Monsieur Noé Pede, en service depuis le 14 juin 1874 en qualité de Directeur des Bains, fut remplacé dans ses fonctions par Monsieur Arthur Van der Aa, receveur principal au même service.

Le sieur De Laere Gustave, précédemment chef de section de la Section Ostende-Extension fut désigné pour la place vacante du receveur principal.

On adjoignit en outre au service une place de contrôleur en chef à la plage ouest et 8 places de contrôleur. Cette augmentation de personnel était nécessaire à la suite d'une organisation nouvelle de contrôle à la plage et principalement par l'introduction d'un nouveau ticket de bain à 2 souches, dont 1 pour la lingerie et 1 pour le contrôleur; le talon restait au baigneur sur lequel le contrôleur indiquait au préalable l'heure d'entrée au bain, permettant ainsi de contrôler efficacement la durée d'occupation d'une cabine. Cette durée d'occupation a été limitée à quarante minutes.

Voici donc la composition du personnel attaché au service des Bains pendant l'année 1912 :

- A. Van der Aa, directeur;
- J. Bonnel, chef de section;
- G. De Laere, receveur principal (section ouest);
- F. Cys, receveur de la section Est;
- Ch. Scherpings, receveur de la section Extension;
- G. De Ceuninck, chef contrôleur;
- I. Maes, chef contrôleur;
- Osc. Debever, chef de section (plage Est);
- L. De Donquers, chef de section (plage Extension);
- J. Beernaert, employé aux voitures spéciales;
- 26 contrôleurs, 12 sauveteurs-canotiers, 1 guide-baigneur, 1 ouvrier chargé de l'entretien de la plage, 2 ouvriers au sècheur et aux turbines, 1 charretier, 4 veilleurs de nuit, 7 femmes préposées aux bureaux des costumes, 28 nettoyeuses de cabines, 13 laveuses, 2 menuisiers, 1 ouvrier-concierge, 1 chef d'écurie, 48 cochers.

§ 2. — *Matériel.*

Au 31 décembre 1912, le matériel du service des Bains se composait de :

A) SECTIONS DU KURSAAL, ESTACADE ET EXTENSIONS.

117	cabines ordinaires doubles	à 1.00 fr.
226	» » simples	à 1.00 »
37	» vertes doubles	à 2.00 »
37	» » simples	à 2.00 »
30	» de luxe doubles	à 3.00 »
26	» » simples	à 3.00 »
19	cabines réservées	à 10.00 »
1	cabine en quercine double	à 3.00 »
1	» » simple	à 3.00 »

4 canots de sauvetage avec tous accessoires.

Divers pavillons fixes pour bureaux, sauvetage, service médical, contrôleurs, etc.

B) SECTION DE MARIAKERKE.

20	cabines ordinaires doubles	à 1.00 fr.
18	» » simples	à 1.00 fr.

Divers pavillons pour le service.

1 canot de sauvetage avec tous accessoires.

§ 3. — *Costumes et lingerie.*

Le service des Bains possède à ce jour :

707	costumes pour femmes (maillots).
822	» » » (tricots).
59	» » fillettes.
3413	» » hommes.
470	» » enfants.
10533	essuie-mains.

§ 4. — *Comptabilité.*

Il a été délivré pendant l'année 1912 :

à la section Ouest	92832	bains.
» » Estacade	12170	»
» » Extension	1881	»
Total	106883	»

Les recettes s'établissent comme suit :

Bains	126.017,90
Produit des tentes et chaises . . .	18.410,00
» de la Plage de Mariakerke . . .	6.888,00
» dépôt de valeurs	1.200,00
» photographie sur la plage . . .	2.200,00
Total des recettes	154.715,90

§ 5. — *Exploitation.*

L'année 1912 a été particulièrement désastreuse pour le service des Bains par suite du mauvais temps qui a commencé à régner au 27 juillet et qui n'a cessé de sévir durant toute la saison balnéaire, à tel point qu'au mois d'août, la Direction a été obligée de remercier un grand nombre de ses employés, alors que les débuts du service avaient été si brillants; au 15 juillet, le total des bains surpassait celui de l'année précédente de 5557 unités.

Au commencement de la saison, M. le Dr G. Verhaeghe, Echevin des Travaux Publics, émit le vœu de voir installer une cabine médicale de secours, digne du bon renom de la Plage d'Ostende. Le Conseil Communal approuva la proposition. La susdite cabine est du dernier confort et valut des félicitations de la part des étrangers.

§ 6. — *Divers.*

A) *Travaux de peinture du matériel roulant et fixe.* — Le mardi 30 avril 1912, le Collège Echevinal procéda à l'adjudication publique des travaux de peinture du matériel roulant et fixe du service des Bains.

Les prix déposés étant trop élevés, le Collège décida de faire exécuter la peinture en régie par le personnel des Bains. Ces travaux avec main d'œuvre ont nécessité une dépense de 9.035,35 fr. L'offre la plus avantageuse était de 15.000,00 francs.

B) *Location des tentes et chaises sur la Plage, la Digue, etc.* — En séance du Collège Echevinal du

19 mars, MM. Emile et Constant Pieters d'Ostende, furent déclarés concessionnaires, pour un terme de 3 ans, du droit de location et de placement des tentes, chaises etc., sur la Plage et le Fromenoir de la Digue, moyennant la somme annuelle de dix huit mille quatre cent et dix francs à verser à la caisse communale.

C) *Traction par chevaux du matériel roulant.* — 4 soumissionnaires prirent part au dépôt des soumissions et M. A. Lanoye-Sanders, étant le plus bas, fut déclaré adjudicataire de la concession pour les années 1912, 1913 et 1914, moyennant le prix de 0.1888 fr. par coupon de bain délivré (séance du Collège Echevinal en date du 16 avril 1912).

D) *Dépôt des objets de valeur sur la plage.* — La concession de l'exploitation d'un bureau pour dépôt d'objets de valeur sur la plage d'Ostende, fut accordée de la main à la main au sieur Emile Lust, moyennant la somme de douze cents francs à verser à la caisse communale.

E) *Service des bains de mer sur la Plage de Mariakerke.* — En séance du Collège Echevinal en date du 18 juin 1912, l'exploitation des bains de mer sur la plage de Mariakerke fut confiée, à la suite d'une adjudication publique aux sieurs I. Heughebaert et P. Inghelbrecht, pour l'année 1912 seule, moyennant versement à la caisse communale de la somme de six mille huit cent quatre-vingt-huit francs et aux clauses et conditions du cahier des charges y relatif, arrêté par le Conseil communal en séance du 21 mai 1912.

F) *Droit d'exercer le métier de photographe sur la plage.* — En séance du Collège Echevinal du 18 juin 1912 et à la suite d'une adjudication publique, M. F. Kramerer fut déclaré concessionnaire du droit d'exercer le métier de photographe sur la plage pour l'année 1912, moyennant la somme de deux mille deux cents francs à verser à la caisse communale.

TITRE XI. BEAUX-ARTS, SCIENCES ET LETTRES

CHAPITRE I. ACADÉMIE DE MUSIQUE.

§ 1. — *Commission Administrative.*

Voici la composition de la Commission Administrative de cet établissement au 31 décembre 1912 :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1 ^{re} nomination	FIN du mandat
Liebaert Auguste	Président	1 ^{er} janv. 1900	31 déc. 1912
Keckenpoel Arthur	Membre	25 août 1891	id.
De Ridder Louis	id.	5 mai 1896	id.
De Cock Achille	id.	29 déc. 1906	id.
Rinskopf Léon	Directeur de l'Académie	11 avril 1891	membre de droit

§ 2. — *Personnel enseignant.*

Voici la composition du personnel enseignant de l'Académie de musique au 31 décembre 1912.

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	COURS DONNÉS	DATE de la 1 ^{re} nomination
MM. Rinskopf L. Pierkot E.	Directeur Professeur	Piano et harmonie Solfège, instruments à vent en cuivre et ensemble instrumental	11 avril 1891
Macken E.	id.	Solfège, violon, alto et musique de chambre	10 nov. 1879
Vander Aa D.	id.	Violon	16 mars 1896
De Taeye E.	id.	Solfège, hautbois et basson	29 oct. 1895
Matthys M.	id.	Solfège et flûte	29 oct. 1895

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	COURS DONNÉS	DATE de la 1 ^{re} nomination
Keurvelds J.	id.	Solfège, piano et ensemble vocal	17 nov. 1896
De Vlieger E.	id.	Violoncelle et contrebasse	16 nov. 1899
Dubuisson C.	id.	Solfège, clarinette et saxophone	28 sept. 1909
M ^{lles} Fremaut Th. Cardinael A.	id. id.	Piano id.	18 oct. 1910 16 nov. 1899
Rookens A. Beenckens B. Pierkot J. Dubois M.	Répétitrice id. id. id.	id. id. id. id.	— — — —
M. Vercoillie B.	Surveillant-Bibliothécaire		21 janv. 1892

§ 3. — *Enseignement.*

La Commission administrative ne nous a pas fait parvenir de rapport sur la marche de l'établissement.

CHAPITRE II. FESTIVAL PERMANENT.

Voici le rapport sur le Festival international et permanent, organisé sous les auspices de l'Administration communale pendant la saison des bains 1912 :

Quoique le temps, pendant les mois de juillet et d'août, ait été des plus défavorable aux excursions, le Comité organisateur du festival a la grande satisfaction d'enregistrer un succès complet ; car 255 sociétés de chant et de musique se sont fait entendre sur nos kiosques avec un effectif de 11.124 exécutants, et ce nombre atteint 22.124, si nous y ajoutons les amis et connaissances, accompagnant les sociétés dans leur voyage à Ostende.

Sous ce rapport, comme sous celui du nombre de sociétés étrangères (111), nous pouvons dire que le festival 1912 a surpassé les 23 festivals précédents.

	Nombre d'exécutants.			Nombre d'exécutants et excursionnistes.		
	Belges.	Etr.	Totaux.	Belges.	Etr.	Totaux.
Sociétés instrumentales	3.546	2.951	6.497	8.899	5.182	14.071
Sociétés chorales	2.957	1.778	4.735	3.954	4.099	8.053
	6.503	4.729	11.232	12.843	9.281	22.124

Nous reproduisons ci-dessous, en le complétant, le tableau comparatif des résultats des festivals antérieurs depuis 1905 :

ANNÉES	Nombre de soc.	Soc. chorales	Soc. de musique	Sociétés belges	Soc. étrangères	Chorales belges	Musiques belges	Chor. étrang.	Mus. étrangères	Nord et P. de C.	Autres départ.
1905	185	84	101	134	51	57	77	27	24	—	—
1906	205	84	121	144	61	60	84	24	37	58	8
1907	256	101	155	123	78	73	110	28	45	56	17
1908	227	80	107	148	79	54	94	26	53	61	18
1909	187	74	113	122	65	51	71	23	42	49	16
1910	152	61	91	84	68	42	42	19	49	30	33
1911	175	67	108	107	68	44	63	23	45	45	23
1912	255	91	164	144	111	59	85	32	79	68	43

La réclame faite par le Comité a été la même que les années précédentes et le règlement n'a subi que des modifications de détail : il alloue 16.250 francs de primes en espèces, 1 de 1500 fr., 1 de 1000 fr. et 115 autres de moindre importance, 2 palmes en vermeil, 2 objets d'art et des médailles commémoratives.

Commencé le 26 mai, le festival a été continué tous les dimanches, depuis le 16 juin jusqu'au 15 septembre inclusivement.

En outre de leur concert réglementaire du dimanche, 48 sociétés ont prouvé leur séjour à Ostende en donnant un concert supplémentaire la veille ou le lendemain ; elles participeront de ce chef au tirage des 1600 francs de primes de séjour.

Le Comité s'est imposé de grands sacrifices pécu-

niaires pour le transport par tramway électrique vers Mariakerke et le quartier du Phare des nombreuses sociétés désignées pour y donner leur concert du festival.

Signalons maintenant quelques sociétés, qui se sont produites avec un grand effectif. Parmi les sociétés instrumentales, la palme revient à la Fanfare des *Tramways Bruxellois*, 110 exécutants en uniforme, accompagnés de 600 excursionnistes. Citons encore la Fanfare des *Antwerpsche Trambedienden*, 86 exécutants et l'Harmonie *De Eendracht der Staatswerklieden*, de Malines, 62 exécutants, faisant en ville une entrée sensationnelle à la tête d'un contingent de 1200 membres honoraires et amis, tous arrivés par train spécial. Parmi les sociétés chorales, il faut citer *Zang en Vermaak*, de Louvain (102 ex.) ; l'Union chorale des *Orphéonistes Lillois* (119 ex.) et le *Cercle Moderne*, de Roubaix (120 ex.)

Les 111 sociétés étrangères (dont 110 françaises et 1 néerlandaise) représentent dignement 15 départements de la France, comme l'indique le tableau suivant :

	1908	1909	1910	1911	1912
Aisne	—	1	—	1	2
Ardennes	—	1	3	1	3
Côte d'Or	—	—	—	1	1
Eure	—	—	—	1	—
Eure-et-Loir	—	—	1	2	1
Indre-et-Loire	—	—	—	1	—
Loir-et-Cher	—	—	1	1	2
Loiret	—	—	4	5	3
Marne	—	—	4	2	5
Meurthe-et-Moselle	—	—	1	—	—
Nord	56	47	29	44	65
Oise	4	3	2	1	6
Pas-de-Calais	5	2	1	1	2
Sarthe	1	—	1	1	1
Seine	1	2	6	2	4
Seine-et-Marne	3	1	7	1	4
Seine-et-Oise	9	4	6	1	11
Somme	—	4	2	2	—
Zélande	—	—	—	—	1
	79	65	68	68	111

Quantité de sociétés françaises ont mis une journée entière pour faire, en chemin de fer, le trajet de leur localité à notre ville. Citons notamment les fanfares de Prunay (Loir-et-Cher) et de Sémur (Côte d'Or), dont les sièges sont éloignés d'Ostende de plus de 400 km. (à vol d'oiseau).

En rendant un hommage mérité au dévouement et au tact des commissaires-délégués, MM. Birlouet, Roose, Becu, Devriese, Decock J., Van den Abeele, Savonié Ch. et Vanhecke, qui ont fait un accueil sympathique aux sociétés participantes, nous tenons à remercier l'Administration communale pour les grands sacrifices pécuniaires qu'elle s'impose pour maintenir à l'étranger et en Belgique la grande renommée du Festival permanent d'Ostende, dont l'épilogue, le tirage au sort et la remise solennelle des primes par le Comité organisateur et les autorités communales, a eu lieu le dimanche 22 septembre 1912, respectivement vers 8 et 11 heures du matin, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville.

CHAPITRE III.

MUSÉES ET COLLECTIONS.

Le conservateur du Musée, M. Henri-Permeke, qui avait présidé à la fondation de l'œuvre et lui avait voué depuis les soins les plus intelligents et les plus dévoués, est décédé à Ostende le 15 septembre 1912.

Il n'a pas été remplacé jusqu'à présent.

CHAPITRE IV.

THÉÂTRE.

Les tableaux ci-après font mention des représentations qui ont été données, au Théâtre pendant l'année 1912 par les diverses sociétés locales et par la direction du journal *Le Carillon*.

DATES	TITRES	AUTEURS	GENRE	ACTES
A. — Société « Hoop in de Toekomst ».				
28 janv. 1912	De Stomme van Portici	J. Dendersone	drame	8 tableaux
10 mars "	De Deserteur	C. Van Cauwenbergho	"	5 actes
20 octobre	Het Bloemenmeisje	X. de Montepin et Dornay	"	—
24 novembre	De Deserteur	C. Van Cauwenbergho	"	5 actes
20 décembre	Handel in blanco Slavin.	Bonies Charancie	"	5 " "
B. — Société « Onder Ons ».				
21 janv. 1912	De Kleine Jack	J. Claretio	drame	9 tableaux
24 mars "	Carmon	Traduit de Delattin	"	3 actes
13 octobre	De Onbekende Vrouw	Al. Bisson	"	5 "
17 novembre.	Charlotte Gorday	Aug. Monot	"	5 "
22 décembre	Muurbloempjes	Bu nentbal et Kadeburg	pièce	4 "
C. — Société « Hendrik Conscience's Vrienden ».				
4 févr. 1912	Godelieve van Ghistel	E. Van Oyo	drame	4 actes
6 octobre	De Twee Straatjongens	P. De Courcolles	"	—
15 décembre	De Loteling	Aug. Monot	pièce	3 actes
D. — Société « Van Neste Genootschap ».				
8 mars 1912	Allerzielen	Heyermans	comédie	3 actes
27 octobre	Ghetto	"	"	3 "
	Hoog Bezoek	Max Maury	vaudeville	1 "
1 décembre	Zijn Speelgoed	Schnitzler	comédie	3 "
E. — Société « Cercle Cécilia ».				
11 janv. 1912	Princesse d'Auberge	De Tière	drame lyr.	4 actes
15 février	Louise	Charpentier	roman mus.	5 tableaux
14 novembre	La Bohème	Puccini	drame lyr.	4 actes
19 décembre	Allerzielen	Heyermans	comédie	3 "
F. — Le journal « Le Carillon ».				
22 janv. 1912	Le choix d'une carrière	de Caillevet	vaudeville	1 acte
	Papa	de Flers et Caillevet	comédie	3 actes
5 février	L'Amour défendu	P. Nolf	"	3 "
	Le Pacha	Benjamin	pièce	2 "
27 février	La Rafale	H. Bernstein	comédie	3 "
13 avril	Le Roi s'amuse	V. Hugo	pièce	5 "
26 mai	Mon Isménie	Labiche et M. Michel	comédie	1 acte
	L'Été de la St-Martin	Meilhac et Halévy	"	1 "
	Pierrot qui rit et Pierrot qui pleure	Rostand	opéra-com.	1 "
14 octobre	Le Détour	Bernstein	comédie	3 actes
28 "	La Flambée	Kistemaekers	"	3 "
11 novembre	L'Assaut	Bernstein	pièce	3 "
29 "	Primerose	de Flers et Caillevet	"	3 "
13 décembre	Petite Peste	Romain Coolus	"	3 "
21 "	Les femmes qui pleurent	Siraudin et Thibourt	comédie	1 acte
	Mouton	Biston	"	1 "
	Les erreurs de Jean	Vorcousin	"	1 "

DATES	TITRES	AUTEURS	GENRE	ACTES
G. — Le journal « L'Echo d'Ostende ».				
16 janv. 1912	Octave ou beaucoup de bien pour rien	Miraude et Géronde		1 acte
	La Sacrificie	Gaston Devore	comédie	3 actes
H. — Société Philanthropique française.				
7 avril 1912	Los Romanesquos	E. Rostand	comédie	3 actes
	Il était une bergère	Rivoire	"	1 acte
I. — Tournée Vander Haegen.				
9 oct. 1912	La Dame du 23	Paul Gavault	vau'ville	3 actes
10 octobre	Prostituée	V. Marguerelle et Desfontaines	pièce	5 "

Représentations françaises pendant la saison d'été.

TITRES	GENRE	AUTEURS	ACTES	Nombre de représentations
Impressions d'Afrique	Pièce	Raym. Roussel	4	2
La Fille de M ^{me} Angot	Opéra comique	Clairville, Siraudin et Koning	3	6
Le petit Duc	Id.	Meilhac et Halevy	3	6
Les Cloches de Corneville	Id.	Clairville et Gabot	3	5
La Veuve Joyeuse	Opérette	Defers et Caillavet	3	11
L'Amour veille	Comédie	Id.	4	1
Amour tzigane	Opéra comique	Benedict et G. Villois	3	3
L'Aventurière	Pièce	E. Augier	4	1
Le Monde où l'on s'ennuie	Comédie	Pailleron	3	1
Le Mariage de M ^{lle} Beulemans	Id.	Fonson et Wicheler	3	4
La Traviata	Opéra	Musique de Verdi	4	3
Le Comte de Luxembourg	Opérette	Franz Lehar	3	9
Mais n'te promène donc pas toute nue	Pièce	G. Feydeau	1	1
Léonie est en avance ou le mal joli	Id.	Id.	1	1
S'ance de nuit	Id.	Id.	1	1
Madame Butterfly	Drame lyrique	Musique de Puccini	3	1
La Tosca	Opéra	Id.	3	1
Le Cœur dispose	Comédie	Francis de Crosset	3	1
Le petit Café	Id.	Tristan Bernard	3	1
Les Saisons	Ballet	Th. Moreaux	—	1
Notre-Dame de Paris	Pièce	Victor Hugo	5	1
Michel Strogoff	Id.	Denuary et Jules Verne	5	3
Les Gaietés de l'escadron	Vaudeville	Courtoisne	3	1
Le Gendarme est sans pitié	Id.	Id.	1	1
La Traite des Blanches	Drame	Bonès Charancée	—	1

**CHAPITRE V.
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.**

MOUVEMENT : Pendant l'année 1912, 7.224 personnes visitèrent la Bibliothèque, dont 3.400 ont emporté chez eux un total de 6.661 ouvrages. Il y a donc une augmentation de 380 personnes et 593 livres sur l'année précédente.

PÉRIODIQUES ET LIVRES. ACQUISITIONS : L'abonnement à divers périodiques n'a plus été renouvelé ; quelques-uns nous sont envoyés par le Gouvernement, d'autres ont été supprimés par suite de leur manque d'intérêt.

La Bibliothèque a acquis certains ouvrages importants, parmi lesquels nous signalons : *Le Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, par E. Viollet-Le Duc ; — *De Socialisten*, door Prof. Quack ; — *Le Dictionnaire des droits d'enregistrement*, par Alfred Schicks ; — *Het viertalig technisch Woordenboek*, door ten Bosch ; — *Vlaanderen door de eeuwen heen*, door Max Rooses ; enz.

ECHANGES : Un service d'échange d'ouvrages avec les principales Bibliothèques du Royaume et de l'Étranger fut inauguré.

RELIURE : En dehors de ce qui concerne les périodiques, la Commission de la Bibliothèque a pris la résolution de mettre en adjudication publique la reliure de tous les ouvrages que contient la Bibliothèque et de soumettre cette adjudication à l'approbation du Conseil communal. Dans quelques années, les frais de cette opération seraient récupérés.

CATALOGUE : L'impression d'un nouveau catalogue sera commencée en 1913. Plusieurs catégories sont déjà complètement classées et notamment les classes suivantes : Littérature, Linguistique, Beaux-Arts et Philosophie.

DONS : Outre les dons habituels du Gouvernement et d'institutions particulières du Royaume et de l'étranger, la Bibliothèque reçut encore de différentes personnes et de particuliers plusieurs dons d'ouvrages, entre

autres : de M^{lle} Vanden Eeckhoute, de MM. Gilleman Ch., préfet des études de l'Athénée Royal d'Ostende, de Eug. Van Oye, de Louis Pennequin (Lille) et d'Eug. Everaerts, bibliothécaire.

Une collection importante de 3.000 livres et manuscrits a été offerte en cadeau à notre Bibliothèque par l'avocat Bourlet, de Bruxelles.

Le tableau suivant indique les diverses opérations de la Bibliothèque pendant l'année 1912 :

ANNÉE 1912	Volumes donnés en lecture	Volumes con- sultés	TOTAUX	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs	TOTAUX
Janvier	975	960	1935	402	470	872
Février	698	681	1379	311	367	681
Mars	578	778	1351	353	410	768
Avril	396	569	965	219	240	459
Mai	498	571	1069	309	385	644
Juin	480	582	1062	217	284	501
Juillet	357	510	867	157	212	369
Août	307	590	897	175	173	348
Septembre	486	748	1234	223	307	580
Octobre	280	365	645	141	158	299
Novembre	716	805	1521	425	422	847
Décembre	895	721	1616	465	446	911
Total général	6661	7880	14541	3400	3824	7224

Le nombre de volumes inscrits au catalogue est de 24.750.

Les volumes emportés à domicile se répartissent comme suit, d'après les langues : Français : 5085 ; — Néerlandais : 1370 ; — Anglais : 86 ; — Allemands : 98 ; — Italiens : 22 ; = total : 6661.

Les volumes prêtés et consultés se répartissent ainsi qu'il suit, d'après les matières : a) Introduction aux connaissances humaines, 66. — b) Théologie, 18 ; Philosophie et pédagogie, 330 ; Jurisprudence et sciences politiques, 874 ; Sciences mathématiques, physiques et naturelles, 404 ; Sciences médicales, 44 ; Arts et métiers, 758 ; Philologie et belles-lettres, 3587 ; Histoire et géographie, 930 ; Recueils périodiques et mélanges, 7530. — Total : 14.541.

TITRE XII. HYGIÈNE PUBLIQUE.

CHAPITRE I.

COMMISSION MÉDICALE LOCALE.

SECTION I.

Partie administrative.

§ 1. — Personnel.

1° *Etat des personnes autorisés à exercer l'art de guérir qui se sont établies, ont quitté Ostende, ou ont cessé de pratiquer.*

DÉPARTS : Néant.

ENTRÉES : Médecins : Néant.

Pharmaciens : Néant.

Sage Femme : Irma De Ruytter, s'est établie rue Wellington, 23, Ostende.

§ 2. — Personnel de la Commission.

Aucune modification n'est intervenue dans la composition du personnel de notre Commission, pendant cet exercice, sauf que notre Bourgmestre, M. Pieters, décédé le 30 mai 1912, a été remplacé par M. Liebaert, le 25 juin 1912.

§ 3. — Surveillance des lois et Règlements de Police médicale.

DÉLITS ET CONTRAVENTIONS : Rien à signaler.

§ 4. — Séances.

La Commission a tenu 10 séances aux dates indiquées au tableau ci-dessous :

	12 janvier	27 janvier	16 février	9 mars	29 mars	19 juillet	26 octobre	16 nov.	29 nov.	10 déc.
Kaisergrüber, Président	1	—	1	1	1	—	1	1	1	1
Verraert A., Secrétaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pieters A., Bourgmestre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Liebaert A., id.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Goffin H., Membre	1	1	1	1	—	1	—	—	—	—
Seeuwen H., id.	1	1	1	1	—	1	1	1	1	1
De Cock A., id.	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Moreaux Ed., id.	1	1	—	—	1	—	1	1	1	1
Kockenpoo A., id.	—	1	1	1	1	—	1	1	1	1
Pleyn I., id.	1	1	1	1	1	—	1	1	1	1
Thoma L., délégué du Bureau de Bien- faisance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Jean, délégué des Hospices Civils	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaudot, délégué militaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1

SECTION II.

Partie scientifique.

§ 1. — Service de la vaccination publique.

Ce service a été assuré par M. le Dr Kaisergrüber.

Il a été vacciné pendant l'année 1912, 1.015 enfants, dont 4 sans résultat et revacciné 68 cas.

L'entraîn des années précédentes est quelque peu revenu par suite de la remise des 0,50 fr. aux parents accompagnant leurs enfants.

Dans les écoles où les 0,50 fr. ne sont pas octroyées, on a procédé à 265 cas de vaccination.

Le nombre des vaccinations s'établit donc comme suit :

844 cas à raison de 0,50 fr.

265 cas dans les écoles (non payants).

68 revaccinations. — Soit donc un total de

1177 cas.

La Ville a porté en compte comme frais de vaccinations une somme de $844 \times 0,50 = 422$ francs.

§ 2. — Service de la Prostitution.

Ce service a été assuré par MM. les Docteurs Kaisergrüber, Goffin, Kockenpoo et Seeuwen.

Le nombre de femmes inscrites fut à peu près le même que l'année précédente pendant le mois d'hiver ; ce chiffre fut moins élevé pendant les trois mois de saison.

Voici la moyenne des inscrites :

Janvier, février, mars	15 inscrites
Avril et mai	27 »
Juin	38 »
Juillet, août	47 »
Septembre	25 »
Octobre, novembre, décembre	18 »

L'état sanitaire fut exceptionnellement favorable, car deux femmes seulement, atteintes d'affection vénérienne, ont dû être envoyées en traitement à l'hôpital ; l'une d'elles nous est arrivée malade et ne fut pas inscrite, l'autre était en maison depuis quelques jours.

Dans l'intérêt de l'hygiène et du bon renom de notre ville, nous invitons M. le Bourgmestre, chef de la police, de vouloir encourager son personnel chargé du service des mœurs, dans sa lutte contre la prostitution clandestine et nous persistons à croire qu'un des moyens de combattre celle-ci, pendant la saison d'été, serait d'obtenir de la sûreté générale l'autorisation pour les tenanciers de maisons publiques de pouvoir prendre comme pensionnaires des femmes de nationalité étrangère.

Dans plusieurs rapports précédents, nous avons expliqué l'utilité de cette mesure. Jusqu'ici rien n'a été fait et aucune démarche en haut lieu n'a été tentée.

Une entrevue avec le chef de la sûreté devrait être demandée ; celle-ci seule pourrait donner un résultat que nous n'obtiendrons ni par des demandes écrites ni par l'envoi de rapports.

§ 3. — *Inspection des Ecoles.*

Ce service a été assuré par MM. le D^r Kockenpoo et le D^r Pleyn.

A. *Rapport de M. Pleyn.* — La santé des élèves des écoles soumises à mon inspection a été en général satisfaisant pendant l'année 1912.

Cependant à l'école communale payante de garçons, vers le mois d'avril, j'ai été obligé de renvoyer pendant quelques semaines huit élèves de l'école. Ces élèves, atteints de pelade, ont été soignés chez eux et après une absence de trois à quatre semaines, ils ont pu reprendre leurs études. Plus tard, j'ai encore constaté deux cas de teigne. Dans quelques écoles communales non payantes, j'ai constaté quelques cas d'eczéma et quelques cas d'affection des yeux (conjonctivites, bléphorites).

Au mois de décembre dans quelques écoles, plusieurs cas de rougeole se sont produits; je n'ai pas jugé nécessaire, étant à la veille des vacances, de licencier les élèves des classes où s'étaient présentés des cas, mais j'ai jugé nécessaire de profiter de ces vacances pour faire procéder à une désinfection générale des locaux. Ce qui a été fait par le service d'hygiène.

B. *Rapport de M. Kockenpoo.* — Le fait saillant à signaler pour l'exercice 1912 au point de vue hygiénique des écoles communales de mon ressort, a été l'annotation de nombreuses absences d'élèves expliquées par le règne simultané ou consécutif, en ville, des affections contagieuses propres à l'enfance : la coqueluche, la varicelle, la fièvre scarlatine, celle-ci passée à l'état d'endémicité, et surtout, vers la fin de l'année, de la rougeole, qui a revêtu une caractère franchement épidémique.

Sa violence a même ému la commission médicale provinciale, qui a délégué le D^r Goethals de Bruges, pour faire une enquête dans les écoles.

Les résultats de ses investigations sont consignés dans le tableau synoptique ci-après dont le médecin-enquêteur a emporté l'original :

En date du 7 décembre 1912, il y avait :

- 1) à l'école de filles n° 1, Dir. M^{me} Meseure.
Section gardienne, 99 absences sur 155 inscrites.
Section primaire, 63 " " 339 "
- 2) à l'école de garçons n° 1, Dir. M. Roos.
Section primaire, 43 absences sur 241 inscrits.
- 3) à l'école de filles n° 5, Dir. M^{me} Macken.
Section gardienne, 92 absences sur 218 inscrites.
Section primaire, 79 " " 159 "
- 4) à l'école mixte (Hazegras), Dir. M. Tabary.
Garçons 2, Sect. primaire, 18 absences sur 148 inscr.
Filles 4, Sect. gardienne, 22 " " 89 "
Sect. primaire, 11 " " 112 "
- 5) à l'école mixte (Phare) Dir. M. Bruynoghe.
Garçons 3, Sect. primaire, 18 absences sur 183 inscr.
Filles 3, Sect. gardienne, 20 " " 92 "
Sect. primaire, 19 " " 142 "

donc 488 absences sur 1878 inscrits, soit la proportion énorme d'un quart de la population.

Ces chiffres sont édifiants par ce qu'ils démontrent que l'épidémie a sévi avec plus d'intensité dans les quartiers populeux de l'ancienne ville, dont les conditions hygiéniques laissent le plus à désirer, bien entendu par la faute des habitants eux-mêmes, réfractaires pour la plupart aux efforts déployés par les administrations pour l'assainissement des agglomérations. La coïncidence des vacances de Noël a mis fin à l'épidémie et permis la désinfection des écoles.

J'ai, une fois de plus, à signaler la constatation dans toutes les écoles, des maladies cutanées et oculaires qui justifient de multiples renvois d'élèves : les principales sont l'ophtalmie granuleuse, la blépharite chronique, l'eczéma impétigineux localisé ou généralisé, les teignes, la gale, etc... qui y ont acquis droit de cité.

Certains directeurs ont enfin insisté sur l'urgence des modifications à apporter aux locaux défectueux ou devenus trop exigus et au mobilier devenu trop vétuste. Dans

mes précédents rapports, je me suis déjà fait le portevoy de leurs éternels desiderata, que je déclare encore très fondés ; mais comme nos clameurs d'alarme n'ont jusqu'ici trouvé le moindre écho. Il faut croire à une paralysie totale de tous les tympans auditifs, et dès lors il devient inutile de s'égosiller davantage à crier même la vérité. N'en parlons plus !

§ 4. — *Boîtes de secours et certificats médicaux du personnel de la Ville.*

Ce service est assuré par M. le Dr Goffin.

Les boîtes de secours ont été régulièrement contrôlées et le renouvellement des bandages s'est fait en temps utile.

Une visite contradictoire a eu lieu auprès des employés communaux, des instituteurs et institutrices, et des agents de police qui se sont déclarés malades.

CHAPITRE II.
BUREAU D'HYGIÈNE.

Ce service tombe dans les attributions de M. le Docteur Moreaux.

SECTION I.

Service des transferts de cadavres à la Morgue communale.

Ce service a fonctionné 16 fois pendant l'exercice écoulé (8 fois en 1909, 30 fois en 1910, 23 fois en 1911). Il y a eu sept transports gratuits et neuf payants. Sur l'initiative du Bureau d'hygiène, l'Administration communale a voté un nouveau règlement sur les transports sanitaires.

SECTION II.

Service de la désinfection publique.

a) Désinfection au chlorure de chaux.

Il a été fait usage de 200 kgr.

b) Désinfection au formol et à la crésylatine.

Il a été désinfecté 35.253,512 m³, contre 36.536,651 m³ en 1911.

c) Badigeonnages à la chaux.

1006 locaux ont été badigeonnés par mesure d'hygiène et il a été satisfait à 542 demandes de brosses à badigeonner (693 en 1910, 410 en 1911).

SECTION III.

Service du Laboratoire communal.

Les sections microbiologiques et chimiques ont effectué en 1912, 1204 analyses diverses (642 en 1909, 696 en 1910, 734 en 1911).

§ 1. — *Section des travaux microbiologiques.*

Assistants : MM. les Docteurs Reynaerts et Van Oye.

Au cours de l'année, il a été procédé à 129 analyses, dont 64 payantes et 65 gratuites. Les recherches se trouvent classées dans le tableau ci-après :

	Echantillons	Résultats positifs	Résultats négatifs	Analyses payantes	Analyses gratuites	HOPITAL
Crachats (Tuberculose)	56	31	25	31	25	11 H. C.
Diphthérie	1	1		1		
Eaux potables	13	8	5	6	7	
Sang (Sérodiagnostic)	15	14	1	5	10	7 H. M.
Réaction Wasserman	5	3	2	4	1	
Sédiment urinaire	14	14		6	8	5 H. C. 3 H. M.
Pus urétral	16	6	10	8	13	3 H. C.
Conserves	3	1	2	3		
Identif-micro-org.	1	1		1		
Liq.-cérébro-spin.	2	2		2		
Identif. larves	1	1			1	C. Civil
Pus pleural	1		1	1		M. Militaire
Matières stercorales	1	1		1		
TOTAUX	129	83	46	64	65	28 H. C. 18 H. M. 10

Le pourcentage des résultats positifs est de 64,8 %.

Les recettes s'élèvent à 263,25 francs.

Les analyses gratuites représentent une somme de 243,00 fr., soit un total de 263,25 + 243,00 = 506,25 fr.

§ 2. — Section des travaux chimiques.

Assistant : M. le pharmacien Everaerts.

Au cours de l'année 1912, il a été procédé à 1075 analyses, dont 164 payantes et 911 gratuites pour les services publics.

Le rendement financier de la section a été de fr. 408,25

La valeur des analyses gratuites a été de fr. 1959,15

Total fr. 2367,40

Ces 1075 analyses se répartissent comme suit :

Urine (analyse complète),	12	Huile,	7
» essais,	109	Charbons,	24
Eaux,	808	Peintures,	34
Acide sulfurique,	1	Sirops,	15
Bières,	6	Fourrages,	11
Sulfate d'alumine,	13	Savon,	1
Chlorate de potasse,	5	Vernis,	1
Acide oxalique,	4	Suc gastrique,	1
Lait,	12	Goudron,	1
Graisse,	1	Flours de houblon,	1
Beurre,	2	Chlorure de palladium,	1
Poudre, etc.,	7	Naphte-gazoline,	2
		Total	1075

RÉCAPITULATION.

A) Analyses payantes.

Janvier,	13,	fr. 41,50	Juillet,	27,	fr. 97,65
Février,	9,	» 12,20	Août,	13,	» 54,60
Mars,	9,	» 18,10	Septemb.,	13,	» 52,40
Avril,	8,	» 15,35	Octobre,	13,	» 25,95
Mai,	11,	» 86,15	Novembre,	7,	» 16,10
Juin,	16,	» 77,90	Décembre,	15,	» 40,35
					478,25

B) Analyses gratuites pour l'Administration communale.

Janvier,	52,	fr. 136,50	Juillet,	64,	fr. 146,00
Février,	55,	» 105,00	Août,	60,	» 121,00
Mars,	54,	» 115,30	Septemb.,	65,	» 161,50
Avril,	57,	» 113,00	Octobre,	117,	» 191,00
Mai,	68,	» 180,50	Nov.,	124,	» 229,00
Juin,	67,	» 169,00	Déc.,	107,	» 191,55
					1.859,35

C) Analyses pour l'administration des Hospices Civils.

Janvier,	1 analyse,	fr. 10,00
Avril,	1 »	» 5,00
Juillet,	2 »	» 3,00
Août,	3 »	» 4,50
Septembre,	2 »	» 3,00
Octobre,	2 »	» 3,00
Novembre,	7 »	» 53,00
		81,50

D) Analyses pour services divers.

Janvier,	} 2 analyses,	fr. 17,00
Février,		
Septembre,	1 »	» 1,50
		18,50
Total général		fr. 1.959,35

Autres recettes du Laboratoire

Eau de mer	fr. 214,40
Eau distillée	» 305,38
Eau de source en bouteilles. »	39,73

SECTION IV.

Service administratif.

La commission, sur les rapports du Bureau d'hygiène, a signalé à l'autorité communale différents cas d'insalubrité dans les immeubles suivants :

Rue d'Anvers, prop. Verleye.

Chaussée de Thourout, prop. Deswaef.

Angle de la chaussée de Nieuport et de la rue François Musin, prop. Demaecker.

Vacherie, rue de l'Avenir, prop. Timmermans.

id. id. prop. Pille.

Maison, id. prop. G. Janssens.

id. id. prop. Dekemel.

31, Quai des Pêcheurs, prop. Vve Demoor.

Plusieurs de ces immeubles ont été interdits pour cause d'insalubrité et des travaux d'assainissement y ont été effectués sous le contrôle du service technique.

Notre Commission a transmis au Collège un travail de révision complet des règlements suivants :

- a) Placement des tentes à la plage des bains,
- b) Service des Bains de mer,
- c) Porcheries,
- d) Foires et marchés,
- e) Vérification des décès,
- f) Transports sanitaires.

SECTION V.

Service de statistique démographique et sanitaire.

Nous publions en annexes :

- 1° Le tableau de la mortalité infantile comparée à la mortalité générale de 1908 à 1912.
- 2° La répartition par ‰ et par rue du chiffre des naissances, des décès avec spécification de la mortalité épidémique.
- 3° La répartition par rues de la population, des naissances, des décès.
- 4° Le tableau de la population générale de la ville, des naissances et décès (répartition mensuelle, 1908 à 1912).

SECTION VI:

Travaux d'hygiène.

- 1. La commission a signalé de nouveau l'urgence nécessité d'aménager la voirie et les égouts dans les rues du quartier ouest de la ville. Un premier travail a été exécuté dans cet ordre d'idées. La rue des Deniers et plusieurs rues avoisinantes ont été dotées d'un pavage et d'un réseau d'égouts pour les eaux pluviales de la voie publique.
- 2. A la demande de notre Commission, la Ville a fait repaver le Boulevard A. Pieters, le Quai des Pêcheurs et une partie du Quai de l'Empereur.
- 3. Le quartier dit « Het Kroontje », situé dans l'angle

formé par les Chaussées de Nieuport et de Thourout, dont notre Commission a si souvent signalé l'insalubrité, va enfin disparaître. Une convention conclue entre l'Etat et la Ville en a décrété l'expropriation par zones pour cause d'insalubrité.

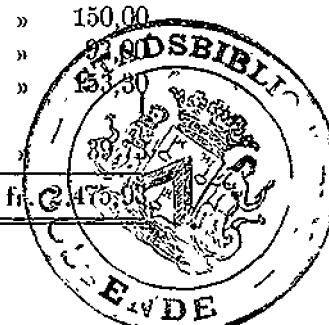
SECTION VII.

Service des Eaux artésiennes.

Les recettes du Trinkhall se sont élevées à la somme de 2.475,93 francs, contre 3.298,40 francs en 1911 et 2.696,40 francs en 1910.

Cette somme se décompose comme suit :

Tickets d'entrée, 20.399 à fr. 0,10	fr. 2.039,90
Abonnements d'un an, 15 à 10 fr.	» 150,00
» d'un mois, 31 à 3 fr.	» 93,30
Tickets de balance, 1.533 à fr. 0,10.	» 153,30
Vente de bouteilles eau de source, 55 grandes et 9 petites.	» 13,73
Total	fr. 2.475,93



SECTION VIII.

Palais des Thermes.

Cette question est entrée dans une phase nouvelle, au cours du précédent exercice. La convention de 1912, déjà mentionnée ci-dessus, comporte aussi l'engagement de la part de l'Etat, d'édifier à Ostende un palais des thermes pour la cure marine et hydro-minérale. En exécution de cette convention, M. le Ministre des Travaux Publics a nommé une Commission d'études, sous la présidence de M. le Dr Félix.

Il est à notre connaissance que les membres de cette Commission ont fait, à la fin de 1912, un voyage d'études en France et en Allemagne et ont déposé un premier rapport.

Malheureusement, en décembre est survenue la mort du vénérable Président, M. le D^r J. Félix, et depuis lors nous croyons qu'aucun fait nouveau se rapportant à la question ne s'est plus présenté.

Il va sans dire qu'en raison de la tournure nouvelle qu'a prise cette question, notre Commission a mis fin à son travail de documentation géologique et médicale.

Nous dirons toutefois que peu de temps avant elle avait obtenu du Collège échevinal les crédits nécessaires pour commencer avec le concours de M. le géologue Rutot, conservateur au Musée d'Histoire naturelle, l'étude géologique du sous-sol d'Ostende. Nous reproduisons ci-après la note de ce savant :

Rapport sur le forage d'un nouveau puits artésien à Ostende.

Avant de nous occuper de la possibilité de forer un nouveau puits artésien à Ostende, pouvant fournir des quantités d'eau thermale utilement minéralisée, suffisantes pour songer à leur exploitation thérapeutique, il est indispensable que nous résumions d'abord l'ensemble des documents qui ont été publiés au sujet du creusement du premier puits artésien, foré de 1858 à 1860 pour l'établissement d'une distribution d'eau potable.

I. *Historique.* — Le contrat d'entreprise a été conclu entre la Ville d'Ostende et M. Kind, sondeur, le 9 décembre 1857. Il était stipulé que l'on devait obtenir de l'eau potable, jaillissant au moins à un mètre au dessus du niveau du sol.

Le forage a été commencé dans les premiers mois de l'année 1858 et a pris fin vers le 30 janvier 1860.

Il est établi dans l'ancienne « plaine St-Sébastien », devenue le Parc, l'orifice se trouvant à 6^m45 au dessus du niveau de la basse mer.

La dépense totale s'est élevée à 100.000 francs.

Le résultat n'a pas été conforme aux espérances ; le puits a donné un assez fort débit, mais l'eau jaillissante avait une température assez élevée et elle renfermait une proportion de sels minéraux en solution, incompatible avec son utilisation comme eau potable. En conséquence, le puits fut abandonné.

II. *Détails techniques.* — La profondeur totale du puits atteint 308 m. 25. Cette profondeur a été obtenue grâce à la descente de quatre tubes de fer emboîtés, dont voici les dimensions :

1 ^{er} tube	diamètre	0 ^m 40	longueur	47 ^m 50
2 ^e id.	id.	0 ^m 35	id.	80 ^m 00
3 ^e id.	id.	0 ^m 31	id.	122 ^m 00
4 ^e id.	id.	0 ^m 275	id.	299 ^m 00

Le dernier tube s'est arrêté au sommet d'une faible couche de sable blanc qui surmonte directement les phylades primaires.

Il est à remarquer que les tubages, à l'époque de la construction du puits, étaient confectionnés en tôle de fer rivée ; sous les efforts d'enfoncement, ces tubes rivés se disloquaient facilement et rendaient le tubage non étanche, ce qui avait pour effet le mélange des diverses nappes aquifères rencontrées.

De nos jours, on n'emploie plus que des tubes de fer sans soudure, vissés, qui assurent l'étanchéité du tubage.

Il faut rendre cette justice au sondeur M. Kind, que le puits artésien d'Ostende a été aussi bien fait qu'on pouvait le faire en 1860.

III. *Coupe géologique.* — Des relevés très détaillés des diverses couches de terrains traversés ont été publiés.

La transcription de ces détails est ici sans utilité, aussi nous bornons-nous à donner ci-après un bon résumé des couches rencontrées, ainsi que j'ai pu personnellement l'établir après étude approfondie des matériaux :

TERRAIN MODERNE.	Epaisseurs
1. Sable coquillier	1.00
2. Argile inférieure des Polders	0.30
3. Alternances de sable et d'argile.	3.20
4. Tourbe	1.35
TERRAIN QUATERNAIRE.	
5. Sable argileux.	2.70
6. Sable flandrien avec coquilles et argile et gravier à la base	24.34
TERRAINS TERTIAIRES.	
7. Argile Ypresienne, plus ou moins sableuse, grise	136.80
8. Sable vert coquillier Landenien	20.50
9. Argile noire, ligniteuse	7.00
10. Argile grise avec cailloux à la base	10.50
TERRAIN CRÉTACÉ.	
11. Craie blanche à silex noirs	61.00
12. Marne sableuse glauconifère avec gravier à la base.	2.40
13. Argile rougeâtre ou gris jaunâtre, avec sable gris pâle à la base	26.00
TERRAIN PRIMAIRE.	
14. Phylades violets cambriens	7.85
La profondeur totale est donc.	308.35 m.

IV. *Nappes aquifères.* — D'après la composition des terrains traversés, on pouvait s'attendre théoriquement, à rencontrer de l'eau artésienne, d'abord dans le sable Landenien (couche 8 de la coupe) ; puis dans la masse épaisse de craie blanche à silex (couche 11) et enfin dans les fissures du terrain primaire, (couche 14), y compris la zone sableuse au bas de la couche 13.

En fait, il semble que la craie ne s'est pas montrée aquifère, à

cause, probablement de sa compacité et de son manque de fissuration à grande profondeur, de telle sorte que deux niveaux aquifères principaux se sont révélés par des déversements à la surface du sol, l'un dans le sable landenien, l'autre au niveau sableux qui surmonte directement les phyllites primaires.

Toutefois, le sable landenien n'est pas homogène; il est traversé, vers son milieu, par des zones argileuses, qui ont pour effet de diviser la nappe aquifère du sable landenien en deux niveaux distincts, distants d'une quinzaine de mètres.

Pratiquement trois niveaux aquifères importants se sont révélés au jaillissement.

1 ^{er} niveau, rencontré à la profondeur de 173 mètres.	
2 ^e " " " " 185 "	
3 ^e " " " " 299 "	

Ces trois niveaux ont été étudiés séparément, tant au point de vue de leur niveau hydrostatique que de leur débit et de leur composition chimique.

V. *Jaillissement des niveaux aquifères.* — Au fur et à mesure de leur rencontre, le jaillissement des nappes, ou plus exactement leur niveau hydrostatique dans le tubage prolongé en hauteur, a été soigneusement mesuré; on a ainsi constaté que la première nappe aquifère du Landenien (profondeur 173 mètres) s'équilibre à 8^m14 au-dessus de la basse mer moyenne de vives eaux; que la seconde nappe aquifère du Landenien (profondeur 185 mètres) s'équilibre à 9^m54 au-dessus du même repère, et qu'enfin la 3^e nappe aquifère (profondeur 299 mètres) prend son niveau d'équilibre à 11^m29 au-dessus de la basse mer.

Il est utile de se rappeler que l'orifice du tubage se trouve à 6^m45 au-dessus du niveau de la basse mer; dès lors, la première s'équilibre à 1^m69 au-dessus de l'orifice; la seconde nappe s'élève à 3^m09 au-dessus de l'orifice; et la troisième monte jusque 4^m34 au-dessus du même repère.

Il est toutefois à remarquer qu'en réalité la nappe profonde doit s'équilibrer à plus de 11^m29, car nous avons dit ci-dessus que pendant l'enfoncement du tubage, des joints à rivets avaient cédé, provoquant ainsi un certain mélange des nappes aquifères. Cela étant, on doit donc considérer la hauteur 11^m29 mesurée comme la résultante du niveau d'équilibre des trois nappes.

VI. *Débits des nappes aquifères.* — Plusieurs jaugeages des débits des trois nappes artésiennes ont été effectués dans des conditions normales; ils ont permis d'arriver aux moyennes suivantes:

1^{re} nappe. — Le débit a été trouvé de 1200 litres à l'heure, par écoulement naturel pratiqué à 4^m88 au-dessus de la basse mer; soit 1^m57 en dessous de l'orifice.

2^e nappe. — Débit évalué à 9000 litres à l'heure à 5^m16 au-dessus de la basse mer, soit 1^m29 au dessous de l'orifice.

3^e nappe. — Débit estimé à 10200 litres à l'heure, à 5^m26 au-dessus de la basse mer, soit 1^m19 au-dessous de l'orifice.

Les débits augmentent donc très sensiblement avec la profondeur.

VII. *Influence de la marée sur les débits des nappes aquifères.* — Lors de certains jaugeages, les observateurs ont remarqué de singulières variations de débit qui paraissent être en concordance avec la hauteur de la marée, sans que l'on ait pu établir la relation exacte entre les deux phénomènes.

Le 18 juillet 1861, une constatation intéressante a pu être faite.

Un jaugeage effectué pendant la matinée, à 8 centimètres sous l'orifice du puits, donna, à l'écoulement naturel, 80.000 litres par 24 heures.

L'opération, recommencée vers 7 heures du soir, un peu avant le moment de la haute mer, fit constater un débit de 145.000 l. en 24 heures, soit près de la moitié en plus.

D'une manière générale, il semble admis que l'observation du niveau d'eau dans le bassin de réception montait d'environ 3 centimètres pendant 3 heures, puis il redescendait lentement au minimum.

Des variations analogues ont été, paraît-il, constatées dans le débit de puits artésiens de l'étranger, établis à proximité du littoral.

VIII. *Température des nappes aquifères.* — De nombreuses expériences ont été faites pour établir la température propre des trois nappes aquifères.

Il existe, en effet, une différence assez sensible entre la température propre des nappes, à la profondeur où elles existent, et la température constatée à l'orifice de sortie. L'eau des nappes se refroidit, en effet, à mesure qu'elle monte et la température de l'air extérieur exerce aussi une influence.

De plus, à cause de la continuité de l'afflux d'eau, la température, à la sortie, tend à s'élever.

A la termination du forage, la température, constatée à la sortie et représentant la moyenne de trois nappes, était 18°2; six mois après, la température est montée à 19°, et elle ne paraît plus s'être élevée depuis lors.

Une expérience, faite à la profondeur de 210 mètres, a donné 22° pour la température de la nappe inférieure; les deux nappes du sable landenien auraient 19° 1/2 centigrades.

Il est probable qu'à 360 mètres de profondeur, on constaterait au moins 23 degrés centigrades.

IX. *Analyses des eaux artésiennes.* — Les eaux des nappes artésiennes du puits d'Ostendo ont été analysées à diverses reprises.

La densité de cette eau, comparée à celle de l'eau distillée est 1002.36. La moyenne des analyses de l'eau des deux nappes supérieures donne:

Chlorure sodique	1.363	Carbonate magnésique	0.037
Sulfate sodique	0.605	Alumine et oxyde ferrique	0.007
Carbonate sodique	0.651	Silice	0.002
Chlorure potassique	0.028	Perte	0.001

Total 2 gr. 687

Après l'achèvement du puits, en 1863-64, deux nouvelles analyses ont été effectuées ; elles ont donné le résultat suivant :

ANALYSE DE MM. SOBRY ET GOFFIN.

Chlorure sodique	1.462	Phosphate sodique	0.013
Sulfate sodique	0.695	Oxyde ferrique	0.012
Carbonate sodique	0.612	Silice	0.010
Chlorure potassique	0.135	Perte	0.040
Carbonate magnésique	0.068		
		Total	3 gr. 042

ANALYSE DE M. F. DEWALQUE.

Résidu total desséché à 150°, par litre	2.7810	Sulfate potassique	0.9279
Chlorure sodique	1.3266	Carbonate magnésique	0.0913
Carbonate sodique	0.7131	Carbonate calcique	0.0205
Sulfate sodique	0.3032	Alumine et oxyde ferrique	0.0063
Phosphate bisodique	0.0070	Silice	0.0116

A part ces analyses, des essais ont été faits à diverses reprises en vue de calculer les résidus fixes des eaux des trois nappes séparées ; on est arrivée aux résultats suivants :

1 ^{re} nappe. Résidu fixe	2 g. 762	par litre.
2 ^{me} " " "	2 g. 950	"
3 ^{me} " " "	3 g. 428	"

La minéralisation augmente donc sensiblement avec la profondeur. Les chiffres précédents se décomposent comme suit :

1 ^{re} nappe. Chlorure sodique	1 g. 177	par litre.
2 ^{me} " " "	1 g. 534	"
3 ^{me} " " "	1 g. 973	"

Ce qui donne pour les carbonate et sulfate sodiques :

1 ^{re} nappe.	1 g. 585
2 ^{me} " "	1 g. 416
3 ^{me} " "	1 g. 455

D'où il suit que c'est la proportion de chlorure sodique qui augmente en descendant, tandis que le carbonate sodique reste à peu près constant comme teneur.

En résumé, le puits artésien d'Ostende, tel qu'il avait été exécuté, était capable de fournir, à une hauteur un peu inférieure à son orifice, de 120 à 160 mètres cubes par jour, d'une eau thermale assez fortement minéralisée, provenant de deux sources principales, une inférieure donnant, au débit total de 120 mètres cubes journaliers, un volume de 68 1/2 mètres cubes, tandis que les deux nappes supérieures réunies donnent 51 1/2 mètres cubes.

Après la déclaration d'après laquelle l'eau de puits était considéré comme non potable, et, à la suite de laquelle le puits fût abandonné,

un long silence s'est fait sur la question des eaux artésiennes d'Ostende.

Toutefois, l'idée d'utiliser des eaux, sinon pour l'alimentation journalière, au moins au point de vue médical avait germé ; le désir de connaître, avec toute l'exactitude désirable, la composition de l'eau s'imposait, et en 1906, une analyse complète portant sur les caractères organoleptiques, physiques, chimiques et bactériologiques, fut décidée et confiée à Messieurs les Professeurs Armand Gautier et Charles Moureu, de Paris.

Ces éminents chimistes opérèrent la prise des échantillons le 27 février 1906, et depuis ils ont publié les résultats complets de leur travail.

D'après la publication, l'eau du puits artésien est limpide, mais très légèrement teintée de vert, son odeur est nulle et le goût en est un peu fade. La radio-activité a paru nulle et l'analyse chimique a révélé l'existence du Bore, qui n'y avait pas encore été signalé, ainsi que des traces de Lithine, de Brome et d'Iode.

Dans l'eau analysée, c'est le chlorure de sodium qui domine (1 g. 30 p. litre), mais sans exagération, puis viennent en proportion sensible, les carbonates et phosphates de soude ; le borate de soude vient en quantité moindre, mais très appréciable.

L'eau du puits d'Ostende renferme donc, en proportion utile, des substances recherchées, par leur effet thérapeutique dans les eaux minérales.

Ces données acquises, le moment est venu de discuter la question de la possibilité de l'exécution d'un nouveau puits artésien de plus grand diamètre, foré à proximité du premier et pouvant offrir un maximum de garanties de réussite, tant au point de vue du débit que de la thermalité et de minéralisation.

A cet effet, j'ai repris l'étude de tous les puits artésiens pouvant fournir des données plus ou moins précises sur le sous-sol de la région, et j'ai fait, notamment, l'examen des puits artésiens de Blankenberghe, de Bruges, d'Ecclap, de Beernem, de Lichtervelde, de Roulers, de Menin, de Courtrai, etc.

Peu de ces puits atteignent, malheureusement, le terrain primaire, mais ceux qui y parviennent montrent que les couches primaires profondes des sous-sols des Flandres suivent les mêmes allures générales que celles que l'on peut observer au Sud et à l'Est du pays.

Sous notre territoire, de nombreuses observations montrent à l'évidence, que la surface des terrains primaires s'enfoncé assez rapidement du Sud vers le Nord, et que ce mouvement de descente continue sous la Hollande.

Nous savons de plus que les terrains primaires sont constitués par des couches de roches dures qui se dirigent approximativement dans la direction Est-Ouest, ces couches plongeant dans la profondeur, de manière à venir se présenter selon la tranche, en formant des lignes parallèles.

Les travaux de sondages exécutés pour la recherche de la houille

en Campine ont montré qu'à partir d'un axe dirigé *Nose* et passant non loin d'Ostende, axe correspondant au sommet d'une voûte arrosée des terrains primaires, ceux-ci développent régulièrement leurs couchés, des plus anciennes aux plus récentes, en allant vers le Sud et dans la même disposition en allant vers le Nord.

Sous Ostende, Gand et Bruxelles, passe donc la bande des terrains primaires les plus anciens, dits : Cambriens, puisqu'au Nord et au Sud de cette bande centrale, se succèdent le Silurien — le Dévonien — puis le Carbonifère et le Houille.

Courtrai serait sur le Dévonien, Tournai sur le Carbonifère et Mons sur le Houillier.

La bande centrale cambrienne, composée d'alternances de quartzites, de quartzophyllades et de phyllades, paraît avoir une assez grande largeur. La limite du Cambrien et du Silurien doit passer environ à 15 kilomètres au Sud d'Ostende, de sorte que sur toute cette largeur c'est le Cambrien qu'un puits rencontrerait en sous-sol, avec quelques chances de trouver des conditions générales analogues à celles constatées au fond du puits d'Ostende.

Toutefois, comme la composition du cambrien n'est pas partout homogène, on pourrait rencontrer, selon les emplacements choisis, soit les mêmes phyllades que sous Ostende, soit des quartzophyllades, soit des quartzites, sans que l'on puisse en rien prévoir où sont réparties les différentes roches.

Les phyllades et les quartzophyllades qui se présentent sous forme de roches feuilletées et fissurées, pourraient donner des résultats favorables, en tout analogues à ceux obtenus au puits d'Ostende; mais les quartzites très durs, en bancs épais et compacts, offriraient sans doute des résultats différents qui pourraient même être contraires.

En effet, selon que le forage s'arrêterait sur un banc compact ou sur un banc fissuré, on pourrait ou ne pas avoir d'eau, ou en avoir de très grandes quantités, supérieur au débit du puits actuel.

Mais le problème ne se pose pas de cette façon.

Il n'est pas question d'indiquer un point quelconque plus ou moins éloigné de l'emplacement du puits existant, mais il s'agit, au contraire, de points placés à proximité du puits actuel.

Deux des points choisis par l'Administration communale sont situés à environ 200 mètres du puits actuel; un autre en est distant de 900 mètres, tous trois dans la direction du Sud.

Certes, à moins de 10 mètres du Sud du puits existant, les roches peuvent déjà changer et passer au quartzophyllade ou au quartzite, mais il y a plus de chances que le banc fissuré des phyllades déjà rencontrées s'élargisse vers le Sud, et tout au moins, aux deux emplacements désignés les plus voisins, il y a grande probabilité de trouver les mêmes phyllades, sensiblement à la même profondeur.

Il est à remarquer, du reste, que les deux points proposés voisins du puits actuel, sont situés à peu de chose près, sur une même ligne Est-Ouest, ce qui entraîne pour ces deux points des conditions analogues.

Quant à l'emplacement situé au Sud du Châlet Royal, il se trouve, en projection, à plus de 500 mètres du puits artésien, d'où il peut découler la présence d'un sous-sol primaire différent, au point de vue lithologique du banc des phyllades du Nord.

On peut donc conclure qu'en se plaçant à l'un quelconque des points désignés les plus rapprochés du puits actuel, il y a 90 chances sur 100 de rencontrer, non seulement la même coupe de terrains que celle déjà bien connue, mais aussi les mêmes phyllades cambriens.

Si un tel résultat est réellement obtenu, il n'y a aucun doute que le nouveau puits ne fournisse des quantités d'eau satisfaisantes, possédant la même température élevée, et la même minéralisation que l'eau du puits actuel.

En vue d'un plus grand débit, le nouveau forage pourrait débiter par un tubage de 60 centimètres de diamètre, qui pourrait être ensuite successivement réduit à 40 centimètres pour l'approfondissement maximum.

Le débit de 160 m³ par jour par écoulement naturel constaté à l'ancien puits, pourrait être facilement doublé en déprimant au moyen de pompes, le niveau hydrostatique jusqu'au niveau de la marée basse.

Toutefois, le véritable but que se propose l'Administration Communale de la Ville d'Ostende n'étant pas d'amener au jour une grande quantité d'eau chaude et minéralisée, mais d'utiliser cette eau pour des usages médicaux, il serait à mon avis, grandement utile de demander à des spécialistes, d'examiner sérieusement la composition et les propriétés particulières à chacune des trois nappes rencontrées.

Il se pourrait très bien que l'eau de l'une des nappes supérieures présente des qualités plus spécialement favorables au traitement d'une affection particulière.

Ou bien, l'une des nappes pourrait renfermer de l'eau minérale favorable comme boisson, tandis que la nappe inférieure plus chaude et plus minéralisée pourrait servir plus profitablement pour des bains.

Il ne peut pas perdre de vue que le sous-sol offre des ressources variées, qui pourraient être mises chacune à profit.

De plus, les eaux devraient aussi être examinées au point de vue de leur radio-activité, devenu, de nos jours, très important.

Il serait donc indispensable, me semble-t-il et cela a peut-être déjà été réalisé, que l'Administration communale d'Ostende, avant d'entreprendre un travail coûteux, soit mise bien au courant des ressources médicales qu'offrent les diverses nappes d'eau dont elle dispose, afin que tout soit fait en toute connaissance de cause.

Il n'est pas douteux qu'il existe sous Ostende des eaux parfaitement utilisables, mais il faut d'abord s'orienter, s'assurer de la meilleure utilisation, puis faire le nécessaire.

Dans ces conditions une brillante réussite ne me paraît pas douteuse.

Bruxelles, le 9 avril 1912.

Le Géologue,
(s) A. RUTOT.

Annexe au rapport.

Lors des analyses faites, vers 1861, pour connaître la composition des eaux fournies par les trois nappes artésiennes, si l'on tient compte des principes qui, à première vue, semblent les plus utiles, on trouve :

		Carbonate et sulfate sodiques.
1 ^{re} nappe	(178 m.)	1 g. 585
2 ^{me} nappe	(185 m.)	1 g. 416
3 ^{me} nappe	(290 m.)	1 g. 455

Il s'en suit que c'est l'eau de la première nappe qui paraît la plus chargée de principes utiles et lors de l'exécution des travaux, il serait important, capital même, de ne pas pousser le puits jusqu'à la profondeur maximum de 300 mètres environ.

Il faudrait prendre un dispositif permettant d'étudier complètement la première nappe artésienne : niveau hydrostatique, débit, température et analyse chimique, avant de descendre plus bas, car il se pourrait que cette première nappe réponde à tous les desiderata des spécialistes en eaux minérales.

Il se pourrait donc que le résultat cherché soit acquis dès 178 mètres et, par conséquent, il n'y aurait aucune utilité à poursuivre l'approfondissement du puits.

Lors de la rédaction du contrat avec le sondeur, il faudra donc bien spécifier que le forage sera exécuté en deux étapes, et que l'on pourra supprimer la seconde si le résultat acquis après la première correspond au résultat cherché.

Il est hautement probable que le borate de soude provient uniquement de la grande profondeur et l'on peut se demander si la présence de cette substance constitue un réel avantage.

Le Géologue,
(s.) A. RYTOR.

P. S. Aucune nouvelle recherche bactériologique ne devra être entreprise, dans des cas semblables, cette recherche est purement illusoire et inutile.

A. R.

TENI

APHI

E, LA

JUILL

Annexe 1.

**Mortalité infantile comparée à la mortalité générale
Années 1908-1909-1910-1911-1912 (de 0 à 16 ans inclus).**

ANNÉES	SEXE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	MORTALITÉ INFANTILE	MORTALITÉ GÉNÉRALE	
1908	Masculin	15	15	18	26	45	18	27	23	16	29	16	17	562	908	61.8%
	Féminin	16	8	20	19	32	22	19	36	18	30	14	15			
	Mort-nés	2	4	5	4	7	6	5	3	3	4	1	5			
	Infantile générale	32	27	48	49	84	46	51	62	37	63	31	37			
		79	59	73	88	99	67	81	89	65	91	61	66			
1909	Masculin	24	31	26	20	15	14	17	36	36	27	25	25	593	906	61.7%
	Féminin	17	20	12	10	18	14	18	28	25	21	32	33			
	Mort-nés	5	4	4	5	3	3	6	3	7	3	2	4			
	Infantile générale	46	55	42	35	36	31	41	67	68	51	59	62			
		85	86	78	61	63	59	75	104	89	76	95	89			
1910	Masculin	15	15	20	17	18	16	15	31	27	17	15	22	473	827	57.2%
	Féminin	25	24	16	16	17	11	9	24	20	12	11	12			
	Mort-nés	5	4	5	5	5	—	6	6	4	2	4	2			
	Infantile générale	45	43	41	38	40	27	30	61	51	31	30	36			
		73	75	76	63	69	52	60	79	67	68	69	76			
1911	Masculin	14	18	18	16	12	14	30	55	31	16	12	17	536	876	61.1%
	Féminin	13	11	12	12	13	18	27	56	37	14	10	19			
	Mort-nés	6	3	3	6	4	3	4	2	4	4	—	2			
	Infantile générale	33	32	33	34	29	35	61	113	72	34	22	33			
		50	53	59	77	56	62	100	145	100	64	45	65			
1912	Masculin	17	18	10	12	18	12	23	29	26	22	24	23	473	774	61.1%
	Féminin	17	14	14	11	13	9	14	26	8	14	18	29			
	Mort-nés	3	3	6	6	6	3	3	3	3	6	4	5			
	Infantile générale	37	35	30	29	37	24	40	53	37	42	46	57			
		64	65	54	52	49	54	71	76	59	78	62	93			

Annexe 2.

Répartition ‰ et par rue du chiffre des naissances, des décès avec spécification de la mortalité épidémique en 1912.

RUES	DÉCÈS par ‰			Total ‰	Nais- sances	Mort-nés	MALADIES ÉPIDÉMIQUES		
	Hommes	Femmes	Enfants				Rougeole	Scarlatine	Fièvre typhoïde
Rue de l'Abattoir	—	71.43	—	71.43	71.43	—			
» d'Amsterdam	—	—	10.62	10.62	27.88	2.66	2		
» d'Angleterre	—	—	—	—	—	—			
» de l'Annexion	—	—	—	—	—	—			
» d'Anvers	8.54	8.54	—	17.09	34.10	—			
» Archiduchesse	6.74	—	13.48	20.22	28.66	—	1		
» Archiduc	—	12.04	—	12.04	36.12	—			
Place d'Armes	—	—	—	—	—	—			
Rue de l'Arsenal	—	11.11	—	11.11	11.11	—			
» de l'Association	—	—	—	—	76.92	—			
» de l'Avonir	—	5.20	—	5.20	20.80	—			
» de l'Aviso	—	—	18.81	18.81	36.62	—			
» de l'Arbre	—	—	—	—	50	—			
» de Babylone	—	5.15	10.30	15.45	10.30	—	1		
» Banc-aux-huitres	—	8.90	22.25	31.15	66.75	—			
» des Bateliers	2.22	5.55	32.19	39.96	43.29	1.11	2		
» Euphr. Beernaert	6.80	1.70	6.80	15.30	—	—			
» Peter Benoit	2.67	—	8.01	10.68	21.36	—			
» de Berlin	—	—	—	—	11.35	—			
» Bestenbustel	—	—	—	—	—	—			
» de Blankenberghe	1.91	3.82	3.82	9.55	24.83	—			
» aux Blés	—	—	—	—	—	—			
» de Brabant	—	—	—	—	26.66	—			
» de la Bride	—	—	—	—	22.22	—			
» de Breodene	—	—	16.20	16.20	38.88	3.24			
» des Brigantins	—	—	—	—	8.26	—			
» des Briquetiers	—	4.50	13.50	18.00	33.00	—	2		
» de Bruxelles	—	—	—	—	—	—			
» de Bucharest	—	—	—	—	—	—			
» des Blanchisseurs	8.54	—	—	8.54	17.08	—			
» Baudouin	—	—	—	—	—	—			
» Cadsand	4.87	9.74	38.96	53.57	58.44	4.87			
» de Canada	—	—	—	—	—	—			
» du Caire	2.80	4.20	8.40	15.40	26.60	1.40			
» du Canal	—	—	—	—	—	—			
» des Capucins	8.72	8.72	13.08	30.52	34.88	—			
» du Cerf	—	—	21.27	21.27	—	—	1		

RUES	DÉCÈS par ‰			Total ‰	Nais- sances	Mort-nés	MALADIES ÉPIDÉMIQUES		
	Hommes	Femmes	Enfants				Rougeole	Scarlatine	Fièvre typhoïde
Rue du Cercle	—	—	20.02	20.02	24.64	3.08	1		
» du Châlet	17.78	17.78	35.56	71.12	95.66	—	1		
» des Champs	8.64	0.91	4.55	9.10	24.57	—	1		
Quai du Chantier	—	—	—	—	27.77	—			
Rue de la Chapelle	2.12	—	—	2.12	12.72	—			
» des Chariots	15.80	—	7.90	23.70	79.00	7.90			
» des Charpentiers	—	—	5.18	5.18	23.31	—			
» du-Château bleu	—	—	19.20	19.20	19.20	—			
» des Chauffeurs	—	—	2.77	2.77	22.16	—			
» du Chemin de fer	—	5.26	5.26	10.52	13.41	—			
» du Colombier	11.76	—	29.40	41.16	82.32	—			
» Christine	10.10	14.14	7.07	31.31	10.10	—			
Square Clémentine	—	2.50	—	2.50	10.00	—			
Boulevard du Congo	—	—	—	—	62.41	—			
Rue Constantinople	9.30	5.58	13.62	27.90	26.64	3.72	1		
» des Cordiers	11.67	—	3.89	15.56	54.46	—			
» de la Corderie	4.78	2.99	19.12	26.29	23.68	4.78	2		
» Courte	7.19	—	21.57	28.76	7.19	14.38	1		
» Cour Marie	—	—	—	—	66.66	—			
» Danemark	16.39	—	16.39	32.78	49.17	—			
» des Deniers	3.40	—	10.20	13.60	44.20	1.70			
Aven. de Smet de Naeyer	5.18	10.36	5.18	20.72	36.26	—			
Impasse du Coq	—	—	—	—	17.84	17.84	53.52		
Rue de l'Eglise	7.76	3.88	—	11.64	19.40	—			
Quai de l'Empereur	4.90	2.45	—	7.35	24.50	9.80			
Rue d'Espagne	17.50	17.50	—	35.00	17.50	17.50			
» de l'Est	1.27	—	11.43	12.70	33.02	—	1		
Place de l'Ecluse	—	—	—	—	76.92	—			
Rue de l'Etoile	—	—	28.57	28.57	57.14	—			
» Elisabeth	26.31	—	—	26.31	52.62	—			
» de l'Esprot	—	—	26.82	26.82	26.82	—			
» des Fèves	—	9.30	37.20	46.50	32.55	4.65			
» de Flandre	—	—	—	—	12.84	—			
» aux Fleurs	—	—	—	—	65.19	—			
» du Fort	—	—	9.82	9.82	—	—			
» de l'Esplanade	—	—	—	—	32.25	—			
» de la Fortune	5.52	—	11.04	16.56	49.68	—			
» des Forgerons	—	76.90	153.80	230.70	230.70	—			
» de la Frégate	—	8.77	8.77	17.54	52.62	—			
» Frère-Orban	—	7.93	7.93	15.86	47.53	—			
» de l'Espérance	—	—	—	—	35.70	—			
» de Gand	12.04	—	—	12.04	—	—			
» de la Gare	—	20	—	20	—	—			
Chaussée de Ghiselles	4	4	8	16	20	4			
Rue Gouweloos	—	—	8.25	8.25	24.75	8.25			

RUES	DÉCÈS par ‰			Total ‰	Nais- sances	Mort-nés	MALADIES ÉPIDÉMIQUES		
	Hommes	Femmes	Enfants				Rougeole	Scarlatine	Fièvre typhoïde
Rue Groenendijk . . .	—	—	—	—	26.40	—	—	—	—
" du Hainaut . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" Ed. Hamman . . .	—	—	13.78	13.78	48.23	—	—	—	—
Marché-aux-Herbes . . .	—	3.19	—	3.19	32.76	—	—	—	—
Rue de l'Hippodrome . . .	14.20	11.36	—	25.56	28.40	2.84	—	—	—
" de l'Hôpital . . .	5.90	5.90	11.80	23.60	23.60	—	—	1	—
" des Hospices . . .	4.26	2.13	4.26	10.65	19.17	—	—	1	—
" de l'Hôtel . . .	—	20.80	—	20.80	—	—	—	—	—
" des Hirondelles . . .	—	—	—	—	2.50	—	—	—	—
" Hydraulique . . .	—	—	25	25	75	—	—	—	—
" Jacobsen . . .	20.40	20.40	20.40	61.20	163.20	—	—	—	—
Avenue Ch. Janssens . . .	—	—	6.45	6.45	—	—	—	—	—
Rue du Jardin . . .	—	—	13.32	13.32	26.64	—	—	—	—
" Joseph II . . .	3.16	—	9.48	12.64	15.80	3.16	—	—	—
" des Journaliers . . .	—	—	9.61	9.61	9.61	—	—	—	—
Rampe du Kursaal (Est). . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" (Ouest). . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rue au Lin . . .	—	—	—	—	62.50	—	—	—	—
" des Laboueurs . . .	9.61	9.61	19.22	38.44	67.27	—	—	—	—
" de Leflinghe . . .	6.36	6.36	12.72	25.44	22.26	6.36	—	1	—
Avenue Léopold . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Place Léopold I . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rue Liefkemores . . .	5.18	—	15.54	20.72	25.90	—	—	—	—
" de la Limite . . .	17.08	8.54	17.08	42.70	34.16	—	—	—	—
" de Londres . . .	13.33	13.33	13.33	39.99	66.65	—	—	1	—
" Longue . . .	2.40	3.60	4.80	10.80	26.40	2.40	—	—	—
" Louise . . .	—	—	—	—	9.25	—	—	—	—
" des Maçons . . .	7.22	3.61	10.83	21.66	18.05	—	—	—	—
" de Madrid . . .	3.04	—	—	3.04	1.52	—	—	—	—
" de Mariakerke . . .	—	—	52.60	52.60	52.60	—	—	—	—
Place Marie-José . . .	3.70	—	—	3.70	—	—	—	—	—
Rue de la Marine . . .	—	6.44	8.22	9.66	22.54	—	—	—	—
" Marie-Thérèse . . .	7.04	7.04	—	14.08	28.16	—	—	—	—
" des Mécaniciens . . .	9.09	—	27.27	36.36	18.13	—	—	—	—
Digue de mer . . .	57.12	14.28	35.70	107.10	14.28	—	—	—	—
Rue des Meuniers . . .	—	—	26.30	26.30	—	—	—	—	—
Boulevard du Midi . . .	3.88	2.91	5.82	12.61	27.16	—	—	—	—
Place de la Minque . . .	—	—	—	—	13.40	—	—	—	—
Rue du Midi . . .	8.06	16.12	—	24.18	16.12	8.06	—	—	—
" des Moissons . . .	4.03	—	12.09	16.12	44.33	—	—	—	—
" du Moulin . . .	—	19.60	19.60	39.20	19.60	—	—	—	—
" Ant. Mouqué . . .	—	—	—	—	70.16	—	—	—	—
" des Moutons . . .	—	—	19.20	19.20	88.40	—	—	—	—
" Muscar . . .	6.25	6.25	—	12.50	18.75	—	—	—	—
" François Musin . . .	4.29	—	—	4.29	12.87	—	—	—	—

RUES	DÉCÈS par ‰			Total ‰	Nais- sances	Mort-nés	MALADIES ÉPIDÉMIQUES		
	Hommes	Femmes	Enfants				Rougeole	Scarlatine	Fièvre typhoïde
Avenue Napoléon . . .	—	—	27.77	27.77	27.77	—	—	—	—
Rue Neuve . . .	1.86	3.72	26.04	31.62	48.36	—	—	1	—
Chaussée de Nieuport . . .	3.18	4.77	5.30	13.25	31.80	0.58	—	1	—
Rue du Nord . . .	—	—	8.55	8.55	45.00	2.85	—	—	—
Avenue North . . .	—	—	—	—	5.00	—	—	—	—
Rue de l'Orge . . .	—	—	58.22	58.22	87.93	—	—	—	—
" de l'Orphelinat . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" d'Oudenbourg . . .	—	—	20.94	20.94	34.90	—	—	—	—
" de l'Ouest . . .	7.22	—	—	7.22	7.22	—	—	—	—
Avenue Passchyn . . .	—	23.24	—	23.24	46.48	—	—	—	—
Quai des Pêcheurs . . .	2.61	2.61	17.40	22.62	41.76	2.61	—	2	—
Place des Pêcheurs . . .	—	—	—	—	39.42	—	—	—	—
Rue Perdue . . .	—	20.40	20.40	40.80	81.60	20.40	—	—	—
Chaussée du Phare . . .	10.60	5.30	10.60	26.50	18.55	—	—	—	—
Rue des Pilotes . . .	—	—	2.17	2.17	6.51	—	—	—	—
" des Plafonneurs . . .	—	—	—	—	62.50	—	—	—	—
" du Plate-forme . . .	—	2.04	2.04	4.08	3.06	—	—	1	—
" du Port-franc . . .	3.36	2.14	12.34	23.54	46.38	—	—	—	—
" du Progrès . . .	—	—	14.40	14.40	43.20	—	—	—	—
" du Polder . . .	—	—	—	—	9.80	—	—	—	—
" des Potiers . . .	—	—	26.40	26.40	26.40	—	—	—	—
Petite rue du Quai . . .	4.83	—	23.98	33.91	33.81	4.83	—	—	—
Rue du Quai . . .	—	10.75	8.60	19.35	21.50	—	—	—	—
" du Rabot . . .	—	—	56.58	56.58	66.01	9.43	—	1	—
" de Raversyde . . .	—	—	—	—	38.40	—	—	—	—
Avenue de la Reine . . .	6.86	—	—	6.86	6.86	—	—	—	—
Rue des Rentiers . . .	—	4.60	—	4.60	4.60	4.60	—	—	—
Boulevard Rogier . . .	—	15.60	3.90	19.50	—	—	—	—	—
Rue de Rome . . .	3.24	3.24	4.86	11.34	16.20	—	—	1	—
" Royale . . .	5.18	5.18	—	10.36	5.18	—	—	—	—
" de la Ruche . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" du Ruisseau . . .	—	8.26	8.26	16.52	49.56	8.26	—	—	—
" St-François . . .	4.08	7.14	11.22	22.44	36.72	1.02	—	—	—
" St-Georges . . .	—	5.58	11.16	16.74	—	—	—	1	—
" St-Nicolas . . .	—	8.06	—	8.06	24.18	—	—	—	—
" St-Paul . . .	2.00	8.00	10.00	20	34.00	2.00	—	—	—
Parvis SS. Pierre et Paul . . .	14.38	7.19	—	21.57	21.57	—	—	—	—
Rue St-Petersbourg . . .	11.19	7.46	7.46	26.11	11.19	—	—	—	—
" St-Pierre . . .	—	—	17.85	17.85	17.85	—	—	—	—
" St-Sébastien . . .	—	3.56	8.56	17.12	21.40	—	—	—	—
" Sans fin . . .	—	—	73.17	73.17	—	—	—	—	—
Avenue Henri Serruys . . .	5	—	—	5	30	—	—	—	—
Rue des Sœurs Blanches . . .	5.70	5.70	—	11.40	8.55	—	—	—	—
" du Sport . . .	14.28	14.28	—	28.56	42.84	—	—	—	—
" de la Station . . .	—	—	—	—	125.00	—	—	—	—

RUES	DÉCÈS par ‰			Totaux ‰	Nais- sances	Mort-nés	MALADIES ÉPIDÉMIQUES		
	Hommes	Femmes	Enfants				Rougeole	Scarlatine	Fièvre typhoïde
Square Stéphanie	—	—	—	—	75	—	—	—	—
Rue de Steene	—	—	28.02	28.02	32.69	—	—	—	—
Rue de Stockholm	—	8.32	4.16	12.43	33.28	—	—	—	—
" Terre Neuve	—	16.39	16.39	32.78	32.78	—	—	—	—
Chaussée de Thourout	3.22	3.68	7.36	14.26	34.50	0.92	2	—	—
Rue Traversière	—	12.50	12.50	25.00	25.00	—	1	—	—
Place Vandersweep	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Boulevard Van Iseghem	—	9.03	—	9.03	18.06	—	—	—	—
Place Ph. Van Maestricht	18.50	—	—	18.50	—	—	—	—	—
Rue de la Vanne	—	—	—	—	98.75	—	—	—	—
" de Varsovie	—	—	6.32	6.32	18.96	—	—	—	—
" du Vélodrome	—	—	—	—	23.55	—	—	—	—
" du Verger	—	—	—	—	4.08	—	—	—	—
Avenue Victoria	—	—	15.26	15.26	30.52	—	—	—	—
Impasse du Viaduc	6.57	—	19.71	26.28	26.28	—	—	—	—
Rue de Vienne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Impasse des Vierges	8.14	—	16.28	24.42	8.14	—	—	—	—
Rue du Village	—	13.51	—	13.51	40.53	—	—	—	—
" de la Wateringue	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Impasse Wellington	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rue Wellington	6.92	3.46	6.92	17.30	20.76	3.46	—	—	—
" de l'Économie	—	—	25	25	62.50	—	1	—	—
" des Travailleurs	55.55	55.55	166.65	127.75	111.10	—	—	—	—
Place de la Justice	—	—	—	—	15.78	—	—	—	—
Hôpital civil	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Rue de l'Instruction	—	—	—	83.33	83.33	—	—	—	—
" des Alouettes	35.70	—	35.70	71.40	35.70	—	—	—	—
" de l'Industrie	—	—	50	50	50	—	—	—	—

Annexe 3.

Répartition par rues de la population, des naissances, des décès en 1912.

DÉSIGNATION DE LA VOIE PUBLIQUE.	DÉNOMBREMENT 1912					TOTALX	DÉCÈS			TOTALX	Naissances	Mort-nés
	Maisons	Ménages	Hommes	Femmes	Enfants		Hommes	Femmes	Enfants			
Place d'Armes	17	20	98	29	19	86	—	—	—	—	—	—
Rue de l'Abattoir	3	3	2	8	4	14	—	1	—	1	1	—
" d'Amsterdam	76	177	237	243	273	753	—	—	8	9	21	2
" d'Angleterro	3	3	4	3	5	12	—	—	—	2	4	—
" d'Anvers	17	31	43	36	38	117	1	1	—	—	—	—
" Archiduchesse	52	235	198	195	200	593	4	—	8	12	17	—
" de l'Archiduc	21	21	32	22	29	83	—	1	—	1	3	—
" de l'Arsenal	17	18	24	23	43	90	—	1	—	1	1	—
" de l'Association	2	2	4	3	6	13	—	—	—	1	1	—
" de l'Avenir	19	44	49	62	81	192	—	1	—	1	4	—
" de l'Aviso	39	59	73	72	128	273	—	—	5	5	10	—
" de l'Arbre	6	6	6	8	6	20	—	—	—	—	1	—
" de Babylone	17	39	64	69	61	194	—	1	2	3	2	—
" Banc aux-Huitres	31	58	71	83	66	223	—	2	5	7	15	—
" des Bateliers	50	189	266	278	370	894	2	5	29	36	39	1
" Euphrasius Beernaert	100	153	185	247	154	586	4	1	4	9	13	—
" Peter Benoit	63	97	120	135	151	386	1	—	3	4	3	—
" de l'Erin	18	19	24	40	24	88	—	—	—	—	2	—
" Bestenbustel	1	1	2	1	6	9	—	—	—	—	—	—
" Beuckels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" de Blankenberghe	78	106	147	139	237	523	1	2	2	5	13	—
" aux Blés	1	1	1	1	4	6	—	—	—	—	2	—
" de Brabant	12	18	24	35	16	75	—	—	—	—	1	—
" de la Bride	11	11	11	24	10	45	—	—	—	—	—	—
Route de Bredene	48	56	82	76	150	308	—	—	5	5	12	1
Rue des Brigantins	10	26	34	33	49	121	—	—	—	—	1	—
" des Briquetiers	67	144	184	191	291	666	—	3	9	12	22	—
" de Bruxelles	13	14	17	23	11	51	—	—	—	—	—	—
" de Bucharest	7	7	5	11	7	23	—	—	—	—	—	—
Rive des Blanchisseurs	23	28	35	41	41	117	1	—	—	1	2	—
Rue du Prince Baudouin	11	20	15	21	8	44	—	—	1	1	1	—
" Cadsand	14	46	58	64	83	205	1	2	8	11	12	1
" du Canada	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" du Caire	38	164	225	256	250	731	2	3	6	11	19	1
" des Capucins	34	62	75	99	55	229	2	2	3	7	6	—
" du Cer	20	30	36	43	38	47	—	—	1	1	—	—
" du Cercle	31	130	169	193	287	649	—	—	13	13	16	2
" du Chalet	7	16	18	20	13	56	1	1	2	4	2	—
" des Champs	101	231	292	332	453	1682	4	1	5	10	27	—
Quai du Chantier	6	9	14	12	10	36	—	—	—	—	1	—

DÉSIGNATION DE LA VOIE PUBLIQUE	DÉNOMBREMENT 1912					TOTAL	DÉCÈS			TOTAL	Naisances	Mort-nés
	Maisons	Ménages	Hommes	Femmes	Enfants		Hommes	Femmes	Enfants			
Rue de la Chapelle . . .	95	115	129	240	102	471	1		1	6		
" des Chariots . . .	16	26	31	36	69	126	2		2	10	1	
" des Charpentiers . . .	46	78	89	107	190	386		1	3	9		
" du Château bleu . . .	9	18	17	15	20	52		1	1	1		
" des Chauffeurs . . .	54	63	89	65	184	358		1	1	8		
" du Chemin de fer . . .	41	94	129	120	181	380		2	4	7		
" du Colombier . . .	26	37	47	41	82	170	2		5	14		
" Christine . . .	110	200	333	335	219	987	10	14	7	31	10	
Square Clémentine . . .	6	9	13	9	22	44		1	1	4		
Avenue du Congo . . .	5	7	6	4	6	16				1		
Rue de Constantinople . . .	62	134	173	194	172	539	5	3	7	15	14	
" des Cordiers . . .	26	52	67	76	114	257	3		1	4	14	
" de la Corlerie . . .	33	84	95	133	190	418	2	1	8	11	12	
" Courte . . .	21	28	39	56	44	139	1		3	4	1	
" Cour Marie . . .	1	4	5	5	5	15				1	1	
" de Danemark . . .	9	9	18	16	27	61	1		1	2	3	
" des Deniers . . .	89	119	147	164	277	588	2		6	8	26	
Avenue de Smet de Naeyer . . .	23	45	33	69	71	193	1	2	1	4	7	
Impasse du Coq . . .	16	12	23	29	60	112			2	6	6	
Rue de l'Église . . .	40	53	104	100	53	257	2	1	3	3	5	
Quai de l'Empereur . . .	37	79	123	124	161	408	2	1	3	10	4	
Rue d'Espagne . . .	9	12	19	14	24	57	1	1	2	1	1	
" de l'Esplanade . . .	5	6	9	12	10	31				1		
" de l'Est . . .	66	170	266	258	318	782	1		9	10	23	
" de l'Écluse . . .	4	6	8	10	8	26				2		
" de l'Étoile . . .	7	7	14	8	13	35			1	1	2	
Boulevard Elisabeth . . .	9	9	12	16	10	38	1		1	2	1	
Rue de l'Esprot . . .	7	9	12	10	19	41			1	1	1	
" des Fèves . . .	14	43	48	67	100	215		2	8	10	7	
" de Flandre . . .	23	23	21	42	18	31				1	1	
" des Fleurs . . .	8	8	10	9	27	46			1	3		
" du Fort . . .	20	22	35	33	37	106			1	1		
" de la Fortune . . .	30	79	110	101	154	365	2		4	6	18	
" du Fossé . . .												
" des Forgerons . . .	2	3	4	4	5	13		1	2	3	3	
" de la Frégate . . .	13	24	31	37	46	114		1	1	2	6	
" Frère-Orban . . .	19	23	30	34	62	126		1	1	2	6	
" de l'Espérance . . .	14	16	20	21	43	84				3	3	
" de Gand . . .	13	22	25	29	20	83	1			1		
" de la Gare . . .	7	13	14	22	14	50		1	1	1		
Route de Ghisettes . . .	40	53	73	73	104	250	1	1	2	4	5	
Rue Gouweloos . . .	21	26	34	33	54	121			1	3	1	
" Groenendijk . . .	6	8	14	17	7	38				1		
Avenue Guillaume . . .												
Rue du Hainaut . . .												

DÉSIGNATION DE LA VOIE PUBLIQUE	DÉNOMBREMENT 1912					TOTAL	DÉCÈS			TOTAL	Naisances	Mort-nés
	Maisons	Ménages	Hommes	Femmes	Enfants		Hommes	Femmes	Enfants			
Rue Ed. Hamman . . .	19	29	44	33	68	145			2	7		
Marché-aux-Herbes . . .	21	33	47	49	26	123		1	1	4	1	
Rue de l'Hippodrome . . .	46	83	104	125	123	352	5	4	9	10		
" de l'Hôpital . . .	36	81	106	125	117	358	2	2	3	8		
" des Hospices . . .	54	98	144	150	174	468	2	1	2	9		
" de l'Hôtel . . .	1	1		48		48		1	1	1		
" des Hirondelles . . .	3	3	3	3	2	8			1	2		
" Hydraulique . . .	7	7	13	10	17	40			1	3		
" Jacobsen . . .	12	12	14	11	24	49	1	1	1	3	8	
Avenue Charles Janssens . . .	33	40	40	80	35	155			1	1		
Rue du Jardin . . .	22	39	50	62	38	150			2	4		
" Joseph II . . .	51	80	92	135	89	316	1		3	4	1	
Impasse des Journaliers . . .	17	10	29	26	49	104			1	1		
Rampe du Kursaal (Est) . . .	1	1	1	1		2						
" " (Ouest) . . .	1	1	1	1	3	5						
Rue du Laboratoire . . .	3	3	3	3	1	7						
" Laureys . . .												
" des Laboureurs . . .	21	22	30	29	45	104	1	1	2	4	7	
" de Leffinghe . . .	48	70	90	99	123	314	2	2	4	8	2	
Avenue Léopold . . .	22	25	32	49	20	101						
Rue Léopold II . . .												
Place Léopold I . . .	8	9	10	13	10	33						
Rue Liekemoers . . .	25	37	56	40	88	193	1		3	4	5	
" de Limbourg . . .												
" de la Limite . . .	14	28	35	40	42	117	2	1	2	5	4	
" de Landres . . .	9	16	22	30	23	75	1	1	1	3	5	
" Longue . . .	102	138	239	324	264	827	2	3	4	9	22	
" Louise . . .	20	29	34	43	31	108						
" au Lin . . .	3	3	4	5	7	16						
" des Maçons . . .	30	53	73	67	131	271	2	1	3	6	5	
" de Madrid . . .	13	26	28	44	23	95	2			2	1	
" des Marais . . .												
" de Mariakerke . . .	3	3	7	3	9	19			1	1	1	
Parc Marie-Henriette . . .												
Square Marie-José . . .	5	5	6	15	6	27	1			1		
Rue de la Marine . . .	41	61	85	77	142	304		2	1	3	7	
" Marie-Thérèse . . .	24	36	41	50	51	142		1	1	2	4	
" des Mécaniciens . . .	12	24	30	31	46	110	1		3	4	2	
Digue de Mer . . .	42	44	43	65	32	140	8	2	5	15	2	
Rue des Moniers . . .	6	8	10	9	22	41			1	1		
Boulevard du Midi . . .	117	234	310	338	327	1025	4	3	6	13	23	
Place de la Minque . . .	13	20	24	26	24	74						
Rue du Midi . . .	11	31	37	47	40	124	1	2	3	3	2	
" des Moissons . . .	47	50	72	61	115	248	1		1	4	11	
" du Moulin . . .	10	11	19	17	15	51		1	1	2	1	

DÉSIGNATION DE LA VOIE PUBLIQUE	DÉNOMBREMENT 1912					TOTALX	DÉCÈS			TOTALX	Naissances	Mort-nés
	Maisons	Ménages	Hommes	Femmes	Enfants		Hommes	Femmes	Enfants			
Rue Antoine Mouqué	9	13	19	17	21	57					4	
" des Moutons	9	9	11	14	27	52			1		2	
" Muscar	33	43	43	72	45	160	1	1	1		3	
" François Masin	41	62	78	83	67	238	1		1		3	
Avenue Napoléon	7	9	10	10	16	36			1		1	
Rue Neuve	29	118	153	161	220	534	1	2	14	17	26	
Chaussée de Neuport	264	401	537	589	733	1862	6	9	10	23	60	1
Rue du Nord	43	80	93	117	135	350			3	3	16	1
Avenue North	1	1	1	1	1	2					1	
Rue de l'Orge	6	9	10	9	15	31			2	2	3	
" de l'Orphelinat	20	23	40	41	30	120						
Route d'Oudenbourg	19	25	35	37	74	146			3	3	5	
Rue de l'Ouest	56	67	81	129	61	271	2				2	
Avenue Passchyn	21	22	24	25	34	83		2			4	
Quai des Pêcheurs	45	251	334	336	472	1142	3	3	20	26	48	3
Place	7	29	51	40	61	152					6	
Rue Perdue	6	9	12	13	24	49		1	1	2	4	1
Chaussée du Phare	51	79	117	108	152	377	4	2	4	10	7	1
Rue des Pilotes	5	7	7	13	23	46			1	1	3	
" des Plafonneurs	12	19	24	19	45	83					5	
" Plate forme	6	15	13	54	26	98		2	2	4	3	
" du Po'ler	4	10	70	15	17	102					1	
" du Port franc	35	93	139	150	178	457	4	1	6	11	17	
" des Prairies												
" du Progrès	7	14	17	21	31	69			1	1	3	
" des Peintres												
" des Potiers	8	9	10	11	17	38					1	2
Petite rue du Quai	13	46	62	62	83	207	1		6	7	7	1
Rue du Quai	52	101	123	194	146	465		5	4	9	10	
" du Rabet	13	20	27	25	54	106			6	6	7	1
" de Raversyde	14	16	16	21	31	78					3	
Avenue de la Reine	33	43	50	60	27	143	1		1	1	1	1
Rue des Rentiers	31	45	67	69	81	217					1	1
Boulevard Rogier	63	74	82	123	54	259		4	1	5		
Rue de Rome	80	170	207	256	251	614	2	2	3	7	10	
" Royale	47	59	49	94	50	193	1				1	
" de la Ruche	10	12	18	16	30	64						
" du Ruisseau	25	33	41	33	54	121		1	1	2	6	1
" St-François	62	214	290	334	351	975	4	7	11	22	36	1
" St-Georges	21	40	60	72	47	179			1	2	3	
" St-Nicolas	13	28	23	45	51	124					1	3
" St-Paul	76	107	154	159	180	493		4	5	10	17	1
Parvis SS. Pierre et Paul	21	33	43	51	45	190		1		3	3	
Rue St-Petersbourg	52	81	109	137	79	325	3		2	7	3	
" St-Pierre	19	16	20	24	12	56			1	1	4	

DÉSIGNATION DE LA VOIE PUBLIQUE	DÉNOMBREMENT 1912					TOTALX	DÉCÈS			TOTALX	Naissances	Mort-nés
	Maisons	Ménages	Hommes	Femmes	Enfants		Hommes	Femmes	Enfants			
Rue St-Sébastien	34	52	66	110	58	234						
" Sans fin	5	8	12	8	21	41						
Avenue Henri Serruys	40	49	63	77	60	200	1					
Rue des Sœurs blanches	51	37	106	156	83	350	2					
" du Sport	19	21	23	30	12	70	1					
" de la Station	3	3	4	5	7	16						
Square Stéphanie	3	9	10	13	21	44						
Route de Steene	34	41	60	52	162	214			6	6		
Rue de Stockholm	21	50	86	76	78	240		2				
" Terre-Neuve	13	15	15	15	31	61		1	1	2		
Chaussée de Thourout	260	571	631	661	841	2133	7	3	16	31	75	2
Rue Traversière	10	10	28	29	23	80						
Place Vandersweep	13	22	33	36	28	97						
Boulevard Van Isaghem	32	96	95	163	69	332						
Pl. Philippe Van Maestricht	7	12	13	19	22	54	1					
Rue de la Vanne	11	11	13	12	7	32						
" de Varsovie	29	40	52	64	42	158			1	1		
" du Vélodrome	31	34	40	55	34	129						
" du Verger	7	8	14	8	27	49						
Avenue Victoria	23	32	41	42	48	131						
Impasse du Viaduc	33	37	49	43	60	152	1					
Rue de Vienne	14	16	16	35	8	54						
Impasse des Vierges	20	23	36	29	54	119	1					
Rue du Village	15	18	19	25	30	74						
" de la Wateringue	7	8	9	10	15	34						
" Vandyck	9	8	10	13	19	42	1					
Impasse Willem II												
Impasse Wellington	6	8	11	15	17	43						
Rue	49	66	107	87	95	289	2	1	2	5	6	1
" de l'Economie	13	22	24	26	33	88						
" des Travailleurs	4	4	6	4	8	18	1	1	3	3	2	
" de la Justice	9	12	13	15	10	38						
Hôpital Civil							13	6	2	21	23	
Rue Nukker	2	2	1	1	3	5						
" de l'Instruction	4	4	3	5	4	12						
" des Alouettes	6	7	9	10	9	28	1					
" de l'Industrie	3	3	5	3	7	20						
" de l'Avant-Port	1	1	1	1	2	4						
							174	174	378	727	1230	48

Annexe 4.

Population générale de la Ville. — Naissances et Décès
(Répartition mensuelle). — Années 1908, 1909, 1910,
1911, 1912.

Décès { Epidémique : 38. Année 1908. Population : 42.606.
Fèvre typhoïde : 3.

MOIS	Décès	Mort-nés	Enfants sans vie	Total	Naissances
Janvier . . .	79	1	1	81	105
Février . . .	59	2	2	63	141
Mars	83	2	3	83	120
Avril	78	4		82	132
Mai	99	2	5	106	130
Juin	57	5	1	63	139
Juillet	81	1	4	86	119
Août	89	2	1	92	122
Septembre . . .	65	2	1	68	127
Octobre	91	2	2	95	114
Novembre	61	1		62	98
Décembre . . .	66	3	2	71	128
	908	27	22	957	1475

Décès { Epidémique : 33. Année 1909. Population : 42.759.
Fèvre typhoïde : 5.

Janvier	85	3	2	90	102
Février	86	2	2	90	102
Mars	78	4		82	119
Avril	61	4	1	66	115
Mai	63	2	1	66	121
Juin	59	1	2	62	131
Juillet	75	6		81	113
Août	104	2	1	107	108
Septembre . . .	89	5	2	96	112
Octobre	76	2	1	79	107
Novembre	95	1	1	97	104
Décembre	89	1	3	93	126
	960	33	16	1009	1360

Décès { Epidémique : 28 Année 1910 Population : 43190
Fèvre typhoïde : 14

MOIS	Décès	Mort-nés	Enfants sans vie	Total	Naissances
Janvier	73	3	2	78	114
Février	75	2	2	79	129
Mars	76	4	1	81	119
Avril	63	2	3	68	120
Mai	69	3	2	74	106
Juin	52			52	122
Juillet	60	4	2	66	100
Août	79	4	2	85	104
Septembre . . .	67	3	1	71	118
Octobre	68	1	1	70	128
Novembre	69	2	2	73	106
Décembre	76	1	1	78	102
	827	20	19	875	1363

Décès { Epidémique : 19 Année 1911 Population : 42638
Fèvre typhoïde : 12

Janvier	50	4	2	56	116
Février	53	2	1	56	123
Mars	59	1	2	62	116
Avril	77	2	4	83	106
Mai	56	3	1	60	120
Juin	62	2	1	65	110
Juillet	100	3	1	104	117
Août	145	2		147	124
Septembre . . .	100	2	2	104	118
Octobre	64	2	2	68	98
Novembre	45			45	93
Décembre	65	1	1	67	87
	876	24	17	917	1325

Décès { Epidémique : 43 Année 1912 Population : 43002
Fèvre typhoïde : 5

Janvier	64	1	2	67	124
Février	65	2	1	68	104
Mars	54	5	1	60	117
Avril	52	5	1	58	101
Mai	49	4	2	55	90
Juin	54	1	2	57	120
Juillet	71	1	2	74	118
Août	76	1	2	79	113
Septembre . . .	59	1	2	62	95
Octobre	75	5	1	81	113
Novembre	62	3	1	66	87
Décembre	93	2	3	98	100
	774	31	20	825	1282

TABLEAU A. — Augmentation annuelle de la population.

ANNÉE	Population	Augmen- tation	ANNÉE	Population	Augmen- tation
1871	15968	—	1892	25790	587
1872	16213	250	1893	26414	624
1873	16311	98	1894	27230	816
1874	16533	222	1895	27484	254
1875	16778	245	1896	30730	974+2272
1876	17179	401	1897	31763	600+433
1877	18074	254+641	1898	32300	537
1878	18371	297	1899	33477	1523+4644
1879	18958	587	1900	39537	825+232
1880	19661	703	1901	40575	1038
1881	19696	35	1902	41134	559
1882	20247	551	1903	41177	43
1883	20813	566	1904	41181	4
1884	21095	282	1905	41698	517
1885	21935	840	1906	41846	148
1886	22602	667	1907	42419	573
1887	23500	898	1908	42606	187
1888	24788	1288	1909	42759	153
1889	24368	-420	1910	43190	431
1890	24792	424	1911	42638	-552
1891	25203	411	1912	43002	364

N. B. Les chiffres en italique indiquent une augmentation de la population par suite d'annexion de territoires.

TABLEAU B. — Mortalité générale par 1000 habitants.

ANNÉE	Population	Mortalité par 1000 h.	ANNÉE	Population	Mortalité par 1000 h.
1871	15968	—	1892	25790	29,7
1872	16213	27,2	1893	26414	23,0
1873	16311	26,0	1894	27230	23,4
1874	16533	29,0	1895	27484	34,6
1875	16778	27,4	1896	30730	20,6
1876	17179	24,1	1897	31763	23,4
1877	18074	26,7	1898	32300	24,2
1878	18371	35,2	1899	33477	26,6
1879	18958	34,4	1900	39537	27,2
1880	19661	31,0	1901	40575	23,5
1881	19696	21,1	1902	41134	23,6
1882	20247	27,0	1903	41177	21,8
1883	20813	27,3	1904	41181	24,2
1884	21095	27,8	1905	41698	19,4
1885	21935	24,4	1906	41846	25,8
1886	22602	24,0	1907	42419	19,6
1887	23500	22,3	1908	42606	21,3
1888	24788	23,4	1909	42759	23,6
1889	24368	40,9	1910	43190	18,9
1890	24792	27,6	1911	42638	20,55
1891	25203	21,7	1912	43002	18

TABLEAU C. — Mortalité épidémique par 1000 habitants.

ANNÉE	Population	Mortalité par 1000 h.	ANNÉE	Population	Mortalité par 1000 h.
1871	15968	—	1892	25790	3,3
1872	16213	4,9	1893	26414	0,5
1873	16311	1,5	1894	27230	1,3
1874	16533	3,6	1895	27484	4,2
1875	16778	2,0	1896	30730	1,3
1876	17179	1,9	1897	31763	2,7
1877	18074	2,4	1898	32300	2,6
1878	18371	2,4	1899	33477	1,3
1879	18958	8,4	1900	39537	2,8
1880	19661	4,5	1901	40575	0,7
1881	19696	2,2	1902	41134	1,2
1882	20247	1,3	1903	41177	1,5
1883	20813	1,2	1904	41181	1,2
1884	21095	2,8	1905	41698	0,6
1885	21935	1,3	1906	41846	2,1
1886	22602	1,1	1907	42419	0,5
1887	23500	1,4	1908	42606	0,8
1888	24788	4,7	1909	42759	1,1
1889	24368	20,3	1910	43190	0,97
1890	24792	3,7	1911	42638	0,49
1891	25203	1,7	1912	43002	1,00

TABLEAU C^a. — Mortalité typique par 1000 habitants.

ANNÉE	Population	Mortalité par 1000 h.	ANNÉE	Population	Mortalité par 1000 h.
1871	15968	4,32	1892	25790	2,71
1872	16213	1,85	1893	26414	3,02
1873	16311	7,32	1894	27230	1,46
1874	16533	10,28	1895	27484	1,45
1875	16778	1,78	1896	30730	1,62
1876	17179	2,32	1897	31763	2,51
1877	18074	2,15	1898	32300	3,40
1878	18371	9,25	1899	33477	1,81
1879	18958	1,05	1900	39537	3,08
1880	19661	3,56	1901	40575	3,69
1881	19696	6,09	1902	41134	3,13
1882	20247	5,43	1903	41177	3,39
1883	20813	4,80	1904	41181	1,69
1884	21095	1,42	1905	41698	0,95
1885	21935	1,36	1906	41846	3,10
1886	22602	5,30	1907	42419	1,65
1887	23500	3,40	1908	42606	0,70
1888	24788	2,32	1909	42759	1,16
1889	24368	3,69	1910	43190	3,24
1890	24792	2,01	1911	42638	2,81
1891	25203	1,58	1912	43002	1,16

*Tableau des délits et contraventions jugés
en simple police.*

N° D'ORDRE	NATURE DES DÉLITS ET CONTRAVENTIONS	NOMBRE DE JUGEMENTS	N° D'ORDRE	NATURE DES CONTRAVENTIONS	NOMBRE DE JUGEMENTS
	<i>Délits.</i>		10	Chemin de fer de l'État.	20
1	Diffamation	11	11	Carnaval	1
2	Coups et blessures	55	12	Chemins de fer vicin.	11
3	Propos obscènes	2	13	Chenal du port	6
4	Destruction volontaire	7	14	Taxes provinciales	82
5	Outrage à la police	10	15	Prostitution	127
6	Violences légères	23	16	Police cabarets et salles de danse	59
7	Blessures involontaires	15	17	Petite voirie.	13
8	Bris de clôtures	8	18	Roulage et voitures de place	1539
9	Jet sur personnes d'objets pouvant souiller.	2	19	Enlèvement de sable	248
10	Recel	1	20	Commissionnaires publics et privés	281
11	Soustraction frauduleuse	2	21	Colportage	702
12	Menaces	2	22	Règlement sur l'hygiène.	50
13	Outrage aux mœurs	2	23	Population	8
14	Port de faux nom	1	24	Bornes-fontaines	6
15	Repos dominical	3	25	Mique	7
16	Armes prohibées	2	26	Bâtisses	25
17	Rage canine	244	27	Marchés	7
	<i>Contraventions.</i>		28	Cours d'eau	1
1	Injures	223	29	Navires et canots pour promenades en mer	1
2	Bruits nocturnes	71	30	Poids et mesures	2
3	Jet d'ordures	10	31	Cueillette du naissain de moules	2
4	Embarras de la voie pu- blique	58	32	Accidents de travail	2
5	Mauvais traitements ani- maux	20	33	Jeux de hasard.	3
6	Divagation animaux	1	34	Pêche maritime.	3
7	Code rural	28	35	Témoins défaillants	2
8	Ivresse publique	150			
9	Denrées alimentaires:	1		Total	3720

TITRE XIII.

POLICE, JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE.

CHAPITRE I.

POLICE.

Au 31 décembre 1912, la police locale comprenait :

1 commissaire en chef, 1 commissaire, 6 commis-
saires-adjoints, 6 brigadiers-inspecteurs, 10 agents de
première classe, 16 agents de deuxième classe, 60 agents
de troisième classe, 1 gardien de parcs et 2 commis
civils.

CHAPITRE II.

JUSTICE.

Il a été dressé au cours de l'année 1912 : 1920 procès-
verbaux pour délits et 3720 procès-verbaux pour contra-
ventions. 245 procès pour délits ont été renvoyés en
simple police.

En 1912 le tribunal de police a jugé 1776 causes à
charge de 2118 personnes, se répartissant comme suit :

3758 condamnations à l'amende,

327 acquittements,

135 personnes ont été déclarées civilement respon-
sables.

Vagabondage : 42 condamnations, 11 acquittements.

Arrestations : 68.

Morts accidentelles : 10.

Suicides : 12.

Sinistres : 5.

CHAPITRE III.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

Voici la liste des personnes auxquelles le Gouvernement a accordé des distinctions honorifiques pour actes de courage et de dévouement accomplis en 1911-1912 :

Médaille de 1^{re} classe. — MM. Asseloos Firmin, De Puydt Georges.

Médaille de 2^e classe. — MM. Billiaert Ernest, Bonnet Jean, Chapel Prosper, Decerf Edouard, De Coninck Alphonse, De Corte Edouard, Derycker Jean, Dierckx G., Germonpré Gustave, Hamilton Henri, Hessens Victor-Ernest, Laforce Edouard, Viaene Théophile-Benoît, Willems Louis.

Médaille de 3^e classe. — MM. Carette Charles, Deceuninck François, Devinck Auguste, Hostens Jules, Lust Guillaume, Luyckx Henri, Matthys Achille, Panési Richard, Ryckewaert Jean, Seys François.

Récompense pécuniaire. — MM. Leblanc Victor, Van Renterghem Pierre, Vigne Alexis, Van Blaere Sébastien, Vandystadt Oscar, Vermeulen Henri.

CHAPITRE IV.

SERVICE DES POMPIERS.

§ 1. — Renseignements divers.

Le nombre de sorties du matériel s'est élevé à 29. Ce nombre se compose de 7 incendies de quelque importance, de 17 insignifiants, de 3 fausses alertes et de 3 feux de cheminées. Le corps a été requis en outre pour des bateaux qui sombraient.

Les feux de cheminées ont été éteints à l'aide de sulfure de carbone.

§ 2. — Personnel et attributions.

Voir les rapports des années antérieures.

§ 3. — Mouvement du corps en 1912.

Il y a eu 5 hommes engagés, 2 rayés et 1 congédié.

§ 4. — Service téléphonique et télégraphique.

Les circuits ont subi peu de réparations.

Des câbles de 10 conducteurs ont été placés le long de l'écluse De Mey, dans le tunnel entre le bassin à flot et le bassin au bois, ainsi que dans le tunnel sous l'avant-port.

A l'écluse du Contredam, il a été établi un tableau à annonceurs permettant de communiquer avec l'écluse Demey, l'écluse du bassin de commerce, la capitainerie du port et la caserne.

Des téléphones ont été installés au quartier du Phare, chez Monsieur l'Echevin Verhaeghe, au bureau de police et aux installations maritimes à l'usine de Monsieur Deweert.

§ 5. — Nature des incendies.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Caves	"	"	"	"	1	"	"	1	1	"	"	"	3
Rez-de-chaussée	"	"	"	"	1	1	1	"	"	"	"	"	4
1 ^{er} étage	"	1	"	"	"	"	2	"	2	"	"	1	7
2 ^e étage	"	"	"	"	"	1	"	1	"	"	1	"	3
Combles-greniers	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
Charpentes	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	1
Bâtiments	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	3
Voie publique	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	1
Baraque en bois	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1
	"	2	"	1	3	2	3	3	4	"	3	3	24

§ 6. — Causes des incendies.

CAUSES	
Explosion, chute de lampe ou de réchaud à pétrole.	3
Fuite de gaz.	1
Ouverture de cheminée bouchée avec du carton.	1
Surchauffage.	2
Vice de construction.	3
Goudron et graisse en ébullition.	3
Étincelles venues de cheminée voisine.	1
Inconnues.	10
	24

§ 7. — Etat indiquant par mois les incendies pour lesquels les pompiers ont été requis en 1912.

MOIS	INCENDIES					TOTAL
	Eteints à l'aide du matériel, bouches d'eau ou pompes	Eteints par la petite pompe à main ou par les habitants	TOTAL	FAUSSES ALERTES	FEUX DE CHEMINÉES	
Janvier.	"	2	2	"	1	3
Février.	"	"	"	1	"	1
Mars.	"	"	"	"	"	"
Avril.	"	1	1	1	1	3
Mai.	1	2	3	"	"	3
Juin.	"	2	2	"	"	2
Juillet.	1	2	3	1	1	5
Août.	1	2	3	"	"	3
Septembre.	"	4	4	"	1	5
Octobre.	"	"	"	"	"	"
Novembre.	2	1	3	"	1	4
Décembre.	2	1	3	"	"	3
	7	17	24	3	5	32

§ 8. — Mode d'avertissement.

Avertisseurs	Téléphones de la Ville	Téléphones de l'Etat	Personnes accourues au poste	Nombre de sorties du matériel
16	6	4	3	29

DATES	ENDROITS OU L'INCENDIE A ÉCLATÉ	PROPRIÉTAIRES OU OCCUPANTS DES IMMEUBLES	OBJETS INCENDIÉS	DÉGATS	Observations
13 fév.	Gare maritime provisoire	Etat Belge	Toiture	Insignifiants	
29 "	Rue Longue (Steene)	Tanghe Auguste	Mobilier	id.	
3 avril	Avenue de la Reine		Goudron	id.	
6 mai	Rue St-François, 61	Lauoye Albert	Bidon de naphte	id.	
19 "	Rue du Nord	Tillon Auguste	Plancher, linge	500,00	
28 "	Digue de mer, 44	Quagebeur	Rideaux, stores, tentures	Insignifiants	
4 Juin	Quai de l'Empereur, 26	Quarin Jean	Pot de graisse	id.	
11 "	Digue de mer, 5	Palace Hôtel	Bitume	id.	
17 juillet	Digue de mer, 5	M ^{me} Favelo	Store	id.	
18 "	Rue Longue, 18	Hôtel Glasgow	Poutre	id.	
23 "	Place Vandersweep	Rau (mag. de la ville)	Scieur de bois	id.	
2 août	Rue St-Petersbourg	Decoster Médard	Tuyau en plomb du gaz	id.	
7 "	Rue St-Paul, 8	Vervaeke Jean	Carton	id.	
29 "	Rue de Flandre c. r. Longue	Mathieu Jœvin	Marchandises diverses, rez-de-	90.000,00	
5 sept.	Marché-aux-Herbes	Van Steenkiste	Charpente de la toiture [chaussée]	Insignifiants	
10 "	Rue Christine, 85	Pouille Victor	Bac en bois	id.	
18 "	Rue du Viaduc, 40	Lévens Pierre	Literies	id.	
20 "	Roulevard Elisabeth	Claeys Isidore	Literies	id.	
10 nov.	Munne communale	Navez Jean	Toiture, paniers, mobilier	450,00	
27 "	Rue de la Chapelle, 99	Belpaeme Hippolyte	Baraque en bois	150,00	
29 "	Rue du Fort, 136	Louche Jacques	Copeaux	Insignifiants	
5 déc.	Chaussée de l'Ourout	Van Sevenant Ch.	Batiment-annexe	7.700,00	
18 "	Rue du Quai, 29	D'hayere-Vander-	Marchandises diverses	1.500,00	
21 "	Marché-aux-Herbes	meulen			

**CHAPITRE II.
MILICE NATIONALE.**

§ 1. — *Levée de 1912.*

ANNÉE	Nombre des inscrits		Miliciens ajournés d. s. 3 années antérieures	Idem désignés pour le service	N. nombre d'hommes à fournir	Volontaires de carrière à détenir du contingent à fournir	R. s. e. à fournir	Miliciens appelés et remplacés par le département de la guerre	Numéro		l'erni r numéro du tirage appelé au service
	Volontaires de carrière	Appelés au tirage au sort							le plus bas	le plus haut	
1904	21	332	105	5	73	11	62	6	106	468	227
1905	17	368	93	7	80	6	74	5	101	437	209
1906	22	343	87	8	77	12	65	5	88	451	176
1907	19	350	62	8	75	9	66	8	53	412	219
1908	19	310	80	8	69	10	59	4	89	398	194
1909	20	330	98	7	72	10	62	6	99	427	119
1910	35	370	85	9	"	"	"	"	"	"	"
1911	41	353	83	2	"	"	"	"	"	"	"
1912	22	356	124	12	"	"	"	"	"	"	"

TITRE XIV.

**GARDE CIVIQUE, MILICE NATIONALE,
GARNISON.**

**CHAPITRE I.
GARDE CIVIQUE.**

§ 1. — *Inscriptions.*

Voici le relevé des inscriptions pour le service de la garde civique :

Levée	Année de Naissance	Nombre de désignés pour le service	Exemptés	Total des inscriptions
1910	1889	55	228	283
1911	1890	45	264	309
1912	1891	39	181	220

Toutes ces inscriptions ont été opérées d'office.

§ 2. — *Comptabilité.*

Le budget et le compte de la garde civique ont été arrêtés comme suit :

Budget	Date de l'approbation par le Conseil	MONTANT DES		Boni
		recettes	dépenses	
1910	16 novembre 1909	10.649	10.649	—
1911	21 juin 1910	10.799	10.799	—
1912	5 septemb. 1911	10.799	10.799	—
Compte				
1910	25 avril 1911	10.649	10.210	439,00
1911	16 avril 1912	10.799	9.813	986,00
1912	6 mai 1913	10.799	10.107	691,40

ANNÉES.

	1908	1909	1910	1911	1912
Exemptés définitivement . . .	13	27	"	198	185
Exemptés pour un an . . .	42	19	"	68	56
Volontaires du contingent . . .	"	"	"	"	"
Désignés pour le service actif . .	51	55	90	114	108
Dispensés en temps de paix . . .	"	"	"	3	7
Non appelés	204	229	"	"	"
Jeunes gens inscrits	310	330	90	368	366
Miliciens ajournés des 3 classes antérieures désignés pour le service	8	7	"	2	12
Volontaires du contingent . . .	"	"	"	"	"
Miliciens appartenant à la classe de la levée de l'année et désignés pour le service	51	55	"	114	108
Contingent fourni par la ville . .	59	62	"	116	120

§ 2. — *Degré d'instruction.*

Le tableau suivant indique le degré d'instruction des miliciens appelés à tirer au sort.

ANNÉE	Miliciens inscrits	Sachant lire, écrire et calculer	Sachant lire et écrire seulement	Sachant lire seulement	Illettrés	Degré d'instruction inconnu
1902	352	295	30	8	37	3
1903	328	237	31	4	56	"
1904	354	271	32	10	40	1
1905	368	280	33	4	51	"
1906	343	253	33	5	45	"
1907	369	310	20	1	37	1
1908	329	270	18	8	33	"
1909	350	302	25	3	18	2
1910	405	326	29	5	45	"
1911	424	359	26	5	32	2
1912	468	344	26	2	32	4

§ 3. — *Engagements.*

Nombre de jeunes gens ayant levé les pièces requises :

1910 :	53	volontaires de carrière dont 35 admis et 18 non admis.
1911 :	41	" " dont 36 " 15 " "
1912 :	42	" " dont 25 " 17 " "

§ 4. — *Militaires en congé en 1912.*

Les militaires en congé des 15 classes de milice sont au nombre de 1030 repartis comme suit :

Année 1897	81	Année 1906	71
" 1898	82	" 1907	62
" 1899	78	" 1908	68
" 1900	85	" 1909	65
" 1901	76	" 1910	76
" 1902	87	" 1911	2
" 1903	78	" 1912	—
" 1904	76		
" 1905	82		
		Total	1060

TITRE XV.
CONTRIBUTIONS ET PATENTES

EXERCICE 1912.

1^o *Contribution foncière.*

	Est	Ouest
A. Cadastre :		
1. Nombre de parcelles.		
2. Nombre de propriétaires	2455	1155
3. Contenance imposable.		
4. Contenance non imposable.		
5. Revenu imposable des propriétés bâties.		
6. Revenu imposable des propriétés non bâties.		
B. Contingent de la Ville :		
1. Nombre des imposés.		
2. Le contingent de la Ville dans la contribution foncière pour l'exercice 1912 s'est élevé :		
a) En principal pour le Trésor fr.	133.897,17	33.418,19
b) En centimes additionnels pour la Province . . . fr.	21.423,50	5.346,87
c) En centimes additionnels pour la Commune . . . fr.	133.896,88	33.417,95
Total fr.	289.217,55	72.183,01

2^o *Contribution personnelle.*

1. Le montant des rôles s'est élevé à :		
a) En principal fr.	199.776,76	47.695,63
b) En centimes additionnels pour le Trésor . . . fr.	45.536,61	10.752,45

	Est	Ouest
c) En centimes additionnels pour la Province . . . fr.	53.937,64	12.857,15
d) En centimes additionnels pour la Commune . . . fr.	199.769,02	47.692,99
2. La valeur locative a été de fr.	1.557.013,00	359.811,00
calculée à 5 % . . . fr.	77.850,45	17.990,44
3. Le nombre de portes et fenêtres imposées en 1912 s'est élevé à . . . fr.	63.737,00	15.906,00
4. Produit des portes et fenêtres des rez-de-chaussée et des deux étages suivants fr.	53.674,50	
5. Produit des portes et fenêtres des étages plus élevés et des caves habitées, fr.	10.062,50	20.118,50
6. La valeur du mobilier d'après les rôles de 1912 à été de fr.	2.666.141,50	696.202,50
calculé à 1 % fr.	26.061,41	6.962,02
7. Le nombre des domestiques soumis à l'impôt personnel s'est élevé à . . .		78,00
a) pour l'année entière . . . fr.	858,00	810,00
b) pour six mois fr.	785,00	958,00
8. Le nombre de chevaux imposés a été :		
a) pour l'année entière :		13
Chevaux de luxe	10	—
id. de louage	46	—
id. mixtes	21	230
b) pour six mois :		
Chevaux de luxe	—	104
id. de louage	83	630
id. mixtes	3	

3° Patentes.

	Est	Ouest
1. Le droit en principal s'est élevé à fr.	87.406,44	15.964,89
2. En centimes additionnels :		
a) pour le Trésor fr.	17.481,41	6.810,05
b) pour la Province fr.	10.487,44	1.915,44
c) pour la Commune fr.	43.702,15	7.980,37

4° Débit de boissons alcooliques

Le montant du rôle de cet impôt, qui est perçu au profit de la Province, a été de fr.	12.738,75	1.475,00
Droit sur l'ouverture de nouveaux débits fr.	6.000,00	4.200,00

5° Débits de tabac et cigares.

Le montant du rôle de ce droit, qui est perçu au profit de la Province, a été de fr.	5.058,00	731,50
--	----------	--------

TABLE DES MATIÈRES

TITRE I. — État-civil. — Population. — Listes électorales.

CHAPITRE I. — Service de l'État-civil.

	PAGES
1. Mouvement	6
Tableau indiquant le mouvement de l'État-civil sous le rapport des naissances, décès, mariages et divorces	6B
2. Mariages	7
3. Décès	7
4. Inhumations.	8
5. Concessions à perpétuité	8
6. Inhumations et transports funèbres	9

CHAPITRE II. -- Service de la population.

§ 1. Statistiques	10
§ 2. Changements de domicile	11
§ 3. Mutations de la population à l'intérieur de la ville	11
§ 4. Livrets d'ouvriers	12
§ 5. Certificats d'indigence	12
§ 6. Indigénat.	12
§ 7. Pensions	12
§ 8. Allocations de pensions de vieillesse	13

CHAPITRE III. — Services des listes électorales.

SECTION

I *Listes électorales.*

§ 1. Listes électorales générales pour 1913-1914	13
§ 2. Liste des électeurs pour le Tribunal de Com- merce	14
§ 3. Listes électorales du Conseil des Prud'hommes	14
§ 4. Liste des électeurs pour le Conseil de l'Indus- trie et du Travail.	14
§ 5. Listes des Jurés	14

SECTION

II <i>Liste des éligibles au Sénat.</i>	15
---	----

	PAGES
CHAPITRE IV. — Elections législatives.	16
CHAPITRE V. — Conseil des Prud'hommes.	18
TITRE II. — Administration.	
CHAPITRE I. — Du Collège échevinal.	
1. Composition	20
2. Travaux du Collège.	22
3. Mouvement des affaires	22
4. Règlement organique des bureaux.	22
5. Personnel des services	23
CHAPITRE II. — Conseil communal.	
1. Composition	24
2. Commissions permanentes	26
3. Règlements communaux	28
CHAPITRE III. — Biens communaux.	
1. Acquisitions	29
2. Aliénations	29
3. Echanges	29
CHAPITRE IV. — Contentieux.	
TITRE III. — Bienfaisance publique.	
CHAPITRE I. — Bureau de Bienfaisance.	
1. Administration.	31
2. Personnel médical	31
3. Riens, meubles et immeubles	32
4. Comptabilité	32
5. Statistique de l'indigence	33
6. Distributions de secours	34
CHAPITRE II. — Hospices civils.	
1. Administration.	34
2. Biens meubles et immeubles	35
3. Locations et adjudications	36
4. Legs et donations	37
5. Acquisitions, aliénations, échanges.	38
6. Remboursements et emplois de capitaux	38
7. Comptabilité	38
8. Contentieux	39
9. Contestations	40
10. Statistique de l'Hospice	40
11. Statistique des orphelins	41
12. Statistique de l'Hôpital	41

CHAPITRE III. — Aliénés et fonds commun.	
	PAGES
§ 1. Fonds commun	42
§ 2. Statistiques des aliénés	48
CHAPITRE IV. — Mont de piété.	
§ 1. Administration	43
§ 2. Opérations	44
§ 3. Comptabilité	45
§ 4. Etat comparatif des opérations de l'exercice 1912	47
CHAPITRE V. — Loteries et tombolas.	
TITRE IV. — Institutions de prévoyance.	
CHAPITRE I. — Caisse de prévoyance des pêcheurs.	
SECTION	
I Administration	49
II Statuts	49
III Comptabilité	50
IV Situation de la caisse	50
CHAPITRE II. — Caisse de Secours pour les victimes des accidents de la mer.	
SECTION	
I Administration	51
II Comptabilité	51
CHAPITRE III. — Caisse de Prévoyance et de Secours en faveur des victimes des accidents du travail.	
52	
CHAPITRE IV. — Comité de patronage des Habitations ouvrières et des Institutions de prévoyance de l'arrondissement d'Ostende.	
SECTION	
I Du Comité	53
II Habitations ouvrières.	
§ 1. Création d'une cité de pêcheurs	55
§ 2. Congrès National des Habitations Ouvrières et des Institutions de Prévoyance (Gand 1913)	58
§ 3. Expropriations par zones	60
§ 4. Certificats délivrés	61
III Pensions de vieillesse	66

	PAGES
CHAPITRE V. — Fonds de chômage.	74
TITRE V. — Cultes.	
CHAPITRE I. — Culte catholique.	
1. Conseils de fabrique	76
2. Délimitation de paroisses	77
3. Bâtiments du culte	77
4. Biens des Fabriques	78
5. Comptabilité	79
CHAPITRE II. — Culte anglican.	
1. Conseil d'administration	80
2. Comptabilité	80
CHAPITRE III. — Culte israélite.	
1. Conseil d'administration	81
2. Bâtiments. — Construction d'une synagogue.	81
3. Comptabilité	81
TITRE VI. — Commerce et moyens de transport.	
CHAPITRE I. — Tribunal de Commerce.	
CHAPITRE II. — Entrepôt public.	
CHAPITRE III. — Des transports par voie de terre.	
SECTION	
I Transports par chemins de fer vicinaux	85
II Chemins de fer.	
§ 1. Marchandises reçues à et expédiées de la gare d'Ostende-centre	87
§ 2. Marchandises arrivées à et expédiées de la station d'Ostende-Maritime	89
§ 3. Marchandises arrivées à la station d'Ostende (Quai)	92
§ 4. Recettes de la station d'Ostende (Ville)	92
CHAPITRE IV. — Des transports par voie d'eau.	
SECTION	
I Navigation maritime.	
§ 1. Navires entrés et sortis	93
§ 2. Importations et exportations	94
II Navigation fluviale	96
III Services réguliers de navigation à vapeur	96
IV Service des paquebots-poste entre Ostende et Douvres	98

SECTION	PAGES
V Statistiques du port	101
Mouvement du port d'après la nature des marchandises	102
Mouvement du port d'après la nationalité des navires	105
Mouvement de la navigation intérieure	109
CHAPITRE V. — Droits de bassin et d'écluse.	113
CHAPITRE VI. — Taxes et droits de port.	113
TITRE VII. — Finances communales.	
CHAPITRE I. — Emprunts et dettes.	
§ 1. Prêt sur nantissement. — Prorogation.	114
§ 2. Emprunt avec le Crédit communal. — Retrait de fonds	114
§ 3. Emprunt avec la Société générale. — Bons de caisse. — Prorogation	114
§ 4. Tableau des dettes au 31 décembre 1912	115
CHAPITRE II. — Taxes communales.	
§ 1. Création et modifications	115
§ 2. Tableau des centimes additionnels	116
§ 3. Tableau des impositions communales	116
§ 4. Taxes perçues à l'abattoir	116
§ 5. Droits de Minque	116
§ 6. Tarif-règlement auquel sont soumis les bâtiments admis aux installations maritimes administrées par la Ville d'Ostende	116
§ 7. Produits des taxes communales en 1912.	117
§ 8. Tableau des centimes additionnels au principal des contributions foncières et personnelles et au droit de la patente	118-119
§ 9. Tableau des impositions communales	120-121
CHAPITRE III. — Compte de 1912.	
SECTION	
I Recettes	124
II Dépenses	125
CHAPITRE IV. — Budget pour 1912.	
SECTION	
I Recettes	126
II Dépenses	127

TITRE VIII. — Industrie.

CHAPITRE I. — Conseil des Prud'hommes.

	PAGES
1. Composition	128
2. Travaux du bureau de conciliation	130
3. Affaires conciliées par le Bureau	130
4. Travaux du Conseil	131
5. Affaires terminées par jugements ou à l'amiable	132
6. Actes d'instruction. — Renseignements divers	132

CHAPITRE II. — Pêche maritime.

1. Mouvement de la pêche	132
2. Pêche de harengs frais	134

CHAPITRE III. — Œuvres de protection et moyens d'encouragement de la pêche.

1. Primes aux pêcheurs	135
----------------------------------	-----

CHAPITRE IV. — Armements à la pêche.

1. Aperçu général des ports belges	138
2. Flottille de pêche ostendaise	139
3. Changements survenus dans la flottille de pêche d'Ostende, pendant l'année 1912	144
4. Tableau comparatif des différents ports de pêche	148B
5. Pêche à la morue	149
6. Petite pêche du hareng	150
7. Pêche de marée	150B
8. Grande pêche du hareng	151

CHAPITRE V. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes.

1. Etablissements de 2 ^e classe	151
2. Etablissements de 1 ^{re} classe	152
3. Machines et chaudières à vapeur	153

TITRE IX. — Instruction publique.

CHAPITRE I. — Enseignement moyen.

1. Athénée Royal	154
2. Ecole moyenne pour filles	156

CHAPITRE II. — Enseignement primaire.

1. Personnel enseignant	156
2. Création d'écoles et de classes	162
3. Mutations et changements dans le personnel	162
4. Intérimaires	162
5. Circonscriptions scolaires	162
6. Population scolaire	162

CHAPITRE III. — Ecole industrielle.

	PAGES
1. Commission administrative	164
2. Personnel enseignant	165
3. Enseignement	166

CHAPITRE IV. — Ecole de navigation.

1. Commission administrative	171
2. Personnel enseignant	171
3. Fréquentation	172
4. Cours spécial de machines à vapeur	173

CHAPITRE V. — Ecole communale de pêche.

CHAPITRE VI. — Ecole professionnelle.

CHAPITRE VII. — Enseignement maritime.

TITRE X. — Travaux publics et Services communaux.

CHAPITRE I. — Grande voirie.

1. Classification	179
2. Alignements	180
3. Travaux d'entretien	180
4. Travaux d'amélioration	180
5. Travaux en projet	180

CHAPITRE II. — Voirie urbaine.

1. Plans d'alignement	181
2. Dénomination de rues	181

CHAPITRE III. — Travaux du port.

1. Travaux d'entretien	183
2. Travaux d'amélioration	184
3. Travaux en projet	184

CHAPITRE IV. — Canaux et rivières.

1. Travaux d'entretien	185
2. Travaux d'amélioration	185

CHAPITRE V. — Côtes et Dunes.

1. Côte entre Ostende et la frontière française	185
2. Côte entre Ostende et la frontière néerlandaise	185

CHAPITRE VI. — Service d'entretien des bâtiments communaux.

1. Travaux extraordinaires	186
2. Travaux de restauration et d'aménagement	187
3. Travaux d'entretien	187
4. Adjudications publiques	188

CHAPITRE VII. — Constructions privées.

	PAGES
§ 1. Bâtisses nouvelles	189
§ 2. Changements de façade, etc.	190
§ 3. Statistique	191

CHAPITRE VIII. — Service de la distribution d'eau.

SECTION

I Exploitation.	
§ 1. Organisation du service	191
§ 2. Tarif-règlement	192
§ 3. Concessions nouvelles	192
§ 4. Compteurs	192
§ 5. Nouveaux raccords	194
§ 6. Adjudications	195
II Travaux.	
§ 1. Nouvelles canalisations	196
§ 2. Restaurations	197
§ 3. Vannes	197
§ 4. Bornes-fontaines	197
§ 5. Bouches d'incendie	198
III Réseau.	
§ 1. Longueur des canalisations	198
§ 2. Vannes	198
§ 3. Bornes-fontaines	199
§ 4. Fontaine publique	199
§ 5. Bouches d'incendie	200
IV Consommations d'eau et de charbons.	
§ 1. Consommation en général	200
§ 2. Consommation d'eau par les divers services publics et bâtiments communaux	202
§ 3. Consommation d'eau des abonnés	202
V Comptabilité.	
§ 1. Compte des recettes et des dépenses de l'année 1912	203
§ 2. Observations sur le compte	204

CHAPITRE IX — Service de la Propreté publique.

§ 1. Attributions du service	206
§ 2. Personnel	207
§ 3. Exploitation	208
§ 4. Arrosages des rues	209
§ 5. Heures de travail et salaires	209
§ 6. Services rendus à d'autres Régies	211
§ 7. Matériel	211
§ 8. Fourrages	213

CHAPITRE X. — Abattoir communal.

	PAGES
§ 1. Personnel	213
§ 2. Exploitation	214
§ 3. Expertise des viandes	214
§ 4. Service de la fourrière	214
§ 5. Recettes	214

CHAPITRE XI. — Service des égouts et de l'épuration des eaux d'égout. 215

CHAPITRE XII. — Service du tir communal.

§ 1. Personnel	216
§ 2. Installations	216
§ 3. Exploitation	217

CHAPITRE XIII. — Service du Gaz et de l'Electricité.

SECTION

I Service administratif.	218
II Service du gaz.	
§ 1. Installations	222
§ 2. Résultats techniques d'exploitation	223
§ 3. Résultats financiers	229
III Service de l'électricité.	
§ 1. Installations	231
§ 2. Résultats techniques de l'exploitation	231
§ 3. Résultats financiers de l'exploitation	234
IV Comptes.	
§ 1. Bilan arrêté au 31 décembre 1912	237
§ 2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 1912	239
§ 3. Résumé du compte administratif et du budget de 1912	239
§ 4. Conclusions	241

ANNEXE 1.

<i>Service du gaz.</i> — Calcul de la redevance communale de 1912	243
---	-----

ANNEXE 2.

<i>Service de l'électricité.</i> — Calcul de la redevance communale de 1912	244
---	-----

CHAPITRE XIV. — Exploitation du Kursaal. 245

CHAPITRE XV. — Service des Bains.

§ 1. Personnel	246
§ 2. Matériel	247
§ 3. Costumes et lingerie	247
§ 4. Comptabilité	247
§ 5. Exploitation	248
§ 6. Divers	248

TITRE XI. — Beaux-Arts, Sciences et Lettres.

CHAPITRE I. — Académie de musique.

§ 1. Commission administrative	250
§ 2. Personnel enseignant	250
§ 3. Enseignement	251

CHAPITRE II. — Festival permanent. 251

CHAPITRE III. — Musées et Collections. 254

CHAPITRE IV. — Théâtre. 254

CHAPITRE V. — Bibliothèque communale. 257

TITRE XII. — Hygiène publique.

CHAPITRE I. — Commission médicale locale.

SECTION

I Partie administrative.

§ 1. Personnel	259
§ 2. Personnel de la Commission	259
§ 3. Surveillance des lois et Règlements de Police médicale	259
§ 4. Séances	260

II Partie scientifique.

§ 1. Service de la vaccination publique	260
§ 2. Service de la prostitution	261
§ 3. Inspection des écoles	262
§ 4. Boîtes de secours et certificats médicaux du personnel de la Ville	264

CHAPITRE II. — Bureau d'hygiène.

SECTION

I Service des transferts de cadavres à la Morgue communale

	264
--	-----

II Service de la désinfection publique

	264
--	-----

III Service du Laboratoire communal.

§ 1. Section des travaux microbiologiques	265
§ 2. Section des travaux chimiques	266

IV Service administratif

	267
--	-----

V Service de statistique démographique et sanitaire

	268
--	-----

VI Travaux d'hygiène

	268
--	-----

VII Service des Baux artésiennes

	269
--	-----

VIII Palais des Thermes

Rapport sur le forage d'un nouveau puits artésien à Ostende	270
---	-----

ANNEXE 1.

Mortalité infantile comparée à la mortalité générale. (Années 1908, 1909, 1910, 1911, 1912)	279
---	-----

ANNEXE 2.

Répartition ‰ et par rue du chiffre des naissances, des décès avec spécification de la mortalité épidémique en 1912	280
---	-----

ANNEXE 3.

Répartition par rues de la population, des naissances, des décès en 1912	285
--	-----

ANNEXE 4.

Population générale de la ville. — Naissances et décès (répartition mensuelle). — Années 1908, 1909, 1910, 1911, 1912	290
---	-----

TITRE XIII. — Police, Justice et Sécurité publique.

CHAPITRE I. — Police. 294

CHAPITRE II. — Justice. 294

CHAPITRE III. — Actes de courage et de dévouement. 296

CHAPITRE IV. — Service des Pompiers.

§ 1. Renseignements divers	296
§ 2. Personnel et attributions	297
§ 3. Mouvement du corps en 1912	297
§ 4. Service téléphonique et télégraphique	297
§ 5. Nature des incendies	297
§ 6. Causes des incendies	298
§ 7. Etat indiquant par mois les incendies pour lesquels les pompiers ont été requis en 1912	298
§ 8. Mode d'avertissement	298

TITRE XIV. — Garde civique, Milice nationale, Garnison.

CHAPITRE I. — Garde civique.

§ 1. Inscriptions	300
§ 2. Comptabilité	300

CHAPITRE II. — Milice nationale.

§ 1. Levée de 1912	301
§ 2. Degré d'instruction	302
§ 3. Engagements	302
§ 4. Militaires en congé en 1912.	302

TITRE XV. — Contributions et Patentes.

	PAGES
1° Contribution foncière	308
2° Contribution personnelle	303
3° Patentes	305
4° Débit de boissons alcooliques	305
5° Débits de tabac et cigares.	305

